



## Les singularités du pluriel

Marie-Louise Pelus-Kaplan, Gabrielle Chomentowski, Madalina  
Vartejanu-Joubert

► **To cite this version:**

Marie-Louise Pelus-Kaplan, Gabrielle Chomentowski, Madalina Vartejanu-Joubert. Les singularités du pluriel . Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2018, Épistémologies du pluriel. hal-01692573

**HAL Id: hal-01692573**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01692573>**

Submitted on 29 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LES SINGULARITÉS DU PLURIEL

Marie-Louise Pelus-Kaplan,  
ICT, Université Paris Diderot,  
*Sociétés plurielles*, Inalco, Sorbonne Paris Cité

Gabrielle Chomentowski,  
*Sociétés plurielles*, Inalco, Sorbonne Paris Cité

Madalina Vartejanu-Joubert,  
*Sociétés plurielles*, CERMOM, Inalco, Sorbonne Paris Cité

---

### *Sociétés Plurielles* n° 2 Epistémologies du pluriel

---

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

**EXIGENCE DE QUALITÉ** avec des évaluations en double aveugle ;

**OPEN ACCESS** : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

**LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS** pour protéger les auteurs et leurs droits ;

**PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS** sémantiques et audio-visuels ;

**MÉTADONNÉES MULTILINGUES** : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéesS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

## Les singularités du pluriel

Marie-Louise Pelus-Kaplan,  
ICT, Université Paris Diderot,  
*Sociétés plurielles*, Inalco, Sorbonne Paris Cité

Gabrielle Chomentowski,  
*Sociétés plurielles*, Inalco, Sorbonne Paris Cité

Madalina Vartejanu-Joubert,  
*Sociétés plurielles*, CERMOM, Inalco, Sorbonne Paris Cité

Pour son premier numéro thématique, la revue en ligne *Sociétés plurielles* avait voulu réagir à l'actualité en lançant un appel à communications centré sur « Les sciences humaines et sociales à l'épreuve de l'événement ». Le deuxième numéro se devait dès lors de revenir aux fondamentaux du groupe « Sociétés plurielles », programme interdisciplinaire de l'USPC, en lançant un appel à communications sur le sujet des « Epistémologies du pluriel ». En réponse à ce nouvel appel, le comité de rédaction de *Sociétés plurielles* a retenu six articles qui ont tous fait l'objet d'une évaluation en double aveugle par des personnes compétentes sur les questions abordées.

L'appel s'adressait d'une manière générale à des spécialistes de toutes sciences, aussi bien des sciences « exactes » ou « dures » que des sciences humaines et sociales. Mais seuls des spécialistes de ces dernières ont répondu, et encore de manière très inégale, puisque les sociologues sont majoritairement représentés dans ce numéro. Leurs contributions montrent de toute évidence que réfléchir aux concepts de pluriel ou de pluralité ne va pas sans une réflexion, quasi obligatoire, sur leur(s) antonymes. La multiplicité des termes apparentés, ou corrélés, soit à

la notion de pluriel, soit à celle de son contraire, le singulier, conduit à ouvrir le champ de l'analyse. Il n'est sans doute pas inutile de balayer rapidement, dans un premier temps, le spectre des vocables susceptibles d'être utilisés dans une réflexion sur le pluriel.

En grammaire, le singulier s'oppose au pluriel, qui presque partout désigne les nombres supérieurs à un, certaines langues toutefois utilisant une forme particulière, celle du « duel », pour désigner le nombre deux, ou encore la paire. En arithmétique, c'est le chiffre 1, et donc la notion d'unité ou d'unicité, qui s'oppose aux autres chiffres allant de deux à l'infini, et donc à la notion de pluralité, mais également au possible fractionnement de l'unité en un nombre de parties qui peut être lui aussi illimité.

Notons que ces concepts de base, qu'ils soient grammaticaux ou mathématiques, revêtent fréquemment dans le langage courant des significations tendant vers l'expression d'une qualité, ou vers la suggestion d'une appréciation, positive ou négative. Ainsi le terme « singulier » peut être entendu au sens d'étonnant, voire de bizarre, et être opposé à un pluriel qui reflèterait l'habituel, le normal, la norme. Mais on peut également, en sens contraire, valoriser la singularité, l'exception, et déprécier face à elle le normal, devenu le banal.

Même chose lorsque l'on part de l'opposition entre l'individu et la foule, assimilée à la collectivité, au groupe, au peuple : l'individualisme, présenté souvent comme une des formes de l'égoïsme, ou de l'anormal, peut être néanmoins valorisé quand on le confronte, en matière de création artistique ou littéraire par exemple, au conformisme des masses, ou encore, sur le terrain politique, à des configurations socio-politiques stigmatisées, voire refusées par les défenseurs de la liberté individuelle sous les noms de collectivisme, de populisme, de communisme, de totalitarisme...

Même opposition, et mêmes possibilités de retournement des appréciations lorsque l'on assimile le singulier à ce qui est simple, pur, et le pluriel à ce qui est complexe, composé ou composite : le singulier, le simple sont proches de l'identique, du répétitif ; le complexe et le composé sont proches du divers, de la diversité. Le simple est univoque, le composé peut être perçu comme plurivoque, voire comme équivoque. On le voit, l'analyse sémantique des termes associés au pluriel comme au singulier peut entraîner des réflexions sans fin, allant dans des directions opposées. Le mieux est donc de laisser maintenant la parole aux auteurs de ce numéro. Sous leurs plumes apparaît la grande richesse de l'épistémologie tant du pluriel que du singulier, quel que soit le domaine dans lequel la réflexion se situe.

La philosophie depuis toujours s'interroge sur les origines et les modalités de la connaissance. Claude Compagnone, qui se réclame à la fois de la sociologie,

de la philosophie et de l'épistémologie, s'attache à rendre compte de la façon dont des conceptions plurielles de la réalité font partie du processus même de la connaissance. À partir de quelques exemples concrets, il montre la différence d'appréciations portées sur un même objet par des personnes d'origines ou de formations différentes. Son article vise à montrer comment on peut entendre que les divers points de vue des acteurs sur une même réalité sont socialement et matériellement situés. En s'appuyant notamment sur l'approche de J.P. Darré, sur le néo-pragmatisme de H. Putnam, ainsi que sur les travaux de divers linguistes et psychologues, il étudie, d'un point de vue constructiviste, la façon dont on peut entendre le rapport qui peut être établi entre réalité et connaissance. Il souligne ainsi que la vérité dépend de l'adéquation de la connaissance à une réalité plurielle, et met en valeur les propriétés interactionnelles des choses. Il fait aussi apparaître la nature sociale des conceptions et discute, à partir de la notion de point de vue développée par A. Schütz, de la caractérisation sociale de ces points de vue.

Bien davantage encore ancrés dans les réalités sociales, les deux articles sur le concept et la rhétorique de la diversité montrent à quel point cette dernière idée est fondamentale pour qui s'intéresse aux sociétés plurielles et au pluralisme au sein des sociétés.

Dans une approche critique, la sociologue Milena Doytcheva analyse les notions, très à la mode depuis une vingtaine d'années tant en France qu'en Grande-Bretagne, de diversité et même de « super-diversité », ainsi que les politiques qu'elles inspirent. Prenant comme point de départ l'émergence du concept de (super-)diversité dans les arènes académiques et politiques, son article met à l'épreuve l'idée communément reçue d'un « tournant » soi-disant lié à ce nouveau paradigme dans l'étude des phénomènes d'hétérogénéité et de pluralisme culturel. Le but poursuivi dans l'article est de passer au crible de la critique l'évolution du concept de diversité en confrontant la construction d'une norme de la diversité – dans la pratique scientifique, professionnelle et politique – aux usages et appropriations spécifiques des acteurs sociaux. Conçue, lors de sa genèse, comme point d'articulation entre les préoccupations en faveur de l'égalité raciale et du pluralisme culturel, la notion de diversité, devenue très populaire, a rapidement dépassé les perspectives anti-discriminatoires de ses origines, pour devenir synonyme d'une société idéale, dans laquelle aucune référence culturelle n'a la priorité, ce qu'elle nomme le « blanchiment » de la diversité. L'auteure situe historiquement son analyse, d'abord dans le contexte de la Grande-Bretagne des années 1990-2000, où le terme de « super-diversité » fait son entrée dans le monde académique pour attirer l'attention sur les phénomènes d'éclatement et d'individualisation croissante de la société. Dans les zones urbaines en particulier, des processus rapides de différenciation sociale sapent la vieille notion de

« minorité » ; désormais désigné comme une « multiculture », le pluralisme culturel apparaît de moins en moins comme une affaire de « groupes », de collectivités ou de minorités, et de plus en plus comme le fait d'« individus singularisés, dispersés, détachés des catégories ontologiques habituelles de "races", d'âge, de genre, d'ethnicité ». Liée à la transformation des modèles migratoires, beaucoup plus variés que par le passé, la « diversification de la diversité » conduit à la notion de « super-diversité », soulignant la conjonction de l'ethnicité avec un grand nombre d'autres catégories, et incitant à adopter une nouvelle définition, désormais « multidimensionnelle », de la diversité, définition qui invite à aller « au-delà du groupe ethnique comme unité d'analyse et objet d'étude ».

M. Doytcheva s'interroge alors sur « [les] conditions faisant que la diversité puisse produire de l'égalité ». Car parallèlement au « tournant de la diversité », on constate en effet, en France tout particulièrement depuis les années 2000, « un contexte idéologique de stigmatisation et de méfiance accrue vis-à-vis de (certains) groupes et collectivités, désignés par la religion, la couleur de peau, une "origine", et parallèlement une politique répressive et liberticide, particulièrement en matière d'immigration ». Dans le champ de l'emploi, les acteurs sociaux tendent à pratiquer une « diversité sélective » excluant certaines catégories, comme les femmes voilées, les homosexuel(le)s ou les étrangers clandestins. Dans ce nouveau contexte, « les références incantatoires à une "diversité globale" se transforment en une stratégie aboutissant à définir des "diversités à la carte". » Le risque est grand, donc, de voir l'« éloge de la diversité » devenir celui de « la bonne diversité », les politiques de la diversité « naturalisant » et domestiquant certaines formes de différences et d'altérité, mais pas toutes, dessinant « une ligne de partage entre les minoritaires perçus comme assimilables et d'autres qui continuent à être construits comme une "menace" à la nation ». L'auteure conclut ainsi à la possibilité d'un retournement idéologique de la notion de diversité, qui peut se trouver « mobilisée dans la justification de situations d'exclusion et de domination sociale », et suggère de « rendre la notion de diversité solidaire de celle de discrimination » afin d'articuler, « dans le débat comme dans l'action publique, la reconnaissance de la diversité à la lutte contre les préjugés et les différentes formes d'inégalité ».

Dans son article centré sur « la rhétorique contemporaine de la diversité », Emmanuelle Bruneel justement, se référant aux travaux de Milena Doytcheva, se penche plus particulièrement sur les discours de responsabilité sociétale des entreprises signataires, à partir de 2004, de la « charte de la diversité ». Elle analyse la manière dont la notion de « diversité » se saisit de la problématique du pluriel social, et se préoccupe de voir « ce qui se joue en termes d'épistémologie du pluriel dans cette rhétorique de la diversité » basée « sur une conception multiculturaliste

de la société », sur une « qualification du corps social comme non homogène et multiple ». Tout comme M. Doytcheva, E. Bruneel voit dans la référence à la diversité un « facteur de dépolitisation des questions de discrimination », une manière pour les entreprises de « positiver » en présentant « la promotion de la diversité comme l'envers de la lutte contre les discriminations », mais ceci « a pour effet d'occulter les problématiques proprement sociopolitiques qui conduisent à l'existence de multiples formes de discriminations (telles que racisme, sexisme, homophobie, etc.) ». Son propos est en fait de montrer que la rhétorique de la diversité « opère une qualification de l'"être pluriel de la société" selon des significations racialisantes et altérisantes qui confinent à la stéréotypie ». Emmanuelle Bruneel montre à son tour ce que le discours français sur la diversité doit au multiculturalisme anglo-saxon. Mais conformément aux pratiques des sciences de l'information et de la communication desquelles elle se réclame plus particulièrement, elle focalise son attention sur les documents de communication des entreprises (les images, et plus encore les discours) afin de voir de quelles façons la diversité est dans ces documents à la fois « mise en formes » et « mise en scène ». L'analyse des images conduit à l'idée que la prise en compte de l'altérité se voit manifestée par la mise en évidence que l'« Autre » est d'une autre couleur que celle du référentiel blanc, la « blanchité » se présentant alors comme la « norme impensée », un processus qui est donc à la fois altérisant et racialisant. Dans le contexte de la mondialisation, favorisant le recrutement international par les entreprises, depuis 2004, la notion de « diversité » n'est plus arrimée à des thématiques sociales ou politiques, polémiques et conflictuelles ; la rhétorique de la diversité ne subsiste plus que pour refléter le pari, visiblement réussi dans les grandes organisations, d'internationalisation des ressources humaines ; mais si les personnels employés sont diversifiés en termes de nationalités, ils ne le sont pas forcément en termes d'origine sociale. Les conflits sociaux sont gommés, minimisés dans la présentation actuelle de la diversité. Le propos ici consiste à pointer les enjeux politiques sous-jacents à l'instrumentation managériale de la diversité par la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), en prenant appui sur des travaux récents de science politique qui soulignent d'une part l'aspect dépolitisant et non normatif de l'usage de la notion de « diversité » et d'autre part son caractère instrumental au service de la rentabilité de l'entreprise. En conclusion, les emplois du terme « diversité » dans les discours contemporains des entreprises ou organisations révèlent une « énonciation paradoxale de la dimension plurielle des sociétés. » La rhétorique de la « diversité » n'a pas pour objet de rendre compte des problématiques réelles d'altérité, mais elle active « un processus d'altérisation qui réduit les figures à des catégories stéréotypées » selon un décalage assez net avec ses objectifs de départ (lutte contre les stéréotypes notamment). Et se référant

à Levinas, l'auteure conclut à la nécessité de « penser l'Autre en tant qu'autre personne, qu'autre singularité, qu'autre individu particulier ».

Centrés sur les usages du terme « diversité » pour qualifier des « sociétés plurielles », ces deux articles confirment ce que nous avons noté au départ : l'usage des vocables désignant le pluriel, dans nos sociétés actuelles, est ambigu. Un même terme, comme celui de diversité, peut être chargé de connotations positives ou négatives, il correspond à un état de fait qu'on voudrait, selon les lieux et les moments, stigmatiser ou au contraire encenser et proposer en modèle, avec à chaque fois le risque de favoriser des injustices, des discriminations, positives ou négatives.

Si l'on sort de la problématique centrée sur le caractère, pluriel ou non, des sociétés actuelles, pour s'intéresser plus particulièrement à l'épistémologie du pluriel dans d'autres sciences de l'Homme, telle l'anthropologie, on voit surgir, pour désigner la coexistence de groupes d'individus au sein des sociétés, l'usage d'autres concepts que celui de la diversité. À une époque où l'on raisonnait encore en termes de races humaines, avec toutes les dérives politiques liées à cette notion, Franz Boas, anthropologue américain d'origine allemande (1858-1942) se sert des méthodes statistiques pour détourner l'anthropologie physique de ses objectifs taxinomiques, et mettre en avant une pensée de la relation fondée sur la variation et les phénomènes de corrélation. Boas préfère penser les « types » au pluriel pour mieux observer les jeux d'emprunts et de mélanges qui se manifestent dans les limites de la plasticité humaine. Camille Joseph montre dans son article qu'après s'être formé, dès ses débuts en Allemagne, aux méthodes anthropométriques auprès de Rudolf Virchow, Boas aborde, à son arrivée en Amérique du Nord, aussi bien les questions traditionnelles d'anthropologie physique à partir de l'étude des crânes des tribus indiennes, que les questions sociales d'une brûlante actualité, ceci dans le contexte des arrivées massives de nouveaux immigrants aux USA, où l'on commençait à s'inquiéter des menaces grandissantes contre la suprématie et la pureté de la « race anglo-saxonne ». À la tête d'un groupe enquêtant sur les caractéristiques anthropométriques de plus de 17000 immigrants arrivés entre 1908 et 1910, Boas parvient, par son travail statistique, « à faire s'effondrer un certain nombre d'évidences liées à l'idée même de race », en démontrant « l'instabilité, tant spatiale qu'historique, des types humains », et en concluant à la variabilité fondamentale du type, qui « cesse d'apparaître comme une catégorie dont les contours seraient bien délimitables pour être en fait défini comme une variable mathématique utilisée à des fins de comparaison ».

Chez Boas, le travail anthropométrique « a contribué à bouleverser les connaissances de son époque sur l'héritage biologique ou encore sur l'influence du milieu, et a rendu possible l'émergence d'une pensée de la relation qui ne

présuppose aucune ligne de développement spécifique et rompt avec l'idée d'une causalité unidirectionnelle ». L'article conclut sur l'idée que « l'originalité, voire la modernité, de l'anthropologue [Boas] ne réside pas dans la mise au rebut de l'anthropologie physique, dont l'idéologie aurait été uniformément raciste et évolutionniste. Son intérêt tient au contraire à son engagement de plain-pied dans le travail empirique de collecte de données et dans le calcul complexe de statistiques viables ».

Par-delà cette conclusion sur l'apport de Boas à la science anthropologique, il nous faut insister sur l'intérêt tout particulier que présente cet article pour la question spécifique des « épistémologies du pluriel ». Ce que nous avons souligné au début de l'introduction, à savoir l'ambiguïté des concepts corrélés, soit au pluriel, soit au singulier, concepts qui peuvent être soit valorisés, soit stigmatisés, selon les circonstances dans lesquelles est menée la réflexion, apparaît ici en pleine lumière. La notion de la « variabilité », présentée comme un attribut fondamental des « types » humains, se combine avec celles de « mixité raciale » et de « métissage ». Ces dernières notions sont valorisées par Boas qui refuse l'idée d'un abâtardissement des races sous l'effet de l'immigration, et défend au contraire la thèse que « l'absence de mixité raciale tendait à aller dans le sens d'un affaiblissement du caractère d'un peuple ». L'idée de la « variabilité », qu'il place au centre de son travail sur les « types » humains, se décline en termes de « plasticité », « d'instabilité des critères physiologiques les plus fixes en apparence, défaisant du même coup les hiérarchies raciales ». Mettant en évidence non seulement la variété des types humains mais aussi la diversité présente au sein de chacun d'eux, il constate des « chevauchements » entre les « variétés constituant chaque race », chevauchements qui « révèlent, en creux, l'unicité de l'espèce humaine ou, tout au moins, l'absence de grandes discontinuités entre les races », rejoignant ainsi Darwin, partisan de « la non-discontinuité des races », et les philosophes pragmatistes américains, « la théorie de l'évolution ayant incité ces auteurs à mettre l'accent sur l'étude des individus plutôt que sur l'établissement de types et de classifications nécessairement arbitraires ». Boas s'engage donc dans « une remise en question radicale des classifications raciales » présentées comme arbitraires, montrant que « le type d'une population est toujours une abstraction des singularités remarquables repérées dans une masse d'individus » ; il établit une distinction fondamentale entre le « type », construction abstraite, et l'« individu typique », entre « l'homme moyen », « être fictif », et l'individu réel. « À l'inverse d'une science des moyennes, c'est-à-dire des ressemblances [...], la statistique boasienne se présente comme le lieu privilégié d'une science des variantes, héritière de la tradition biométrique qui avait découvert que variation et hérédité ne sont pas des forces antagonistes ». Pour Boas, « le type n'est plus un,

il est devenu pluriel et doit être reconstruit en tant que tel », il doit être considéré « non plus comme une constante mathématique mais bien comme une variable », la variable étant « la série des mesures de tous les individus, définis de façon incomplète, qui composent une classe », et « la variabilité [...] étant l'expression du fait que les individus d'une classe sont soumis à des influences inconnues ». En conséquence, « les écarts observés par rapport à la moyenne ne sont plus perçus comme des marques d'étrangeté ou d'erreurs accidentelles et extérieures, toute déviation par rapport au « type idéal » [...], c'est-à-dire à la moyenne de tous les individus considérés de manière indifférenciée, ne constitue pas nécessairement une anormalité », et Boas en arrive à l'idée que « le concept de type est une construction subjective », en insistant sur l'infinité des corrélations possibles dans la construction des individus. Comme le montre très bien Camille Joseph dans cet article, c'est en introduisant le pluriel « là où les savants de son temps préféreraient chercher l'homogénéité que Boas pouvait rappeler la grande continuité des races humaines » plutôt que d'insister sur leurs différences, et, par suite, sur l'éventuelle supériorité des unes sur les autres.

Ce dialogue subtil entre les catégories du pluriel et du singulier, valorisées ou non en fonction des conditions historiques dans lesquelles s'exerce la réflexion scientifique, se retrouve sous un tout autre éclairage, celui de l'article que l'angliciste Mélanie Grué consacre aux « Paradigmes subversifs du sujet dans la photographie *queer* de Nan Goldin ». Dans une société où, de façon traditionnelle, les individus sont catégorisés et hiérarchisés en fonction des normes de genres, des valeurs morales et des modèles comportementaux dominants qui leur sont attachés, les œuvres réalisées au cours des années 1970-1990 par la photographe américaine Nan Goldin « participent de la critique sociale sur les normes de genre ». Les clichés de Goldin montrant ses amis homosexuels, transgenres ou *drag queens*, jouent un rôle de « révélateur des subjectivités minoritaires et (fonctionnent) comme un site d'épanouissement des identités de genre subversives ». L'article vise à montrer que « la pratique artistique met en place un contre-discours sur l'humain et se met au service de la revendication identitaire des groupes genrés minoritaires ». Il s'interroge « sur la manière dont les œuvres photographiques peuvent devenir des sites de révisions épistémologiques et participer à l'élaboration de discours sociaux et politiques sur le sujet ». En « prenant pour objet les groupes marginalisés et les corps stigmatisés, [la photographie] véhicule des vérités individuelles méconnues et pourtant primordiales pour l'action sociale, car elles mettent à mal un pouvoir et un savoir créateurs d'inégalité ». En s'intéressant à des groupes très minoritaires comme les « transgenres » ou les *drag queens*, la photographie de Goldin invite « à penser la profusion du genre » : on n'est plus dans l'un de l'individu, ni dans la « paire » du couple (hétérosexuel

ou homosexuel), mais dans la révélation d'un « entre deux genres », voire d'un « troisième genre », celui de gens « franchissant les frontières du genre », certains se vivant même comme appartenant à un « troisième sexe ». À travers ses clichés, Goldin « contribue à la définition d'une réalité différentielle pour différents types d'humains » et M. Grué nous montre combien l'étude de la photographie fait ici apparaître - ou disparaître - les frontières de l'identité genrée, la photographie s'érigeant ainsi pour ainsi dire en « pratique disciplinaire », féconde puisque enrichissant la définition de l'humain.

Cette perspective heuristique, la contribution d'une discipline à la compréhension à la fois de l'un et du multiple, des individus et des sociétés, de la partie et de la globalité, se retrouve au point de départ de l'article des sociologues Vincenzo Cicchelli et Sylvie Octobre sur les apports de la « sociologie cosmopolite » dans le contexte de « globalisation » inhérent au monde contemporain. Constatant, à la suite d'autres auteurs, le « tournant cosmopolite » dans la pensée du XXI<sup>e</sup> siècle, ces deux sociologues affirment que « l'actuel regain d'intérêt pour le cosmopolitisme a fourni un nouveau cadre prometteur pour comprendre la globalisation dans les domaines culturels, politiques et sociaux ». Une approche cosmopolite doit être basée sur la façon dont l'altérité, la pluralité et les limites sont traitées par les individus, les groupes et les institutions. Articuler l'universel et le particulier est incontestablement la tâche de toute approche cosmopolite, et de ce fait une défense du cosmopolitisme implique à la fois une reconnaissance de l'altérité, et la non-dissolution de la différence dans l'universalité. Partant de ces prémices, les auteurs pensent la sociologie cosmopolite selon trois échelles d'observation. La première, s'appuyant sur l'œuvre d'Appadurai, renvoie à « l'analyse des dynamiques culturelles relatives à l'avènement d'un monde commun et d'une conscience de la globalité ». La seconde échelle d'observation consiste à examiner « l'avènement de modes de gouvernance post-nationaux des risques globaux, avec les questions des droits humains, de la citoyenneté et des démocraties cosmopolites ». La troisième échelle – micro – vise à « comprendre comment les individus vivent dans un monde global, comment ils en font l'expérience, comment ils y agissent ».

Au terme de ces analyses, les auteurs, tout en reconnaissant que « l'approche cosmopolite fournit à la sociologie une série d'outils permettant un renouvellement de l'analyse des dynamiques culturelles, des formes de régulations institutionnelles supranationales et de la socialisation en dehors de l'État-nation », concèdent que cette approche n'offre pas de réponses à ceux qui – utopiques – espèrent l'avènement d'une culture universelle, fondée sur le partage de valeurs communes au sein « d'un monde abstrait composé de citoyens cosmopolites ». L'article aborde, mais sans s'y attarder, la question fondamentale des inégalités sociales

et culturelles (« les préconisations d'une démocratie cosmopolite restent des vœux pieux si une lutte efficace contre la pauvreté et l'inégalité n'est pas mise en place »), question qui touche à celle des discriminations et des injustices sociales soulevée dans la conclusion des textes de M. Doytcheva et d'E. Bruneel. Aux yeux de ces sociologues, la clé de la compréhension des inégalités et des conflits à l'échelle mondiale semble bien devoir être recherchée en premier lieu sur le plan socio-économique. L'étude de Cicchelli et Octobre se termine, justement, sur une nouvelle série de questions ouvertes, notamment celle des « gagnants » et des « perdants » de la mondialisation et, en conséquence, de leur penchant ou de leur aversion pour le cosmopolitisme. La recherche commune des « règles de base pour vivre harmonieusement ensemble » devrait, selon eux, passer par une réflexion « sur la façon dont on peut développer une éducation cosmopolite qui serait fondée sur une aspiration universaliste et qui fournirait aux individus des outils leur permettant de vivre en citoyens éclairés dans des sociétés façonnées par les enjeux globaux », tout un programme, qui relie indissolublement les questions socio-économiques à celles des différences culturelles et du développement culturel.

Au terme de l'analyse de ces six articles, nous voici ramenés quasiment au point de départ. Claude Compagnone soulignait le fait que les divers points de vue des acteurs sur une réalité plurielle sont socialement et matériellement situés. On pourrait rajouter qu'ils le sont aussi « culturellement », ou plus exactement « disciplinairement », c'est-à-dire en fonction de la culture disciplinaire des personnes exprimant ces points de vue. Si nous avons reçu des articles émanant d'historiens, de géographes, d'économistes, nous aurions été très certainement confrontés à d'autres applications du singulier et du pluriel. Présents, mais peu développés dans ces six articles, les termes de « groupes sociaux », « classes », « masses », « couches » ou « strates » n'auraient pas manqué d'y être commentés, disséqués, avec les innombrables distinctions que l'analyse scientifique permet d'établir au sein des diverses formes prises par les « sociétés plurielles ». L'épistémologie du pluriel n'est pas claire et bien fixée, elle est aussi complexe et plurivoque que le pluriel lui-même, c'est pourquoi d'ailleurs nous l'avons formulée de façon plurielle dans notre appel à communications... La porte est donc ouverte à d'autres réflexions. Espérons qu'elles seront nombreuses et variées.

Résumé : Pour son second numéro thématique, la revue *Sociétés plurielles* revient sur la notion de pluriel/ le et sur la manière dont cette notion a été ou est actuellement investie dans différentes disciplines. Six articles aux objets très variés, faisant appel à la sociologie, la philosophie, l'anthropologie, aux arts visuels et aux sciences de l'information et de la communication ont été retenus : les auteurs y questionnent le binôme singulier/pluriel ou semblable/dissemblable à l'université, dans l'entreprise, dans le milieu agricole, dans les biens de consommation culturelle, ou encore dans la photographie contemporaine, et dans la typologie de l'anthropologie du début du XX<sup>e</sup> siècle. Tous abordent la question du pluriel dans les sociétés avec leurs outils et thématiques propres.

Mots-clés : Pluriel, diversité, race, genre, type, discrimination, inégalité, cosmopolitisme, pluralisme, épistémologie.

### *Singularities of the Plural*

*Abstract: For its second thematic Issue, the Review Sociétés plurielles has chosen to deal about the Epistemologies of the Plural, which can be different according to the different Branches of Learning. Six Articles, dealing with various Topics, have been selected, appealing to Sociology, Philosophy, Anthropology, visual Arts, and Sciences of Information and Communication. The Authors are questioning the Duality Singular/Plural or Similar/Different at the University, in the Enterprise or in the rural World, in the Objects of cultural Consumption as well as in the Field of contemporary Photography, or in the Typology developed in early XX<sup>th</sup> Century Anthropology. All of them deal with the Question of the Plural in our Societies with their own Tools and Problematics.*

*Keywords: plural, diversity, race, gender, type, discrimination, inequality, cosmopolitanism, pluralism, epistemology.*

### *Die Eigentümlichkeiten der Mehrzahl*

*Abstrakt: Für ihre zweite Thema-bezogene Nummer hat sich die Zeitschrift Sociétés plurielles entschieden, das Thema der Epistemologien der Mehrzahl, zu*

*behandeln, die von einer Disziplin zur anderen stark unterschiedlich sein können. Sechs Artikel wurden angenommen, mit sehr verschiedenen Themen, die sich auf Soziologie, Philosophie, Anthropologie, Kunst, Wissenschaften der Information und der Kommunikation berufen.. Die Autoren behandeln das Paar Singular/Mehrzahl, oder Gleich/Verschieden sowohl auf der Universität wie in der Unternehmung oder noch auf dem Land, im Field der Kultur und der heutigen Photographie so wie in der Typologie der Anthropologie des frühen XX. Jahrhunderts. Alle behandeln die Frage der Mehrzahl in unseren Gesellschaften mit ihren eigenen Werkzeugen und Fragestellungen.*

*Schlüsselwörter: Mehrzahl, Mannigfaltigkeit, Rasse, Geschlecht, Typ, Diskrimination, Ungleichheit, Kosmopolitismus, Pluralismus, Erkenntnistheorie.*

# Pluralité des points de vue et connaissance d'une réalité plurielle. En suivant Jean-Pierre Darré

Claude Compagnone

► **To cite this version:**

Claude Compagnone. Pluralité des points de vue et connaissance d'une réalité plurielle. En suivant Jean-Pierre Darré. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2018, Épistémologies du pluriel (2). hal-01692688

**HAL Id: hal-01692688**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01692688>**

Submitted on 29 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Transmettre à tous, diffuser plus loin

**PLURALITÉ DES POINTS DE VUE ET CONNAISSANCE  
D'UNE RÉALITÉ PLURIELLE.  
EN SUIVANT JEAN-PIERRE DARRÉ**

Claude Compagnone, professeur de sociologie  
AgroSup Dijon, INRA, Université Bourgogne Franche-Comté, UMR Cesaer

---

***Sociétés Plurielles n° 2***  
**Epistémologies du pluriel**

---

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

**EXIGENCE DE QUALITÉ** avec des évaluations en double aveugle ;

**OPEN ACCESS** : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

**LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS** pour protéger les auteurs et leurs droits ;

**PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS** sémantiques et audio-visuels ;

**MÉTADONNÉES MULTILINGUES** : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

<https://www.pressesimalco.fr>  
2, rue de Lille - 75007 Paris

# **Pluralité des points de vue et connaissance d'une réalité plurielle. En suivant Jean-Pierre Darré**

Claude Compagnone, professeur de sociologie  
AgroSup Dijon, INRA, Université Bourgogne Franche-Comté, UMR Cesaer

La question de la pluralité entre sociétés et dans une même société peut être rapportée à celle de la différenciation des modes d'intervention des acteurs sur la réalité. À des modes d'intervention singuliers sont liées des manières particulières de concevoir les choses. Une société est en effet plurielle par le fait même que ses membres n'élaborent pas et ne possèdent pas les mêmes connaissances sur les choses. Et elle est plurielle du fait que les connaissances qu'ils construisent et qu'ils détiennent, et la reconnaissance sociale qu'ils en tirent, leur confèrent des positions et des statuts sociaux différents.

Dans nos sociétés modernes occidentales où le développement de la connaissance scientifique s'est fait dans le cadre d'une autonomisation progressive et relative d'un segment professionnel dédié exclusivement à la production scientifique (Pestre, 2003), la question de l'articulation des connaissances savantes et des connaissances profanes est très prégnante. Bien que l'on s'oriente actuellement, de par les mouvements portés par des collectifs divers - par exemple, de malades (Dodier, 2003) ou de citoyens (Chateauraynaud, 2011) -, vers une conception plus hybride et plus participative de la production des connaissances scientifiques, cette question de l'articulation des connaissances se pose classiquement en termes de diffusion des connaissances de la sphère scientifique vers le reste de la société. Ce processus de diffusion peut toutefois être vu, de la même façon que le faisait déjà Philippe Roqueplo en 1974, comme procédant d'une différenciation et d'une hiérarchisation sociales critiquables entre sachants et non-sachants ou

entre producteurs de connaissances et simples usagers de ces connaissances. Or, tout opérateur possède une compétence propre constitutive de l'action qui peut échapper à la mise en mots (Delbos & Jorion, 1984) et quand cette mise en mots s'opère les connaissances pour l'action produites (Argyris & Schön, 1978) ne sont pas pour autant des connaissances scientifiques.

Jean-Pierre Darré, anthropologue social, s'est précisément attaqué dans les années 1980 à la façon dont, en agriculture, un rapport de domination pouvait s'instaurer dans les relations établies entre conseillers agricoles et agriculteurs lorsque les connaissances propres à ces derniers ne sont pas reconnues en tant que telles. Pour dévoiler la faible légitimité d'un tel rapport, il a montré que les conseillers et les agriculteurs opèrent à partir de systèmes de pensée différents dont la légitimité ne relève pas des mêmes critères. Son approche est particulièrement intéressante par le travail qu'il va conduire sur le rapport entre conseillers et agriculteurs pour montrer la faiblesse épistémologique sur laquelle repose le rapport de domination des premiers sur les seconds. Pour lui, non seulement la connaissance scientifique-technique n'est pas la théorie de la pratique mais, de plus, la réalité d'une « chose<sup>1</sup> » (une vache, une maladie, un outil...) n'est à proprement parler pas la même pour l'agriculteur et pour le technicien qui le conseille. Si dans une interprétation faible, on peut penser que cette différence de « réalité » tient simplement au sens du mot que l'on utilise pour la désigner et que l'on est capable, en bout de course, de s'entendre sur la réalité de l'objet, on verra que dans une interprétation forte, on a bien affaire à des ontologies différentes. Il ne s'agit pas que de conceptions différentes mais aussi de perceptions différentes.

Dans son argumentation, J.-P. Darré va alors s'appuyer, à partir de Luis Prieto (1975) et d'Alfred Schütz (1994), sur la notion de « point de vue » pour dire que ce « point » d'où l'agriculteur et le conseiller voient les choses étant différent pour l'un et pour l'autre, ils ne voient pas à proprement parler les mêmes choses. Il expose son argumentation théorique dans un ouvrage (Darré, 1999) qu'il intitule *La production de connaissances pour l'action. Argument contre le racisme de l'intelligence*. Il va se référer non seulement aux travaux de L. Prieto mais aussi à ceux d'auteurs comme Hilary Putnam (1984) et Mikhaïl Bakhtine (1977).

M'appropriant le fil conducteur de son argumentation, je vais, en tant que sociologue, rendre compte ici d'une réflexion épistémologique sur le lien entre connaissance et réalité. Si elle fait suite à celle initiée par J.-P. Darré sur cette question, pour autant elle ne s'y cantonne pas. L'argumentation se veut plus large en termes bibliographiques et elle discute certaines de ses options théoriques. Dans une perspective interdisciplinaire, ouverte par J.-P. Darré lui-même, je sollicite

---

1. Nous regroupons sous le terme de « chose » les entités vivantes et non vivantes, animées et inanimées.

dans ma réflexion, au-delà de ceux des philosophes, des travaux de psychologues et de linguistes, mais aussi, bien sûr, de sociologues. Je m'appuie dans mon approche principalement sur le travail d'H. Putnam, représentant, avec David Davidson et Richard Rorty, du néopragmatisme américain. Tous trois, bien que spécifiant la vérité de manière différente, sont d'accord sur l'implication du sujet dans la définition de la vérité<sup>2</sup>.

Mon argumentation s'attache à montrer comment une pluralité de conceptions des choses est possible en même temps qu'à préciser la part du social dans cette pluralité. D'un point de vue sociologique, elle m'offre la possibilité de discuter, à la suite de J-P. Darré, ce qu'est un point de vue socialement et objectivement situé. En adoptant une perspective constructiviste, perspective dans laquelle il me faudra éclaircir la place et la nature d'un noyau réaliste, j'essaie de voir les conclusions qu'il est possible d'en tirer en termes de posture pour l'analyse sociologique. Je présenterai dans un premier temps les bases philosophiques qui orientent vers les courants constructivistes, pour, dans un deuxième temps, voir comment la question de la convenance de la connaissance peut être traitée, pour, enfin, explorer les conséquences de ces approches pour l'analyse sociologique.

### Révolution kantienne et fin de la vérité objective

Le problème épistémologique de savoir comment s'opère la connaissance de la réalité et quelle est la valeur de vérité de cette connaissance, traverse l'histoire de la philosophie. Si l'on peut identifier chez les philosophes avant Kant différentes façons d'appréhender ce qui existe réellement, leur conception de la vérité, en revanche, a toujours été liée à la notion de *vérité objective*. Autrement dit, pour eux, quelque chose est vrai lorsqu'il correspond à une réalité en soi, objective (Putnam, 1984 : 18). C'est cette notion de correspondance entre une affirmation sur une chose et cette chose elle-même qui fait débat et qui amène à s'interroger sur la nature de la connaissance et sur ce que peut être la vérité.

Pour Aristote, la forme est un « sensible commun » qui peut être partagé par plusieurs sens. Les « sensibles communs » sont opposés aux « sensibles singuliers » qui, eux, sont perçus par un seul sens. Le « phantasme » issu de la perception partagée avec l'objet les « sensibles communs ». Dans cette perspective, l'accès à l'objectivité de la chose ne provient pas d'une convergence entre les définitions données par des personnes différentes partageant une même

---

2. Toutefois, H. Putnam, qui défend, dans un « réalisme interne », l'existence d'une certaine correspondance entre la connaissance et la réalité, et donc la supériorité de la pratique scientifique, se distingue de R. Rorty, qui promeut un « relativisme épistémologique » et refuse d'accorder la moindre primauté à la science.

expérience. Elle n'est pas *intersubjective*. Elle découle d'une convergence entre les informations fournies par différents sens d'une personne singulière : elle est par conséquent *intrasubjective*. À partir des concepts fondamentaux de subjectivité et de conscience de soi, la philosophie trouve son propre domaine d'objets, la réalité mentale, et sa propre méthode, l'introspection. Le concept de représentation, vue comme un troisième élément intermédiaire entre le sujet et l'objet, émergera avec le tournant philosophique associé à Descartes. La subjectivité, la conscience de soi, est issue, chez le sujet, d'un travail de représentation des représentations qu'il se fait des objets : il développe une aperception, c'est-à-dire une conscience d'avoir conscience de quelque chose (Habermas, 2001).

Kant, selon H. Putnam (1984), marque une rupture par rapport à ces philosophies « réalistes ». En effet, pour Kant, toutes les propriétés, ou qualités, des objets sont secondaires. Autrement dit, pour lui, il n'y a pas de « sensibles communs ». Même les informations convergentes provenant de différents sens sont changeantes en fonction de la position du sujet par rapport à l'objet. Le phantasme est lié à un moment et à une personne. La taille, la forme et le mouvement d'un objet, sont perçus différemment par différents observateurs à un moment donné, mais aussi par un même observateur à des moments différents. Pour Kant déjà, le sujet de la connaissance est essentiellement un « sujet pratique » (Habermas, 2001 : 132) qui connaît les choses en agissant avec ou sur elles.

Kant opère ainsi une révolution paradigmatique au sens de Thomas Kuhn (1970), révolution classiquement qualifiée de « copernicienne ». Comme Copernic renversa le géocentrisme de Ptolémée, Kant change de perspective. Pour lui, ce n'est pas le sujet connaissant qui doit tourner autour de l'objet pour le connaître mais, au contraire, c'est cet objet qui se règle sur les facultés cognitives du sujet (Kant, 1968 : 19). Les objets dont nous faisons l'expérience reçoivent leur forme des structures de notre esprit. En d'autres termes, nous ne pouvons connaître les objets qu'en nous soumettant aux contraintes transcendantales imposées par notre propre esprit. Et cet esprit est dans la pensée de Kant celui des gens « en général ». Il s'agit donc là d'un idéalisme transcendantal dans le sens où le monde des idées qui se trouve au-delà des choses impose son contour aux choses. Idéalisme qui s'oppose au matérialisme qui, lui, retient ce qui est objectif dans l'image de la réalité.

### **Convenance ou adéquation de la connaissance à la réalité ?**

De ce tournant paradigmatique sont issus les courants constructivistes. Ces courants affirment que ce que nous savons de la réalité dépend de la façon dont nous sommes parvenus à le savoir ou, autrement dit, que notre conception de la réalité est nécessairement déterminée par les processus qui ont contribué à l'élaboration de cette conception. Ces courants débattent, en les mettant en

tension, des notions d'« invention » et de « découverte » de la réalité et de leur place dans la connaissance. À la fin des années 1980 paraissent ainsi en français des ouvrages tels que « *La construction sociale de la réalité* » de Peter Berger et Thomas Luckmann (1986) et « *L'invention de la réalité* » de Paul Watzlawick (1988). H. Putnam développe à cette période sa conception d'un « réalisme interne », avant de passer, à partir de 1999, à celle d'un « réalisme naturel » qui tient de la phénoménologie comme le signale Christophe Schinckus (2007). Les débats sur la question constructiviste sont alors vifs et permettent ou obligent nombre d'auteurs à se positionner (voir Lemieux, 2012).

Dans leur forme radicale, ces courants affirment que la réalité est une construction, une invention bien plus qu'une découverte (Glaserfeld, 1988 : 9 et 20). Mais contrairement à l'approche de Kant, ils gardent un noyau réaliste, dans le sens où ils postulent l'existence d'un monde qui, indépendamment de notre esprit, impose des restrictions aux jugements issus de l'expérience et aux processus d'apprentissage des sujets qui vivent cette expérience. Ils définissent une conscience transcendante « à la fois socialisée et diversifiée » (Habermas, 2001 : 282).

Il n'est alors plus question de l'esprit de l'homme « en général », mais de celui d'hommes particuliers, menant des activités particulières. Et c'est autour de cette épreuve de la réalité, à laquelle réfèrent les notions d'activité, de pratique ou d'agir<sup>3</sup>, que se rapprochent courants idéalistes et matérialistes. Ainsi, sur ce point le « réalisme pragmatique » d'inspiration kantienne de H. Putnam (Habermas, 2001), n'est guère éloigné du « réalisme critique » de la critique marxienne du matérialisme intuitif<sup>4</sup> dont rend compte le philosophe polonais Adam Schaff (1974). Jean-Pierre Darré (1997, 1999) s'appuie sur ces deux conceptions pour se démarquer d'un « réalisme naïf » ou de « l'empirisme spontané » pour lesquels les choses seraient toujours telles qu'elles nous apparaissent, de même que l'identité sous laquelle nous connaissons un objet dépendrait de « l'identité "naturelle" de l'objet, celle que l'objet posséderait en soi » (Prieto, 1975 : 79).

Ces deux auteurs n'en sont pas moins « réalistes » dans le sens où, pour tous deux, l'esprit ne peut se représenter quelque chose que si ce quelque chose existe hors de lui et se trouve expérimenté ou manipulé.

H. Putnam (1984) associe la conception qui stipule une « similitude » entre les représentations de notre esprit et les objets extérieurs auxquels celles-ci font

---

3. Bien que ces notions prennent des sens différents selon les disciplines et les courants disciplinaires, on peut considérer l'activité comme un tout unifié de pratiques, les pratiques comme des façons de faire vues en tant que telles et l'agir comme une intervention dans et sur l'espace public.

4. Le *matérialisme intuitif* attribue aux choses une essence naturelle et éternelle.

référence à une perspective aristotélicienne « réaliste » ou « externaliste ». À cette perspective est liée la définition classique de la vérité, considérée comme « une sorte de relation de correspondance entre les mots ou les symboles de pensée et des choses (...) extérieures » (*ibid.* : 61). Autrement dit, un jugement ou une description sont considérés comme vrais, lorsque ce qu'ils énoncent *correspond* (Putnam, 1984 : 61) ou *est conforme* (Schaff, 1974 : 204) à leur objet. Dans pareil cadre de pensée, il ne peut, de fait, exister qu'une seule description vraie des choses.

H. Putnam (1984 : 69), en se référant à ce cadre de pensée, parle d'une théorie de la « vérité-similitude ». A. Schaff (1974 : 205) quant à lui, évoque une forme particulière de la théorie du « reflet ». En effet, selon les systèmes philosophiques, ce qu'est ce « reflet » est interprété différemment, le lien entre la connaissance et l'objet étant défini comme un rapport de *ressemblance* ou un rapport de *correspondance*. Dans le cas de la *ressemblance*, certaines qualités du reflet et de ce qui est objet du reflet sont les mêmes, voire identiques. Dans le cas de la *correspondance*, il y a un parallélisme entre la réalité et ce qui se présente à l'esprit, une structure d'ensemble semblable, sans que l'on retrouve des qualités identiques entre l'une et l'autre (*ibid.*). Pour donner un exemple, dans le cas du reflet ressemblance, une orange posée devant un observateur se trouve matérialisée par l'esprit sous la forme d'une image de cette orange, alors que dans le cas du reflet correspondance, le reflet de l'orange est une construction de notre esprit où les caractéristiques sont appréhendées différemment à partir d'autres formes et d'autres couleurs.

Pour Schaff (1974), parler de *similitude* entre objet et reflet ne tient que d'une interprétation vulgarisée de cette théorie. Il est pour lui abusif de dire que le rapport entre les phénomènes de la connaissance humaine et la réalité, est *analogue* au rapport entre le reflet dans le miroir et l'objet reflété. Et s'il est légitime de parler de « reflet », c'est pour affirmer, contre l'idéalisme subjectif, que ce qui est donné dans l'esprit est provoqué par des éléments extérieurs et indépendants de l'esprit, et, contre l'agnosticisme, que la nature du monde est connaissable. Parler de reflet permet d'accentuer le fait que « ce que nous énonçons au sujet de la réalité est par ses contenus *adéquat* à celle-ci, c'est-à-dire que la réalité est telle que nous l'énonçons (et non pas telle qu'elle semble être dans la perception) ; mais on n'affirme nullement de ce chef qu'une quelconque ressemblance doit exister entre la connaissance et l'objet connu » (*ibid.* : 215). Quand on parle en revanche de *correspondance* - et c'est la conception à laquelle il adhère -, le terme de « reflet » doit être interprété dans un sens métaphorique (*ibid.* : 216). A. Schaff passe donc ici de la question de la « ressemblance » entre connaissance et réalité à celle d'« adéquation » d'une description à cette réalité, sans abandonner à proprement parler l'idée de reflet. Pour lui, il y a adéquation d'une description quand elle énonce sur l'état de chose considéré un jugement, vrai ou faux.

## La convenance dans le constructivisme radical

D'autres auteurs, en revanche, se débarrassent, eux, de la notion même de reflet. Ludwig Wittgenstein s'interroge ainsi sur « ce qui, peut nous faire croire qu'il existe un genre d'accord entre pensée et réalité » (2001 [1961] : 277). Tout en se plaçant dans la perspective de Schaff, ces chercheurs semblent toutefois aller plus loin que lui. Ernst Von Glasersfeld (1988 : 23), en particulier, dans sa posture radicale, introduit dans la relation entre réalité et connaissance une distinction, qualifiée de fondamentale par Paul Watzlawick (1988 : 16), entre « *correspondance* ou accord » et « *convenance* ou adaptation ». On dira ainsi qu'une connaissance *convient* à une réalité, comme une clef *convient* à une serrure qu'elle est capable d'ouvrir. Mais d'autres clefs, conformées différemment de celle utilisée, pourraient tout aussi bien conduire au même résultat. L'idée de « convenance » exprime donc, dans la logique d'E. Von Glasersfeld, la capacité de la clef à agir convenablement et non pas un attribut de la serrure. Pour faire comprendre cette idée, P. Watzlawick propose la métaphore d'un bateau avançant dans le brouillard sur un cours d'eau. Tant qu'il ne heurte pas une rive, l'itinéraire adopté convient, sans que le pilote ait une connaissance exacte de la distance entre l'embarcation et le rivage. Il peut savoir où passer sans le heurter, sans pour autant savoir où il se trouve, sauf aux endroits où il s'est précédemment échoué (dans le double sens de vivre un échec et de coincer son esquif).

Pour le constructivisme dans sa forme radicale, les choses ne sont donc connaissables qu'en négatif au sens photographique du terme : « tout ce que nous pouvons connaître du monde réel, c'est ce qu'il n'est pas » (Watzlawick, 1988 : 16). Au mieux, dans l'exemple pris ci-dessus, les différentes clefs qui ne conviennent pas disent ce que la serrure n'est pas. L'épreuve, par les échecs qu'elle génère, fait découvrir ce qui ne convient pas. Autrement dit, un jugement peut être considéré comme vrai lorsqu'il permet d'agir dans le sens souhaité, mais d'autres jugements pourraient tout aussi bien convenir comme d'autres clefs ou d'autres itinéraires. Une pluralité des conceptions est donc ici admise. Pour autant, toutes les clefs ou tous les itinéraires ne marchent pas, et certains sont plus efficaces ou efficients que d'autres. Tout ne se vaut pas. Si nous avons bien affaire ici à un relativisme, il s'agit d'un relativisme relatif<sup>5</sup>.

---

5. Notons que la question de la nature ou du degré de relativisme qu'intègre le travail d'interprétation en sciences sociales fait aujourd'hui toujours débat comme le montre la publication régulière de numéros spéciaux consacrés à cette question (par exemple, *Revue européenne des sciences sociales*, 2003, XLI-126, « Sociologie et relativisme » ; *Tracés*, 2007, 12, « Qui a peur du relativisme ? ») ou d'articles qui abordent ce point (par exemple, C. Lemieux, 2012, in *Politix* ; B. Bosa, 2012, in *A Contrario* ; M. Schotté, 2013, in *Genèses*).

## Les propriétés interactionnelles des choses

Une telle situation amène Jérôme Bruner (1991 : 94) à se demander si « ce que nous savons, est (...) absolu ou est (...) toujours relatif à une certaine perspective, à un point de vue précis » et s'il existe « une vérité primitive ». J.-P. Darré suivra sur cette question la position de L. Prieto (1975 : 154), pour lequel il n'y a pas « d'identité absolue » de l'objet parce qu'un « objet matériel est (...) susceptible d'être connu sous un nombre indéfini d'identités, c'est-à-dire de recevoir un nombre indéfini de déterminations ; et la synthèse de toutes les identités sous lesquelles on est capable de le connaître ne nous livre jamais qu'une autre identité dont on ne saurait en aucun cas affirmer qu'elle constitue son identité absolue et qu'elle nous donne accès à ce que l'objet est "en lui-même". C'est là que réside en définitive le fondement du caractère non "naturel" que possède toujours l'identité sous laquelle on connaît un objet matériel ».

L. Prieto remarque alors que c'est « parce que d'un certain point de vue » on considère des objets comme équivalents entre eux qu'on est capable de repérer leurs caractéristiques communes. Sa conception se différencie ainsi de celle de Jean-Blaise Grize (1990) pour qui cette équivalence des objets découle de la reconnaissance de leurs caractéristiques communes et exclusives. Il est intéressant de noter dans cette tension entre deux interprétations, qu'Eleanor Rosch (1978), en travaillant sur les pratiques de catégorisation, passera, selon Georges Kleiber (1991), d'une perspective à l'autre, d'une hypothèse « objectiviste » à une hypothèse plus « subjectiviste ». Essayant d'expliquer pourquoi il existe des faisceaux de propriétés qui déterminent la façon dont on catégorise un objet et pourquoi ces propriétés ne sont pas réunies de manière totalement arbitraire, elle dit, dans un premier temps de ses recherches, que cela est dû au fait que ces corrélations d'attributs existent dans le monde qui nous entoure. Dans une vue plus « subjectiviste », elle affirmera ensuite, dans un deuxième temps, que « les faisceaux de propriétés ne sont ni des ensembles existant de façon objective dans la réalité, ni des ensembles constitués au hasard. Leur formation dépend de l'interaction des sujets avec leur environnement » (Rosch, 1978 : 29, citée par Kleiber, 1991 : 48). Reste à préciser comment cette interaction joue sur la caractérisation des objets.

La connaissance des choses étant fonction du point d'où on les voit, on peut parler avec Georges Lakoff (1987 : 51) de « propriétés interactionnelles » des objets. Ces propriétés ne sont pas des attributs intrinsèques, mais résultent « de la façon dont les êtres humains, par leur corps et leur appareil cognitif, sont confrontés aux objets » (Kleiber, 1990 : 49). L'importance de l'expérience directe avec les choses est accentuée. Pour G. Lakoff la constitution de ces propriétés est

fonction de « la façon dont [les êtres humains] les perçoivent, les imaginent, la manière dont ils organisent l'information qui porte sur ces objets, et surtout la façon dont leur corps entre en contact avec eux » (*ibid.*). Putnam, sur lequel s'appuie J.-P. Darré, mettra, quant à lui, beaucoup plus l'accent sur l'importance de la constitution rationnelle de « l'esprit » qui oriente les expériences : « rien de ce que nous pouvons dire d'un objet ne le décrit tel qu'il est "en soi", indépendamment de son effet sur nous, qui sommes des êtres avec une constitution rationnelle et biologique donnée (...). Il s'ensuit qu'il n'existe aucune similitude entre notre idée d'un objet et la réalité qui serait en définitive responsable de notre expérience de cet objet. Les idées que nous avons des objets ne sont pas des copies de choses indépendantes de notre esprit » (Putnam, 1984 : 73).

J.-P. Darré (1997), en s'intéressant à la façon dont des agriculteurs par leurs échanges langagiers entre pairs élaborent des connaissances spécifiques, va trouver en H. Putnam un appui théorique pour rendre compte de la construction de la réalité opérée par le langage. Pour H. Putnam (*ibid.*), il n'y a pas « d'inputs qui ne soient pas dans une certaine mesure influencés par nos concepts, par le vocabulaire que nous utilisons pour les rapporter et les décrire », il n'y a pas « d'inputs qui admettent une description unique, indépendante de tout choix conceptuel ». Selon lui, « les objets sont autant construits que découverts », ils sont « autant le fruit de notre invention conceptuelle que le produit de la composante objective de l'expérience qui est indépendante de notre volonté » (*ibid.* : 66). On retrouve ici le « voir comme » de la métaphore qui est, selon Paul Ricœur (1997), un acte-expérience : expérience, parce que le flot des sensations échappe à tout contrôle volontaire ; acte, parce que comprendre, c'est faire quelque chose. Et de fait, il s'agit bien de tenir en tension acte et expérience dans la connaissance de la réalité. Tout n'est pas pure représentation et le savoir n'est pas qu'une histoire bâtie sur sa seule cohérence interne. Les systèmes de croyances peuvent être éprouvés par la pratique. « Ainsi en est-il de celui qui croit pouvoir voler et se jetant par la fenêtre éprouve la faiblesse de sa conception » (Putnam, 1984 : 66).

De manière générale, les approches constructivistes gardent un noyau réaliste à travers les « restrictions invariantes » qu'un monde objectif supposé indépendant impose à la connaissance active (Habermas, 2001 : 210). Dans ce sens, comme le note E. Von Glasersfeld (1988 : 24), il existe une certaine coïncidence entre le principe fondamental de l'épistémologie du « constructivisme radical » et la théorie de l'évolution par le rôle attribué à l'environnement dans la sélection des solutions. Le monde empirique, dans lequel les idées sont expérimentées pour éprouver leur convenance, exerce des contraintes analogues à celles exercées sur les organismes vivants par le milieu naturel : il élimine toutes les variantes qui sortent des limites à l'intérieur desquelles elles sont possibles ou viables. Il n'y a pas de

sélection au sens positif du plus apte ou du plus vrai, mais une sélection négative au sens où disparaît tout ce qui ne réussit pas le test. C'est en réussissant l'épreuve de l'expérience que notre connaissance nous permet de faire des prédictions et de provoquer ou d'éviter des phénomènes.

### **Cohérence et adéquation de la connaissance**

La réflexion de J.-P. Darré (1999) autour du travail de L. Prieto et H. Putnam le conduit à considérer la question de la vérité sous un autre angle que celui ouvert par une perspective réaliste. La vérité ne peut pas être définie par l'adéquation de la pensée à son objet, puisqu'il n'existe pas de sujet qui soit en position cavalière, extérieure par rapport à cette pensée et à cet objet pour juger ce qu'est réellement l'adéquation de l'un à l'autre. La vérité est ce que H. Putnam (1984) appelle « une sorte d'acceptabilité rationnelle (idéalisée) ». C'est une « description qui maintient cohérentes les croyances entre elles et les expériences telles qu'elles sont représentées dans ce système de croyances » (*ibid.* : 61).

La lecture de P. Ricœur (1997 : 291) permet de préciser cet aspect. Ce dernier parle de « d'une convenance approchée » avec un corps de théories et entre hypothèses et données accessibles. Cohérence et adéquation rendent ainsi une théorie ou un cadre conceptuel rationnellement acceptables : la cohérence porte sur les croyances entre elles ; l'adéquation, sur le lien entre la croyance et les choses expérimentées (*ibid.* : 66). La vérité est une description qui se développe donc selon deux axes : un axe horizontal où elle s'insère dans une pensée qui forme un tout structuré, sans la dénaturer, et un axe vertical où elle intègre et donne sens à l'expérience vécue.

Pour J. Bruner (1991), des deux aspects moteurs dans les efforts linguistiques de l'enfant - la recherche de la cohérence logique et la recherche de l'adéquation de l'histoire -, c'est l'adéquation de l'histoire qui est avant tout recherchée. C'est, il me semble, ce que l'on retrouve dans la mimésis et le muthos du récit, décrit par P. Ricœur (1991 : 69) à sa lecture d'Aristote. La mimésis est « imitation » ou « représentation de l'action », mais dans le sens « de processus actif d'imiter ou de représenter ». Elle est, pour P. Ricœur, une sorte de métaphore de la réalité. Elle y renvoie pour en donner une nouvelle lecture, mais elle ne la copie pas. Le muthos concerne l'agencement et la configuration des faits issus de la mimésis. Le muthos est au « service de la mimésis et de son caractère foncièrement dénotatif » (*ibid.* : 72). Selon la conception de la vérité qui est la nôtre, notre attention sera ainsi plutôt centrée sur le muthos ou plutôt sur la mimesis. Les approches relativistes ou réalistes mettent l'accent plus particulièrement sur l'un ou sur l'autre aspect. Ainsi, selon Florent Coste *et al.* (2007 : 17), « si le réalisme suggère

qu'il existe une réalité indépendante de la vie humaine et que la communauté peut se référer à un étalon objectif et extérieur, le relativisme, plus sensible au holisme de nos croyances et à leur cohérence interne, incline plutôt à penser la cohésion interne de la communauté ».

### **Construction de systèmes de pensée et langage**

Dans son travail J.-P. Darré (1985) va mettre l'accent sur le fait que les agriculteurs possèdent des systèmes de pensée qui leur sont propres, qui ont leur cohérence et leur pertinence. Ces systèmes de pensée sont construits socialement au sein de groupes singuliers d'interaction langagière et découpent le monde. J.-P. Darré (1999) suit en cela H. Putnam (1984 : 64) pour qui « les "objets" n'existent pas indépendamment des cadres conceptuels. C'est nous qui découpons le monde en objets lorsque nous introduisons tel ou tel cadre descriptif ». Il s'inscrit ainsi dans les approches qui soutiennent une « constitution langagière de l'expérience » (Quéré, 1992 : 60).

Chez celles-ci, le sens des choses dépend d'une représentation du monde. J. Bruner parle d'un « schéma symbolique », P. Ricœur d'un « système symbolique », qui est de l'ordre du discours et qui fait médiation entre le signe et le monde. J. Bruner (1991) relie ce schéma à ce que Charles S. Peirce appelle un « interprétant<sup>6</sup> ». Le langage ne fait pas que donner une équivalence discursive des faits ou événements dans le monde : il les constitue comme fait ou comme événement. Ces approches rompent donc avec ce que L. Quéré (1992 : 54) appelle une conception « représentationniste » du langage. Le langage en lui-même ne représente rien, les signes du langage ne correspondent pas intrinsèquement à des objets. Si des signes utilisés d'une certaine façon désignent, dénotent, représentent des objets, des expériences ou des processus, c'est seulement dans le cadre conceptuel d'un groupe d'utilisateurs. Dans un autre cadre conceptuel, ces mêmes signes utilisés d'une certaine façon, ne désigneront pas forcément les mêmes objets, expériences ou processus.

Un système de pensée, entendu comme construction mentale des choses, a comme particularité, comme l'affirme J.-P. Darré, de ne pas être individuel, bien qu'on l'ait fait passer comme tel pendant longtemps. Et s'il est social, c'est parce qu'il est conçu pour permettre le partage de la mémoire au sein d'une culture, et non pas son accumulation individuelle (Berger & Luckmann, 1986 ;

---

6. « Interprétant » défini par Françoise Armengaut comme étant la pensée de l'interprète (2007).

Bruner, 1991). Pour J. Bruner (1991), la forme même de notre vie, le schéma de notre autobiographie, ne nous est compréhensible et n'est compréhensible aux autres qu'au travers des systèmes culturels d'interprétation. Ce qui compte dans une vie, ce sont les éléments qui sont reconnus comme importants par les autres.

S'intéressant à la façon de penser des agriculteurs à travers l'étude de leur expression verbale, et donc aux sens des mots, J.-P. Darré se réfère à M. Bakhtine<sup>7</sup> (1977) pour qui seuls des groupes d'objets particuliers donnent naissance à des signes : ce sont ceux qui prennent une valeur particulière parce qu'exposés à l'attention sociale. C'est parce que l'objet acquiert une valeur interindividuelle qu'il donne lieu à la formation d'un signe. Le concept associé à un mot n'est donc pas le concept qu'un locuteur individuel utilise pour définir la catégorie référentielle attachée à ce mot. Il s'agit plutôt du concept reconnu comme étant le concept partagé par l'ensemble d'une communauté linguistique.

On peut ainsi dire en suivant Kleiber (1990 : 72) que les concepts linguistiques, c'est-à-dire les concepts mis en mots, reflètent les hypothèses des locuteurs sur les idées partagées. Une personne engagée dans une conversation courante entre interlocuteurs, de compétence linguistique équivalente dans une langue donnée, emploie un mot pour signifier par ce mot ce qu'il présuppose être le sens que lui attribuent les autres locuteurs de sa communauté linguistique. La définition du concept linguistique n'est donc « pas prioritairement une affaire de connaissances partagées<sup>8</sup>, ce qui est une opinion communément admise, mais plutôt une affaire de connaissances qu'on croit être celles qui sont l'apanage des gens en général » (*ibid.* : 73). Certaines propriétés attribuées à un objet sont considérées comme objectives parce que leur perception est partagée et reconnue comme telle par le groupe d'individus constituant une même communauté linguistique. De manière générale, le « monde perçu » l'est de façon plus ou moins partagée (*ibid.* : 95). Il y a une caractérisation des choses qui est stable, objectivable, même si elle n'est pas inhérente au référent. La schématisation<sup>9</sup>, c'est-à-dire cette construction mentale

---

7. Je mets ici en référence M. Bakhtine (1977), bien que les experts attribuent cet ouvrage à son disciple Valentin Nikolaevic Voloshinov (2010). Voir sur cette question l'article de Laurent Jenny, *De qui Bakhtine est-il le nom ?* (2012).

8. Dans ce sens, il est peut-être plus pertinent de parler de « croyances » que de « connaissances » comme le fait H. Putnam.

9. Chez Emmanuel Kant (1968), la schématisation est intermédiaire entre les impressions sensibles et le concept. Elle joue sur ces impressions en les modelant sur le schéma de l'imagination prédéterminé par les catégories du jugement. Jean-Blaize Grize (1990) en a une vision franchement plus interactionniste puisque pour lui cette schématisation est « une image verbale » de quelque chose proposée par quelqu'un à quelqu'un d'autre dans un discours.

des choses, est liée à la « tradition » entendue comme le « jeu de l'innovation et de la sédimentation » (Ricœur, 1991 : 132-133).

### La nature sociale de la pensée

Le cadre conceptuel à partir duquel les choses sont connues, ce système symbolique, est donc social. C'est ce qu'affirment les deux points de l'hypothèse dite de Sapir-Whorf qu'A. Schaff formule ainsi : « 1. Le langage est un produit social et le système linguistique défini, dans lequel nous sommes élevés et dans lequel nous pensons depuis l'enfance, influence notre manière de percevoir le monde environnant ; 2. En raison des différences entre les systèmes linguistiques, lesquelles sont le reflet des différents milieux dans lesquels ces systèmes sont nés, les hommes perçoivent différemment le monde » (Schaff, 1974 : 102).

Ce système symbolique est produit, reproduit et transmis dans l'interaction entre individus, comme le souligne J.-P. Darré (1999). C'est la perspective de Lev Vygotski (1985) relayée par J. Bruner, et celle de sociologues ethnométhodologues (Garfinkel, 2007). Perspective qui rompt avec celles qui se centrent uniquement sur l'expérience singulière des choses par l'individu.

Si, dans le cadre d'une philosophie de la conscience, les conditions subjectives, sans origine, à partir desquelles la réalité est connue, jouent chez Kant un rôle transcendantal, après le tournant linguistique<sup>10</sup>, la philosophie analytique attribue ce rôle aux conditions intersubjectives de l'interprétation et de l'entente au moyen du langage. Le transcendantal ne correspond plus à une grandeur « au-delà », mais, comme le dit J. Habermas (2001 : 280 et 293), il est « redescendu sur terre » sous la forme de la pratique quotidienne de la communication. Selon J. Habermas<sup>11</sup> (2001 : 174) le monde objectif devient « la référence commune d'un processus d'entente entre les membres d'une communauté de communication, qui s'entendent les uns avec les autres à propos de quelque chose ». Dans ce sens H. Putnam (1984) parlera d'un « réalisme interne » où la connaissance n'a de sens que dans les conditions intersubjectives d'une entente sur ce qui se dit.

Pour L. Wittgenstein (1993 : 163), « l'idée est placée comme des lunettes sur notre nez » et « nous ne regardons rien qu'au travers de l'idée » sans même songer

---

10. Le tournant linguistique qui s'est produit suite aux travaux de Ludwig Wittgenstein (2001) désigne un changement méthodologique dans la manière de faire de la philosophie en se centrant dans le travail conceptuel sur l'analyse du langage.

11. Avec la théorie de l'agir communicationnel, J. Habermas développe ainsi dans les années 1970 un « pragmatisme 'pragmatique' », c'est-à-dire « une version intersubjective du *behaviorisme* social de G.H. Mead et associe l'adjectif pragmatique à une conception de l'action (alors qu'il était précédemment réservé à une branche de la linguistique) » (Ogien, 2014 : 565).

à l'enlever. Mais ces « lunettes », doit-on préciser immédiatement avec A. Schütz (1994 : 223), sont de nature sociale : « l'individu humain perçoit le monde et le saisit intellectuellement à travers des lunettes sociales ». Ces lunettes sont sociales dans le sens où elles dépendent « des influences actuelles » autant que du « sens de l'action des expériences cumulées des générations passées » (*ibid.*). Plus qu'une simple illustration d'une idée, la différence dans les citations de L. Wittgenstein et d'A. Schütz rend compte d'une différence dans l'approche des choses. Si, comme le note L. Quérel (2000 : 56), la philosophie analytique dont Wittgenstein a été un animateur opère une simple analyse conceptuelle à partir du langage, par contre les interactionnistes, à la suite d'auteurs comme Erving Goffman et des ethnométhodologues<sup>12</sup> qui se sont largement inspirés des travaux de A. Schütz (Cicourel, 1979), travaillent sur la constitution intersubjective de l'objectivité et de l'intelligibilité. Ils prennent en compte non seulement les relations d'ordre conceptuel, mais aussi « l'activité organisante » ou « praxis opérante » qui se réalise à plusieurs pour définir ce que sont les choses « ordinaires ». La sociologie phénoménologique de A. Schütz a ainsi contribué à la réévaluation théorique de l'ordinaire, c'est-à-dire « des structures du quotidien, de l'immédiateté ordinaire, celle de la présence incarnée aux objets dans l'élément de la familiarité et de la confiance primordiale que l'on accorde à des choses données et à des gens présents » (Haber, 2013 : 59).

### Les points de vue différents et leur construction

Le fil de cette argumentation conduit J.-P. Darré à affirmer qu'il y a plus d'une théorie ou description vraie du monde. Cette affirmation s'oppose à l'idée de la toute-puissance d'un savoir qui recouvrirait et dominerait les autres et qui accorderait à celui qui le possède, la légitimité d'une domination sociale. J.-P. Darré (1999) se réfère à H. Putnam (1984 : 62) pour lequel il n'y a pas de « point de vue de Dieu qui soit connaissable ou utilement imaginable ; il n'y a que différents points de vue de différentes personnes, qui reflètent les intérêts et les objectifs de leurs descriptions et leurs théories ». Ainsi dans l'interaction entre un agriculteur

---

12. Selon Albert Ogien (2014 : 571) trois éléments du pragmatisme se retrouvent dans les propositions de l'ethnométhodologie : « 1) l'appel à un retour aux pratiques et à l'expérience concrète du monde social ; 2) l'idée selon laquelle des situations problématiques suscitent une activité collective visant à leur résolution et la production d'une situation rendue intelligible ; 3) la conception de l'usage du langage ordinaire en tant qu'ordre de pratiques au moyen desquelles des solutions problématiques sont déterminées et la naturalité du monde social mutuellement accomplie de façon incessante ».

et un conseiller agricole, il n'y a pas affrontement entre une conception erronée des choses et une conception vraie, bien que les choses soient pensées ainsi de manière ordinaire par les conseillers. Mais il y a bien deux conceptions différentes, chacune socialement située, dont la convergence doit être assurée au cours de l'interlocution pour parvenir à un conseil réussi (Darré, 1985, 1997).

La façon dont est perçue et conçue la réalité est, comme l'affirment H. Putnam et L. Prieto, fonction du « point de vue » des personnes. Toutefois ces auteurs, philosophe pour l'un et sémiologue pour l'autre, ne précisent pas comment cette notion de point de vue peut être sociologiquement définie. Pour ce faire, J.-P. Darré va s'appuyer sur A. Schütz (1994). Ce dernier distingue en effet deux facteurs conduisant à des différences de perspective entre acteurs : l'expérience que l'on peut faire des choses vu notre position physique par rapport à ces choses ; la situation biographique qui est la nôtre. Il dit ainsi :

- « i) Moi, étant "ici", suis à une autre distance des objets et en expérimente d'autres aspects comme typiques que lui, qui est "là". Pour la même raison, certains objets sont hors de ma portée (de ma vue, de mon ouïe, de ma sphère de manipulation, etc.), mais sont à la portée de la sienne et vice versa.
- ii) Mon semblable et moi-même avons des situations biographiques déterminées, et de la sorte les buts respectifs que nous nous fixons et nos systèmes de pertinence s'originant dans ceux-ci, doivent différer, du moins jusqu'à un certain point » (*ibid.* : 17).

Pour A. Schütz, les buts et systèmes de pertinence sont donc déterminés par notre situation biographique, c'est-à-dire par ce que l'on a vécu et/ou appris. C'est le lien entre la sédimentation des expériences antérieures, privées ou transmises par les générations antérieures ou les institutions, et certaines possibilités d'actions futures que Schütz met en valeur. Une situation biographiquement déterminée « inclut certaines possibilités d'actions futures » (*ibid.* : 15). J. Bruner (1991), quant à lui, préfère parler de « perspective » plutôt que de « point de vue ». Il met l'accent sur la capacité de choix des individus. Ainsi une connaissance ne peut être appréciée comme « bonne » ou « mauvaise » qu'à « la lumière de la perspective que l'on a choisi d'assumer » (Bruner, 1991).

On retrouvera les deux facteurs avancés par A. Schütz pour définir « le point de vue », chez Raymond Boudon (1986) lorsque celui-ci rendra compte, à un moment de sa réflexion, de ce qui joue dans la façon dont un acteur prend une décision. Pour lui, toute décision d'un acteur en situation d'action est tributaire à la fois de son présent et de son passé, c'est-à-dire du produit conjoint de ce qu'il

appelle un *effet de position* et un *effet de disposition*. En parlant d'*effet de position*, il se réfère à la position qu'occupe un acteur dans un contexte d'action matériel et social donné et qui joue sur son accès aux informations pour lui pertinentes, et en parlant d'*effet de disposition*, il se réfère à l'expérience et au savoir antérieurement acquis qui peuvent être mobilisés. Notons que cette dernière notion, comme le relève J.H. Déchaux (2010), disparaîtra ensuite de ses écrits ultérieurs.

Pour autant, les formes de connaissance, comme le souligne J.P. Darré (1999) dans une lecture critique de A. Schütz, sont aussi le produit d'une activité réflexive collective (d'un processus dialogique) présente, et pas seulement de la situation biographique ou de l'expérience dans le temps présent de l'objet. Et si A. Schütz parle de « point de vue » en se référant à la position par rapport à l'objet, à l'expérience particulière que l'on en fait dans le temps présent, J.P. Darré, en suivant L. Prieto, utilise ce terme dans un sens élargi et se réfère non seulement à l'activité qui est menée sur et avec les choses, mais aussi à l'activité sociale qui donne forme aux choses.

L'analyse d'A. Schütz a ainsi le défaut de s'appuyer sur une distinction et une articulation entre les niveaux micro et macro de l'analyse qui ignorent le niveau méso-social<sup>13</sup>. Or l'action collective est d'ordre multi-niveaux et nécessite pour être comprise d'introduire ce niveau méso-social (Lazega, 2003). C'est à ce niveau que peuvent apparaître les problèmes et dilemmes de l'action collective et la façon dont les acteurs cherchent à les résoudre. L'analyse du réseau social formé par l'ensemble des interactions des membres d'un collectif permet ainsi de rendre compte des systèmes d'interdépendances et de conflits dans lesquels les acteurs sont pris et qu'ils essaient de modifier (Lazega, 2012). Les acteurs se coordonnent avec d'autres pour pouvoir agir, construisent des niches sociales et adoptent, pour ce faire, une discipline sociale (pour un échange durable l'acteur s'auto-restreint dans ses revendications et dans l'exercice de son pouvoir). Les acteurs « politisent leurs échanges et la gestion de leur interdépendance » et « tentent de modifier leurs structures d'opportunités et de contraintes » (*ibid.* : 307). C'est à ce niveau que l'on peut saisir la structure des interactions langagières qui permettent de définir ce que sont les choses (Darré & al., 1989 ; Compagnone, 2014).

J.P. Darré (1985 : 44) parle de « point de vue objectivement et socialement situé ». Ce qui signifie que la conception que l'on a des choses dépend de la position sociale que l'on occupe dans un système social et des activités que l'on

---

13. Bien que cette définition des niveaux d'action et d'analyse prête largement à discussion (Grossetti, 2006 ; Lazega, 2012), on considérera que le niveau macrosocial concerne les grandes entités sociales d'ordre général - telles que l'État ou les classes sociales ; le niveau microsociale les relations, actions et interactions à l'échelle individuelle ; et le niveau méso-social les structures relationnelles concrètes formées par les liens entre individus.

mène dans cette position. La constitution de ce point de vue dépend autant de l'interaction des personnes avec les choses que des personnes entre elles, en particulier dans le dialogue. On retrouve ici la proposition fondamentale de la sociologie de la connaissance qui prend son origine dans la pensée de Marx. Pour ce dernier la conscience de l'homme est déterminée par son être social. « Ce qui intéressait Marx était la pensée humaine créée par l'activité humaine (le travail au sens large) et par les relations sociales découlant des activités » (Berger & Luckmann, 1986 : 14).

La question que l'on peut se poser est de savoir si dans la conception de J.P. Darré la définition de la position sociale comme position dans un réseau de dialogues n'oblitére pas à l'inverse l'importance de la ressource de sens établie antérieurement dans d'autres groupes auxquels le sujet a appartenu et qui ont disparu. S'il y a une inventivité propre des membres d'un groupe, elle se fonde aussi sur des intérêts et des savoirs préalablement incorporés. Ce qui nécessite aussi d'explorer les « dispositions » acquises des individus. Est-ce que la logique circonstancielle de J.-P. Darré n'est pas à mettre en relation avec la conception de la signification qu'il met en exergue : celle de philosophes du langage comme L. Wittgenstein qui donnent de la signification une définition franchement située ou praxéologique en disant que le sens des mots c'est leur usage (Wittgenstein, 2001) ?

D'autre part, L. Prieto, J. Bruner et H. Putnam parlent de « point de vue » ou « de perspective » que « l'on choisit d'adopter », laissant entendre qu'on peut faire le choix du point de vue à partir duquel on va connaître les choses. Cette question du choix de perspective est assez proche de celle traitée par Harvey Sacks (1995) lorsqu'il travaille sur la façon dont des acteurs sélectionnent en situation un dispositif de catégorisation - où les catégories sont des méthodes pour se présenter et rentrer en relation avec l'autre. Toutefois, J.-P. Darré évoque à propos de L. Prieto un « relativisme un petit peu exagéré » (1999 : 95) et note que ce dernier oscille entre ce sens de la notion de « point de vue » et celui qui le définit comme « objectivement situé », c'est-à-dire indépendant du choix du sujet : « il est associé à une position sociale et à des activités exercées dans cette position ». J.-P. Darré opte pour le second sens en argumentant que tout input pour quelqu'un n'admet qu'une seule description. Les critiques qu'adresse L. Quéré (1995) à l'approche de H. Sacks sur la sélection des identités ou des catégories, iraient dans le même sens d'une certaine incapacité des acteurs à choisir (ils actualisent une identité plus qu'ils ne choisissent ; le feu de l'action ne permet pas ce choix).

### **Le point de vue comme choix**

Le point de vue n'est-il que la somme logique d'activités et de positions sociales que l'on ne peut pas différencier, ou peut-il être relatif à des moments

concrets que l'on peut identifier et auxquels on peut idéalement se référer ? Je pencherais pour ma part plutôt pour une interprétation qui maintiendrait en tension les deux sens de L. Prieto, en disant qu'une situation peut être elle-même définie de différentes façons - façons qui se trouvent en nombre limité - et correspondre à des points de vue différents, qui peuvent être choisis par le sujet. C'est le sens que l'on peut tirer des travaux de sociologues qui rendent compte d'un monde pluriel dans son mode de définition (Boltanski & Thévenot, 1991 ; Lahire, 1998). Le « laboratoire des cités de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, va, comme le note Nicolas Dodier (2005), plus loin que l'interactionnisme. Chez ce dernier, ce sont souvent les perspectives différentes sur la réalité de collectifs en rivalité qui conduisent à une tension normative. Dans le « laboratoire des cités », l'hypothèse d'un *pluralisme interne à l'action* est systématisée. Chacun doit, dans sa propre action, mettre en rapport diverses références normatives : que ce soit de manière séquentielle en passant d'une scène à l'autre ou d'un monde social<sup>14</sup> à l'autre, ou de manière synchronique en arbitrant dans la définition de la situation et de l'action qui convient entre « plusieurs évaluations normatives possibles, parfois contradictoires » (Dodier, 2014 : 9).

Mais l'accès de l'acteur à un moment donné à certaines perspectives plutôt qu'à d'autres dépend bien de la position sociale qui est la sienne à ce moment. Les valeurs étant communes, des perspectives sont possibles dans une communauté ou dans un contexte donné et pas dans d'autres. La conformité aux normes d'une communauté dans une situation donnée fera que telles perspectives seront envisageables plutôt que telles autres (Bruner, 1991). C'est bien une épistémologie pluraliste qui en ressort au sein même d'un groupe social donné. « Selon celle-ci, il peut coexister, à un moment donné, plusieurs manières de soumettre la réalité à des épreuves, sans qu'une hiérarchie puisse être *a priori* construite entre ces modes de mise à l'épreuve » (Dodier, 2005 : 10).

## Conclusion

À travers le parcours réalisé dans cet article, j'ai essayé de préciser ce que pouvait être une épistémologie du pluriel. Je suis parti du constat qu'une forme de segmentation sociale, et de rapport social entre les segments sociaux qui en

---

14. Dans le monde social « les gens n'agissent pas de manière automatique en réponse à de mystérieuses forces extérieures qui les entourent. Au lieu de cela, ils développent graduellement leurs lignes d'activité, prenant note de la façon dont les autres répondent à ce qu'ils font, et en ajustant ce qu'ils vont faire de manière à essayer de faire en sorte que cela convienne à ce que les autres ont fait et vont probablement faire » (Becker & Pessin, 2006).

découlent, provenait de la possession et de la reconnaissance de la possession de connaissances de nature différente. M'interrogeant plus précisément sur les rapports institués entre praticiens professionnels et experts techniques en agriculture et sur la faiblesse épistémologique qui justifie ce rapport, je me suis appuyé sur le travail effectué par J.-P. Darré. Ce dernier rend compte de la façon dont les systèmes de pensée de praticiens agricoles, d'un côté, et de techniciens agricoles, de l'autre, dessinent des réalités différentes dont la pertinence tient aux points de vue situés à partir desquels ces types d'acteurs appréhendent les choses.

Me plaçant dans le fil de l'argumentation épistémologique de J.-P. Darré j'ai ainsi précisé dans quel cadre philosophique sa pensée pouvait s'inscrire et comment elle prenait place dans une approche constructiviste. Cette démarche m'a amené à préciser la place de la construction interactive des choses dans une telle approche constructiviste et comment un jeu s'opère entre la cohérence d'un système de pensée et la façon dont il s'ancre dans le monde concret. J'ai ensuite mis en exergue le rôle du langage et des interactions langagières dans la définition de la réalité pour souligner la nature sociale de sa constitution. Un tel parcours qui se fonde sur l'idée « d'un point de vue objectivement et socialement situé » m'a conduit à préciser, à la suite de J.-P. Darré, la façon dont on pouvait définir ce qu'est ce point de vue. Il est ressorti de cette analyse une pluralité qui ne tient pas simplement à des conceptions différentes portées par des personnes différentes, mais une pluralité propre à l'action toujours située au sein de laquelle les individus arbitrent entre des formes d'intelligibilité mutuelle différentes.

Une telle présentation, en tentant de mettre en perspective des disciplines et des courants de pensée aussi divers sur la question du « réel » et de sa définition par des groupes sociaux différents, prend toutefois le risque de rester mal ajustée par rapport au cadre propre à chacune des disciplines convoquées. Mais c'est aussi par cet exercice que des grands axes d'intelligibilité qui transcendent les disciplines peuvent se révéler.

## Bibliographie

ARGYRIS, Chris & SCHON, Donald, 1978, *Organisational learning: A theory of action perspective*. Reading, Mass, Addison Wesley.

ARMENGAUT, Françoise, 2007, *la Pragmatique*, Paris : PUF.

BAKHTINE, Mikhaïl, 1977 [1929], *le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Editions de Minuit.

BECKER, Howard S. & PESSIN, Alain, 2006, « Dialogue sur les notions de Monde et de Champ », *Sociologie de l'Art*, vol. 8, n°1, p. 163-180.

BERGER, Peter & LUCKMANN, Thomas, 1986 [1966], *la Construction sociale de la réalité*, Paris : Masson/Armand Colin.

BOLTANSKI, Luc & THÉVENOT, Laurent, 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard.

BOUDON, Raymond, 1986, *l'Idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris : Fayard.

BOSA, Bastien, 2012, « un Concept scindé en quatre ? De la construction sociale de la réalité à la réalité des constructions sociales », *A contrario*, n°17, p. 93-114.

BRUNER, Jérôme, 1991, *Car la culture donne forme à l'esprit. De la révolution cognitive à la psychologie culturelle*, Paris : EsHel.

CHATEAURAYNAUD, Francis, 2011, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistiques sociologiques*, Paris : Éditions Pétra.

CICOUREL, Aaron V., 1979 [1973], *la Sociologie cognitive*, Paris : PUF.

COMPAGNONE, Claude, 2014, « Réseaux de dialogues professionnels et dynamique de changement de pratiques de viticulteurs bourguignons », *Revue Française de Sociologie*, vol. 55, n°2, p. 319-358.

- COSTE, Florent, COSTEY, Paul & MONNET, Éric, 2007, « Qui a peur du relativisme ? », *Tracés*, n°12, p. 5-22.
- DARRÉ, Jean-Pierre, 1999, *La Production de connaissances pour l'action. Argument contre le racisme de l'intelligence*, Paris : Édition de la MSH et INRA Éditions.
- \_, 1997, *L'Invention des pratiques dans l'agriculture : Vulgarisation et Production locale de connaissance*, Paris : Karthala.
- \_(DIR.), 1995, *Pairs et experts dans l'agriculture*, TOULOUSE : Érès.
- \_, 1985, *la Parole et la Technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois*, Paris : l'Harmattan.
- \_, LE GUEN, Roger, LEMERY, Bruno, 1989, « Changement technique et structures professionnelles locales en agriculture », *Économie Rurale*, n° 192-193, p. 115-122.
- DÉCHAUX, Jean-Hughes, 2010, « Agir en situation : effets de disposition et effets de cadrage », *Revue française de sociologie*, vol. 51, n°4, p. 721-747.
- DELBOS, Geneviève & JORION, Paul, 1984, *la Transmission des savoirs*, Paris : MSH.
- DODIER, Nicolas, 2005, « L'Espace et le mouvement du sens critique », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n°1, p. 7-31.
- DODIER, Nicolas, 2003, *Leçons politiques de l'épidémie de Sida*, Paris : Éditions de l'EHESS.
- GARFINKEL, Harold, 2007 [1967], *Recherches en ethnométhodologie*, Paris : PUF
- GLASERSFELD (von), Ernst, 1988, « Introduction à un constructivisme radical », in WATZLAWICK, Paul (dir.), *L'Invention de la réalité*, Paris : Seuil, p. 19-43.
- GRIZE, Jean-Blaize, 1990, *Logique et langage*, Gap : Ophrys.
- GROSSETTI, Michel, 2006, « Trois échelles d'action et d'analyse. L'abstraction comme opérateur d'échelle », *L'Année sociologique*, vol. 56, n°2, p. 285-307.

HABER, Stéphane, 2013, « Le “monde de la vie” comme catégorie critique aujourd’hui », *Cahiers philosophiques*, n°132, p. 58-74.

Habermas, JÜRGEN, 2001, *Vérité et justification*, PARIS : GALLIMARD.

JENNY, Laurent, 2012, « De qui Bakhtine est-il le nom ? », *Critique*, vol. 3, n° 778, p. 196-207.

KANT, Emmanuel, 1968 [1781], *Critique de la raison pure*, Paris : PUF.

KUHN, Thomas, 1983 [1970], *la Structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion.

KLEIBER, Georges, 1991, « Hiérarchie lexicale : catégorisation verticale et termes de base », *Sémiotiques*, vol. 1, n° 1, p. 35-57

KLEIBER, Georges, 1990, *la Sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, PARIS : PUF.

LAHIRE, Bernard, 1998, *l’Homme pluriel*, Paris : Nathan.

LAKOFF, George, 1987, *Women, Fire and Dangerous Things. What Categories reveal about the Mind*, Chicago: The University of Chicago Press.

LAZEGA, Emmanuel, 2012, « Analyses de réseaux et classes sociales », *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 10, n° 2, p. 273-279.

\_, 2003, « Rationalité, discipline sociale et structure », *Revue française de sociologie*, vol. 44, no 2, p. 305-329.

LEMIEUX, Cyril, 2012, « Peut-on ne pas être constructiviste ? », *Politix*, n°100, p. 169-187.

OGIEN, Albert, 2014, « Pragmatismes et sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 55, n°3, p. 563-579.

PESTRE, Dominique, 2003, *Science, argent et politique. Un essai d’interprétation*, Paris : INRA Éditions.

- Prieto, LUIS J., 1975, *Pertinence et pratique. Essai de sémiologie*, Paris : Les Éditions de minuit.
- PUTNAM, Hilary, 1984 [1981], *Raison, vérité et histoire*, Paris : Les Éditions de minuit.
- QUÉRÉ, Louis, 2000, « Perception du sens et action située », in FORNEL, Michel (DE) & QUÉRÉ, Louis (ed.), *la Logique de situations*, Paris : Éditions de l'Ehess, p. 301-338.
- QUÉRÉ, Louis, 1995, « la Valeur opératoire des catégories », *Notes & Travaux Sociologiques*, n° 1, p. 6-21.
- QUÉRÉ, Louis, 1992, « Langage de l'action et questionnement sociologique », in QUÉRÉ, Louis (ed.), *la Théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*, Paris : Éditions du CNRS, p. 53-83.
- REYNAUD, Jean-Daniel & RICHEBÉ, Nathalie, 2007, « Règles, conventions et valeurs. Plaidoyer pour la normativité ordinaire », *Revue française de sociologie*, vol. 48, n° 1, p. 3-36.
- RICŒUR, Paul, 1997, *la Métaphore vive*, Paris, Seuil.
- RICŒUR, Paul, 1991, *Temps et récit. 1. l'Intrigue et le récit historique*, Paris : Seuil.
- ROQUEPLO Philippe, 1974, *le Partage du savoir. Science, culture, vulgarisation*, Paris, Le Seuil.
- ROSCHE, Eleanor, 1978, "Principles of Categorization", in Rosch, Eleanor & Llyods, Barbara B. (ed.), *Cognition and Categorization*, HILLSDALE: Lawrence ERLBAUM ASS, pp. 27-48.
- SACKS, Harvey, 1995, *Lectures on Conversation* (vol. I, 1964-1968, vol. II, 1968-1972), Oxford : Blackwell.
- SCHAFF, Adam, 1974 [1964], *Langage et connaissance*, Paris : Seuil.
- SCHINCKUS, Christophe, 2007, « Rorty : critique davidsonienne du réalisme putnamien », *Tracés*, n°12, p. 137-152.

SCHOTTÉ, Manuel, 2013, « le Don, le Génie et le Talent. Critique de l'approche de Pierre-Michel Menger », *Genèses*, vol. 4, n° 93, p. 44-164.

SCHÜTZ, Alfred, 1994, *le Chercheur et le Quotidien*, Paris : Méridiens-Klincksieck.

Voloshinov, Valentin N., 2010, *Marxisme et philosophie du langage*, Limoges : Lambert Lucas.

YVONSKI, Lev S., 1985 [1934], *Pensée et langage*, Paris : Editions Sociales.

WATZLAWICK, Paul (ed.), 1988, *l'Invention de la réalité*, Paris : Seuil.

WITTGENSTEIN, Ludwig, 2001 [1961], *Tractatus logico-philosophicus* suivi de *Investigations philosophiques*, Paris : Gallimard.

Résumé : Le but de cet article est de rendre compte de la façon dont des conceptions plurielles de la réalité sont inhérentes au processus de connaissance. Il vise aussi à montrer comment on peut entendre que les points de vue des acteurs sur cette réalité sont socialement et objectivement situés. S'appuyant sur l'approche de J.-P. Darré, sur le néopragmatisme de H. Putnam, ainsi que sur les travaux de linguistes et de psychologues, il éclaire la façon dont on peut entendre le rapport qui peut être établi entre réalité et connaissance. Il souligne que la vérité dépend de l'*adéquation* de la connaissance à la réalité et met en valeur les propriétés interactionnelles des choses. Il fait ensuite apparaître la nature sociale des conceptions et discute, à partir de la notion de point de vue de A. Schütz, de la caractérisation sociale de ces points de vue.

Mots-clés : connaissance, réalité plurielle, points de vue, dialogues, sociologie, philosophie

### *Plurality of Points of Views and knowing of a Plural Reality*

*Abstract: The purpose of this article is to report the way in which the plural understandings of reality are inherent to the process of knowledge production. It also aims to show what it means that actors' point of view are socially and materially*

*situated. Relying on J.-P. Darré's approach, Putnam's pragmatism, as well as on linguists' and psychologists' works, it highlights how the relationship between reality and knowledge may be understood. It underlines that truth depends on the adequacy of knowledge to reality and emphasizes the interactional features of things. Then, it focuses on the social nature of understanding and discusses the social characterization of points of view, drawing on A. Schütz's works.*

*Keywords: knowing, plural reality, points of views, dialogues, sociology, philosophy*

### *Pluralidad de puntos de vista y conocimiento de una realidad plural*

*Resumen: El objetivo de éste artículo es dar cuenta de la manera por la cual las concepciones plurales de la realidad son inherentes al proceso de conocimiento. Asimismo, el artículo apunta a mostrar de qué manera los distintos puntos de vista de los actores sobre ésta realidad son social y materialmente situados. Apoyándose en el enfoque de J.-P. Darré, el neo-pragmatismo de H. Putnam, así como en los aportes de lingüistas y psicólogos, el presente trabajo ilumina la manera en la cual la relación entre realidad y conocimiento puede establecerse. El artículo destaca que la verdad depende de la adecuación del conocimiento a la realidad y pone en relieve las propiedades interactivas de las cosas. Finalmente, permite revelar la naturaleza social de las concepciones y discute, a partir de la noción de punto de vista de A. Schütz, la caracterización social de estos puntos de vista.*

*Palabras clave: conocimiento, realidad plural, punto de vista, diálogos, sociología, filosofía.*

## Diversité et “ super-diversité ” dans les arènes académiques : pour une approche critique

Milena Doytcheva

► **To cite this version:**

Milena Doytcheva. Diversité et “ super-diversité ” dans les arènes académiques : pour une approche critique . Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2018, Épistémologies du pluriel. hal-01692617

**HAL Id: hal-01692617**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01692617>**

Submitted on 29 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**DIVERSITÉ ET « SUPER-DIVERSITÉ » DANS LES  
ARÈNES ACADÉMIQUES :  
POUR UNE APPROCHE CRITIQUE**

Milena Doytcheva, Maîtresse de conférences  
Université de Lille SHS,  
Centre de recherche « Individus Épreuves Sociétés » (CeRIES)

---

***Sociétés Plurielles n° 2***  
**Epistémologies du pluriel**

---

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

**EXIGENCE DE QUALITÉ** avec des évaluations en double aveugle ;

**OPEN ACCESS** : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

**LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS** pour protéger les auteurs et leurs droits ;

**PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS** sémantiques et audio-visuels ;

**MÉTADONNÉES MULTILINGUES** : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

## **Diversité et « super-diversité » dans les arènes académiques : pour une approche critique**

Milena Doytcheva, Maîtresse de conférences, HDR  
Université de Lille SHS,  
Centre de recherche « Individus Épreuves Sociétés » (CeRIES)

L'intérêt dans les arènes académiques et politiques pour la notion de *diversité*, donnant y compris naissance à des concepts dérivés tels que celui de « super-diversité », a récemment poussé les sciences sociales à y voir un véritable « tournant » dans l'étude des phénomènes d'hétérogénéité et de pluralisme culturel. Dans cet article nous proposons d'examiner de manière critique ces évolutions, en confrontant la construction d'une norme de la diversité - académique, professionnelle, politique - aux usages et appropriations spécifiques des acteurs sociaux. En effet, si la notion fut analysée, à sa genèse tout au moins, comme le point d'articulation problématique des préoccupations en faveur de l'égalité raciale et de celles du pluralisme culturel, très rapidement sa popularité grandit au-delà des perspectives antidiscriminatoires, en la transformant en synonyme d'une société meilleure, « encore à venir », où aucune référence culturelle n'a la priorité, où la définition nationale résulte de l'imbrication complexe d'identifications venant du monde entier. À l'école, dans l'entreprise, le champ politique ou l'action publique, la notion forme un nouveau terme à la mode, dont un des pouvoirs attendus réside dans la capacité de fusionner des enjeux différents : excellence et immigration, développement scientifique et enrichissement, équité et innovation, etc.

Trois perspectives de recherche ont plus particulièrement porté dans la période récente l'intérêt pour la problématique dans le champ académique : celles issues, tout d'abord, d'une sociologie juridique et/ou attachées à l'étude des modalités de la gouvernance économique des politiques d'égalité des chances au travail (Edelman et al. 2001 ; Kaley et al. 2006, Bereni 2009) : leurs analyses

ont convergé dans l'étude des processus de « managérialisation de la loi ». Celles qui viennent, ensuite, du champ de la sociologie urbaine dont la focale fut placée sur la construction des normes de « mixité » et les processus de gentrification urbaine (Berrey 2005, Tissot 2011, Berrey 2015). Celles, enfin, travaillant l'hypothèse d'un « post-multiculturalisme », avec la notion notamment de « super-diversité » (Vertovec 2007, Faist 2008, Kymlicka 2015), à laquelle nous proposons de nous intéresser ici en particulier. Même si ces différentes perspectives ont des coordonnées spatio-temporelles et politiques spécifiques, notre parti pris dans cet article sera de les confronter sur le plan analytique, rendant également compte de la sorte des enjeux de transnationalisation de la problématique et de ceux, de plus en plus documentés par les sciences sociales, de « circulation » des politiques publiques (McCann 2011).

En France, la réception plutôt consensuelle de l'argument de la diversité, au début des années 2000, par des acteurs d'horizons politiques et culturels différents constitue de l'avis des chercheurs un premier élément à interroger (Wieviorka 2008 : 23). En effet, tout au long de la période précédente, le vocabulaire en usage sur ces questions fut davantage critique ou inquiet, alors qu'avec la diversité il devint « très nettement positif ». Le mot même de diversité permit « de manière euphémique, affadie, dépassionnée » d'envisager l'existence de tels sujets minoritaires. La notion introduit en effet des nouveautés dans le débat et sa réception politique (Doytcheva 2010, Doytcheva et Helly 2011, Senac 2012). Sa plasticité sémantique, c'est-à-dire l'indétermination quant aux catégories visées - dimension ethnoraciale, mais aussi âge, sexe, handicap etc. - la rend consensuelle et favorise sa diffusion, là où les arguments formulés auparavant en termes de « droit à la différence » ou de multiculturalisme furent perçus comme une menace à la nation. De même, la diversité réfère à des individus plutôt qu'à des groupes. Gommant cette dimension collective, elle semble aussi, et bien souvent, éluder dans ses mobilisations politiques la question des inégalités sociales, des mécanismes de leur reproduction (Faist 2008, Ahmed 2012, Venegas et al. 2014). L'accent est mis sur la personne, dans le sens du mérite, de la productivité, mais aussi d'une certaine flexibilité - en matière de rétribution, d'organisation ou de congés, notamment au travail (Bender 2004).

Dans cet article nous proposons de revenir sur les arguments théoriques et les perspectives de recherche qui dans la période récente ont alimenté l'intérêt académique pour la diversité, et plus encore pour le concept novateur qu'introduit le néologisme de « super-diversité ». Selon l'hypothèse que nous proposons d'explorer, même si son émergence est à rapporter d'abord à un contexte intellectuel et politique particulier, que fut celui de la « nouvelle immigration » en Grande-Bretagne au tournant des années 2000, nous pouvons également en faire

un analyseur plus complet des évolutions à l'œuvre, des innovations théoriques et épistémiques revendiquées (partie I). En quoi en effet l'engouement pour le thème rend-il compte, comme le soutiennent ses promoteurs, de configurations sociales et politiques potentiellement inédites en matière de citoyenneté et de pluralisme culturel ? En quoi constitue-t-il un nouveau concept heuristique, mais aussi le cas échéant une stratégie fructueuse d'intervention publique ? – puisque comme nous le verrons sa pertinence a pour spécificité de se construire au croisement de champs sociaux, politiques et académiques (partie II). Nous complétons ainsi l'approche analytique par une autre source d'examen critique, à savoir des données issues d'enquêtes de terrain, portant sur des dispositifs d'action publique étiquetés en termes de diversité. Nous mettons leurs résultats au diapason de processus sociaux plus vastes : privatisation et libéralisation économique, stratification et recomposition des élites, nouvelles formes de racialisation.

De ce point de vue, la trajectoire de la notion se dessine « en accordéon » entre une conception plus politique et émancipatrice, caractéristique de sa genèse à la fin des années 1970, et des déclinaisons davantage sélectives et prescriptives, d'une « bonne diversité » (au travail, dans la ville, ou la sphère publique qui caractérisent la période actuelle). Nous évoquons pour conclure des pistes pour une approche *critique* et non plus *normative* de la notion, qui consiste à l'investir en tant que « site de signification », néanmoins laissé ouvert à la contestation, démarche dont nous envisageons la possibilité à partir d'une articulation privilégiée aux problématiques antidiscriminatoires.

### Un « tournant » académique de la diversité ?

C'est dans le contexte d'une « nouvelle immigration » qui atteint la Grande-Bretagne à partir des années 1990 que le concept de « super-diversité » voit le jour. Censé accompagner et rendre compte de ces transformations, il n'est pas moins à inscrire dans un courant plus vaste en sciences sociales, dit parfois même « tournant » de la diversité, où celle-ci se décline en récits, faits sociaux et catégories politiques (Berg & Sigona 2013, Faist 2008). Comme nous proposons de le voir dans cette première partie, ce « nouveau modèle théorique » (Vertovec 2007, Meissner & Vertovec 2015) a également pour spécificité, dans un contexte globalement répressif et sécuritaire de l'après 11 Septembre 2001, de reconfigurer de manière opportune l'analyse des problématiques multiculturelles (Vertovec & Wessendorf 2010). Nous pouvons en cela en rapprocher la trajectoire de celles d'autres concepts popularisés pendant la décennie qui a suivi les attentats pour penser les questions du « vivre-ensemble », dont par exemple celui de « tolérance », et qui furent critiqués *a posteriori* pour leur vision néolibérale,

édulcorante ou euphémisatrice qui accuse la distance avec des conceptions plus exigeantes en matière de justice sociale (Brown 2008 : 5-6). Nous interrogeons enfin le parallèle dressé par certaines propositions de recherche, dans le sens de légitimer l'intérêt heuristique de la notion, avec l'approche intersectionnaliste (Berg & Sigona 2013). Et ce alors même que cette dernière se trouve en butte aujourd'hui aux critiques d'une institutionnalisation paradoxale et « blanchissante » (Bilge 2013, 2015).

### *Nouvelle immigration et « super-diversité » au Royaume-Uni*

C'est à peu près au milieu des années 2000 que la notion de « super-diversité » fait son entrée dans les arènes académiques pour attirer l'attention sur les processus d'éclatement et d'individualisation croissante du pluralisme culturel, devenu désormais « multiculture » (Back 1994, Hall 1999, James 2015). Selon les analyses inaugurales de Hall, le mouvement qui s'observe dans les villes britanniques à la fin des années 1990 d'un « glissement multiculturel » (*multicultural drift*) n'est pas la résultante d'une politique planifiée, mais bien plus d'un processus sociologique non coordonné, qui prend forme dans les aires urbaines en particulier. Sa logique fait éclater les termes binaires d'une analyse qui repose sur la distinction entre un « nous » et un « eux », pensés comme monolithiques et indifférenciés : des processus rapides de différenciation sociale viennent définitivement saper la « vieille notion de minorité » (Hall, 1999 : 191), appréhendée comme un ensemble de personnes caractérisées de manière homogène par leur altérité, opposées à une majorité « blanche » et tout aussi homogène. La « multiculture » recouvre désormais précisément ces configurations sociales multiples de racialisation et d'ethnicité (James 2015)<sup>1</sup>. En suivant les inspirations initiales de Hall, d'autres chercheurs, en particulier britanniques, arguent du fait que dans les sociétés libérales, ayant accueilli des migrations importantes, le pluralisme culturel est supposément de moins en moins affaire de groupes, de « collectivités » ou de minorités, et de plus en plus d'individus singularisés, dispersés, détachés des catégories ontologiques habituelles de « race », d'âge, de genre, d'ethnicité.

---

1. Comme le définit James, la notion de multiculture est « déterminée mais non fixée par des frontières nationales, des groupes de parenté racisés ». Elle se réfère au flux global de personnes et de culture qui connecte la vie sociale d'un quartier au reste du monde. C'est une multiculture en contexte de diaspora. « Elle dépend de la mobilisation et de la performance de flux diasporiques en des lieux spécifiques... Elle exprime comment la performance culturelle des jeunes aujourd'hui est différente mais reliée à ce qui l'a précédée » (JAMES 2015 : 18).

C'est dans ce contexte qu'est forgé le concept de « super-diversité » qui cible le phénomène dit de la « nouvelle migration », observé depuis le début des années 1990 en Grande-Bretagne. Développé dans un article fondateur, paru en 2007, il prend appui sur le constat d'un « niveau » et d'une « forme » d'hétérogénéité et de « complexité » dans les problématiques migratoires, jamais observés auparavant. Des interrelations dynamiques entre un grand nombre de migrations « nouvelles, petites et dispersées, d'origines multiples, transnationalement connectées, socio-économiquement différenciées et légalement stratifiées » caractérisent la nouvelle situation (Vertovec 2007 : 1042).

Comme le remarquent Meissner et Vertovec (2015), dans une publication récente qui vise à généraliser l'application de la problématique, si les données initiales furent britanniques, venant en particulier de la métropole londonienne, l'audience du modèle grandit désormais, dans une perspective résolument multi-située. Et pour cause, les logiques migratoires se transforment à l'échelle globale : auparavant elles impliquaient un grand nombre de personnes en provenance et à destination de seulement quelques pays ; à présent, il s'agit de flux moins importants, mais avec des origines et des destinations beaucoup plus variées. C'est cette « diversification de la diversité » qui conduit à la super-diversité, qui n'est pas seulement la résultante d'un plus grand nombre de variables à considérer, mais suppose aussi le développement de relations dynamiques entre elles. D'après les auteurs, ce nouveau modèle de diversité pose des défis inédits, aussi bien en matière de recherche que d'intervention et de politique publique (Vertovec 2007, Meissner & Vertovec 2015).

La « super-diversité » souligne la conjonction de l'ethnicité avec un grand nombre de catégories « discrètes », dont l'âge, la résidence, le statut légal, l'occupation professionnelle. Ces variables ne sont, bien entendu, pas originales dans l'étude des phénomènes migratoires. Mais à nouveau, c'est le changement d'échelle, de configuration historique et politique qui commande l'innovation méthodologique, à savoir une définition résolument « multidimensionnelle » de la diversité, qui invite à aller au-delà du « groupe ethnique comme unité d'analyse et objet d'étude » (Glick Schiller et al. 2006 : 613 ; Berg & Sigona 2013).

La focale se déplace donc du « groupe X, à l'endroit Y », vers l'étude de formes localisées de diversité qui devrait permettre aux chercheurs de reconnaître un spectre plus large de similarités et de dissemblances que celles appréhendées avant à travers les concepts de « race » et d'ethnicité (Berg & Sigona 2013). Selon le titre évocateur du rapport d'un think-tank britannique à la fin des années 2000, cité en témoignage de ces transformations : « You Can't Put Me In A Box: Super-diversity and the end of identity politics in Britain » (Vous ne pourrez me mettre

en boîte : super-diversité et la fin des politiques identitaires en Grande-Bretagne)<sup>2</sup>. L'approche par la super-diversité est ainsi convoquée dans les travaux académiques pour mettre fin aux politiques et aux perspectives identitaires, ayant supposément prévalu auparavant, critiquées d'essentialiser les sujets et les identités, d'enfermer les appartenances en des catégories réifiantes<sup>3</sup>.

### *La diversité comme critique du multiculturalisme*

La constatation ou plutôt l'intuition d'une diversité individualisée et éclatée ne sont pas à vrai dire tout à fait nouvelles pour autant. Dès les années 1990, voire en amont, l'on trouve dans les analyses qui proposent de saisir la spécificité contemporaine des situations de pluralisme culturel, des références à une diversité « profondément individualisée » et « radicalement décentralisée », qui constituerait le régime « le plus intensif » d'hétérogénéité qu'aient connu les sociétés humaines (Walzer 1997, cité par Doytcheva 2011 : 12). Au cœur des théories en faveur de la reconnaissance culturelle, nous retrouvons l'idée selon laquelle celle-ci a partie liée avec l'individualisme moderne. Elle s'y enracine néanmoins de deux manières différentes, positive et négative à la fois : positive, car c'est à raison des idéaux mêmes d'authenticité et de « fidélité à soi », propres à l'individu moderne, que se développent les demandes de reconnaissance (Taylor 1992, Honneth 2000) ; négative, car dans cette perspective l'individualisme moderne est allé trop loin et il convient donc de le corriger par un sens retrouvé de la collectivité et des valeurs communes.

À la fin des années 2000, cette analyse se voit systématisée par l'introduction précisément du concept de « super-diversité ». Comme le titre le rapport précédemment cité du think-tank britannique, son invention permet au passage de répondre de manière opportune et conjoncturelle à la remise en cause des politiques de la reconnaissance culturelle, remise en cause qui fut scellée tout au long de la décennie (Vertovec & Wessendorf 2010).

Les prémisses du « backlash » (retour de bâton) contre les politiques multiculturelles furent visibles dès la fin des années 1990 : formulées d'abord

---

2. S. Fanshawe & D. Sriskandarajah (2010), *You Can't Put Me In A Box : Super-diversity and the end of identity politics in Britain*, London : Institute for Public Policy Research (IPPR), 2010.

3. À noter que cette posture méconnaît de manière importante les travaux menés dans une perspective relationnelle et subjectiviste de l'ethnicité, à partir de l'approche pionnière de F. Barth (1969) et des développements qu'elle suscite des deux côtés de l'Atlantique (POUTIGNAT et STREIFF-FENART 2008).

dans une perspective de défense des droits des femmes et des « minorités des minorités »<sup>4</sup>, supposées avoir payé de manière disproportionnée les coûts d'une politique généreuse de reconnaissance. Mais la tendance culmine sans conteste dans le contexte sécuritaire et répressif qui suit les attentats du 11 Septembre 2001. Un « communautarisme musulman » est alors spécifiquement désigné comme menace, cependant que de nombreux responsables politiques, y compris dans des pays qui ne l'ont jamais expérimenté, comme la France, s'empressent de déclarer « l'échec » et la « fin » du multiculturalisme<sup>5</sup> (Lentin and Titley 2011, May 2016). Les avis divergent toutefois, notamment dans le contexte britannique, entre la condamnation d'un multiculturalisme en tant que programme institutionnel et sa reconnaissance comme caractéristique *de fait* de la société. De l'avis même de leurs auteurs, ces observations concernent aussi une conjoncture spécifique, différente d'autres configurations urbaines, où l'individualisme, la marchandisation, la privatisation de la vie sociale et l'horizon consumériste deviennent potentiellement une fin à tout (Bauman 2001, cité par James 2015 : 19).

Répond également à ces problématiques le concept de (super-)diversité<sup>6</sup>. À noter que dans une partie importante du corpus analysé ici les deux termes sont utilisés de manière synonymique. La super-diversité étant, nous l'avons exposé plus haut, le pan conceptuel et sociologique de la notion, doté d'un plus fort « potentiel analytique », leur usage interchangeable se trouve de la sorte justifié. Selon ses défenseurs, la remise en cause du multiculturalisme a ouvert la voie à une expression et à une reconnaissance bien plus larges des « différentes formes de différences » qui existent dans la société et plus particulièrement de celles corrélées à la « nouvelle immigration ». Prenant acte du « tournant de la diversité »,

---

4. À savoir, les enfants, les personnes homosexuelles, déviantes, dissidentes, subordonnées aux lois patriarcales du groupe et de la collectivité. Sur ces tensions présumées entre féminisme et multiculturalisme, voir par exemple : Susan M. Okin (1999), *Is Multiculturalism bad for women ?*, Princeton : PUP.

5. Voir notamment les déclarations de Nicolas Sarkozy en France : [http://www.liberation.fr/france/2011/02/11/sarkozy-estime-que-le-multiculturalisme-est-un-echec\\_714298](http://www.liberation.fr/france/2011/02/11/sarkozy-estime-que-le-multiculturalisme-est-un-echec_714298) ; d'Angela Merkel en Allemagne : <https://www.theguardian.com/world/2010/oct/17/angela-merkel-germany-multiculturalism-failures>; de David Cameron en Grande-Bretagne : <https://www.gov.uk/government/speeches/pms-speech-at-munich-security-conference>, consulté le 30 octobre 2016.

6. En témoigne, parmi d'autres exemples, la session organisée en 2013 par la conférence annuelle de *Association of American Geographers* sur le thème : « Superdiversity and urban multiculture ».

ils considèrent ces nouveaux concepts comme heuristiquement féconds, car ils permettent de contourner une approche essentialiste qui aurait prévalu jusque-là (Berg & Sigona 2013, Wimmer & Glick Shiller 2002).

Fluidité, hybridité, « cross-fertilisation » sont désormais des maîtres-mots, qui articulent de manière opportune les nouvelles approches préconisées à celles, antérieures ou parallèles, en termes de transnationalisme, de cosmopolitisme, de globalisation (Faist 2009). Dans cette vision les découpages traditionnels selon des lignes d'ethnicité et de « race » ne fournissent plus désormais une perspective analytique appropriée pour rendre compte des phénomènes de multiculturalité urbaine. De l'étude des « entités » celle-ci doit évoluer vers une étude des « relations ». La « super-diversité » serait ainsi à l'étude de l'immigration, ce que l'intersectionnalité est à celle du genre (Berg & Sigona 2013 : 349).

#### « *Super-diversité* » et *intersectionnalité*

En effet, selon les travaux qui se réclament de cette perspective, à la différence d'une grille d'analyse multiculturaliste qui s'intéresserait aux seules « différences de culture », celle de la diversité permettrait également d'intégrer les variables de classe, des facteurs spatiaux, ainsi qu'un intérêt pour les majoritaires, autrement défaillant. Trois arguments sont sommairement évoqués afin de justifier, de manière plutôt intuitive, le parallèle établi avec l'intersectionnalité (Humphris 2015) : aussi bien l'intersectionnalité que la super-diversité viseraient l'interaction entre différents ordres d'inégalité et processus de catégorisation ; les deux se rapportent au politique, tant dans ses dimensions de pouvoir et de gouvernement que d'action publique ; les deux s'appuient sur des méthodes d'investigation plurielles, qualitatives et quantitatives à la fois. Créé en 2013 à l'université de Birmingham, l'Institut de recherche sur la superdiversité (*Institute to Research into Superdiversity*) attache une attention particulière à ces enjeux<sup>7</sup>.

D'autres travaux, menés, il est vrai, dans une perspective différente, examinent pourtant de manière critique le rapprochement opéré ces dernières années entre les deux problématiques<sup>8</sup>. Selon Sirma Bilge (2013, 2015),

7. Voir par exemple les événements scientifiques qu'il anime autour de la question : <http://www.birmingham.ac.uk/research/activity/superdiversity-institute/index.aspx>, consulté le 15 octobre 2016.

8. Il est vrai que les analyses de Bilge portent sur la catégorie de diversité et non pas spécifiquement sur le nouveau « concept sociologique » de la super-diversité. Les caractéristiques qu'elle met en avant de « despécification » et « hyper-individualisation » entrent pourtant fortement en résonance avec le modèle analytique revendiqué (voir aussi *infra*).

chercheuse canadienne et spécialiste de ces questions, l'intérêt récent pour la notion de diversité correspondrait avant tout à une logique de « dépolitisation de l'intersectionnalité », voire à son « blanchiment » paradoxal. Celui-ci intervient à la faveur de l'effacement progressif des voix minoritaires et de l'esprit contestataire qui l'ont portée. Comme le suggère l'auteure, la trajectoire institutionnelle de l'intersectionnalité, et plus particulièrement à l'université, a consisté à l'instar de celles d'autres concepts issus du féminisme radical des années 1970, en une « normalisation disciplinaire », normalisation qui s'est faite au prix de l'« abandon d'un bagage encombrant, car contestataire ». En s'appuyant sur les analyses de Angela McRobbie, Bilge affirme ainsi que l'idéologie « postféministe », qui domine depuis les années 1990, se distingue de l'antiféminisme des années 1980 en ce qu'elle incorpore habilement certains éléments du féminisme, pour en vérité mieux le congédier (McRobbie, citée par Bilge 2015 : 20). Le féminisme radical est neutralisé et déclaré dépassé en raison de l'assimilation partielle de certaines de ses idées, en l'occurrence celles les plus à même d'avoir une valeur marchande : choix, autonomisation (*empowerment*), liberté sexuelle, *selfcare*.

C'est dans ce contexte, selon Bilge, que diversité et intersectionnalité se trouvent rapprochées, allant y compris jusqu'à être confondues, prises toutes les deux dans des logiques de *branding* (valorisation de la marque). En entrant dans la culture populaire, ces notions ont été hyper-individualisées, converties en autant de « styles de vie » et de « consommation », au diapason des idéologies néolibérales dominantes.

L'aspiration à l'universalité/généralité est une constante de ce processus épistémique. Dans les deux cas, en effet, nous avons affaire à un cheminement intellectuel qui tend à extraire des catégories forgées dans et par la pratique, ou dans des champs problématiques spécifiques, pour en généraliser l'usage, dans le but de construire un modèle ou un paradigme redondant. Ceci fut particulièrement visible dans les définitions françaises contemporaines, mais aussi au-delà européennes, de la notion de diversité. Cela a également caractérisé la trajectoire intellectuelle et politique de l'intersectionnalité. Or, selon Bilge, le problème de l'aspiration à la généralité réside dans sa forte charge racialisante. La division général/particulier est une division racialisée. Affirmer qu'un savoir doit dépasser son stade de « contenu particulariste » pour aspirer à devenir un paradigme général reproduit cette racialisation (Bilge 2015 : 23). Car, et bien souvent, c'est à la seule expérience majoritaire que l'on reconnaît la capacité d'engendrer de tels savoirs généralisés.

De l'avis de l'auteure, l'intersectionnalité définie d'abord comme praxis et « analytique du pouvoir », aurait peu en commun avec la « diversité »,

célébrée plutôt comme « happy talk » et discours dépolitisant (Andersen 1999, Hartman 2007, Senac 2012). Comme nous le verrons pourtant dans la partie suivante, la mise en perspective historique proposée pour la notion d'intersectionnalité vaut en partie pour celle de diversité, et en particulier sa déclinaison récente en « super-diversité ». Alors que la « super-diversité » s'affiche comme un aboutissement épistémique et théorique décisif, les perfectionnements opérés semblent masquer un retrait en matière de justice sociale. Comme l'écrit ironiquement Will Kymlicka à son sujet, difficile d'imaginer « quelle sera la source de solidarité, dans ce monde de liquide mobilité » (2015 : 13). Après « le blanchiment » de l'intersectionnalité ne faut-il donc pas aujourd'hui envisager, comme nous le suggérons ici, celui également paradoxal de la diversité ?

### **Politiques de la diversité : école, immigration, travail**

Des résultats issus de recherches pionnières dans le champ urbain nous offrent de premières indications en ce sens. En se penchant sur la construction et l'appropriation des normes de diversité, et avant de « mixité », Sylvie Tissot montre ainsi comment dans les quartiers en voie de gentrification de Boston et de Paris, celles-ci sont utilisées par les ménages aisés comme objet de distinction, au sens de Pierre Bourdieu, permettant d'incorporer certaines formes d'altérité, mais pas toutes, dans une logique de stratification sociale et de recomposition des élites (Tissot 2011). L'« ethos de la diversité » cache mal cependant les dégouts que suscitent certaines minorités. Noirs et Latinos continuent à être des groupes particulièrement stigmatisés et leur visibilité trop grande dans la ville suscite craintes et embarras. Si « la peur raciale » n'est pas nouvelle, dans les quartiers « mixtes » s'inventent des manières inédites de la gérer : la « diversité gentrifiante » façonne des pratiques classées et classantes qui redessinent avec force les frontières entre groupes sociaux, plutôt qu'elles ne permettent de les combattre. Comme le montrent également les enquêtes d'Ellen Berrey (2005, 2015) dans l'agglomération de Chicago, le rôle de « division sociale » rempli par la diversité en fait véritablement un marqueur de distinction sociale dans les processus de stratification, à l'intérieur plus particulièrement des classes supérieures en recomposition.

Cet aperçu rapide de résultats issus du champ urbain où la diversité n'est pas seulement objet de politique mais également un fait pratique, nous permet de faire la transition avec le deuxième pan plus empirique de notre étude de la notion. En effet, après l'approche historique et conceptuelle, *quid* des usages sociaux et politiques ? (Bereni & Jaunait 2009, Sabbagh & Van Zanten 2010). Une autre manière, nous l'avons vu, de mettre à l'épreuve les concepts étudiés consiste à les

confronter aux politiques qui s'en inspirent (Doytcheva 2015). Deux critiques générales ont été adressées à ces dernières dans la littérature académique, en développement sur ces questions. On peut les rapprocher respectivement des champs de l'éducation, de l'immigration et du travail, même si elles s'entendent aussi de manière transversale à ces différents domaines d'action.

D'une part, les mobilisations croissantes du thème de la diversité ont pu être analysées, de manière non dénuée d'ambiguïté, comme un adjuvant des politiques néolibérales et conservatrices : puisque convoquée au nom de l'égalité des chances, la doctrine de la diversité permettrait de fait le maintien d'un *statu quo* dans l'organisation (Ahmed 2012, Venegas & Lozano 2014) (1). D'autre part, une critique importante à l'endroit des politiques étiquetées en termes de diversité en France, mais identifiable aussi ailleurs au fil d'évolutions comparables, a insisté sur la concomitance, au début des années 2000, de l'essor de ces préoccupations avec une politique particulièrement répressive en matière d'immigration, couramment analysée en termes de « xénophobie d'Etat » (Bourdieu 2012, Fassin 2008, Bernardot & Doytcheva 2010, Mattelart & Hargreaves 2014) (2). Sur la base de ces deux arguments, nous développons une troisième hypothèse ou piste d'interprétation, issue de nos enquêtes, qui souligne les risques d'une « inversion idéologique de la notion », pouvant y compris se retourner contre les victimes d'actes discriminatoires qu'elle est censée protéger au départ (Krieger & al. 2015 ; Kirby & al. 2015, Doytcheva 2015, Berrey et al. 2017) (3).

### *Diversité et méritocratie libérale*

À la différence d'autres approches des inégalités entre groupes résonant davantage en termes de régulation collective (comme l'égalité professionnelle mais aussi politique entre les femmes et les hommes par exemple), la diversité relèverait avant tout d'une philosophie libérale et individualiste (Bender 2004). Mettant l'accent sur le mérite, la productivité et les potentialités individuelles, elle minimiserait des situations plus collectives d'inégalité et de subordination institutionnelle : au lieu de corriger des injustices ou de redresser des torts, il s'agit de soutenir ceux qui contribuent à la performance de l'organisation. Un des maîtres mots en est la flexibilité, au sens de possibilité de choix en matière d'organisation, de rétribution, de congé ou d'aides aux salariés.

De l'avis de nombreux chercheurs, l'argument de la diversité est ainsi consonant avec une politique et une « condition néolibérale ». En suivant les analyses de Michael Feher (2007), on peut décrire celle-ci comme l'aspiration de toute chose à s'apprécier et à prendre de la valeur. Alors que la figure du « travailleur libre » fut le dispositif principal de subjectivité à l'ère capitaliste, c'est celui du « capital humain » qui correspond à la période néolibérale, définissant chacun de nous

comme un « stock de compétences »<sup>9</sup>. Dans cette logique de « capitalisation de soi », que ce soit à l'université, dans la ville ou au travail (Berrey 2015), la doctrine de la diversité épouse une vision pacifiée et productive de l'ordre social, construite en termes d'enrichissement collectif, de compétitivité, d'excellence, de performance, d'exemplarité. Pour résumer de manière délibérément orientée, c'est l'« inclusion » [par le marché] sans la solidarité.

De ce point de vue précisément, celui de la citoyenneté, si la notion de diversité a pu être saluée comme favorisant des approches non-essentialistes des identifications et des appartenances<sup>10</sup>, elle-même paraît paradoxalement délestée de contenu normatif et substance politique (Senac 2012). La diversité forme un fait de l'expérience et non pas un idéal normatif ou objectif politique. Son potentiel d'innovation est celui de l'ouverture d'un champ des possibilités dont il conviendrait précisément de définir les contours avec davantage d'acuité. Si rien ne dit que la diversité favorise, toujours et nécessairement, l'égalisation des chances, rien ne conduit à poser le contraire non plus. La question serait, en d'autres termes et en paraphrasant Claude Dubar au sujet des objectifs de « mixité », celle des conditions faisant que la diversité puisse produire de l'égalité (Dubar, in Collet & Philippe 2010).

À la fin des années 1990 et au début de la décennie suivante, l'analyse prédominante de cette fiction utilitariste de « l'enrichissement collectif » fut résumée par le thème « *old wine in new bottles* » (Dobbin & Kelly 1998, Dobbin 2009, Oudghiri & Sabbagh 1999). Les travaux étatsuniens pionniers ont souligné le fait que les nouvelles justifications apportées en faveur des politiques d'égalité des chances n'ont pas réellement bouleversé les pratiques des firmes et des universités américaines en direction des femmes et des minorités, politiques qui furent principalement issues de la législation antidiscriminatoire des années 1960 et de la jurisprudence des années 1970. L'intérêt pour la diversité participe avant tout dans ce contexte d'une logique de « dissimulation stratégique » des

---

9. Voir bien sûr à ce sujet les travaux fondateurs de Gary Becker (1964) et son concept de « capital humain », à l'intérieur des travaux de l'Ecole de Chicago et de l'« impérialisme » économique qu'elle revendique en matière de méthodologie. Ils sont au fondement d'une importante littérature d'entreprise, qui a récemment embrassé le concept de « management de la diversité ».

10. Il s'agirait d'ailleurs de mettre en garde à ce sujet contre toute tentation nominaliste. Il serait en effet assez naïf de penser que c'est l'usage même d'un terme qui induit une approche essentialiste ou *a contrario* est susceptible de prévenir les effets potentiels de réification. Il y a sans doute des compréhensions essentialistes de la diversité que les seules références à l'individualisation et à un pluralisme éclaté ne suffiront pas à corriger.

programmes d'*affirmative action*. Il permet à l'organisation de se ménager des marges de manœuvre face au pouvoir judiciaire et à l'administration fédérale, qui se montre désormais soucieuse de libéraliser un fonctionnement qu'elle juge trop rigide (De Rudder & Vourc'h, 2006).

Dans les travaux plus récents, en revanche, un changement semble opérer quant aux pistes d'interprétation proposées. Il va dans le sens d'une prise en compte plus importante de ce qui serait le caractère aliénant pour les minoritaires de cette représentation seulement méritocratique et économique, ainsi que du risque de marginalisation supplémentaire qu'elle peut induire (Alon 2015, Warikoo 2016). La critique ne porte donc pas ici sur la diversité en tant qu'idéal normatif ou catégorie politique, mais plutôt sur ce que les arguments mobilisés pour sa défense font aux personnes susceptibles de s'en prévaloir.

Pour le dire vite, tout en restant dans l'univers de la rhétorique marchande, l'on assiste, y compris en France, au passage d'un effort de mesurer « les bénéfices de la diversité » à celui de chiffrer « le coût de la discrimination »<sup>11</sup>. La fiction de « l'enrichissement collectif » cache mal en effet son appropriation différentielle dans l'organisation : le profit de l'entreprise n'est pas celui de ses salariés. De même, le prestige supplémentaire recueilli par les universités américaines à la faveur de leurs politiques de diversification ne revient-il pas massivement à leurs étudiants majoritaires ? Comme le souligne une récente tribune, transformer l'enrichissement des étudiants blancs en principale justification pour le recrutement des minoritaires contribue considérablement à saper les fondements de justice sociale de ces politiques<sup>12</sup>. D'ailleurs les mobilisations qui ont émaillé l'actualité

---

11. Voir par exemple en ce qui concerne la France le rapport rendu fin septembre 2016 par « France Stratégie », organisme placé auprès du Premier ministre, et qui a été saisi d'une étude visant à évaluer « le coût économique des discriminations » : <http://www.strategie.gouv.fr/publications/cout-economique-discriminations>, consulté le 15 octobre 2016. Voir aussi en amont l'étude réalisée par le think Tank *Différent* avec le soutien des pouvoirs publics : Virginie MARTIN, Marie-Cécile NAVES, *Talents gâchés*, Editions de l'Aube, 2015.

12. Sygal ALON, « How Diversity Destroyed Affirmative Action », *The Nation*, 16 December 2015. La tribune fait suite à l'examen de l'affaire *Fisher v. University of Texas* qui remonte à la Cour suprême pour la deuxième fois en trois ans afin d'établir la constitutionnalité des politiques de diversité à l'université. Comme le font apparaître les débats relayés par la presse à cette occasion : « Si la diversité est la seule justification des programmes de discrimination positive à l'université, quelle est alors la justification de la diversité ? ». Celle-ci semble en effet avoir considérablement évolué depuis l'arrêt rendu par la Cour en 1978 (*Bakke v. University of California*), considéré comme fondateur de ces politiques. Voir aussi ALON (2015).

pour souligner les freins au recrutement d'étudiants comme d'enseignants racisés, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Grande-Bretagne, corroborent cette analyse des limites d'une approche seulement instrumentale et méritocratique.

En France, selon Anne Revillard, à partir d'une étude qui se base sur la récente campagne gouvernementale en faveur de l'accessibilité universelle, faire l'éloge de l'accessibilité qui « profite à tous » (c'est-à-dire dans une perspective délibérément formulée du point de vue des personnes valides) induit des risques de marginalisation et d'exclusion supplémentaires pour les personnes handicapées. Leur expérience se trouve de la sorte niée, leur parole est minorée. D'autant que, lancée à l'automne 2015, cette campagne de sensibilisation marque un « triste anniversaire » : celui du recul du droit à l'accessibilité promis par la loi du 11 février 2005. De responsabilité collective et « impératif démocratique », l'accessibilité se voit transformée en « utilité » pour un public qu'elle ne vise pas en priorité. Or, comme l'écrit la sociologue, « ce qui est en jeu n'est pas le confort des personnes valides, mais d'abord et avant tout la citoyenneté des personnes handicapées »<sup>13</sup>.

À la faveur de telles analyses, le curseur semble ainsi en train de glisser dans le champ de l'étude des politiques publiques, du constat du *statu quo* vers une évaluation davantage critique des effets pervers et contreproductifs induits par la marchandisation de ces thématiques. Ce n'est plus seulement la doxa néolibérale et la dépolitisation qui sont montrés du doigt, mais les risques bien réels de subversion de ces cadres d'action, voire de leur retournement contre les individus et groupes mêmes qu'ils sont censés protéger au départ (*cf.* aussi notre point trois).

### *Diversité et immigration*

Une deuxième série de critiques, en affinité d'ailleurs avec ce qui vient d'être exposé, souligne l'inscription de ces développements dans une tendance plus générale de renforcement des politiques de *color-blindness* (en français « aveugles à la couleur »), et donc de refus d'action spécifiques en faveur de publics racisés, dans une nouvelle ère globale que l'on annonce *post-raciale*. Ainsi, si l'apport d'une perspective non-essentialiste dans l'étude des relations interculturelles et inter-groupes que favoriserait *a priori* le recours à la notion reste à démontrer, le *tournant de la diversité* semble entrer en résonance avec un contexte idéologique particulier de stigmatisation et de méfiance accrue vis-à-vis de (certains) groupes assignés par la religion, la couleur de peau, une « origine ». Et ce alors même

---

13. Anne REVILLARD, « Plus belle la vie pour les personnes handicapées? », *AlterEco*, 4 novembre 2015.

que l'incidence du racisme est niée ou minimisée. En France, l'actualité récente a vu renaître l'idée de suppression du terme « race » dans la Constitution, conformément aux promesses de François Hollande, candidat à la présidence de la république en 2012<sup>14</sup>. Ailleurs, selon des modalités différentes, la période qui a suivi le début des années 2000 a connu un reflux, nous l'avons vu, des idéologies multiculturelles et différencialistes, au profit de « retours » annoncés de l'assimilation (Brubaker 2001).

De manière plus générale, des analyses novatrices ont insisté au cours de cette décennie sur la façon dont des valeurs démocratiques centrales - de « respect », de « tolérance », d'égalité - pouvaient se trouver prises dans la promotion d'un *discours civilisationnel*, happées par une rhétorique racialisée de l'altérité (Brown 2008, Fassin 2009). La résurgence de la *tolérance* à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, en lien avec à la centralité donnée à la problématique multiculturelle dans les définitions de la citoyenneté libérale, en offre un exemple (Brown 2008). Dans le monde Euro-atlantique toujours plus intégré culturellement et économiquement, la notion est promue de manière non critique par une série de locuteurs publics, prescrite comme une approche « appropriée » en direction d'une variété de populations (migrants, Roms, homosexuel.les). De moyen de protection de la paix civile au temps de la Réforme, elle fut transformée en métaphore généralisée de « la bonne société encore à venir » (Brown 2008 : 5). Dans un contexte de profusion de sujets et d'objets de tolérance, ces discours ne signent pas moins, estime l'auteure, le recul par rapport à des « conceptions plus exigeantes de justice sociale ».

Mais surtout, dans l'après 11 septembre, la tolérance, comme produit domestique de la gouvernementalité, appelé à réguler des sujets ethniques, religieux, raciaux et sexuels, devient également un discours civilisationnel, qui permet de distinguer entre l'Occident, pensé comme cosmopolite, « libre, tolérant et civilisé » et son Autre, supputé d'emblée « barbare, fondamentaliste et l'intolérant ». Dans un autre domaine, la *démocratie sexuelle* (soit l'extension des valeurs de liberté et d'égalité aux questions sexuelles, reléguées auparavant à la vie privée) nous offre un autre exemple de ces nouvelles logiques impérialistes. Les droits des femmes, les prétentions à la liberté, à l'émancipation et à l'universalité,

---

14. Une loi a même été votée en ce sens par l'Assemblée nationale en mai 2013. À noter que le débat plus ancien fut introduit en France dès les années 1990, avec un dossier consacré par la revue *Mots*, « Sans distinction de ... race », n° 33, décembre 1992. Mais, pour reprendre ici Sara Ahmed, « procéder comme si les catégories *ne comptent pas* parce qu'elles *ne devraient pas compter* c'est manquer de montrer comment elles continuent à fonder l'existence sociale » (2012 : 182).

s'érigent en emblème d'une « Europe forteresse » qui, loin de toute réflexivité, impose son procès de civilisation (Fassin 2009).

De manière consonante avec ces analyses, un ensemble de travaux portant sur les politiques étiquetées en termes de diversité, ont insisté sur la simultanéité, au début des années 2000 en France, entre l'essor de ces préoccupations et une politique particulièrement répressive en matière d'immigration (Fassin 2008, Bernardot & Doytcheva 2010, Titley & Lentin 2008). Si la création, en 2007, du Ministère de l'immigration et de l'identité nationale a été le symbole de cette tendance, celle-ci s'est de fait traduite en un grand nombre de mesures sécuritaires et liberticides. Visant les migrants en particulier, ces mesures furent couramment analysées en termes de « xénophobie d'Etat »<sup>15</sup>. Or les objectifs de la diversité et ceux d'un contrôle strict de l'immigration et de la « sécurité » ne peuvent que dessiner une ligne de contradiction saillante, voire instituer la suspicion légitime de l'instrumentalisation de l'un par rapport à l'autre. Dans les termes de témoignages recueillis dans nos enquêtes, promouvoir la diversité de la société française serait aussi se prémunir contre la nécessité économique et les risques qu'elle comporte d'une immigration nouvelle.

En retraçant la généalogie des politiques hexagonales en matière de diversité dans le champ des médias, Tristan Mattelart et Alec Hargreaves (2014) montrent que celles-ci s'attachent non seulement à l'intégration des minorités, mais aussi et de manière non moins importante à la « protection de la sécurité ». Les auteurs retracent l'origine de cette ambivalence sur le plan hexagonal au début des années 1970, et les politiques revendiquées alors de l'interculturalité qui affichent un double objectif : contribuer à la promotion sociale des immigrés, mais aussi maintenir ces derniers « dans la connaissance de leur culture d'origine en vue d'un retour éventuel ». De manière différente, Maxime Cervulle analyse la croyance en la « puissance de l'image (de la diversité) » comme un moyen bien utile, car il permet de s'affranchir d'enquêtes publiques coûteuses, lourdes sur le plan administratif et juridique, mais aussi potentiellement sujettes à polémique, sur l'articulation des représentations sociales et individuelles, la formation identitaire, la subjectivité des « publics » (Cervulle 2013).

Dans le champ de l'emploi, les enquêtes soulignent la tendance empruntée par les acteurs sociaux à la définition d'une *diversité sélective* : celle-ci n'est pas pour les femmes voilées, peu en faveur de l'homosexualité, les étrangers, de surcroît clandestins, tendraient bien souvent à en être exclus (Doytcheva 2015). Les références incantatoires promues par les acteurs économiques à une « diversité globale » ou générique qui permet de transcender les clivages et la simplicité des

---

15. Voir par exemple O. LE COUR GRANDMAISON, « Xénophobie d'état », *L'Humanité*, le 24 janvier 2008.

catégories identitaires, se transforment dans les faits en « stratégies du coin » : elles aboutissent de manière locale et contextuelle à définir des « diversités à la carte », évacuant la plupart du temps, la dimension ethnoraciale jugée problématique (Doytcheva 2009, 2010).

Le rapport à la religion et en particulier à l'islam en offre une illustration sans conteste. Alors que les « traditions » d'un catholicisme social irriguent fortement le mouvement entrepreneurial en faveur de la diversité en France, la diversité des convictions religieuses n'est guère visée par l'entreprise et n'y est pas non plus tout à fait admise, ou à condition d'être rendue invisible : ségrégée dans certains espaces bien précis, escamotée par les moyens de la technologie et de la communication<sup>16</sup>. De ce point de vue, les discours des acteurs mobilisés en faveur de ces objectifs font montre d'une grande ambivalence – s'ils affichent une posture libérale et managériale dans le champ économique, leur attitude se fait davantage restrictive et assimilationniste, en ce qui concerne des questions plus politiques, comme celles ayant trait par exemple à l'immigration ou à la religion. Ce résultat n'est pas sans poser problème, et ce d'autant plus que dans les sociétés contemporaines, en France en particulier, la religion est un des marqueurs privilégiés de différenciation culturelle, de plus en plus fréquemment socialement convertie en appartenance collective minoritaire de type ethnique.

### *Les risques d'un retournement idéologique*

Le risque est donc grand, dans le contexte français en particulier, attesté par des enquêtes, d'un usage prescriptif de la notion, où *l'éloge de la diversité* devient l'éloge d'une « bonne diversité » qui permet, par là même, de tenir à l'écart toutes les autres : « (la diversité) n'est pas pour les immigrés clandestins, pour les sans-papiers, ni pour leurs enfants... ». Pour Jocelyne Streiff-Fénart (2013), ces objectifs dessinent aujourd'hui une ligne de partage entre les minoritaires perçus comme « assimilables » et d'autres populations, souvent racisées, qui continuent à être construites en « menace » à la nation. Les politiques de la diversité « naturalisent » et domestiquent certaines formes de différences et d'altérité, mais pas toutes.

Dans quelle mesure alors l'intérêt pour la notion, et plus particulièrement en France où l'on ne saurait perdre de vue la relative nouveauté et la fragilité

---

16. Voir par exemple notre enquête en centre d'appel : des employeurs du secteur utilisent l'argument « d'une certaine tolérance » (vis-à-vis du port du voile) comme un « atout de fidélisation » et de recrutement de leurs collaboratrices sur un marché du travail jugé tendu. Ce sont pourtant bien les mêmes qui leur intiment à la suite de changer de prénom, dès lors que celui-ci est rendu public et porté à la connaissance de la « clientèle ». Cf. Léa Balage, « La fin des discriminations au travail, c'est pour quand ? », <https://blogs.media-part.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/170516>, consulté le 15 octobre 2016.

de ces préoccupations, participe-t-il de ces tendances ? Ou alors, sa généralité et le caractère euphémistique qui la caractérisent peuvent-ils être appréhendés comme une stratégie de qualification en positif, parce qu'en creux, du différent et du spécifique ? Les désignations particularisantes n'ont-elles pas souvent pour corollaire, en effet, le risque préjudiciable de devenir à leur tour stigmatisantes ? Si l'ethnicité ne qualifie que les minorités qui diffèrent en cela du groupe majoritaire, celui-ci s'en trouve par là même « extrait », conforté dans ses revendications de neutralité et d'universalité.

Il est d'évidence difficile de répondre de manière univoque à ces questions générales. Les enquêtes empiriques n'attirent pas moins l'attention sur les impasses et les angles morts d'une universalisation sans limites de la problématique, faisant passer au gré des circonstances, les définitions prétendument exhaustives en injonctions normatives. Et ceci plus particulièrement en France, où un refus de longue date vise les « particularismes » et les minorités dans la nation<sup>17</sup>.

Ainsi, si derrière l'argument idéologique de l'*indivisibilité* de la nation, se profilent aujourd'hui des différences et des inégalités, de plus en plus marquées, entre territoires, populations « issues » ou non de l'immigration, il y a également une difficulté et une tentation françaises, toujours présentes, de minimiser ou au moins d'apprivoiser ces diversités. Les enquêtes conduites dans l'entreprise, auprès d'acteurs économiques les illustrent avec force, surtout lorsque l'élargissement de la problématique se fait au risque de renouer avec des postures abstraites et déresponsabilisantes.

Dans les approches théoriques multidimensionnelles référées à la « super-diversité », les nouvelles catégories d'analyse introduites s'articulent à celle de l'ethnicité ; dans les politiques du même nom que nous avons étudiées, elles tendent à s'y substituer. La « diversification de la diversité » débouche ainsi de manière contre-intuitive sur des usages et des définitions normatives. Ceux-ci peuvent de surcroît oblitérer les rapports sociaux qu'il s'est agi de réguler - de « race », de genre, d'ethnicité - réinscrivant biais et préjugés au cœur des dispositifs en faveur de l'équité.

Ce sont en tout cas des résultats corroborés par des enquêtes américaines récentes dans le champ de l'emploi (Kirby & al. 2015, Krieger & al. 2015, Berrey & al. 2017). Les politiques de diversité peuvent se révéler non seulement plus ou moins (in)efficaces pour lutter contre la discrimination, elles peuvent aussi se voir instrumentalisées à l'encontre des victimes mêmes d'actes discriminatoires. Appuyées de manière importante sur des outils de communication et des

---

17. Cela se vérifie toutefois également pour d'autres critères : si la diversité valorise prétendument les « seniors », ce n'est qu'au prix de les distinguer des « vrais vieux », réintroduisant de la sorte une logique de tri et de hiérarchisation sur la base de stéréotypes âgistes à l'intérieur même des dispositifs d'action (CARADEC et DOYTCHÉVA, 2008).

instruments de *soft-law* - chartes, trophées et labels -, elles sont utilisées par les employeurs comme moyen de légitimation de procédures injustes sur le lieu de travail (Kirby & al. 2015). Au tribunal, les juges se basent de plus en plus sur l'existence même de dispositifs en faveur de la diversité pour inférer la non-discrimination : les « bonnes pratiques » d'un « comité diversité » ou d'un responsable dédié sont considérées comme un gage d'équité (Krieger & al. 2015, Berrey & al. 2017). À tel point que, de manière inédite, lorsque les affaires sont portées devant les tribunaux, ces politiques se retournent contre les employés qu'elles sont censées protéger, en faisant sensiblement diminuer leurs chances de voir le préjudice subi reconnu. Des dispositifs mis en place pour lutter contre la discrimination peuvent jusqu'à recouper des situations de discrimination directe, sous prétexte de les prendre en charge<sup>18</sup>.

De manière similaire, dans les pratiques professionnelles que nous avons étudiées en faveur de la diversité en France, l'usage de catégories d'intervention en apparence « neutres » et « objectives » peut masquer la reconduite implicite de logiques discriminatoires. Il en va ainsi de notions comme celles d'employabilité, de compétence, de « savoir-être » ou encore de « personnalité ». Placées aujourd'hui au centre des démarches professionnelles en faveur de la diversité au travail, et plus largement des dispositifs de gestion des ressources humaines, elles cachent mal cependant la dimension avant tout sociale et relationnelle de la « valuation » des aptitudes individuelles<sup>19</sup>.

Alors que se développe l'image du salarié responsable, acteur de son *employabilité*, si ce salarié est dans une position de force sur le marché du travail, sa sécurité semble assurée ; s'il est, en revanche, dans la position inverse, il peut se voir rapidement précarisé, puis marginalisé. Ces analyses acquièrent une résonance particulière lorsqu'on les rapporte à l'étude de publics spécifiques,

---

18. Il en va ainsi par exemple dans nos enquêtes de l'instauration d'un critère de nationalité dans l'accès aux dispositifs de « promotion de la diversité » (DOYTCHÉVA 2008, 2015). Mais l'argument vaut de manière plus générale, en direction de discriminations indirectes ou systémiques (BERREY et al. 2017), « réinscrites » dans les dispositifs mêmes d'action publique.

19. Voir notamment en ce sens la récente campagne gouvernementale en faveur de la lutte contre les discriminations au travail qui reçoit comme mot d'ordre « Les compétences d'abord ! ». Lancée en avril 2016 par le Ministère du travail, elle bénéficie également des efforts conjoints du Ministère de la Ville, ainsi que d'une pluralité d'acteurs publics : <http://travail-emploi.gouv.fr/grands-dossiers/discrimination>. Tout récemment cependant le MEDEF s'est retiré d'un « groupe de dialogue » qui devait remettre son rapport au ministre en octobre dernier, exhibant de la sorte des tensions toujours vives sur le fond : malgré les concessions faites à la bonne logique gestionnaire de l'entreprise, le patronat juge toujours trop « coercitive » l'approche par les discriminations : Cf. [http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/10/06/egalite-des-chances-le-medef-prone-la-pedagogie\\_5009201\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/10/06/egalite-des-chances-le-medef-prone-la-pedagogie_5009201_3234.html), consulté le 15 octobre 2016.

victimes potentielles de discrimination. Il est ainsi en un sens ironique que de telles démarches professionnelles génériques soient aujourd'hui reconduites, en l'absence de toute réflexivité, au nom même de la lutte contre les discriminations et y compris d'une promotion de la diversité. La logique instrumentale et individualiste d'une « employabilité à la française », dont les experts situent la genèse à la fin des années 1980, ne manque pas désormais de corroder les politiques de la diversité qui s'y trouvent adossées. Or, comme l'affirme Danièle Lochak (2003), une fois reconnue l'impossibilité pratique d'éradiquer les discriminations dans le cadre du marché, il ne reste d'autre solution que de s'en affranchir, à chaque fois que la logique de marché entrave celle d'un égal accès.

### **Conclusion : usage normatif, usage critique**

Au regard de ces développements et notamment des travaux les plus récents qui suggèrent une convergence problématique sur ces questions des deux côtés de l'Atlantique, revenons pour conclure sur la question évoquée sous forme d'hypothèse d'un possible retournement idéologique de la notion, pouvant à son tour se trouver mobilisée dans la justification de situations d'exclusion et de domination raciale. Quels risques, en effet, au regard des pratiques observées, à ce que la *diversité*, tout comme et avec la « tolérance », l'égalité des sexes, ou encore « la démocratie sexuelle », se voie aujourd'hui happée par une rhétorique racialisée de l'altérité, attentive aux droits des femmes, intransigeante en matière d'homophobie, mais qui réinstaure avec force des frontières sociales plus qu'elle ne permet de les combattre ? C'est l'hypothèse d'un « blanchiment » de la diversité, en référence aux travaux de Bilge, discutée tout au long de l'article, qui accompagne non sans paradoxe la montée en généralité et la (ré)invention récente de la notion. Nous en avons pris comme analyseur l'élaboration du concept sociologique de « super-diversité », traduisant les tendances postulées à l'éclatement et l'individualisation des situations minoritaires. De l'avis de ses promoteurs, il est à inscrire néanmoins dans un courant plus large qui traverse les sciences sociales, au croisement de champs problématiques distincts, dont nous avons caractérisé ici les objets, de manière succincte, en référence à l'anti-discrimination, la mixité urbaine, et l'hypothèse d'un « post-multiculturalisme »<sup>20</sup>.

---

20. Bien entendu cette présentation typologique n'a pas l'ambition de l'exhaustivité. Bien d'autres champs disciplinaires pourraient être évoqués, en allant de la micro-économie, à la biologie (avec la notion par exemple de biodiversité) ou encore la géographie et la linguistique, autour des travaux sur le multilinguisme. Nous nous sommes concentrés ici sur ceux qui abordent le plus directement les questions de citoyenneté, pluralisme culturel, inégalités.

En confrontant les résultats issus de chacune de ces perspectives de recherche, nous avons insisté sur le regain d'une logique instrumentale et individualiste dans l'usage de la notion qui potentiellement infléchit des conceptions plus politiques, voire émancipatrices des années 1970 (Kymplicka 2015). Si dans les approches « situées » ou au contraire « globalisées » de la (super-)diversité, celle-ci demeure en grande partie liée à la mobilité et à la migration (diversité de langue, de tradition culturelle, de religion), ces perspectives théoriques et épistémiques ne sont pas moins à analyser comme une remise en cause potentielle des catégories ontologiques, et plus usuelles, dans lesquelles s'enracinent les processus de minoration et les inégalités (de sexe, de genre, de « race », d'ethnicité). Si dans les arènes académiques la (super-)diversité « complexifie » - ou selon les cas euphémise - ces ordres statutaires de domination, dans les travaux d'acteurs sociaux que nous avons retracés à partir d'enquêtes empiriques, ceux-ci ont tendance à apparaître comme interchangeables, ou en tout cas à se « despécifier ». D'où, d'une part, le risque de déconnexion de ces préoccupations des luttes sociales et des mouvements de contestation démocratique (Faist 2008, Kymplicka 2015). D'où, également et d'autre part, le développement que nous avons rappelé à partir de nos travaux d'approches normatives, où la référence à la diversité devient la référence à une « bonne diversité », qui naturalise certaines formes d'altérité, mais pas toutes, au risque y compris de recouper des situations et des logiques discriminatoires.

À ces usages « souples », mais paradoxalement prescriptifs de la notion, nous proposons de substituer un usage critique : plutôt que de chercher à se conformer à une norme définie une fois pour toutes, qui en France, mais aussi ailleurs selon des évolutions comparables, demeure nous l'avons vu assimilationniste et défavorable aux minorités, il s'agirait d'interroger la construction même des normes d'égalité et de diversité. Il s'agirait d'interroger en d'autres termes dans une démarche réflexive les conditions faisant que la diversité puisse produire de l'égalité. En nous rapprochant des développements de Feher au sujet du « capital humain », rappelons que celui-ci « ne mérite pas seulement d'être analysé et critiqué par les détracteurs du néolibéralisme » : ils ont également « vocation à l'investir afin de lui faire exprimer des revendications et des aspirations que ses ingénieurs n'avaient ni programmées ni prévues » (2007 : 15). Il s'agirait ici de manière similaire d'investir les notions étudiées, non pas pour en donner une définition définitive, mais pour en faire un « site de signification », ouvert à la contestation, la contrainte normative en moins. Rendre la notion de diversité solidaire de celle de discrimination, plus qu'elle ne semble l'être à l'heure actuelle, constitue une piste en ce sens. Elle permettrait en partie d'amoindrir les critiques formulées, à partir du moment où elle articule dans le débat, comme dans

l'action publique, la reconnaissance de la diversité à la lutte contre les préjugés et les différentes formes d'inégalité et d'exclusion. En effet, même si apparié à la problématique économique et la vision théorique du « libre marché », le principe de non-discrimination contient une importante portée normative, qui lui vaut d'éviter les écueils d'un « multiculturalisme Benetton ». Il permet d'étendre les frontières de collectivités fondées sur les principes du droit et de l'égalité au delà de communautés nationales, de groupes sociaux particuliers, dans une logique de solidarité et donc de citoyenneté, offrant de la sorte un contre-point ou un complément utile aux notions seules d'individualisation et de mobilité, ou encore d'une « égale exposition » au marché.

## Bibliographie

- AHMED S., 2012, *On Being Included: Racism and Diversity in Institutional Life*, Durham : Duke University Press.
- ALON S., 2015, *Race, Class, and Affirmative Action*, New York: Russel Sage.
- ANDERSEN M. L., 1999, “The Fiction of ‘Diversity without Oppression’”, in Robert H. TAI & Mary L. KENYATTA (ed.), *Critical Ethnicity : Countering the Waves of Identity Politics*, Lanham, PA : Rowman & Littlefield, pp. 5-20.
- BACK L., 1994, *New Ethnicities and Urban Culture: Racisms and Multiculture in Young Lives*, London: UCL Press.
- BELL J. M. & HARTMANN D., 2007, “Diversity in Everyday Discourse”, *American Sociological Review*, vol. 72, no 6, pp. 895-914.
- BENDER A. F., 2004, « Egalité professionnelle ou gestion de la diversité », *Revue française de gestion*, vol. 4, n°151, p. 205-217.
- BERENI L. & JAUNAIT A. (ed.), 2009, « Usages de la diversité », *Raisons Politiques*, n°35, p. 5-9.
- BERG M. L. & SIGONA N. 2013, “Ethnography, Diversity and Urban Space”, *Identities*, vol. 20, no 4, pp. 347-360.
- BERRY E. C., 2005, “Divided Over Diversity”, *City & Community*, vol. 4, no 2, pp. 143-170.
- BERRY E. C., 2015, *The Enigma of Diversity: The Language of Race and the Limits of Racial Justice*, Chicago: University of Chicago Press.
- BERRY E. C., NELSON R. L., NIELSEN L.B., 2017, *Rights on Trial. How Workplace Discrimination Law Perpetuates Inequality*, Chicago: University of Chicago Press.
- BERNARDOT M., DOYTCHÉVA M., 2010, « Radicalisation des frontières et promotion de la diversité : figures d’un paradoxe », *Asylon(s)*, n°8, en ligne.

- BILGE S., 2013, "Intersectionality Undone: Saving Intersectionality from Feminist Intersectionality Studies", *Du Bois Review*, vol. 10, n° 2, pp. 405-424.
- BILGE S., 2015, « le Blanchiment de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, vol. 28, n°2, p. 9-32.
- BOURDIEU P., 2012, *Sur l'État*, Cours au Collège de France 1989-1992, Paris : Seuil.
- BROWN W., 2008, *Regulating aversion: Tolerance in the age of identity and empire*, Princeton: Princeton University Press.
- BRUBAKER R., 2001, "The Return of Assimilation? Changing Perspectives on Immigration and its Sequels in France, Germany, and the United States", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 24, no 4, pp. 531-548.
- CARADEC V. & DOYTCHÉVA M., 2008, *Inégalités, discriminations, reconnaissance. Une recherche sur les usages sociaux des catégories de la discrimination*, Université de Lille 3 – DREES/MiRE.
- CERVILLE M., 2013, *Dans le blanc des yeux. Diversité, racisme et médias*, Paris : Amsterdam.
- DOBBIN F. & KELLY E., 1998, "How Affirmative Action Became Diversity Management: Employer Response to Antidiscrimination Law, 1961 to 1996", *American Behavioral Scientist*, vol. 41, no 7, pp. 960-984.
- DOBBIN F., 2009, *Inventing Equal Opportunity*, Princeton: Princeton University Press.
- DOYTCHÉVA M., 2009, « Réinterprétations et usages sélectifs de la diversité dans les politiques des entreprises », *Raisons Politiques*, n°35, p. 107-124.
- DOYTCHÉVA M., 2010, « Usages français de la notion de diversité : permanence et actualité d'un débat », *Sociologie*, n°4, p. 424-438.
- DOYTCHÉVA M., 2011, *le Multiculturalisme*, Paris : La Découverte, coll. « Repères ».

- DOYTCHÉVA M., 2015, *Politiques de la diversité. Sociologie des discriminations et des politiques antidiscriminatoires au travail*, Bruxelles : Peter Lang.
- EDELMAN L. B., FULLER S. R., MARA-DRITA I., 2001, "Diversity Rhetoric and the Managerialization of Law", *American Journal of Sociology*, vol. 106, no 6, pp. 1589-1641.
- FAIST T., 2008, "Diversity—a New Mode of Incorporation?", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 32, no 1, pp. 171-190.
- FASSIN E., 2008, « le Loup de la xénophobie et l'agneau de la diversité », *Regards*, n°48.
- FASSIN E., 2009, « la Démocratie sexuelle contre elle-même », *Vacarme*, n°48, p. 48-50.
- FAVELL A., 2016, "Liberalism not Neo-Liberalism: Comment on Will Kymlicka's article: 'Solidarity in Diverse Societies'", *Comparative Migration Studies*, vol. 4, no 5, pp. 2-5.
- FEHER M., 2007, « S'apprécier, ou les aspirations du capital humain », *Raisons politiques*, n°28, p. 11-31.
- GLICK SCHILLER N., AYSE S. C. & THADDEUS C. G., 2006, "Beyond the Ethnic Lens: Locality, Globality, and Born-Again Incorporation", *American Ethnologist*, vol. 33, no 4, p. 612-633.
- HALL S., 1999, "From Scarman to Stephen Lawrence", *History Workshop Journal*, no 48, pp. 187-197.
- HELLY D. & DOYTCHÉVA M., 2011, « la Discrimination et la pluralité culturelle. Des objets de rhétorique des années 2000 en France », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 12, n° 4, p. 391-409.
- HONNETH A., 2000 [1992], *la Lutte pour la reconnaissance*, Paris : Cerf.
- HUMPHRIS R., 2015, "Intersectionality and superdiversity: What's the différence ?", *IRiS Key Concepts Roundtable Series*, University of Birmingham.

JAMES M., 2015, *Urban Multiculture. Youth, Politics and Cultural Transformation in a Global City*, London: Palgrave Macmillan.

KALEV A., DOBBIN F. & KELLY, E., 2006, "Best Practices or Best Guesses? Assessing the Efficacy of Corporate Affirmative Action and Diversity Policies", *American sociological review*, vol. 71, no 4, pp. 589-617.

KYMLICKA W., 2015, "Solidarity in Diverse Societies: Beyond Neoliberal Multiculturalism and Welfare Chauvinism", *Comparative Migration Studies*, vol. 3, no 17, pp. 1-19.

KIRBY T. A., KAISER C. R. & MAJOR B., 2015, "Insidious Procedures: Diversity Awards Legitimize Unfair Organizational Practices", *Social Justice Research*, vol. 28, no 2, pp 169-186.

KRIEGER L.H., KAHN Best R., & EDELMAN L.B., 2015, "When 'Best Practices' Win, Employees Lose : Symbolic Compliance and Judicial Inference in Federal Equal Employment Opportunity Cases", *Law & Social Inquiry*, pp. 843-879.

LENTIN A & TITLEY G, 2008, "More Benetton than barricades? The politics of diversity in Europe", in *The Politics of Diversity in Europe*, Strasbourg, Council of Europe Publishing.

LENTIN A & TITLEY G, 2011, *The Crises of Multiculturalism: Racism in a Neoliberal Age*, London: Zed Books.

LOCHAK D., 2003, « Loi du marché et discrimination », in BORILLO D. (ed.) *Lutter contre les discriminations*, Paris : La Découverte.

MCCANN E. J., 2011, "Urban Policy Mobilities and Global Circuits of Knowledge: Toward a Research Agenda", *Annals of The Association of American Geographers*, vol. 101, no 1, pp. 107-130.

MATTELART T. & HARGREAVES A. G., 2014, "'Diversity' Policies, Integration and Internal Security: The case of France", *Global Media and Communication*, vol. 10, no 3, pp. 275-287.

MAY P., 2016, *Philosophies du multiculturalisme*, Paris : Presses de Sciences Po.

- MEISSNER, F. & VERTOVEC, S. (ed.), 2015, "Comparing Super-Diversity", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 38, no 4, pp. 541-555.
- POUTIGNAT P., STREIFF-FÉNART J. & BARTH F., 2008 [1995], *Théories de l'ethnicité. Les groupes ethniques et leurs frontières*, Paris : PUF.
- SABBAGH D. & OUDGHIRI R., 1999, « Des usages de la 'diversité'. Eléments pour une généalogie du multiculturalisme américain », *Revue française de sciences politique*, vol. 49, n° 3, p. 443-468.
- SABBAGH D. & VAN ZANTEN A. (ed.), 2010, « Diversité et formation des élites : France-USA », *Sociétés contemporaines*, vol. 3, n° 79, p. 5-17.
- SENAC-SLAWINSKI R., 2012, *L'invention de la diversité*, Paris : PUF.
- STREIFF-FÉNART J., 2013, « Penser l'Étranger. L'assimilation dans les représentations sociales et les théories sociologiques de l'immigration », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 51, n°1, p. 65-93.
- TAYLOR C., 1992, *Multiculturalism and "The Politics of Recognition": an essay*, Princeton : Princeton University Press.
- TISSOT S., 2011, *de Bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris : Raisons d'agir.
- VENEGAS M. & LOZANO E. R., 2013, « Igualdad, diversidad y no discriminación en la encrucijada de la crisis actual: el caso español », in GENTILE Alessandro, *Las políticas sociales entre crisis y post-crisis*, Madrid : Alcalá de Henares, pp. 515-531.
- VERTOVEC S., 2007, "Super-diversity and Its Implications", *Ethnic and Racial Studies*, vol. 30, no 6, pp. 1024-1054.
- VERTOVEC S. & WESSENDORF S. (ed.), 2010, *The Multiculturalism Backlash: European Discourses, Policies and Practices*, London: Routledge.
- WARIKOO N. K., 2016, *The Diversity Bargain*, Chicago: University of Chicago Press.

WIEVIORKA M., 2008, *la Diversité*, Rapport à la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris : Robert Laffont.

Résumé : En prenant comme point de départ l'émergence du concept de (super-)diversité dans les arènes politiques et académiques, l'article met à l'épreuve les changements théoriques et épistémiques allégués, liés à ce nouveau paradigme (Vertovec 2007) dans l'étude des phénomènes de pluralisme culturel et de « multiculturalité » (Back 1994 ; Hall 1999). Nous commençons par étudier de manière critique les principales innovations revendiquées, en les replaçant dans le contexte plus large d'un « retour » annoncé de l'assimilation (Brubaker 2001). Nous envisageons ensuite une deuxième source de mise à l'épreuve, fondée sur des arguments empiriques, issus d'enquêtes sur les politiques publiques qui s'attachent à la mise en œuvre de ces idéaux. Nous évoquons pour conclure l'hypothèse d'un « blanchiment » (Bilge 2013) de la diversité et interrogeons la possibilité d'investir la notion de manière non plus normative, mais critique, en l'articulant plus fortement à celle de non-discrimination.

Mots-clés : sociologie, diversité, discrimination, ethnicité, « race », multiculturalité, France, Europe, politique publique, années 2000

### *Diversity and Super-Diversity in between Policy and Academia: a Critical Reading*

*Abstract: Focusing at its starting point at the emergence of the concept of (super-) diversity in policy and academia, the article challenges the alleged theoretical and epistemic changes introduced by this new paradigm (Vertovec 2007) in the studies of race and ethnicity, pluralistic democracies, and even « multicultural » (Back 1994 ; Hall 1999). First we critically examine the main innovations claimed by the model, replacing them in a broader context of a posited « return of assimilation » (Brubaker 2001). Second we examine other sources of criticism, based for instance on empirical scrutiny and evidence from public policies analysis. We consider in*

*conclusion the hypothesis of « whitening » (Bilge 2013) diversity and question the possibility to invest the concept not normatively but critically, namely through a thorough articulation to the principle of nondiscrimination.*

*Keywords: sociology, diversity, superdiversity, discrimination, multicultural, race, ethnicity, public policy, France, Europe, 2000s*

### *Diversidad y super-diversidad en las arenas políticas y académicas : para un enfoque crítico*

*Resumen: Tomando en su punto de partida el surgimiento de la noción de (super-) diversidad en los ámbitos académicos y políticos, el artículo está examinando los supuestos cambios teóricos y epistémicos introducidos por este nuevo paradigma (Vertovec 2007) en los estudios del pluralismo cultural y hoy día la “multicultura” (Back 1994; Hall 1999). Primero examinamos críticamente las principales innovaciones anunciadas por este modelo, reemplazándolas en el contexto más amplio de un “retorno” supuesto de la asimilación (Brubaker 2001). En segundo lugar estudiamos otras fuentes de criticismo, basadas en particular en el análisis de políticas públicas. Consideramos por último la hipótesis de un “blanqueamiento” (Bilge 2013) de la diversidad y cuestionamos la posibilidad de utilizar este concepto no normativa pero críticamente a saber, a través de una articulación más fuerte al principio de no-discriminación.*

*Palabras clave: sociología, diversidad, super-diversidad, discriminación, multicultural, etnicidad, Francia, Europa, política pública, años 2000*

**L'altérisation de la pluralité sociale via la rhétorique de  
“la diversité” dans le discours d'organisations françaises :  
une analyse sémio-communicationnelle**

Emmanuelle Bruneel

► **To cite this version:**

Emmanuelle Bruneel. L'altérisation de la pluralité sociale via la rhétorique de “la diversité” dans le discours d'organisations françaises : une analyse sémio-communicationnelle. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2018, Épistémologies du pluriel. hal-01692833

**HAL Id: hal-01692833**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01692833>**

Submitted on 29 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L'ALTÉRISATION DE LA PLURALITÉ SOCIALE VIA LA  
RHÉTORIQUE DE «LA DIVERSITÉ» DANS LE  
DISCOURS D'ORGANISATIONS FRANÇAISES :  
UNE ANALYSE SÉMIO-COMMUNICATIONNELLE**

Emmanuelle Bruneel,  
Doctorante en sciences de l'information et de la communication  
GRIPIC (EA1498), CELSA Paris Sorbonne

***Sociétés Plurielles n° 2***  
**Epistémologies du pluriel**

Les Presses de l'Inalco publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

**EXIGENCE DE QUALITÉ** avec des évaluations en double aveugle ;

**OPEN ACCESS** : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

**LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS** pour protéger les auteurs et leurs droits ;

**PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS** sémantiques et audio-visuels ;

**MÉTADONNÉES MULTILINGUES** : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les Presses de l'Inalco éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango - Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

# L'altérisation de la pluralité sociale *via* la rhétorique de «la diversité» dans le discours d'organisations françaises : une analyse sémio-communicationnelle

Emmanuelle Bruneel,

Doctorante en sciences de l'information et de la communication  
GRIPIC (EA1498), CELSA Paris Sorbonne

La mobilisation récurrente du vocable « la diversité »<sup>1</sup> dans différents discours en circulation dans l'espace public contemporain, en particulier dans les discours politiques, médiatiques et de RSE<sup>2</sup>, dénote la stabilisation progressive de son emploi pour qualifier de « plurielles » des sociétés données. Celles-ci seraient des sociétés *de*<sup>3</sup> « la diversité » au sens principalement « multiculturel » (Wieviorka, 1996). Fréquemment utilisée dans les discours des organisations

---

1. Nous utiliserons tout au long de cet article des guillemets autour du vocable « la diversité » afin de montrer que nous prenons de la distance vis-à-vis de cette notion et des connotations sociales qu'elle véhicule.

2. Nous utiliserons cette abréviation usuelle en trois lettres pour faire référence à la « responsabilité sociale et environnementale » des organisations.

3. Nous mettrons à chaque fois le « de » dans « rhétorique de «la diversité» » en italique pour signifier une démarcation par rapport aux multiples discours « sur » la diversité (qui peut alors désigner tout autre chose que ce dont nous parlons). Notre propos vise à identifier quelles sont la teneur et les spécificités des discours sur la diversité qui forment une véritable « rhétorique de "la diversité" » en organisations.

*via* de expressions telles que « promouvoir la diversité » ou « respecter la diversité », elle constitue une formule<sup>4</sup> (Krieg-Planque, 2010 : 6) qui nous semble particulièrement ambiguë. Les contours flous qui l'entourent en font tantôt un mot-valise, tantôt un pot-pourri pour dire la pluralité de toutes sortes de spécificités. À quoi réfère-t-elle précisément ? Quel cheminement herméneutique offre-t-elle pour dire le pluralisme qui habite nos sociétés ? En effet, les représentations sociales charriées par « la diversité » sont équivoques : cette notion est mobilisée pour traiter de sujets hétérogènes : anti-discrimination, tolérance, parité, anti-homophobie, antiracisme, handicap, laïcité, etc. Néanmoins, toutes ces évocations ont en commun de se cristalliser autour des idées de variété, de différences, de dissemblances et de non-identité des unes et des autres. Elles semblent aussi ne pas vouloir pour autant tenir séparés les différents membres qui composent la société.

Notre regard sur « la diversité » se situe à la confluence de l'approche théorique des sciences de l'information et de la communication et d'une approche sémiotique des logiques de représentation (Boutaud, 1998). Ainsi, nous abordons la « diversité » comme un construit socio-symbolique (c'est-à-dire une forme sociale signifiante en circulation) et nous nous intéressons à la manière dont elle est érigée au rang de « sujet de société », voire de « cause » à promouvoir, et à la façon dont elle est chargée en valeurs politiques et éthiques. Le paradigme des sciences de l'information et de la communication dans lequel nous nous situons nous amène à considérer « la diversité » du point de vue de ses différentes médiations (visuelle, symbolique, politique, organisationnelle, etc.). *Par et dans* les discours sociaux qui la supportent et lui offrent une certaine pérennité, nous analysons les représentations dont elle fait l'objet afin d'identifier les imaginaires qui l'accompagnent. L'idée de « diversité » est *en elle-même* axiologiquement neutre et c'est seulement en analysant ses modalités d'énonciation que nous pourrions explorer comment elle devient une valeur sociale. L'analyse de ses énonciations visuelles (Bruneel, 2012 : 45) dans différents documents de communication nous permettra de saisir, selon une approche sémio-communicationnelle (Berthelot-Guiet, 2015 : 36-38), les formes qui la médiatisent. Par-là, nous souhaitons rendre compte de ce qui est en jeu dans cette rhétorique sociale telle qu'elle se déploie en France depuis 2004<sup>5</sup>.

---

4. « Une formule se caractérise notamment par le fait qu'elle est devenue un référent social : elle signifie quelque chose pour tous. » (KRIEG-PLANQUE, 2010 6).

5. 2004 est la date de mise en place de la « Charte de la diversité », signée par différentes organisations françaises (entreprises et institutions). Cf. site internet dédié : <http://www.charte-diversite.com> et descriptif sur le site de l'AFMD : <http://www.afmd.fr/-Chartes-Labels-.html>

Dans cet article, nous avons choisi d'observer des images émanant des sites Internet institutionnels de différentes organisations (telles que le Groupe Casino<sup>6</sup>, le Groupe Axa<sup>7</sup>, le Groupe BNP Paribas<sup>8</sup> et la Société Générale<sup>9</sup>), que nous avons choisies dans différents secteurs d'activité (grande distribution, assurance, banque) et parce qu'elles ont été parmi les premières à se mobiliser sur le sujet, *via* la signature de la Charte de la diversité<sup>10</sup> ainsi que par leur adhésion à l'Association Française des Managers de la Diversité (AFMD)<sup>11</sup>. Nous avons observé de manière synchronique, en 2016 uniquement, les onglets traitant de « la diversité » sur leurs sites Internet afin d'analyser les discours institutionnels de ces grandes entreprises françaises sur ce thème ; avec une focalisation particulière sur les images qui accompagnent les textes en présence.

D'autres organisations – deux agences de consultants en ressources humaines spécialisées dans « la diversité » : Mozaïk RH<sup>12</sup> et *Just different*<sup>13</sup> – ont été prises en compte à titre de corpus secondaire, également *via* l'analyse des éléments textuels et visuels présents sur leurs sites internet. Nous avons également consulté à titre indicatif les productions discursives de deux associations spécialisées dans l'accompagnement d'entreprises en matière de labellisation « diversité » et « égalité femmes-hommes » : l'AFMD et la Fondation Agir contre l'Exclusion (FACE)<sup>14</sup>. En effet, ces deux associations produisent des ressources à l'attention des entreprises adhérentes à leurs réseaux. Nous prenons en considération ces documents mais nous ne les analysons pas en tant que tels. Les différents objets discursifs sur lesquels nous travaillons sont porteurs d'une vision du monde quant à la « pluralité » et sont donc bien plus que de simples supports témoignant d'actions réalisées. Les recherches en sciences de gestion ne s'y sont pas trompées : « la promotion de la diversité est devenue, dans les entreprises, un

---

6. Cf. *Infra*. Figure 1 – Groupe Casino.

7. Cf. *Infra*. Figure 2 – Groupe Axa.

8. Cf. *Infra*. Figure – Groupe BNP Paribas.

9. Cf. *Infra*. Figure 4 – Groupe Société générale.

10. Site Internet : <http://www.charte-diversite.com>.

11. Site Internet de l'AFMD : <http://www.afmd.fr/> (voir à l'onglet « publications » les différents travaux menés par l'association).

12. Cf. *Infra*. Figure 5 – Mozaïk RH.

13. Cf. *Infra*. Figure 6 – Just Different.

14. Site Internet de FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) : <http://www.fondation-face.org/>

thème de communication à la mode, sans se transformer en action persévérante et déterminée en dépit des attraits qu'il est possible de lui reconnaître. [...] Mais en matière sociale le discours contribue à construire le monde, il donne du sens aux activités humaines. » (Vatteville, 2009 : 410-411).

Sur quels aspects cette activité de communication sur la « diversité » s'est-elle focalisée ? C'est en portant notre regard sur les différents dispositifs numériques précités que nous proposerons ici une analyse de sa teneur énonciative. En particulier, quelle(s) pluralité(s) entendent désigner les discours contemporains qui la mobilisent ? Comment ces visions du pluriel sont-elles manifestées en images ? Ces questions générales sont orientées par une hypothèse sémiotique quant aux formes visuelles et invitent à envisager la problématique suivante : en quoi les manifestations communicationnelles de « la diversité » dans ces discours organisationnels façonnent-elles une vision altérisée et altérisante de la pluralité constitutive de la société ? Notre objectif sera de montrer en quoi la rhétorique de « la diversité » opère une qualification stéréotypée de la pluralité sociale. Nous verrons dans un premier temps qu'il s'agit d'une modalité descriptive consensuelle, mobilisée à des fins de valorisation du corps social de l'organisation comme pluriel, multiple, non homogène. Nous montrerons ensuite que les modalités de représentation mises en œuvre sont, de manière récurrente, des formes multicolores qui viennent identifier, selon divers processus sémiotiques que nous expliciterons, la couleur du corps comme support pertinent de signification d'une « différence », la produisant ainsi symboliquement comme caractéristique de « la différence ». Enfin, nous verrons que cette notion de « diversité » est, dans les discours étudiés, facteur de dépolitisation des questions de discriminations. De manière transversale, nous montrerons que « la diversité » est une ressource communicationnelle convoquée pour dire de manière équivoque et floue la pluralité sociale, et qu'elle consiste principalement en une manipulation sémiotique des caractéristiques physiques des individus.

### **« La diversité » : une modalité consensuelle de qualification du corps social**

#### *Le versant positif de la lutte contre les discriminations*

Dans les discours qui la mobilisent comme ressource rhétorique, « la diversité » opère comme embrayeur discursif pour mettre en scène un aspect ou un autre de la pluralité sociale. En parallèle, le déploiement médiatique et politique d'un paradigme identitaire replié sur une identité nationale univoque

n'a jamais été aussi fort ni aussi violent qu'aujourd'hui (Noiriel, 2007). Pourtant, la notion de « diversité » semble avoir réussi à pénétrer différents discours publics avec un certain succès (Sénac, 2012). Ces discours visent à neutraliser la polémique : ils viennent dire l'état pluriel des collectifs de salariés, afin de souligner qu'ils auraient été engendrés sans discriminations. En particulier, « la gestion de la diversité » s'inscrit dans une stratégie de responsabilisation sociale des organisations intégrées à un cadre européen qui les oblige de plus en plus à rendre des comptes en la matière : « [...] une politique essentielle de l'Union Européenne est de rendre le marché du travail plus réactif et plus ouvert à l'emploi d'individus aujourd'hui marginalisés ou exclus (Commission Européenne, 2002, 2003, 2004). [...] [La gestion de la diversité] est aujourd'hui déclinée comme un indicateur de responsabilité sociale (Global Reporting Initiative, 2002). » (Point, 2006 : 62). C'est du fait de ces pressions institutionnelles que les organisations sont incitées à formaliser leurs politiques, notamment à travers des normes, des directives et des labels qui visent la « certification diversité » (Brousillon & *al.*, 2007) ; et sont amenées à communiquer sur leur « gestion de la diversité » : « Les lois, d'une part, la pression des parties prenantes et la sensibilisation croissante des citoyens d'autre part, imposent aux entreprises la mise en place de politiques et pratiques de gestion de la diversité. » (Frimousse & Peretti, 2009 : 246). Ces éléments de contexte jouent un rôle dans la mise en communication de « la diversité » et influencent la manière dont les entreprises communiquent et rendent des comptes à ces sujets : rapports RSE, onglets dédiés sur les sites internet, etc.

Dans le cas des discours des organisations françaises que nous avons observées<sup>15</sup>, il semble que « la diversité » soit le versant positif, ou du moins fortement positif, des procédures de lutte contre les discriminations engagées par l'entreprise à l'occasion, par exemple, de sa signature de la Charte de la diversité. Cette rhétorique *de* « la diversité » est également fortement associée à l'univers du recrutement et des ressources humaines. C'est le plus souvent *via* des discours sur les « bonnes pratiques » en matière de recrutement et de bien-être au travail, décrites en termes de « promotion de la diversité » et « d'actions diversité et inclusion », qu'elle est mentionnée sur les sites internet institutionnels analysés. Chez *Casino*, *Axa*, *BNP Paribas* et *Société Générale*, tout comme chez les agences de consultants<sup>16</sup>, les pages qui mettent « la diversité » en avant sont autant

---

15. En effet, tel est aussi le cas pour les discours que nous rencontrons dans les différents onglets dédiés à la RSE et en particulier à la « responsabilité employeur / recruteur » dans les discours des organisations étudiées (Cf. *infra*. Figures 1, 2, 3, 4).

16. Cf. *Mozaïk RH* et *Just Different*.

consacrées à la démarche RSE qu'aux thématiques de l'emploi et du recrutement. Par exemple, chez *Casino*, la diversité est tout d'abord mentionnée à l'onglet « Nos engagements », dans la rubrique « Démarche RSE » qui présente les différents pôles de cette démarche dont le premier est « Employeur engagé » avec pour premier objectif cité : « promouvoir la diversité »<sup>17</sup> ; objectif que l'on retrouve ensuite décliné à la rubrique « Employeur engagé » dans la sous-rubrique « La diversité, une richesse à valoriser », qui comprend sur la même page quatre parties respectivement intitulées : « Lutter contre les discriminations et les stéréotypes », « Favoriser l'intégration de travailleurs en situation de handicap », « Promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Favoriser l'intégration professionnelle des jeunes ».



Figure 1 : Sous-rubrique « La diversité, une richesse à valoriser »

Source :

<https://www.groupe-casino.fr/fr/nos-engagements/la-diversite-une-riche-ssse-a-valoriser/>

En effet, l'un des livrables élaborés à destination de ses adhérents par l'AFMD indique que « la lutte contre les discriminations s'apparenterait à une posture passive, défensive et contrainte, tandis que la promotion de la diversité s'inscrirait dans une démarche proactive, préventive et volontaire. Présenter la promotion de la diversité comme l'envers de la lutte contre les discriminations est une manière pour les entreprises de "positiver" leurs actions et de les détacher d'un

cadre juridique insécurisant et contraignant. » (Garner-Moyer, 2012). Ainsi, « la diversité » traverse les discours des ressources humaines et de la RSE, et constitue une modalité discursive jouée pour « valoriser les différences » et parler positivement de la « lutte contre les discriminations ». Cela a pour effet d'occulter les problématiques proprement sociopolitiques qui conduisent à l'existence de multiples formes de discriminations (telles que le racisme, le sexisme, l'homophobie, etc.) au sein des organisations. Les discriminations constituent un enjeu sociétal d'autant plus délicat à traiter qu'il est très polémique (en particulier lorsqu'il s'agit de discriminations systémiques qui touchent les personnes perçues comme issues de l'immigration post-coloniale) : enjeu que la rhétorique *de* « la diversité » ne restitue pas, voire élude.

### ***De la prise en compte de l'altérité à « la diversité » : une quête de visibilité***

En parallèle, l'idée de « diversité » a également circulé en France *via* le vocable « issus de la diversité » utilisé comme formule euphémique pour parler des personnes « issues de l'immigration » en particulier dans les discours médiatiques ordinaires. Ce vocable politiquement correct vise à escamoter la qualification « d'immigrés » trop négativement chargée en termes de connotations sociales (Bentouhami-Molino, 2015). Il est parfois associé à l'expression « minorités visibles » employée pour spécifier de quelle « diversité » il s'agit. Les ramifications avec le précédent emploi pointé en organisations ne sont pas forcément évidentes, car il s'agit de deux acceptions distinctes mais pourtant fortement connexes du terme « diversité ». Les divergences proviennent surtout des contextes et des types d'emploi qui en sont faits. Les univers de sens et les configurations sociales qui déploient ce même terme peuvent être très différents et nourrir des stratégies communicationnelles bien distinctes (telles que parler des descendants d'immigrés de manière valorisante dans les discours médiatiques ou parler de dispositifs de recrutement globalement non discriminants dans les organisations). Pourtant, c'est bien le même vocable qui traverse ces différentes sphères discursives, charriant avec lui sa polysémie et les présuppositions idéologiques et hégémoniques dont il est tissé. Il passe ainsi, chemin faisant, dans le langage courant. C'est de ses différents lieux de circulation – qui sont autant de cadres sociaux qui participent à sa structuration sémiotique et sémantique dynamique –, que la formule (Krieg-Planque, 2010) « la diversité » tire sa trivialité (Jeanneret, 2014). Elle semble également tirer sa légitimité d'objectifs de mise en visibilité « des différences » ainsi que de prise en considération de l'altérité. Sur le site institutionnel d'Axa on peut par exemple lire : « AXA s'est engagé à promouvoir la Diversité et l'Inclusion (D&I) en créant un environnement de travail dans lequel tous les employés sont traités avec respect et dignité et où les différences individuelles sont valorisées. ».

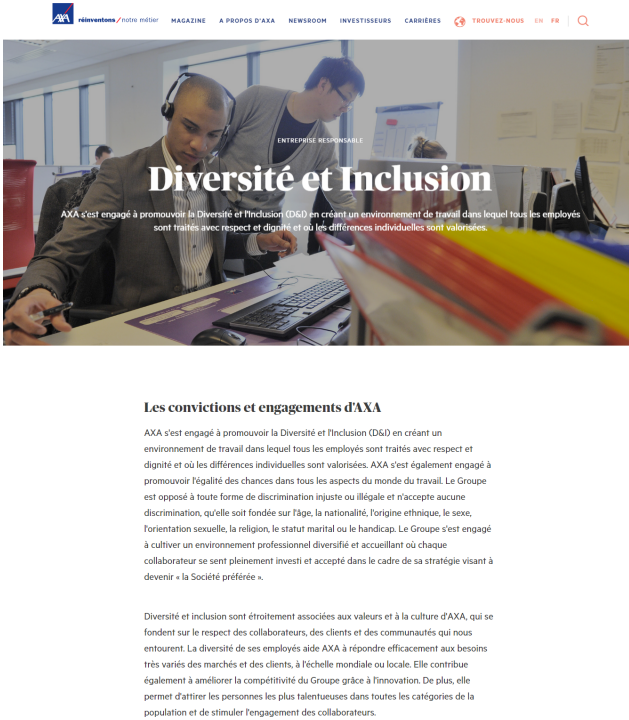


Figure 2 : Onglet « A propos d'Axa », rubrique « Entreprise responsable », sous-rubrique « Collaborateurs », sous-sous-rubrique « Diversité et inclusion »  
Source : Haut de la page : <https://www.axa.com/fr/a-propos-d-axa/diversite-inclusion>

En effet, les discours *de* « la diversité » sont façonnés d'enjeux tels que la promotion d'un certain nombre de valeurs éthiques comme le « respect » ou la « tolérance » envers les « différences » des « autres ». Ces dernières sont donc implicitement considérées comme de potentielles sources de mépris ou de problèmes. Ces conceptions sont adossées à une signification univoque de l'altérité : l'altérité comme creuset de « différences ». Valoriser les « différences » des uns et des autres reviendrait à accueillir leurs altérités et à leur accorder dès lors une pleine et entière reconnaissance, laquelle s'accompagnerait de visibilité dans l'espace public : « Bref, la question de la visibilité semble être entrée dans l'univers des questions systématiquement abordées lorsqu'on se penche aujourd'hui sur les conflits sociaux et les dynamiques de l'espace public. » (Voiron, 2005 : 91). Il s'agit donc pour « la diversité » d'être le chantre d'une mise en visibilité des « minorités visibles » qui soit source de reconnaissance publique et qui

constitue pour elles un traitement médiatique favorable. Or, il semble que ces représentations ne correspondent à aucun enjeu proprement politique, à aucun objectif de véritable changement social généralisé.

### *Une désignation enchantée de l'altérité comme reconnue, intégrée et pacifiée*

Ces mises en scènes valorisantes de « la diversité » oblitèrent le fait que le lieu même de la production des « différences » est le discours par lequel s'opère la cristallisation de spécificités partagées en « différences », menant potentiellement à l'essentialisation de catégories. L'ambition sous-jacente de ces démonstrations ostentatoires de « tolérance vis-à-vis de l'altérité » par les organisations, fait de leurs discours sur « la diversité » des lieux euphoriques et emphatiques de représentation d'un *consortium* de figures altérisées. L'énonciation de ces « différences » est censée formuler la présence d'identités plurielles, et « la diversité » est alors conçue comme marque de considération pour une altérité reconnue comme telle, intégrée à la norme et donc pacifiée. Or, ce raisonnement ne tient pas compte du concept philosophique d'altérité tel que le développe Emmanuel Lévinas pour lequel : « C'est lorsque vous voyez un nez, des yeux, un front, un menton, et que vous pouvez les décrire, que vous vous tournez vers autrui comme vers un objet. La meilleure façon de rencontrer autrui, c'est de ne pas même remarquer la couleur de ses yeux ! » (Lévinas, 1984 : 79). Selon lui, l'altérité procède de l'éthique et consiste en une responsabilité qui découle d'un accueil total de la vulnérabilité de l'autre et qui oblige à lui manifester solidarité et empathie. La rhétorique *de* « la diversité » opère une transformation de l'idée d'altérité en « altérité différentielle » : celui qui est « autre », car « différent » de la norme à un égard ou un autre, participerait tout particulièrement du « divers » et serait à nommer et à valoriser par le biais d'une « promotion de la diversité ». « La diversité » constitue donc une rhétorique sociale qui, tout en englobant une pluralité d'altérités par le biais de l'idée « d'intégration de différences », met en œuvre une figuration différentialiste de la pluralité des individus. Caractérisant une société qui serait divisée en plusieurs segments distincts dans lesquels les individus partageraient des caractéristiques communes, elle semble composer avec une vision multiculturaliste de la société, conception anglo-saxonne qui, en France, fait débat (Wieviorka, 1996). En particulier, c'est la dimension potentiellement « communautariste » d'une telle vision qui est le plus souvent pointée du doigt et fait polémique, remettant au jour de temps à autres les profonds paradoxes qui traversent la société française quant à la question de ladite « discrimination positive » (Doytcheva, 2007). Cette dimension n'est pas sans faire émerger des controverses autour de l'appréhension scientifique des questions sociopolitiques relatives à l'analyse de la société française comme « société

plurielle », comme en témoigne le débat autour des « statistiques ethniques » (de Rudder & Vourc'h, 2006).



Figure 3 : Site d'AXA : onglet « Découvrez le Groupe », rubrique « Responsabilité sociale et environnementale », sous-rubrique « Notre responsabilité sociale »

Source : <https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/responsabilite-sociale-environnementale/responsabilite-sociale>

### *Le multiculturalisme anglo-saxon comme source de la rhétorique française de « la diversité »*

« La diversité » favoriserait une acclimatation en filigrane des principes du multiculturalisme au contexte français. Milena Doytcheva explique que « *l'éloge de la diversité*<sup>18</sup> constitue aujourd'hui une nouvelle manière d'aborder une problématique qui, depuis plus de vingt ans, suscite un discours de méfiance et de rejet caractérisé par la stigmatisation des "communautarismes". [...] Son indétermination, soit l'imprécision quant aux catégories visées – dimension ethnoraciale mais aussi âge, sexe, handicap –, la rend consensuelle et favorise sa diffusion là où les débats formulés en termes de "droit à la différence" ou de multiculturalisme ont été perçus comme une menace aux principes républicains. » (Doytcheva, 2010 : 434-435). « La diversité » installe un climat d'acceptation et de tolérance envers les « différences » tout en oubliant d'explicitier quelles sont au juste ces « différences ». Or, dans l'esprit initial de son émergence, elles étaient

18. C'est elle qui souligne.

d'abord « ethno-raciales ». Mais, paradoxalement, cette dimension a été la moins saisie par les dispositifs mis en place : « Dans l'esprit de ses promoteurs, l'initiative de la charte [de la diversité] est explicitement liée à la question des discriminations ethno-raciales et plus particulièrement à celle de la place des "minorités visibles" dans l'entreprise. [...] Or, [...] la diffusion du thème de la diversité dans le monde de l'entreprise s'est accompagnée d'une profonde transformation de son sens. La définition de la diversité s'est considérablement élargie pour inclure des préoccupations comme celles du handicap, de la "parité", de la gestion de la "deuxième partie de carrière" ou des "seniors", mais aussi de la "parentalité", [...]. » (Doytcheva, 2009 : 107-108). « La diversité » engendre pourtant largement des connotations ayant trait au « multiculturalisme » à l'anglo-saxonne. Son soubassement idéologique serait celui du modèle d'intégration anglo-saxon dans lequel « diversity » est synonyme de « melting pot » ; modèle dans lequel chacun est censé pouvoir se faire une place pourvu qu'il respecte les règles de l'économie de marché. Certains ont pu critiquer cette « mise à la diversité » de la France comme un marqueur d'abandon de l'idéal égalitariste républicain au profit d'un système de « discrimination positive », considéré comme réifiant et essentialisant (Benn Michaels, 2009). Elle a également été critiquée comme source de désintérêt pour les problèmes d'inégalités socio-économiques.



Figure 4 : Site de la *Société Générale* : onglet « Construire demain », rubrique « Diversité et performance », sous-rubrique « Refléter la diversité du monde »  
Source : <https://www.societegenerale.com/fr/constuire-demain/diversite-et-performance>

## Représenter « la diversité » dans les supports de communication

### *Regard sur les supports visuels : une approche sémio-communicationnelle de « la diversité »*

Les façons dont la « diversité » est « mise en formes » et « mise en scène » dans différents documents de communication, nous permettent d'interroger les formats qu'on lui donne afin de la rendre visible et lisible, ainsi que les manières dont elle est dépeinte, figurée, autrement dit *re-présentée*. L'approche sémiologique de la représentation présente un grand intérêt pour les sciences de l'information et de la communication : en particulier celle du philosophe Louis Marin, lorsqu'il explicite le double sens, à la fois substitutif (présent à la place de l'absent) et redondant ou intensifié (présent une nouvelle fois, de manière plus intense) qu'il donne au « re » présent dans le terme « représentation ». Il décrit cette intensification de la présence comme ce qui institue celui qui regarde en tant que regardant et propose de considérer la représentation selon deux dimensions fondamentales : dimension transitive et dimension réflexive (Marin, 1989 : 73). Dans notre cas, l'intérêt de cette approche est de montrer comment ces images, lorsqu'elles visent à figurer la pluralité de l'humanité, se présentent comme en train de représenter « la diversité ». Le double sens et le double mode de fonctionnement que Louis Marin attribue à la représentation permettent de penser que plusieurs médiations contribuent à faire circuler l'idée de « diversité » dans la société. Les images réinvestissent et véhiculent à la fois des imaginaires culturels et sociaux, elles convoquent la mémoire sociale des formes, notamment à travers des processus de figuration particuliers dont il est possible d'analyser les dimensions anthropologique, sociale, technique et symbolique avec un regard sémio-communicationnel (Berthelot-Guiet, 2015). Les organisations, dès lors qu'elles produisent du sens en communiquant sur leurs engagements RSE, émettent des discours intéressants à analyser. Nourrie d'idéologies et d'intérêts propres, chaque organisation aura sa manière originale de produire des significations afin de se faire comprendre des publics qu'elle cible. En effet : « Le cœur de la signification, de la production du sens, n'est pas le signe, unité minimale, ni même le code, avec ses règles d'unité ou conventions, mais le *discours*. » (Boutaud, 2011 : 19). Nous proposons une lecture sémio-communicationnelle de discours d'entreprises sur « la diversité », afin d'en retracer les parcours interprétatifs possibles. Au cours de nos observations de documents<sup>19</sup>, nous avons relevé un certain nombre

---

19. Voir les visuels présents dans les pages des sites Internet (Figures 1, 2, 3, 4, et 5).

de récurrences au niveau des formes visuelles mobilisées : nous les considérons comme des *leitmotifs* visuels de « la diversité ».

### « La diversité », une énonciation éditoriale d'un stéréotype au carré

Nous repérons des formes sémiotiques récurrentes dans les visuels qui accompagnent la thématique de « la diversité ». Il s'agit principalement du format « trombinoscope » (ou mosaïque de portraits), parfois couplé avec différentes formes multicolores plus ou moins figuratives<sup>20</sup>.



Figure 5 : « Mozaïk RH : diversifiez vos talents / Le leader du recrutement des diplômés de la diversité »

Source : <http://mozaikrh.com/>

Il s'agit du portrait de groupes (dont la photographie de groupe au travail montre ostensiblement une ou plusieurs personnes racisées.<sup>21</sup>), de la photographie de famille<sup>22</sup>, du visage (ou autre forme) constitué par un patchwork ou un puzzle de teintes, et de représentations métaphoriques telles que des éléments anthropomorphes multicolores (silhouettes ou bonshommes stylisés), des crayons de couleurs, des billes de couleurs, des nuanciers de teintes, etc. Dans tous les cas, ce qui est mobilisé comme signifiant dans l'image, ce n'est jamais la personne dans sa singularité ou sa spécificité individuelle, mais bien la figure du « représentant type » d'une catégorie (race, sexe, âge, handicap, etc.). De plus, la juxtaposition

20. Figure 1.

21. Cela est particulièrement net dans les visuels présentés en figure 2 et figure 3.

22. Telle que sur le site de la « Charte de la Diversité », *op.cit.*

visuelle de plusieurs corps ou formes colorés ne permet pas de rendre compte de l'être ensemble social ni de la complexité politique des relations de pouvoir

Dans ces pages web « la diversité » fait l'objet d'une énonciation éditoriale (Souchier, 1998a et 1998b) qui contribue à stéréotyper des catégories présupposées dans une démarche de visualisation de « différences » signifiées ostensiblement par les formats multicolores. Cette rhétorique visuelle (Barthes, 1964) donne comme support signifiant principal à « la diversité », la pluralité de couleurs connotant la pluralité des couleurs de peau ; référant elle-même à une pluralité « d'ethno-types » considérés dans leurs dimensions physiques et parfois qualifiés de « types ethno-raciaux » ou de « races ». Ces représentations construisent « la diversité » comme la manifestation visuelle par excellence de la pluralité sociale à partir de la représentation d'une pluralité de spécificités corporelles. En effet, lorsque les figures sont anthropomorphes, les traits phénotypiques y sont toujours sur-sémiotisés par leur mise en saillance comme supports représentatifs de catégories, elles-mêmes déjà porteuses de significations racialisées et racialisantes de la pluralité. La prise en compte de l'altérité y est manifestée par une conception et une constitution de « l'Autre » non seulement comme « différent » mais, ici, comme spécifiquement « différent » parce que d'une « autre couleur » ; c'est-à-dire d'une couleur « autre » que celle du référentiel blanc, en dehors de la « blanchité », norme majoritaire impensée (Cervulle, 2013). Les contraintes communicationnelles propres à la production d'images (qui doivent être visuellement attractives et facilement reconnaissables pour le lecteur ou le spectateur), font de la figuration éditoriale (Bruneel, 2012) des corps ou des objets colorés les supports énonciatifs privilégiés de « la diversité ». Cette manipulation sémiotique spécifique de l'apparence physique, constitue ce que nous définissons comme un processus de stéréotypage (Amossy & Herschberg-Pierrot, 2005) de « la diversité ». L'essentialisation et la stéréotypie à l'œuvre dans ces figurations se lit à travers le choix des corps placés dans les pages des documents. Ceux-ci viennent servir de modèle ou d'exemplaire d'un certain type de « corps différent », qui devient représentatif d'une altérité stéréotypée. Ce processus construit un amalgame entre traits phénotypiques (notamment couleur du corps), « différence » et altérité. Notre analyse des supports numériques centrée sur les visuels en présence dans les pages dédiées à « la diversité », permet de saisir le décalage entre le discours généraliste porté par les organisations et les représentations proposées. En effet, pour signifier la « promotion de la diversité » et la « lutte contre les stéréotypes », sont reprises des catégorisations usuelles, réduisant ainsi la complexité du social à des types de « différences » exemplaires (Surrat, 2009). L'altérisation réside dans une racialisation des figures dans la mesure où ces représentations construisent certaines spécificités physiques en

signe de l'Autre par excellence. Ces discours *de* « la diversité » façonnent ainsi une sorte de stéréotype second, ou « stéréotype au carré » du collectif hétérogène ; stéréotype qui est à la fois euphorisé, esthétisé et standardisé, et qui recèle une euphémisation latente des enjeux politiques antidiscriminatoires.

### *Le paradoxe de l'usage de formes stéréotypées pour combattre les stéréotypes*

Les modalités principales de représentation de « la diversité » sont des formes multicolores, anthropomorphes ou non, qui utilisent la couleur et les traits phénotypiques comme supports de signification de la « différence ». Ces images sont esthétisées et confinent à l'essentialisation des êtres figurés, renvoyés à leur qualité de « minorités visibles ». Ces modalités énonciatives et visuelles constituent un terrain fertile pour la caractérisation de la pluralité de l'humanité comme pluralité « ethno-raciale », c'est-à-dire polygéniste (Amselle, 2010), et *in fine* racialisée. Cette ethnicisation (ou racialisation) du corps social s'appuie sur la sursémiotisation de la dimension physique dans la variété humaine. Celle-ci se trouve typologisée et (pré-)catégorisée à partir d'un découpage dans la multiplicité de figures stéréotypées de « groupes ethno-raciaux », potentiellement identifiables comme tels par les récepteurs français. La caractérisation des dissemblances physiques en « différences », procède d'une forme de réification. Ces stéréotypes sont mobilisés à des fins de commodité communicationnelle et de facilitation du cheminement interprétatif vers le sens proposé par les documents, et leurs mises en images visent une certaine éloquence. Reste qu'il peut sembler paradoxal de choisir de telles figures réifiées pour faire passer un message de « lutte contre les stéréotypes » au sein de ces supports de « publicité sociale » (Kunert & Seurrat, 2013) émanant des organisations. En effet, la représentation ostentatoire de l'hétérogénéité qui y affleure peut être prise pour une manifestation « évidente » de tolérance envers l'altérité. Le concept de stéréotype permet de caractériser les dynamiques de figement représentationnel dans les pratiques de représentation sociale. Ici, le stéréotype en présence est celui de « la diversité » elle-même : il opère un figement qui fait des dissemblances physiques des différences fondamentales. « La diversité » fonctionne comme rhétorique sociale fortement stéréotypante qui vise une valorisation irénique d'une pluralité réduite à l'état de creuset de « différences visibles ». Initialement mobilisée en France pour tenter de déjouer les stéréotypes sociaux (stéréotypes racistes, sexistes, homophobes, jeunistes, validistes, xénophobes, etc.), elle propose une vision positive hypertrophiée de certains « types sociaux » ; avec pour conséquence principale, la dépolitisation des questions sociales et raciales attenantes (Fassin & Fassin, 2009).

## La rhétorique de « la diversité » : un facteur de dépolitisation des problématiques socioculturelles de pluralisme

### *Pointer la dépolitisation, repolitiser les questions de « diversité »*

Nous avons observé la constitution d'un amalgame entre deux niveaux d'interprétation de « la diversité ». D'une part, « la diversité » vue comme collection d'une grande variété de « différences » entre des groupes « ethnoracialisés » de personnes et d'autre part, « la diversité » mise en scène comme représentation d'un *consortium* d'altérités « à tolérer » dans le cadre des politiques dédiées. Ainsi, la volonté exprimée de mieux prendre en compte « l'altérité » *via* « la promotion de la diversité » dans les organisations, semble simplement consister en une caution éthique supportée par la dimension cosmétique de ses manifestations communicationnelles. « L'Autre » est conçu de manière réductrice, comme « corps autre », c'est-à-dire comme substantiellement « différent » par rapport à une norme blanche implicite et hégémonique (Cervulle, 2013). Notre perspective de recherche plus générale vise à repolitiser les questions sous-jacentes à l'émergence de cette thématique et de ses représentations dans l'espace public français. En effet, dans un contexte d'internationalisation du recrutement, il semble que la notion de « diversité » soit décorrélée à la fois de la conflictualité sociale spécifiquement française et des controverses politiques plus globales, relatives notamment aux luttes pour la redistribution des richesses économiques, pour la reconnaissance sociale des diverses formes d'oppression ou encore pour la parité de participation de tous à l'espace public (Fraser, 2011). « La diversité » ne sert parfois même plus de pendant positif au traitement des discriminations raciales tant elle évacue tous les aspects dysphoriques de son champ sémantique. Elle continue cependant d'être mobilisée pour, soit refléter le pari réussi de l'internationalisation des ressources humaines, soit parler d'autres thématiques sociales de manière consensuelle (handicap, parité, orientation sexuelle, etc.)

La problématique initialement au cœur de l'avènement de « la diversité » – à savoir les nécessaires et spécifiques luttes contre les discriminations ethno-raciales et contre l'exclusion des personnes les plus défavorisées et les plus précarisées, qui sont aussi les plus humiliées de la population française –, ne semble pas avoir résisté aux processus de déconflictualisation, de négociation et de réappropriation par le « management des organisations », en particulier *via* le « management de la diversité ».



Figure 6 : Page du site de l'agence « Just Différent, conseil et formation en diversité » : onglet « Just Différent », rubrique « Pourquoi Just Different ? »  
 Source : [http://www.justdifferent.eu/?page\\_id=198](http://www.justdifferent.eu/?page_id=198)

Ce management, dans sa visée gestionnaire, requalifie toutes les problématiques sociétales en problématiques économiques de « performances » (comme on peut le voir dans la figure ci-dessus). Par exemple, aux Etats-Unis : « Le nouveau discours de la diversité, diffusé par une abondante littérature d'entreprise, procède en repoussant les dimensions juridiques et morales des politiques antidiscriminatoires pour les remplacer par un discours sur l'efficacité économique (*business case*) de ces politiques, censées offrir aux entreprises un avantage comparatif. Ce processus d'appropriation managériale est passé par une redéfinition du contenu des politiques antidiscriminatoires menées antérieurement. [...] Alors que certaines "différences" entre les individus, liées à leur appartenance ou non à certains groupes protégés par le droit, étaient prises en compte par les politiques d'*affirmative action* de manière provisoire dans le but de réparer les injustices subies, elles sont désormais reconnues et célébrées pour leur *contribution*<sup>23</sup> à la performance de l'entreprise. » (Bereni, 2009 : 91).

23. C'est elle qui souligne.

C'est cette recherche non questionnée d'efficacité ou de performance des « différences » que l'on retrouve dans l'instrumentalisation managériale de l'idée de « diversité ». Cela est également palpable au niveau des requalifications des problématiques politiques de discrimination envers les populations issues de l'immigration en problématiques de « management interculturel », alors que ces dernières développent plutôt des réflexions sur les pratiques et les situations d'interactions intersubjectives dans des environnements internationaux de travail. De plus, l'extension sémantique de la « gestion de la diversité » à la valorisation et à la promotion de toute personne en situation potentielle de vulnérabilité, évacue la conflictualité spécifique liée à la dimension ethno- raciale dans les débats publics sur l'intégration en France (Schnapper, 2007). Selon Milena Doytcheva : « [...], l'"unification" de préoccupations et de champs d'intervention antérieurs (le handicap, l'égalité hommes/femmes, l'insertion professionnelle de publics dits "en difficulté") sous le vocable de diversité, apparaît bien plus comme une juxtaposition. » (Doytcheva, 2009 : 115). Il s'agit donc de pointer, à nouveaux frais, les enjeux politiques sous-jacents à l'instrumentalisation managériale de « la diversité ».

### *L'instrumentalisation managériale de « la diversité » par la RSE*

L'analyse de ces documents permet d'envisager comment se construit en discours une posture institutionnelle (appelée en anglais « *corporate* ») de ces organisations autour de « la diversité » en France. La mobilisation de travaux en sciences humaines et sociales sur le sujet éclaire les gestes sémiotiques à l'œuvre dans les représentations proposées. Certains travaux en science politique déconstruisent également les modes d'appropriation sociopolitique de « la diversité », ainsi que les présupposés idéologiques qui l'entourent. Ils font en particulier ressortir son caractère non normatif au plan juridique et dépolitisant (Junter & Sénac, 2010) et montrent que la notion de « diversité » rejette les discriminations en dehors de l'espace de la conflictualité politique, opérant ainsi une neutralisation de leur dimension dystopique, polémique et conflictuelle (Sénac, 2012). Or, certaines mesures prises en vue de « promouvoir la diversité » consistent à produire, on l'a vu, des documents de communication, à mettre en place des procédures de labélisation et à signer la Charte de la diversité. Ces différentes actions peuvent être réalisées par des entités internes ou externes aux organisations, telles que des services internes de ressources humaines et de communication ou bien des agences spécialisées en ressources humaines (*Mozaïk RH*, et *Just Different*<sup>24</sup>) ou encore,

---

24. Cf *Supra* Figures 5 et 6.

des acteurs associatifs comme les clubs d'entreprises de FACE ou l'AFMD<sup>25</sup>. Le fonctionnement de ces différents « acteurs professionnels de la diversité » dénote l'orientation communicationnelle du travail de « gestion de la diversité » en organisation. À l'instar des conclusions des travaux sur les « intermédiaires et les "opérateurs de la diversité" dans les politiques d'entreprises » (Doytcheva, 2011), nous pouvons souligner le caractère instrumentalisé de « la diversité ». Les résultats de notre analyse sémio-communicationnelle des visuels sont corroborés par la posture des sciences de gestion qui rapportent la « diversité » à un instrument de performance, tournées qu'elles sont vers l'objectif de trouver des solutions opérationnelles pour les organisations. Pour elles, les actions en faveur de « la diversité » doivent se situer dans une recherche d'efficacité et de rentabilité. En effet, certains travaux indiquent les leviers de légitimation et de bonne réputation que l'organisation peut tirer de « la diversité » : « Toutefois, si la diversité est communément considérée comme source de valeur ajoutée, voire comme un avantage concurrentiel, elle correspond aussi à une "stratégie de légitimation" [...] sur un marché mondial où le capital de réputation est devenu primordial pour toute entreprise. De fait, la diversité répond à un triple enjeu : économique, juridique et social » (Cailleba & Cuevas, 2009 : 367) ; mais ne semble pas du tout saisir ce qui constitue le nœud du problème.

Par exemple, un compte-rendu mentionne que : « Les enquêtes réalisées auprès des dirigeants d'entreprises font ressortir cinq arguments "*business*" justifiant la mise en œuvre d'un engagement réel dans une politique de diversité : la pénurie de talents impose d'élargir les viviers de recrutement ; la diversité des équipes est source d'innovation et de créativité ; les actions pour la diversité améliorent la réputation de l'entreprise et son image ; les actions diversité améliorent le climat social interne ; le besoin de proximité avec les clients justifie une diversité des salariés. À ces arguments "*business*", s'ajoutent deux autres raisons pour agir : les contraintes légales et les raisons éthiques. » (Terramorsi & al., 2009 : 270-271). Il semblerait que ces travaux en gestion imaginent également une certaine performativité du discours : « Pour les entreprises, l'objectif est alors clairement de démontrer à la fois leur volonté et leur implication envers la non-discrimination et la diversité. [...] Les mots sont importants, ils sont au cœur même des stratégies d'inclusion des entreprises pour promouvoir l'inclusion des minorités et le respect de la diversité. La place de l'information relative à la gestion de la diversité est bien souvent révélatrice de l'importance même accordée à la diversité dans l'entreprise

---

25. Ces associations conduisent un certain nombre d'actions dans les entreprises dont on peut voir les traces en ligne : pour l'AFMD : <http://www.afmd.fr/-Travaux-des-groupes-de-travail-.html> et pour FACE : [http://www.fondationface.org/activites-2/entreprise/.](http://www.fondationface.org/activites-2/entreprise/)

(Lymer, 1996). » (Point, 2006). Or, le sujet de l'intégration des « minorités » ainsi que celui des discriminations ethno-raciales s'y rapportant est loin d'être central, il est même parfois externalisé (Doytcheva, 2011). Pourtant, c'est bien sur celui-ci que se cristallisent le plus les mises en images de « la diversité » par une sorte d'isomorphisme institutionnel mimétique (Terramorsi & *al.*, 2009). En effet, les organisations communiquent à peu près toutes de la même façon en montrant des collectifs « diversifiés » de salariés au travail, c'est-à-dire des groupes comportant en leur sein, de manière centrale, une ou plusieurs personnes racisé.e.s. Les auteurs en science de la gestion semblent ainsi prendre pour argent comptant les « avantages » offerts par « la diversité », notamment au niveau communicationnel en termes de « réputation », sans jamais préciser ce que cette thématique recouvre comme problématiques politiques initiales. En effet, aucune distanciation d'avec cette novlangue managériale qu'est « la diversité » (Sénac, 2012) n'est envisagée : ni sur le terme, ni sur ce qu'il convoque comme présupposés idéologiques, ni sur ce que seraient ces « différences » à prendre en charge. Ils restent également parfaitement aveugles à la dimension hégémonique du référentiel contre lequel l'idée de « diversité » a été forgée en France. Ce référentiel est constitué par l'homme blanc, jeune, valide, hétérosexuel et ne pratiquant aucune religion, ce qui constitue d'ailleurs un autre stéréotype.

*Une idée qui dépolitise les problèmes de discriminations liées au racisme systémique par la valorisation du « métissage »*

Dans son ouvrage *l'Ethnicisation de la France*, Jean-Loup Amselle décrit les mécanismes sociopolitiques qui ont conduit à la mise à l'agenda politique français de « la diversité ». Il montre le caractère ethnicisant d'un tel vocable, en particulier dans ses usages discursifs visant à désigner les immigrés et leurs descendants selon la perspective du « métissage » (Amselle, 2011). Dans l'un de ses articles sur la notion d'ethnie, il explique : « [...] il se passe difficilement un jour sans qu'un magazine, une présentation de mode ou une musique ne soit qualifié de "métis". En 1998, lors de la Coupe du monde de football, la victoire de l'équipe de France a donné lieu à un battage médiatique considérable tournant lui aussi autour du thème du métissage. À cette occasion, la presse écrite, radiophonique et télévisée tant française qu'internationale n'a pas manqué de célébrer le caractère multicolore de notre équipe nationale – black, blanc, beur –, jouant dans sa version positive le vieux scénario d'une France métissée. [...] Et l'on voudrait postuler ici que toute mise en avant de l'origine, qu'elle soit une ou multiple, a pour effet de renforcer la croyance en la ou les races. » (Amselle, 2010).

En analysant des représentations dans lesquelles la couleur est surdéterminante nous avons montré que la rhétorique *de* « la diversité » repose sur une vision ethno-racialisée de la société qui ne dit pas son nom. Il s'agit d'une emphase

quant à un « vivre ensemble » apaisé, euphorique et fantasmé. La rhétorique *de* « la diversité » escamote *de facto* les polémiques relatives non seulement aux discriminations racistes – directes ou liées au racisme systémique<sup>26</sup> (de Rudder & al., 2000 : 41) – mais aussi, plus largement, aux problématiques sociopolitiques de coexistence sur un même territoire historique d'une pluralité de personnes aux attaches socioculturelles distinctes et aux appartenances identitaires entremêlées et multiples. Cette pluralité intrinsèque aux sociétés a, de nos jours, de plus en plus tendance à être saisie selon des modalités d'appréhension racialisantes. La République française, bien qu'elle disqualifie cette approche et valorise plutôt l'idée d'un pluriel indéterminé sur le plan « ethnoculturel », développe pourtant une manière irénique d'appréhender la coexistence des êtres humains qui vivent en son sein *via* l'usage de la rhétorique de « la diversité ». Souvent, « le terme est convoqué sur les problématiques de l'intégration et du "vivre ensemble" pour rendre compte du caractère "pluriethnique" de la société française, des enjeux minoritaires, des phénomènes de ségrégation et de discrimination ethno-raciale, autant de questions dont celle-ci éprouve de longue date des difficultés à se saisir, récusant, selon les principes d'une doctrine philosophique et politique républicaine, toute mise en saillance explicite de l'ordre ethno-racial. » (Doytcheva, 2010 : 424). L'ordre ethno-racial, pourtant central et structurant pour analyser des relations de pouvoirs ordinaires (Cervulle & Freitas, 2015), y est escamoté. La rhétorique *de* « la diversité », en plus de donner à voir ses figures principalement sous l'angle promotionnel – l'enjeu étant de promouvoir l'organisation comme une entité socialement responsable sur le plan éthique (Bruneel, 2012) –, les donne aussi à lire comme représentation paradigmatique de la pluralité. À partir de formes visuelles enchantées et esthétisées, « la diversité » fonctionne de manière « transmédiagénique » (Bruneel, 2017), occultant paradoxalement tout questionnement politique ayant trait à la « race ».

### « *La diversité* » ou la norme re-normée et standardisée

« La diversité » décrit des figures opposables des « Autres ». Elle les renvoie à une extériorité au commun, à une altérité (qui pourtant n'en est pas nécessairement une) et a tendance à restituer la norme sans l'avoir véritablement questionnée en chemin. Il nous semble que, dans ce pointage des alter-égo « divers » montrés comme intégrables et intégrés dans un « Nous » collectif enchanté, se joue une

26. Le racisme systémique est : « [...] le point de rencontre entre des formes "interactionnelles" et des formes "structurelles" de racisme. Les premières sont constituées des « micro-équités » répétitives et corrosives, mais inattaquables juridiquement, les secondes par les règles et procédures de traitement, l'une et l'autre forme étant incorporées aux règles éthiques et socioculturelles du fonctionnement ordinaire des institutions, voire des sociétés tout entières » (DE RUDDER, POIRET & VOURC'H, 2000 : 41).

proposition de définition de l'identité française. Elle semble adossée à un statut socio-économique favorisé, fortement standardisé, naviguant dans un univers cosmopolite. En effet, pour signifier « la diversité », il s'agit de ne représenter « la figure à altérer » qu'à partir de son plus petit dénominateur « non commun » avec la norme blanche, à savoir sa couleur de peau et/ou ses traits phénotypiques, marqueurs de différenciation perceptible, marqueurs visuels racialisants. Les autres attributs physiques, qu'ils soient vestimentaires, esthétiques ou relatifs à l'âge, sont fréquemment les mêmes. Lorsqu'il s'agit de photographies, les personnes représentées sont vêtues de manière standard selon les codes vestimentaires « professionnels » : par exemple en costume-cravate masculin ou en tailleur féminin pour signifier le statut de cadre d'entreprise ou bien avec l'uniforme requis pour l'exercice de la profession. Ou bien, d'autres fois, les personnages sont tout simplement habillés de manière « *casual* » ou « usuelle » selon les codes vestimentaires contemporains en vigueur, et en marquant le moins possible un champ professionnel spécifique, pour pouvoir potentiellement les signifier tous.

Nous observons également que la sélection des personnes a tendance à ne retenir que des corps plutôt minces, aux sourires alignés et blancs, paraissant en bonne santé et valides, soit une sélection esthétiquement orientée, normée et standardisée. Elles sont, de plus, plutôt jeunes, à quelques exceptions près lorsqu'apparaissent des figures chenuës pour montrer « les seniors ». Enfin, les corps tant féminins que masculins sont facilement reconnaissables du fait du respect des normes de genre en vigueur en vue de signifier la mixité ou la parité hommes-femmes. En bref, les normes de représentation des collectifs de salariés sont largement respectées. Les images élaborées pour dire « la diversité » visent à connoter une « altérité incluse », ce qui ne les empêche pas toutefois de réitérer implicitement une norme managériale. « La diversité » est employée pour caractériser ce qui est considéré de manière implicite comme un certain envers de la norme mais qui, standardisé, en devient un envers parfaitement « tolérable ». C'est principalement à partir de l'ostentation de corps multicolores à l'apparence conventionnelle et très normée (connotant les milieux socio-professionnels de cadres supérieurs) qu'est enclenché le processus de signification de « la diversité ». Ainsi, elle désigne la pluralité des « différences » et des « altérités » incluses dans l'organisation davantage sur le mode de l'élitisme cosmopolite que sur celui d'une démarche sociale et antidiscriminatoire. Les dimensions postcoloniale et décoloniale des enjeux sous-jacents à la prise en considération sociopolitique de ces « minorités visibles » sont annihilées par cette rhétorique *de* « la diversité ». Ainsi, la mise en scène institutionnelle d'un tel sujet polémique et délicat (les discriminations), est également le lieu d'une mise aux normes du discours, lequel s'accompagne ici d'une anticipation des discours adwerses, d'une normalisation par

mimétisme de formes iréniques, idéalisées, standardisées et naturalisantes. Le tout affecte la dimension communicationnelle mais aussi politique de « la diversité ». En définitive, tous ces procédés de neutralisation des facteurs polémiques et conflictuels relèvent d'une dynamique de « lissage discursif » (Oger & Olliver-Yaniv, 2006) et visuel opérant à même la rhétorique *de* « la diversité ».

## Conclusion

Cet état des lieux, focalisé sur les emplois de « la diversité » dans les discours organisationnels, permet de dire qu'il s'agit d'une énonciation paradoxale de la dimension plurielle des sociétés. En observant des modalités discursives et visuelles de publicisation de « la diversité », nous avons pointé la nécessité de critiquer l'essentialisation des figures qu'elle peut produire. En soulignant que les « corps exposés » dans ces documents le sont du fait de caractéristiques phénotypiques substantialisées, nous avons montré qu'ils servent de modèles ou d'exemples de « corps typiquement différents », de « corps typiquement autres » (car altérés), réitérant ainsi la norme blanche tout en ne la nommant pas. La caractéristique principale de « la diversité » est d'être un discours consensuel et une pratique visuelle attractive pour la communication. « La diversité » n'a pas pour projet de prendre en compte toutes les problématiques sociales réelles, et d'ailleurs elle ne le peut pas. Elle active (peut-être malgré elle) un processus d'altérisation qui réduit les figures à des catégories stéréotypées et se retrouve en assez net décalage avec ses objectifs de départ de lutte contre les stéréotypes et les discriminations. S'y dessine en creux la proposition d'une vision du monde utopique, dans laquelle le soubassement idéologique du capitalisme néolibéral, comme système social fondamentalement inégalitaire, n'est à aucun moment remis en cause. Cette conception du monde fait de « la diversité » la représentante standardisée et hégémonique des sociétés plurielles.

À travers ce questionnement et ces analyses, nous avons souhaité montrer à quel point le lien qui unit « la diversité » à ses représentations ordinaires peut être controversé et fragile. Mais, n'abandonnant pas aux sirènes de « la diversité » une représentation hypertrophiée de la pluralité, trop souvent considérée comme fragmentation en groupes altérés et essentialisés, nous souhaitons conserver tout l'apport philosophique d'Emmanuel Levinas pour penser l'Autre en tant qu'autre personne, qu'autre singularité, qu'autre individu particulier. En effet, la question du visage comme seuil de l'irréductibilité de la singularité de l'Autre chez Levinas, continue d'interroger les modalités représentationnelles avec lesquelles nous pensons la pluralité humaine. Les sciences de l'information et de la communication se donnent pour objectif de chercher à comprendre les mécanismes de l'opérativité

symbolique desquels procède la signification sociale. Ainsi, il nous faut peut-être humblement tenter de repositionner le curseur problématique en réinvestissant un questionnement politique et philosophique autour de la figure de l'Autre, comme source de rapport égalitaire entre tous et chacun. Cela consisterait à proposer un cheminement politique qui mène à la reconnaissance des spécificités individuelles dans le cadre d'une véritable préoccupation en faveur de l'égalité concrète entre les individus. Cette réflexion, qu'il s'agit de poursuivre afin de penser et de prendre en charge l'intrinsèque pluriel qui façonne nos sociétés, nous proposons de l'appuyer sur un renouvellement des questions ayant trait à l'épistémologie du pluriel à partir d'une approche sémio-politique des représentations sociales.

## Bibliographie

- AMOSSY, Ruth & HERSCHBERG-PIERROT, Anne, 2005 [1997], *Stéréotypes et clichés : langue, discours, société*, Paris : Armand Colin.
- AMSELLE, Jean-Loup, 2010, « De la déconstruction de l'ethnie au branchement des cultures : un itinéraire intellectuel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 185, p. 96-113.
- AMSELLE, Jean-Loup, 2011, *l'Ethnicisation de la France*, Fécamp : Lignes.
- BARTHES, Roland, 1964, « Rhétorique de l'image », *Communications*, vol. 4, n°1, p. 40-51.
- BENN MICHAELS, Walter, 2009, *la Diversité contre l'égalité, (The Trouble With Diversity: How We Learned to love Identity and ignore Inequality*, trad. de F. Junqua), Paris : *Raisons d'agir*.
- BENTOUHAMI-MOLINO, Hourya, 2015, *Race, cultures, identités : une approche féministe et postcoloniale*, Paris : Presses Universitaires de France.
- BERENI, Laure, 2009, « "Faire de la diversité une richesse pour l'entreprise", la transformation d'une contrainte juridique en catégorie managériale », *Raisons politiques*, n° 35, p. 87-105.
- BERTHELOT-GUIET, Karine, 2015, *Analyser les discours publicitaires*, Paris, Armand Colin.
- BOUTAUD, Jean-Jacques, 1998, *Sémiotique et communication. Du signe au sens*, Paris : L'Harmattan.
- BOUTAUD, Jean-Jacques, 2011, « L'Outil et l'Ethos. Quand sémiotique, communication et organisation progressent dans l'application », *Communication et organisation*, n°39, p. 17-35.
- BROUSILLON, George-Axelle, PIERRE, Philippe et SEURRAT, Aude, 2007, « Vers une certification de la diversité dans les entreprises en France ? », *Management & Avenir*, n° 14, p. 137-149.

BRUNEEL, Emmanuelle, 2012, *la Fabrique de la « diversité » dans les discours de l'entreprise : entre thématique sociopolitique et schème représentationnel, étude d'une dynamique symbolique*, Mémoire de Master Recherche en sciences de la communication, université Paris-Sorbonne-CELSA.

BRUNEEL, Emmanuelle, 2017, « La "diversité", un concept transmédiagénique à critiquer », Actes du colloque *Jeunes, Médias et Diversité. Les pratiques de la diversité : de la production à la réception*, (Bruxelles, 2 et 3 avril 2015) : p. 14-32. Consultable en ligne : [http://docs.wixstatic.com/ugd/d232ed\\_9fe7d9a5e72747a7a36e36102cc27262.pdf](http://docs.wixstatic.com/ugd/d232ed_9fe7d9a5e72747a7a36e36102cc27262.pdf).

CAILLEBA, Patrice et CUEVAS, Fernando, 2009, « Retour d'expériences sur le management de la diversité dans 250 entreprises françaises », *Management & Avenir*, n° 28, p. 366-379.

CERVULLE, Maxime, 2013, *Dans le blanc des yeux : diversité, racisme et médias*, Paris : Éditions Amsterdam.

CERVULLE, Maxime & FREITAS, Franck, 2015, « Techno-racismes : de la (re) production technique de la "race" », *POLI*, n° 10, p. 8-15.

DOYTCHIEVA, Milena, 2007, *une Discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*, Paris : La Découverte.

DOYTCHIEVA, Milena, 2009, « Réinterprétations et usages sélectifs de la diversité dans les politiques des entreprises », *Raisons politiques*, n° 35, p. 107-123.

DOYTCHIEVA, Milena, 2010, « Usages français de la notion de diversité : permanence et actualité d'un débat », *Sociologie*, vol. 1, n° 4, p. 423-438.

DOYTCHIEVA, Milena, 2011, « Intermédiaires et "opérateurs de la diversité" dans les politiques des entreprises », *Sociologies pratiques*, n° 23, p. 57-68.

FASSIN, Didier & FASSIN, Eric, 2009 [2006], *De la question sociale à la question raciale : représenter la société française*, Paris : La Découverte.

FRASER, Nancy, 2011 [2005], *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, (Recueil d'articles traduits de l'anglais par E. FERRARESE), Paris : La Découverte.

- FRIMOUSSE, Soufyane et PERETTI, Jean-Marie, 2009, « Introduction au cahier La diversité : premier bilan », *Management & Avenir*, n° 28, p. 246-249.
- GARNER-MOYER, Hélène, 2012, *Réflexions autour du concept de diversité. Eclairer pour mieux agir*, Paris : Livre blanc de l'AFMD. Source : [http://www.afmd.fr/IMG/pdf\\_AFMD-CONCEPT-DIVERSITE.pdf](http://www.afmd.fr/IMG/pdf_AFMD-CONCEPT-DIVERSITE.pdf).
- JEANNERET, Yves, 2014, *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Paris : Éditions Non Standard.
- JUNTER, Annie et SÉNAC, Réjane, 2010, « la Diversité : sans droit ni obligation », *Revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)*, n° 114, p. 167-195.
- KRIEG-PLANQUE, Alice, 2010, « la Formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité », *Langage et société*, n° 134, p. 5-29.
- KUNERT, Stéphanie et SEURRAT, Aude, 2013, « De la "publicité sociale" : lorsque les marques communiquent sur "la lutte contre les discriminations" et la "promotion de la diversité" », *Communication & management*, vol. 10, n° 1, p. 63-78.
- LÉVINAS, Emmanuel, 1984, *Éthique et infini*, Paris : Le Livre de poche.
- MARIN, Louis, 1989, *Opacité de la peinture. Essais sur la représentation au Quattrocento*, Paris : Éditions Usher.
- MASCLET, Olivier, 2012, *Sociologie de la diversité et des discriminations*, Paris : Armand Colin.
- NOIRIEL, Gérard, 2007, *A quoi sert l'identité nationale ?* Marseille : Agone.
- OGER, Claire et OLLIVIER-YANIV, Caroline, 2006, « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de "lissage" dans la fabrication du discours institutionnel », *Mots. Les langages du politique*, n°81, p. 63-77.
- POINT, Sébastien, 2006, « la Charte de la diversité regards sur le discours des entreprises signataires », *Management & Avenir*, n° 8, p. 61-85.

RUDDER (DE), Véronique, VOURC'H, François & POIRET, Christian, 2000, *l'Inégalité raciste : l'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris : Presses Universitaires de France.

RUDDER (DE), Véronique, VOURC'H, François, 2006, « Débats et controverses. Quelles statistiques pour quelle lutte contre les discriminations ? », *l'Homme et la société*, vol. 2, n° 160-161, p. 239-253.

SCHNAPPER, Dominique, 2007, *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris : Gallimard.

SÉNAC, Réjane, 2012, *l'Invention de la diversité*, Paris : Presses Universitaires de France.

SEURRAT, Aude, 2009, *Les médias en kits pour promouvoir « la diversité » : étude de programmes européens de formation aux médias destinés à « lutter contre les discriminations » et « promouvoir la diversité »*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, université Paris-Sorbonne-CELSA.

SOUCHIER, Emmanuël, 1998a, *Lire & écrire : éditer*, Mémoire pour l'habilitation à diriger les recherches, université Paris Diderot.

\_, 1998b, « L'"énonciation éditoriale" ou l'image du texte », *Cahiers de médiologie*, n° 6, p. 137-145.

TERRAMORSI, Patrice, BARTHE, Nicole et PERETTI, Jean-Marie, 2009, « L'Information diversité dans les rapports RSE des sociétés du CAC 40 », *Management & Avenir*, n° 28, p. 268-280.

VOIROL, Olivier, 2005, « les Luttés pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, n° 129-130, p. 89-121.

VATTEVILLE, Eric, 2009, « la Stratégie de la diversité au fondement de la confiance et de la performance », *Management & Avenir*, n° 28, p. 408-421.

WIEVIORKA, Michel, 1996, *une Société fragmentée. Le multiculturalisme en débat*, Paris : La Découverte.

Résumé : L'objectif de cet article est de rendre compte de la manière dont la notion de « diversité » est utilisée en France afin de traiter de la problématique de la pluralité sociale. Il s'agit en particulier de montrer en quoi la rhétorique *de* « la diversité » reconfigure les tenants et les aboutissants des questions relatives aux « différences » ethno-raciales. L'analyse de discours de « responsabilité sociétale et environnementale » (RSE) d'organisations qui la mobilisent permet d'interroger « la diversité » à l'aune de ce qu'elle entend représenter. L'analyse sémio-politique proposée s'inscrit en sciences de l'information et de la communication et vise à mettre au jour certaines énonciations sociales et certaines médiations dont « la diversité » fait l'objet. Mobilisée dans les discours institutionnels *via* des expressions telles que « promouvoir », « respecter » ou encore « inclure la diversité », cette formule ambiguë semble prendre en charge l'idée de pluralité « des différences » et dire la qualité plurielle mais unifiée de la société. Les thématiques qu'elle inclut sont, par ailleurs, équivoques : on l'emploie dans des contextes hétérogènes pour parler d'anti-discrimination, de tolérance, de parité, d'antihomophobie, d'antisexisme, d'antiracisme, de handicap, de laïcité, etc. Néanmoins, toutes ces évocations cristallisent l'idée de variété, de pluralité, de dissemblances, de non-identité des uns et des autres. Des discours qui l'emploient émane une teneur enchantée mais aussi euphémique que l'on tentera de saisir à partir d'une approche sémiologique des formes discursives et des formats éditoriaux qui font exister cette rhétorique *de* « la diversité ». Cette approche permet de resituer ce qui s'y joue, sur le plan communicationnel, en matière d'épistémologie du pluriel. En se demandant : « Quelle pluralité la notion de « diversité » ainsi mobilisée entend-elle représenter ? », on en arrive à l'envisager comme une modalité discursive dépolitisante utilisée pour évoquer positivement des thèmes tels que « la lutte contre les discriminations », les « différences » et « l'altérité » et comme une conception multiculturaliste de la société. Globalement, cette rhétorique *de* « la diversité » opère une qualification de « l'être pluriel de la société française » propre à réenclencher des mécanismes sociaux de stéréotypie de l'altérité.

Mots-clés : diversité, représentations visuelles, stéréotypes, France, discours contemporains, sémiologie

## *A Semio-Communicational Analysis of Othering Social Plurality within the “Diversity’s Rhetoric” in the French Organizations’ Discourses*

*Abstract: This article aims to report on the way «diversity’s contemporary rhetoric» is considering the issue of social plurality and, doing so, reconfigures the ins and outs. Its recurrent uses in different sorts of public discourses (the one about «corporate social and environmental responsibility») allows us to examine «diversity» in terms of what that concept intends to focus on. Our analysis is a political one and is situated within the field of information and communication sciences insofar as it aims to approach the mediations of «diversity» as a social concept. Thus, our intention is to seize the contemporary social sayings about «diversity» and to characterize the concept within its discursive and visual existence. Conveyed by several institutional discourses via expressions such as «promote», «respect» or even «include diversity», this formulation seems ambiguous. It appears as a desire to gather the plurality of all «differences» and it aims to represent the plurality of society while trying not to separate different members who compose it. It includes several themes which are, moreover, equivocal: it is used in heterogeneous contexts to talk about anti-discrimination, tolerance, parity, anti-homophobia, or anti-sexism, anti-racism, disability, secularism, etc. Nevertheless, all these evocations crystallize the idea of variety, plurality, dissimilarities, and non-identity between all. We will question discourses which aim to reflect an enchanted «diversity» as rhetorical content according to a semiotic approach to discursive forms and editorial formats. We will be focusing on grasping what epistemology of the plural the French «diversity’s rhetoric» is dealing with. Wondering which kind of pluralities «diversity» is intended to represent, we will point out that it is a discursive modality supporting semantic positive themes such as «combating discrimination» and «promoting differences» and «otherness» and linked to a multicultural conception of society. Globally, we would like to show that the French «diversity’s rhetoric» qualifies the «plural being» of society in a way that renews social mechanisms stereotyping alterity.*

*Keywords: diversity, visual representation, stereotypes, France, contemporary discourse, semiotics*

## *Semio-comunicacional análisis del proceso de alterización de la pluralidad social dentro de la retórica de “la diversidad” en los discursos de las empresas francesas*

*Resumen: El objetivo de este trabajo es dar cuenta de la forma en la cual la noción de “diversidad” lleva en Francia a la cuestión del pluralismo social. Se trata de demostrar que la retórica de “la diversidad” configura los entresijos de las “diferencias” raciales. El empleo frecuente de la denominación “a diversidad” dentro de distintos discursos sociales que circulan en el espacio público francés (en particular los discursos de “responsabilidad social y ambiental”) permite examinar “la diversidad” en cuanto a lo que pretende representar. El análisis semiopolítico propuesto se sitúa en el campo de las Ciencias de la información y la comunicación y pretende hacerse cargo de los refranes sociales y de las mediaciones de cuales “la diversidad” es objeto. Empleada en los discursos institucionales mediante expresiones tales como “promover”, “respetar” o incluso “incluir la diversidad”, esta formulación parece ambigua. Este concepto quiere recoger la pluralidad de todas las “diferencias” y representar la calidad plural y unificada de la sociedad. Los temas que incluye son, además, ambiguos: esta utilizada en contextos heterogéneos para hablar tanto de lucha contra la discriminación, de tolerancia, de paridad, como de lucha contra la homofobia, el sexismo, o el racismo, también de discapacidad, de laicismo, etc. Sin embargo, todas estas evocaciones cristalizan una idea de variedad, de pluralidad, de diferencias entre cada uno. Queremos cuestionar los discursos que lo utilizan para reflejar una “diversidad” encantada y eufemista, según un enfoque semiológico a formas discursivas y formatos editoriales que desarrollan la retórica francesa de “la diversidad”. Este enfoque permite de restituir lo que está en juego, al nivel comunicacional, con respecto a la epistemología del plural. Preguntándonos: “¿Que pluralidad «la diversidad» pretende representar?”, la vamos a ver como una modalidad discursiva de despolitización empleada para aludir positivamente a temas como la “lucha contra la discriminación”, las “diferencias” y la “alteridad” y como concepción multicultural de la sociedad. Globalmente, veremos que la retórica de “la diversidad” califica la “sociedad plural” de tal modo que vuelven los mecanismos sociales de estereotipia de la alteridad.*

*Palabras claves: diversidad, representaciones visuales, estereotipos, Francia, discursos contemporáneos, semiología*

# Une pensée de la relation : Franz Boas et le concept de “ type ”

Camille Joseph

► **To cite this version:**

Camille Joseph. Une pensée de la relation : Franz Boas et le concept de “ type ”. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2018, Épistémologies du pluriel. hal-01692795

**HAL Id: hal-01692795**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01692795>**

Submitted on 29 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNE PENSÉE DE LA RELATION : FRANZ BOAS  
ET LE CONCEPT DE « TYPE »**

Camille Joseph, Professeure agrégée  
Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis,  
Département d'études des pays anglophones

---

***Sociétés Plurielles* n° 2  
Epistémologies du pluriel**

---

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

**EXIGENCE DE QUALITÉ** avec des évaluations en double aveugle ;

**OPEN ACCESS** : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

**LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS** pour protéger les auteurs et leurs droits ;

**PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS** sémantiques et audio-visuels ;

**MÉTADONNÉES MULTILINGUES** : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

## **Une pensée de la relation : Franz Boas et le concept de « type »**

Camille Joseph, Professeure agrégée  
Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis,  
Département d'études des pays anglophones

On connaît les contributions de l'anthropologue américain d'origine allemande Franz Boas (1858-1942) à l'étude des mythes ou encore des langues indiennes. Il incarne un mouvement décisif de rupture avec une vision « biologisante » de la culture et est célébré pour avoir magistralement démontré l'absence de corrélation directe entre la langue, la race et la culture. Une expérience personnelle de l'antisémitisme et une sensibilité exacerbée à la xénophobie qui régnait alors en Allemagne et aux États-Unis jouèrent chez lui un rôle déterminant. Né dans une famille d'origine juive où les idéaux révolutionnaires de 1848 avaient rencontré un fort écho, Boas défendit très tôt ses idées, parfois même en duel, l'épée à la main, face à l'antisémitisme de ses camarades d'université.

Boas fut également très impliqué dans la définition des objets de sa discipline, qu'il divisait en quatre domaines : l'anthropologie linguistique, l'anthropologie culturelle, l'archéologie et l'anthropologie physique. Ses contributions à cette dernière branche de l'anthropologie – plus de 180 articles consacrés à l'anthropométrie, l'influence de l'environnement, la croissance des enfants ou encore l'ostéométrie – font rarement l'objet de lectures approfondies en France, les commentateurs préférant insister sur l'aspect antiraciste du travail de l'anthropologue. Aux États-Unis, où l'anthropologie physique existe encore au sein de départements d'anthropologie très actifs et où la notion de « race » n'a pas, comme en France, disparu des débats scientifiques, les historiens de la discipline accordent toujours une place importante à Boas, soit qu'ils célèbrent le champion du culturalisme, soit qu'ils s'emploient à débusquer les connotations

racistes de certains passages de ses textes<sup>1</sup>. Quant aux données anthropométriques brutes collectées par Boas, elles sont encore plus négligées, même si elles ont été peu à peu exhumées des archives du Musée d'histoire naturelle de New York à partir des années 1990 et réexaminées par des spécialistes des questions de statistiques biologiques<sup>2</sup>.

L'anthropométrie est immanquablement associée par le lecteur contemporain à des pages sombres de la science et de l'histoire, ce qui rend aujourd'hui difficile la lecture de ces textes d'anthropologie physique comme le lieu de l'élaboration d'une véritable pensée critique. Comment lire aujourd'hui les textes où Boas discute de la pertinence de tel ou tel système de classification raciale, des effets du métissage, de la pertinence de l'usage de la moyenne appliquée aux mesures crâniennes prélevées sur une population indienne ? Faut-il ne voir là qu'un savant pris dans les débats de son temps et qui ne serait somme toute pas parvenu à se départir de préjugés répandus dans toute la communauté scientifique ? L'anthropologie physique, fondée sur la définition et la comparaison de « types », paraît en effet entrer dans une certaine forme de contradiction avec le combat contre le racisme. Peut-on défaire les théories démontrant la hiérarchie entre races sans rejeter du même coup toute forme d'essentialisme ?

Les articles de Boas consacrés à ces questions sont très nombreux et échelonnés tout au long de la carrière de l'anthropologue. En Allemagne déjà, Boas s'était formé aux méthodes anthropométriques auprès de Rudolf Virchow. Dès son premier terrain en Colombie britannique, en 1886, il collecta lui-même des mesures sur des crânes, exhumés avec réticence, comme en témoignent ses carnets de terrain. Quelques pages étaient toujours réservées, dans ses rapports ethnographiques, à une présentation de l'aspect physique des tribus étudiées. Une fois aux États-Unis, Boas mena dès 1892 à la Clark University des enquêtes sur la croissance des écoliers new-yorkais. En 1894, il évoqua pour la première fois en public la question du lien entre capacités mentales et race devant

---

1. Récemment, Tracy TESLOW (2014) a souligné que la période de l'entre-deux-guerres était à la fois la plus décisive pour comprendre la postérité du concept de « race » aux États-Unis et aussi la moins étudiée. Elle insiste notamment sur la position en réalité complexe de Boas dans l'élaboration d'une science anthropologique encore largement raciale et pourtant antiraciste.

2. Voir par exemple R.L. JANTZ & *al.*, 1992 ; C.S. SPARKS & R.L. JANTZ, 2002 ; ou encore GRAVLEE & *al.*, 2003. En France, il n'existe à ma connaissance aucune étude précise sur l'anthropologie physique de Boas, à l'exception de l'article de Céline TRAUTMANN-WALLER (2013), qui replace Boas dans une généalogie allemande sur la question de l'unité de l'humanité.

l'American Association for the Advancement of Science, un geste tout à la fois scientifique et politique. Dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, les travaux anthropométriques de Boas abordaient de front des questions sociales brûlantes. Face à l'arrivée massive de nouveaux immigrants à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, hommes politiques et scientifiques américains brandirent la menace de la fin de la suprématie et de la pureté de la race anglo-saxonne, qu'il fallait tenter de protéger en mettant des limites à cette immigration « indésirable ». Boas affronta sur leur propre terrain les tenants de telles théories. Pour le compte de la commission Dillingham, créée par le gouvernement américain en 1907 pour trouver des « solutions » à l'immigration récente, il examina les caractéristiques anthropométriques de plus de 17 000 immigrants et de leurs descendants. L'enquête, qui dura de 1908 à 1910, occupa une équipe de treize assistants qui collectèrent une série de mesures anthropométriques sur un échantillon de sept groupes : Juifs d'Europe centrale, Bohémiens, Siciliens, Napolitains, Polonais, Hongrois et Écossais. Ce fut le seul rapport qui, à la différence des quarante autres commandés par le Congrès américain, ne concluait pas au danger social représenté par les nouveaux immigrants.

Boas était convaincu que ses travaux sur les nouveaux immigrants permettraient de trouver les bonnes réponses aux « problèmes » d'assimilation posés par ces arrivées massives. Sa sensibilité aux questions d'égalité et de liberté se manifeste tout particulièrement dans ses textes consacrés aux Noirs américains. En 1906, à l'invitation de W.E.B. Du Bois, Boas prononça devant des étudiants noirs de l'université d'Atlanta une conférence qui fit forte impression sur le futur co-fondateur de la National Association for the Advancement of Colored People : « Franz Boas vint en 1906 à l'université d'Atlanta où j'enseignais l'histoire et dit devant une classe d'étudiants : n'ayez pas honte de votre passé africain ; puis il relata l'histoire millénaire des royaumes noirs sub-sahariens. Je restai sans voix. » (Du Bois 2007 : xxxi). Comme le montre Vernon J. Williams, l'influence des études anthropométriques de Boas sur l'intelligentsia noire américaine fut fondamentale. Pour Du Bois, par exemple, qui s'était déjà efforcé de démonter l'idée d'une homogénéité de la « race » noire à partir des années 1890, l'anthropologie physique de Boas constitua une réelle force subversive, plus puissante encore qu'une analyse strictement sociologique (Williams, 1996 : 41sq).

Au regard des prises de position antiracistes de Boas, auxquelles son nom est inévitablement lié, les travaux du savant consacrés à la race et aux types physiques n'apparaissent pas seulement comme des entreprises de délégitimation de l'anthropologie physique et des théories racialistes et eugénistes dominantes à l'époque mais, au contraire, comme un lieu où s'élaborent des redéfinitions précises de certains concepts clé qui ouvrent de nouvelles perspectives pour cette science en particulier et pour les sciences sociales en général. C'est l'une de ces notions

fondamentales, à laquelle on identifie habituellement l'approche essentialiste de l'anthropologie physique de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, que cet article se propose d'examiner en détail : le type. La critique d'une définition homogène des types humains permit à l'anthropologue de remettre en question l'existence d'individus « typiques » et, par suite, la possibilité de toute classification raciale. Dans un premier temps, nous examinerons ici comment les enquêtes sur l'immigration américaine permirent à Boas de démontrer l'instabilité, tant spatiale qu'historique, des types humains. Dans un second temps, nous décrirons la façon dont l'anthropologue a utilisé les méthodes statistiques de son temps pour établir cette instabilité et, dès lors, conclure à la variabilité fondamentale du type. Celui-ci, nous le verrons dans un troisième temps, cesse d'apparaître comme une catégorie dont les contours seraient bien délimitables pour être en fait défini comme une variable mathématique utilisée à des fins de comparaison. Nous relèverons enfin l'importance décisive occupée dans la réflexion boasienne par le principe de corrélation, appliqué aux caractéristiques d'un éventuel « type », et son rôle dans le développement d'une pensée de la relation.

### **Instabilité et plasticité des « types »**

Boas n'a eu de cesse, dans ses nombreux textes consacrés à la question de la race aux États-Unis et aux débats sur les conséquences supposées de l'amalgame des différents groupes immigrés dans le « corps » de la nation américaine, de rappeler le caractère historiquement infondé de l'existence de types physiques « purs »<sup>3</sup>. Ainsi, par exemple, dans un article publié dans la revue *Science* en 1909 sur « les problèmes de la race en Amérique », qui fut en partie repris dans *The Mind of Primitive Man* (1911), Boas cherchait à renverser les échafaudages théoriques dressés par les nativistes et à contester tout fondement scientifique à la théorie de la prétendue dégénérescence physique et morale de la « race » blanche américaine sous l'afflux des vagues d'immigrés européens. La démonstration se voulait avant tout historique : Boas passait en revue les différents mouvements d'immigration sur le sol des États-Unis, depuis les premiers colons européens, avant de récuser la spécificité de la situation américaine par une comparaison avec l'histoire

---

3. Tandis que, jusque dans les années 1890, on trouve dans les textes de Boas des remarques sur la capacité crânienne inférieure des Noirs par rapport aux Blancs, il semble que le début du XX<sup>e</sup> siècle marque un tournant. En effet, l'arrivée massive d'une population noire du sud vers les grandes villes de la côte Est incita Boas, toujours porté par ses idéaux réformistes, à se pencher de plus près sur le « problème noir » et à tenter d'y apporter une réponse scientifique. Voir WILLIAMS (1996 : 16).

européenne : « Quand on parle des types européens, on a coutume de considérer qu'il s'agit là, par comparaison [avec les types américains], de souches pures. Il n'est pas difficile de montrer que c'est là une idée fausse. » (Boas, 1911b : 255) En prenant l'exemple de l'Italie, puis de l'Angleterre, il montrait ainsi qu'il n'avait jamais existé et qu'il n'existait nulle part aucune « pureté » raciale. Tandis que le mélange des races était souvent interprété comme la cause de leur « abâtardissement » (« *mongrelization* »), Boas insistait au contraire sur le fait que l'absence de mixité raciale tendait à aller dans le sens d'un affaiblissement du caractère d'un peuple. C'était là un renversement complet des théories défendues par les tenants de la thèse « puriste ». Pour ces derniers, en effet, les races non blanches étaient non seulement inférieures mais également « impures » d'un point de vue biologique, c'est-à-dire porteuses de tares transmissibles. Boas, en utilisant l'exemple européen, rappelait d'une manière détournée aux Américains de « souche pure » européenne, qu'ils étaient eux-mêmes le produit de métissages s'étant produits depuis des siècles dans l'Ancien Monde. Pas davantage qu'on ne pouvait prétendre à l'existence d'un type européen « pur », on ne pouvait dès lors défendre l'idée d'un type américain « pur ».

Mais Boas reconnaissait que ses adversaires scientifiques autant que politiques n'allaient pas se satisfaire de comparaisons et de généralisations historiques, dont il se méfiait lui-même profondément. Il commençait par leur concéder le caractère spécifique de la situation américaine, pour retourner ensuite complètement leurs conclusions. Si, d'un côté, il n'avait jamais existé de « type pur » dans l'histoire de l'humanité, il est vrai que, au début du XX<sup>e</sup> siècle, la question de l'immigration et du métissage se posait dans un contexte urbain nouveau : la population américaine des grandes villes où Boas mena l'enquête était plus dense et plus nombreuse qu'elle ne l'avait été en Europe. Cependant, c'est précisément ce contexte historique particulier qui expliquait que le processus de métissage fût moins développé sur le sol américain que dans les mouvements migratoires européens. Aux États-Unis, la densité de population des villes tendait en effet à favoriser la ségrégation des différents groupes ethniques. Néanmoins, Boas s'abstenait de prévoir le devenir de la population américaine et se contentait d'indiquer que l'évolution actuelle avait plutôt tendance à aller dans le sens d'un « blanchissement » de la population noire.

L'instabilité « historique » des types humains se doublait de leur grande plasticité et, en particulier, de leur capacité à être modifiés sous l'effet de l'environnement. C'était là une des conclusions remarquables de l'enquête que Boas mena pour le compte de la commission Dillingham et dont une première partie des résultats fut publiée en 1909 sous le titre *Changes in the Bodily Form of Descendants of Immigrants*, le rapport final paraissant quant à lui en 1911,

au moment même où l'Eugenics Record Office, un institut de recherche sur l'eugénisme et l'hérédité, était créé sous l'impulsion de Harry H. Laughlin, l'un des plus fervents partisans de la stérilisation obligatoire des « inadaptés » (*unfit*). Parmi les résultats importants de son étude, Boas montrait que les enfants nés après l'arrivée de leurs parents sur le sol américain présentaient un type très différent de celui de leur mère, et concluait ainsi que « l'effet du milieu américain s'exerce immédiatement » (Boas, 1911a : 61). Mais il faisait preuve de grande prudence et éliminait progressivement et méthodologiquement toutes les objections possibles : pur effet statistique tendant à masquer le changement de composition des immigrants au fil du temps ; effet mécanique de la tradition de couchage des enfants aux États-Unis<sup>4</sup> ; enfants nés de père américain, etc. Face aux tenants de l'hérédité absolue des critères raciaux, parmi lesquels l'indice céphalique, véritable « vache sacrée » (Howell, 1959 : 112) des études statistiques sur les types raciaux, Boas démontrait au contraire « la nette plasticité » (Boas, 1911c : 103) des types humains et l'instabilité des critères physiologiques les plus fixes en apparence, défaisant du même coup les hiérarchies raciales : « Il est évident que l'on doit abandonner la vieille conception de la stabilité absolue des types humains et, avec elle, la croyance dans la supériorité héréditaire de certains types sur les autres. » (*Idem*)

On peut s'étonner de la présence de Boas dans la liste des savants consultés par une commission réunie par un sénateur du Vermont, William P. Dillingham, qui défendait la mise en place d'une politique d'immigration très restrictive. En réalité, la proposition avait émané de Boas lui-même, qui vit là une occasion de bénéficier des moyens financiers et humains de mener une vaste enquête sur un sujet qui l'intéressait depuis longtemps (Tibor, 2009). Mais la réception des conclusions du rapport de Boas fut pour le moins houleuse. Frank Tibor évoque les attaques féroces publiées dans la presse nationale, ainsi que les réactions très vives de plusieurs savants, aux États-Unis et à l'étranger (*ibid.*). Dans un article particulièrement virulent, Paul Radosavljevich, professeur de pédagogie à la New York University, s'en prenait ainsi aux calculs et aux statistiques de Boas (1911). Celui-ci prit la chose au sérieux, moins en raison de la pertinence et de la portée des critiques que parce que le texte était paru dans la revue *American Anthropologist*, la plus sérieuse publication anthropologique

---

4. Boas évoque dans son rapport l'impact potentiel de la position du nourrisson dans son berceau sur la forme du crâne, un couchage permanent sur le dos entraînant une tête plus courte. Aux États-Unis, précise Boas, le nouveau-né américain évolue « librement » et dort sur le côté (Boas, 1911a : 71).

de l'époque. Cette réponse, publiée dans cette même revue l'année suivante, donna à Boas l'occasion de rappeler les grandes conclusions de son travail et de s'appliquer à démontrer les « défauts de méthode » d'un « prétendu expert » ne connaissant pas certains principes d'« arithmétique élémentaire » (Boas, 1912 : 533). Son ancien étudiant Robert Lowie s'insurgea lui aussi contre le caractère scientifiquement peu fondé des remarques de Radosavljevich dans les pages du magazine *Science* (Lowie, 1911). En 1928 encore, Boas réagit aux différentes critiques qui ne cessèrent de lui être adressées en publiant cette fois les données « brutes » de son enquête (Boas, 1928).

Boas avait lui-même été surpris des résultats de ses analyses. Ses hypothèses sur l'influence de l'environnement sont d'ailleurs encore aujourd'hui discutées avec enthousiasme aux États-Unis, comme nous l'avons noté dans notre introduction. La démonstration de l'instabilité de certains traits physiques tenus pour immuablement fixes joua un rôle fondamental dans l'opposition aux théories eugénistes de l'époque. Mais Boas notait également la variabilité au sein d'un même groupe, allant même jusqu'à affirmer que les différences étaient plus grandes entre individus de même race qu'entre individus de races différentes. Ainsi, dans *The Mind of Primitive Man*, publié en 1911, il commençait son chapitre consacré à l'influence de l'environnement sur les types humains par une mise en évidence de la variété non seulement des types, mais surtout de la diversité présente au sein de chacun. Si on pouvait en apparence distinguer sans difficulté le « Norvégien » et le « Nègre », expliquait Boas, on ne pouvait en revanche défendre l'existence d'un seul type « noir », les variations à l'intérieur même de ce groupe, dont on aurait pu penser que les frontières étaient bien délimitées et bien visibles, étant considérables (Boas 1911b : 31). Ainsi, c'est parce que certains types renfermaient en eux-mêmes d'innombrables variations que les comparaisons entre plusieurs types s'avéraient nécessairement grossières, voire impossibles. En outre, certains individus d'un même groupe ressemblaient en réalité à ceux d'un autre groupe : « Les variétés constituant chaque race se chevauchent. » (*Ibid.* : 34) Ces « chevauchements » (« *overlapping* »), qui ne sont pas sans rappeler les débordements que Boas repérait dans les mythes et les formes artistiques qui circulent et migrent entre les différents peuples indiens de la Côte nord-ouest du continent américain (Kalinowski, 2013), révélaient, en creux, l'unicité de l'espèce humaine ou, tout au moins, l'absence de grandes discontinuités entre les races. L'anthropologue français Paul Topinard, contemporain de Boas, parvenait, pour cet aspect des choses au moins, à la même conclusion dans son ouvrage *L'Homme dans la nature* : « On ne saurait trop le répéter, le type de race, d'espèce ou de tout autre groupe zoologique est l'image abstraite qu'on se fait d'une quintessence de caractères autour de laquelle oscillent des variations individuelles

allant insensiblement se confondre avec celles d'autres quintessences voisines. » (Topinard, 1990 [1891] : 88) Les types se présentaient alors comme des unités non hétérogènes entre elles, idée déjà présente chez Darwin, qui se plaisait à citer des auteurs ayant chacun identifié un nombre différent de races humaines et qui voyait là la preuve de la non-discontinuité des races et, par suite, l'impossibilité d'établir pour chacune une série de traits distinctifs évidents.

La démonstration de l'instabilité et de la plasticité des types permettait à Boas d'engager une remise en question radicale des classifications raciales, qui apparaissaient alors comme nécessairement arbitraires :

En réalité, le type d'une population est toujours une abstraction des singularités remarquables repérées dans une masse d'individus, dont on présuppose que la combinaison se trouve représentée dans un seul individu. La détermination de ces singularités remarquables dépend en grande partie des expériences antérieures de l'observateur et non de la valeur morphologique des traits observés. Cela explique la diversité des points de vue en ce qui concerne les classifications taxinomiques. (Boas, 1940b [1936] : 173)

Chez Topinard, la critique du type relevait plutôt de la critique de l'amateurisme ou de l'impatience des savants engagés dans ces études : « [Le type] n'est pas une réalité objective, mais le fruit d'un travail personnel, dans lequel on met toujours un peu de son sentiment, de ses tendances, parfois de ses désirs. (...) Il s'ensuit que la valeur d'un type de race, découvert ou reconstitué tient en grande partie à la valeur scientifique de son auteur, à l'autorité de son nom (...). » (Topinard, 1990 [1891] : 88-89) Mais on trouve chez lui comme chez Boas une même méfiance pour les abstractions qui ne recouvrent pas de réalités objectives. Le type est toujours une élaboration de l'esprit et, à ce titre, Boas mit toute son ardeur à démonter les fondations de ces classifications souvent trop rapides. Sa réflexion se traduit ainsi par une articulation intéressante entre « race » et « type ». C'est bien le concept de « race », et non celui de « type », qui concentra les efforts de hiérarchisation des polygénistes, dont les travaux de Samuel G. Morton, aux États-Unis, sont représentatifs. Dans un compte rendu de l'ouvrage de l'anthropologue allemand Paul Ehrenreich sur l'anthropométrie des premiers habitants du Brésil, Boas se félicitait à ce propos du fait que l'anthropologue allemand réservait le terme de « race » aux « divisions principales de l'humanité » et préférait celui de « type » pour nommer « les variétés au sein de ces divisions principales » (Boas, 1897 : 880). Ainsi, le fait de travailler sur le type plutôt que sur la race était déjà une manière pour Boas de décaler son regard en allant se focaliser sur ce qui, au sein d'une apparente unité, révélait de la différence, et de déjouer par

là même les pièges taxinomiques de généralisations trop hâtives fondées sur des critères non scientifiques :

[Paul Ehrenreich] explique avec raison une grande partie de la confusion qui règne dans la littérature anthropologique par l'absence d'une distinction claire entre les groupes principaux et leurs subdivisions et, en particulier, par la tendance récente à se contenter de quelques critères anthropométriques pour établir une nouvelle race. (*Idem*)

Pour Boas, l'objectif n'était pas d'aller immédiatement rechercher la ressemblance, le même, mais au contraire d'étudier la variation dans une démarche incessante de distinction qui décalait dans l'avenir toute possibilité de synthèse et mettait à l'épreuve les ensembles déjà constitués par le passé.

### Types et statistiques

Se pose alors le problème de l'usage du concept de « type » chez Boas. Si celui-ci n'est plus stable, ni fixe, mais toujours hétérogène et soumis à d'infinies variations dont l'anthropologue doit s'efforcer de retracer l'histoire, comment Boas a-t-il pu l'utiliser dans ses études anthropométriques ? Dans sa réponse à Radosavljevich, évoquée plus haut, Boas s'attachait tout particulièrement à revenir sur les principes utilisés pour mesurer les individus étudiés et à démontrer la validité de ses calculs statistiques. Alors que Radosavljevich lui reprochait d'avoir utilisé de « simples moyennes », Boas se voyait obligé de préciser ce qu'il entendait par « type biologique » (Boas, 1912 : 541). Il faut dire ici un mot des méthodes et, en particulier, des statistiques, qui lui permirent de penser son modèle des variations tout en proposant une approche radicalement innovante des modèles mathématiques existants<sup>5</sup>. Nombreux sont les textes dans lesquels Boas rappelle que la somatologie, selon l'expression employée alors pour désigner la branche physique de l'anthropologie, s'était précisément développée dans le but de fournir un cadre scientifique à l'étude de la diversité humaine : « Notre intérêt pour les moindres différences est à tel point plus développé quand il s'agit des hommes que des animaux ou des plantes, que c'est dans ce domaine que fut d'abord ressenti le besoin de précision quantitative. » (Boas, 1904 : 520) Cette insistance répétée sur l'importance des mesures par rapport aux descriptions verbales des formes exté-

---

5. Pour une analyse très complète de la « révolution » introduite par Boas dans le domaine de la statistique, voir l'article que lui a consacré Yu Xie (Xie, 1988).

rieurement visibles est à replacer dans un débat entre les tenants d'une approche strictement morphologique des types physiques – Ehrenreich par exemple – et les partisans d'une approche exclusivement numérique, qui prenait notamment en compte l'indice céphalique comme critère absolu. Dans son article consacré à une lecture critique des travaux d'Ehrenreich, Boas rappelait tout d'abord qu'une approche des types physiques uniquement fondée sur une série de mesures appliquées de manière systématique à chaque cas étudié aboutit bien évidemment à des résultats absurdes, donnant ici raison à l'anthropologue allemand. Ainsi, des mesures différentes – par exemple un indice céphalique distinct chez deux individus – peuvent se traduire en réalité par un aspect physique semblable : « Les mesures doivent toujours avoir une signification biologique. Dès qu'elles la perdent, elles perdent du même coup leur valeur descriptive. » (Boas, 1899 : 104) Chaque chiffre tiré de l'observation doit renvoyer à une réalité au risque de devenir une pure abstraction appliquée sans discrimination à n'importe quelle série d'individus. Mais Boas reprochait à Ehrenreich d'avoir négligé « la valeur principale et fondamentale des mesures numériques » qui est d'« illustrer l'amplitude de la variabilité des types », en particulier quand ces derniers sont très proches : « Plus les types qu'on compare se ressemblent, plus il devient difficile de décrire avec des mots leurs subtiles différences. » (Boas, 1897 : 880-881) De manière plus décisive encore, Ehrenreich avait négligé le rôle principal des mesures chiffrées, celui d'illustrer l'éventail des variations des types : « Le type habitant une région donnée ne peut être défini de manière satisfaisante en le remplaçant par des traits descriptifs sélectionnés d'après l'observation, même la plus minutieuse. » (*ibid.* : 881.)

Cette idée possédait un corollaire important : « Il est impossible (...) de représenter un type par un individu typique. » (*Idem.*) Cette distinction fondamentale entre « type » et « individu typique » recouvre toute la perspective boasienne et explique comment Boas a pu renouveler le concept de « type » par le biais des études statistiques. Son approche s'oppose de façon radicale à un autre « type », celui de Quetelet. En effet, les contemporains de Boas fondaient encore pour une large part leurs recherches anthropométriques sur l'idée de moyenne et, derrière elle, celle de l'individu « typique ». Depuis Quetelet, l'anthropométrie s'était certes tournée peu à peu vers la question de l'évolution des types, sous l'impulsion décisive des théories darwiniennes, mais elle restait très influencée par les travaux du savant belge sur l'« homme moyen ». Dans plusieurs textes consacrés aux questions anthropométriques, Boas rendait hommage aux études pionnières de Quetelet, qui avait montré que la distribution des données anthropométriques suivait la loi normale, également connue sous sa forme graphique de courbe en cloche sous le nom de courbe de

Gauss<sup>6</sup>. Selon Maurice Halbwachs, qui consacra en 1912 sa thèse complémentaire à l'homme moyen de Quetelet, cette théorie reposait sur l'idée selon laquelle « dans les sciences biologiques et sociales, les observations, à mesure qu'elles se multiplient, dégagent des types, c'est-à-dire que les cas observés se répartissent autour d'une moyenne, et que la loi de leur répartition correspond à la loi de répartition des probabilités dont la courbe peut se déterminer par le calcul. » (Halbwachs, 2010 [1912] : 14) Halbwachs montrait comment Quetelet s'était détourné des différences, grâce au calcul des moyennes, pour chercher à dévoiler l'unité du genre humain : « L'homme moyen pris pour les différentes régions de la terre, pourrait être considéré comme un simple individu ; et la moyenne de toutes les tailles particulières formerait la taille type de l'homme dans sa plus large acception » (Quetelet *in* Halbwachs, 2010 [1912] : 28). Les tailles, réparties de manière toujours régulière selon Quetelet, pourraient être résumées en une taille moyenne, et il en serait ainsi pour toutes les caractéristiques mesurables, le résultat étant un « être fictif », selon l'expression du statisticien, qui se dessinerait comme l'individu « typique » d'une population donnée<sup>7</sup>. La partie centrale de la courbe de Gauss (loi normale), en forme de cloche, représentait ainsi, pour Quetelet, une zone de « normalité », les différences individuelles relevant quant à elles de la « loi des causes accidentelles ». Les caractéristiques du type étaient donc le résultat de causes constantes suivant les lois de la probabilité, tandis que les déviations individuelles étaient quant à elles accidentelles. Par suite, Quetelet allait jusqu'à identifier le « beau » au type moyen, toute déviation se trouvant dès lors qualifiée de monstruosité.

Cette perspective typologisante, selon laquelle l'homme moyen est la perfection que les individus observés dans la nature trahissent par leurs imperfections, ne pouvait qu'être profondément étrangère à la vision de Boas. Celui-ci résuma ses critiques à l'égard de la moyenne dans un article de 1893 paru dans la revue de l'Association américaine de statistiques. A l'appui d'une discussion très précise sur les enjeux de l'usage de la moyenne, de la médiane et de la fréquence, il listait une série d'arguments montrant que les calculs de moyenne sont toujours trompeurs et ne doivent en aucun cas permettre de conclure à l'existence d'un individu typique moyen auquel comparer tous les autres. Remettre en cause la moyenne et la possibilité de l'utiliser pour déterminer le « type idéal » d'une population

---

6. Rappelons que le jeune Boas avait un temps pensé consacrer une thèse à la loi de Gauss (Cole, 1999 : 52).

7. Cette équivalence entre homme moyen et type est également relevée par Yu Xie (Xie, 1988 : 273).

donnée, c'était avant tout récuser l'idée de Quetelet selon laquelle la distribution des données anthropométriques suit toujours la loi de probabilité. En réalité, rappelait Boas, c'est le cas « de façon générale uniquement » (Boas, 1893 : 572). D'un point de vue biologique, le type rencontré dans une population donnée n'est pas, nous l'avons vu plus haut, le produit du croisement d'individus descendant d'un type uniforme, celui-ci n'ayant aucune réalité historique. Mais que se passe-t-il quand deux types distincts se reproduisent, se mélangent ? Observe-t-on alors, comme produit de cette union, des individus d'un type « intermédiaire », à savoir des individus dont les traits seraient la moyenne des caractéristiques de leurs deux parents ? Boas, qui traita la question de la mixité dans de nombreux articles, montrait en réalité que « les lois de l'hérédité sont telles qu'il y a une tendance à la reproduction de traits ancestraux et non à la production de nouveaux traits intermédiaires. » (*Idem*) La notion de « type », que Boas écartait de toute invariabilité, de toute fixité, s'avère donc être profondément fluctuante au niveau de sa descendance. C'est dans la reproduction que le mouvement, le changement se perçoit le mieux et, en particulier, à travers l'idée d'« hérédité alternative » (« *alternative inheritance* »). Ainsi, dans ses études sur les types mixtes (*mixed types*) indiens, Boas avait mis en évidence le fait que le descendant d'un couple composé d'individus représentant deux types distincts, possède des traits non pas intermédiaires – c'était l'idée de Galton qui parlait de « *intermediate type* », c'est-à-dire d'un type présentant les caractéristiques moyennes de celles de ses parents – , mais des caractéristiques présentant une affinité plus ou moins grande avec l'un ou l'autre type parental.

On peut déceler ici l'influence sur Boas de la redécouverte, aux alentours de 1900, des lois de l'hérédité de Georg Mendel, avec lesquelles il prit cependant une certaine distance. Son analyse est en effet distincte à la fois de celle de Galton et de celle de Mendel dans le sens où il insistait sur l'apparition de nouveaux types dans le processus de mixité : il ne s'agit ni d'un type qu'on pourrait déduire à partir d'une moyenne des mesures des parents (Galton), ni d'un type relevant soit d'un type parental, soit de l'autre (Mendel)<sup>8</sup>. Dès lors, la présence du pluriel – ici de deux types parentaux distincts – entraîne une forme d'innovation, d'invention. La biologie se fait le lieu d'une articulation entre la transmission

---

8. Boas, on le voit, était très en avance sur la fusion des découvertes génétiques de Mendel avec la théorie de l'évolution. Les premiers mécanismes de l'hérédité commencèrent à être entrevus et expliqués par Mendel, mais il faut attendre les années 1950 et la découverte de la structure de l'ADN pour donner « corps » à la génétique. Soulignons au passage que Boas était très attaché à l'idée d'une imprévisibilité fondamentale du processus à l'œuvre dans l'évolution.

prévisible de certains caractères et leur possible modification sous l'effet de causes externes (l'environnement, dans notre exemple des immigrants européens évoqué plus haut). L'invention est un processus de différenciation qui travaille le vivant : quelque chose se transmet – c'est l'hérédité – et quelque chose est créé – c'est la transformation. En se concentrant sur les processus de mixité, Boas mettait l'accent sur le moment où ces deux processus sont concomitants, permettant ainsi à la nouveauté et à l'imprévisible de s'immiscer, et sur le potentiel créatif, pour ainsi dire, du métissage.

Outre ces aspects d'ordre strictement biologique, Boas critiqua également les conclusions de certains de ses contemporains d'un point de vue mathématique, en rappelant que si une variable est fonction d'une autre, la moyenne de cette variable n'est pas identique à la fonction de la moyenne de l'autre. Il illustrait cette erreur en prenant deux exemples, à commencer par celui des statues de l'« Américain typique » élaborées à partir des mesures relevées par Dudley Allen Sargent, spécialiste des questions d'éducation physique, sur une classe d'élèves. Ces statues étaient créées sur la base d'une combinaison de la moyenne des mensurations de tous les élèves mélangés ensemble. L'autre exemple était celui des Indiens vivant dans la région des Grands lacs. La courbe exprimant la longueur et la largeur de leur tête présente une loi normale. Mais la moyenne de ces mesures, le point haut de la cloche, ne correspond en réalité pas à la moyenne des deux sous-groupes composant ces tribus, à savoir les Indiens de l'Est et ceux de l'Ouest. Rassemblés dans une même réserve parce qu'ils parlent la même langue, ces Indiens présentent en réalité deux types physiques différents, et toute tentative d'exprimer un type unique par une moyenne aboutit alors à un résultat absurde puisqu'aucun individu existant réellement n'est alors « typique ».

On retrouve cette même critique de la possibilité de « fondre » dans une seule image le « type » d'une population donnée dans une remarque rapide, mais significative, à propos de la photographie composite inventée par le britannique Francis Galton. Présenté pour la première fois devant l'Institut d'anthropologie de Grande-Bretagne en 1878, ce procédé devait permettre, en superposant sur une même plaque photographique le visage des différents individus composant un même groupe, d'obtenir « avec une précision mécanique, une image générique : elle ne représente aucun homme en particulier, mais livre le portrait d'une figure imaginaire possédant les traits moyens de n'importe quel groupe d'hommes<sup>9</sup> » (Galton, 1878 : 132). Boas, s'il

---

9. Sur une comparaison plus détaillée de la photographie anthropométrique chez Galton et Boas, voir JOSEPH (2016).

concédaient que la photographie ou le dessin composite paraissaient prometteurs « en théorie », soulignait que ces procédés n'étaient en réalité pas fiables « en pratique » (Boas, 1897 : 881). Ce genre de portraits ne pouvait en effet pas donner la mesure de la variabilité d'un même type, point décisif pour Boas, on l'a vu. Le « type » ne peut jamais se subsumer en un individu abstrait, fictif. C'est toujours en réalité un groupe : « La description [du type] doit inclure tous les individus afin d'illustrer la composition du groupe étudié. » (*Idem.*) Le type n'est plus équivalent à la moyenne, comme chez Quetelet, mais plutôt à une série de formes, même si Boas concédait volontiers que la moyenne, en tant que « critère discriminant », était indispensable : deux séries de mesures ne présentant pas la même moyenne étaient nécessairement différentes (Boas, 1940c [1913] : 176).

### Le type comme variable

L'anthropologie physique telle que la pensait Boas se donnait pour objet non pas l'individu « moyen », agrégat, si l'on peut dire, de toutes les moyennes calculées à partir d'un groupe, mais la répartition des mesures prises sur un ensemble d'individus, que ce groupe soit social ou contenu dans un espace limité. Boas posait ainsi, nous l'avons déjà dit, la variabilité au cœur du travail anthropologique :

Un tableau qui nous donne la fréquence des différentes formes exprimées en mesures relevées sur un groupe, nous offre une vision globale de la variabilité du groupe étudié. Il est alors possible d'étudier la distribution des formes par le biais des méthodes statistiques ; on peut déterminer le type qui prédomine et la façon dont il varie. (Boas, 1899 : 104)

Le type est conçu, au singulier, comme point de départ de l'étude, mais il est immédiatement investi de ses propres variations ; il n'existe, pourrait-on dire, que variable, pluriel. Au singulier, dès lors, il n'est qu'une catégorie de convenance, comme Boas croyait bon de le rappeler à Radosavljevich : « Le fait que les anthropologues ont l'habitude de qualifier les têtes possédant un indice largeur-longueur de 80 et plus, de brachycéphales, ne fait pas de la brachycéphalie un type biologique distinct ; ce n'est qu'une simple convenance descriptive. » (Boas 1912 : 542) La question, pour Boas, n'est pas simplement d'établir la diversité au sein d'un type, c'est surtout d'étudier la « distribution des formes ». Avec cette expression, il ne mettait pas l'accent sur la recherche essentialiste des types à des fins de classification (avec l'horizon d'une classification hiérarchique), mais sur leur répartition, tant géographique qu'historique. Pour Boas, en effet, la branche biologique de l'anthropologie devait se pencher sur « l'évolution morphologique de l'homme et le développement des variétés » (Boas, 1904 : 521). En plaçant

ainsi la forme au centre de ses préoccupations, dans la mise en présence de ses variantes, Boas s'opposait à la « souveraineté de la similitude » qui caractérisait l'anthropologie du XIX<sup>e</sup> siècle, pour reprendre l'expression de Gildas Salmon, et introduisait une rupture épistémologique décisive dans la démarche comparatiste (Salmon, 2013 : 193). À l'inverse d'une science des moyennes, c'est-à-dire des ressemblances, telle qu'elle avait été pensée par Quetelet, la statistique boasienne se présentait comme le lieu privilégié d'une science des variantes, héritière de la tradition biométrique qui avait découvert que variation et hérédité ne sont pas des forces antagonistes.

L'insistance sur les questions de répartition et de distribution, puisqu'elle va dans le sens contraire d'une conception « moyenne » du type, induit une acception différente du concept lui-même. Boas préférait au modèle d'une multitude d'individus « fondus » en un seul, un mouvement opposé, centrifuge et non plus centripète, produisant un éclatement des unités pour faire apparaître la variation. Toute étude du type, Boas le répétait à l'envi, doit être précédée d'une analyse très fine de la répartition des traits observés, précisément parce que le type n'est plus « un », il est devenu pluriel et doit être reconstruit en tant que tel. Dans un passage où étaient comparés le poids (constant) d'un centimètre cube d'eau pure et la taille (moyenne) d'un Écossais, Boas proposait de regarder le type non pas comme une constante mathématique mais bien comme une variable : « Une constante est la mesure d'un objet complètement défini, une variable est la série des mesures de tous les individus, définis de façon incomplète, qui composent une classe. » (Boas, 1940c [1913] : 177) Pour que la variable devienne constante, poursuivait Boas, il faudrait avoir connaissance de toutes les influences qui déterminent chaque individu du groupe. Or, on ne peut déterminer les différentes races composant une population en se fondant seulement sur des observations et des mesures. C'est là « une tâche sans espoir » : « Sans une connaissance très détaillée des lois de l'hérédité pour chacun des traits considérés, la tâche est semblable à celle d'un mathématicien devant résoudre, sans autres données disponibles, une équation comprenant un grand nombre d'inconnues. » (Boas, 1940b [1936] : 172-173) Devant cette impossibilité, l'anthropologue doit s'accommoder du fait qu'il ne peut travailler qu'à l'échelle du groupe, « la variabilité n'[étant] pas un problème spécifiquement biologique mais l'expression du fait que les individus d'une classe sont soumis à des influences inconnues. » (*Ibid.* : 177-178) Par suite, les écarts observés par rapport à la moyenne ne sont plus perçus comme des marques d'étrangeté ou d'erreurs accidentelles et extérieures, toute déviation par rapport au « type idéal » (« *ideal type* »), c'est-à-dire la moyenne de tous les individus considérés de manière indifférenciée, ne constituant pas nécessairement une anomalie. Chaque individu participe à la définition des frontières du groupe, qui est dessiné par l'anthropologue en prenant

en compte l'éventail de sa variabilité. C'était finalement l'objet de sa critique principale adressée à Radosavljevich :

Puisque tous les phénomènes biologiques sont des phénomènes variables, le type biologique, à savoir tous les individus composant un groupe, doit faire l'objet d'une énumération des fréquences de l'occurrence de toutes les variantes (*variates*) constituant le type en question. (Boas, 1912 : 542)

À une époque qui pratiquait l'assimilation, posture politique autant que scientifique – aux États-Unis par exemple, un Indien est un Américain, du moins en partie, et tel Indien est assimilé à tel autre – Boas défendait au contraire le principe de distinction grâce au concept fondamental de « variabilité ». Ce travail s'avérait avant tout historique, Boas insistant de façon régulière sur la nécessité de connaître l'évolution des différents ensembles composant une population donnée. Cette approche constituait le point de départ indispensable de tout comptage ou classement qui, eux, ne pouvaient se fonder que sur le rapprochement du même et de la similitude. C'est en prenant en compte la variation au sein de chaque type humain que l'anthropologue pouvait espérer aboutir à une définition plus précise et objective de la diversité observable :

Le groupe doit être considéré comme une *classe* et sa variabilité doit être déterminée par la définition de la classe en question. Il faut toujours orienter notre analyse détaillée de la classe de façon à découvrir de nouveaux principes de classification faisant apparaître des sous-classes dont la variabilité est moins importante que celle de la classe d'origine. (Boas, 1922 : 427)

L'anthropologue se fixait ainsi pour objet d'affiner les groupes d'abord grossièrement définis en différents sous-groupes de variabilité plus faible, à l'image de ces Indiens des Grands lacs qu'il fallait en réalité sous-diviser en Indiens de l'Est et Indiens de l'Ouest. Cette mise en avant de la variation qui fait du « type » un concept toujours hétérogène, instable et profondément plastique, ne signifie donc pas que Boas renonçait à la démarche taxinomique. Il lui restait fidèle à deux points de vue au moins. Premièrement, il refusait les extrapolations de ses collègues qui, à partir de maigres échantillons constitués à partir de groupes homogènes, dressaient des tableaux de répartition des races humaines. Comme pour la collecte d'objets ethnographiques (entendus au sens large), Boas défendait au contraire une pratique de l'échantillonnage le plus large possible. Ensuite, il ne portait aucun jugement, ni sur les erreurs manifestes de ses contemporains, ni sur les résultats qu'il obtenait en refaisant leurs calculs et leurs démonstrations. L'anti-essentialisme qui caractérise l'approche boasienne doit ainsi se lire comme une critique adressée à l'amateurisme des typologies

ignorant les leçons du darwinisme à une époque où, aux États-Unis, la théorie de l'évolution perdait rapidement de son influence (Bowler, 1989 : 246sq.). Sa position face à cette sorte de « mauvaise » taxinomie consistait non seulement à en souligner les apories, mais aussi à remettre fondamentalement en cause ses présupposés et à chercher des critères réellement scientifiques pour l'établissement de groupes humains. Pour constituer l'unité qui va servir à établir la courbe statistique – le type –, il faut d'abord avoir saisi son hétérogénéité, avoir dépassé une vision de la diversité des types humains comme « niches » plus ou moins bien séparées entre elles. Le type (ou la « sous-espèce » pour emprunter au vocabulaire de la biologie) est donc une catégorie de convenance qui correspond à un choix personnel du savant lui permettant de rendre compte de la diversité humaine telle qu'elle se répartit géographiquement. Boas concluait dans un article posthume que le concept de type était en effet « une construction subjective. Qu'il possède ou non une réalité objective, cela ne peut être déterminé qu'au moyen d'enquêtes spécifiques. » (Boas, 1943 : 312) Boas se refusait à écarter toute possibilité pour le type de recouvrir une réalité tangible, d'incarner une entité homogène. Mais cette étape ne pouvait avoir lieu que dans un dernier temps qui, chez Boas, était sans cesse repoussé. Tout cela n'aboutissait donc pas à un rejet du « type » : la possibilité de définir ses contours était pour ainsi dire laissée en suspens, le temps pour l'anthropologue de parvenir à un échantillonnage satisfaisant à partir duquel une montée en abstraction serait possible. Mais si Boas a peut-être laissé la possibilité à l'anthropologie de définir des types humains, dont il ne remettait pas fondamentalement en cause l'existence, il est lui-même resté à une étape qui n'en fut pas moins fructueuse pour les sciences sociales modernes. Le concept de « type », plus dynamique que statique chez Boas (Xie, 1988 : 276), lui servit ainsi à penser les mouvements entre les différents groupes humains. A ce titre, on peut décrire le développement de la réflexion boasienne comme celui d'une pensée de la relation.

### Une pensée de la relation

L'anti-essentialisme de Boas se signale par son usage répété du concept de corrélation, non seulement dans ses travaux anthropométriques mais aussi dans des textes à caractère plus général, à l'instar de son introduction au *Handbook of American Indian Languages*. Si les travaux de Galton, que Boas tenait en haute estime, avaient permis à la statistique moderne de prendre ses distances avec Quetelet et son « homme moyen » en introduisant la méthode des rangs percentiles pour évaluer la distribution des variations au sein d'une série, c'est plus encore à l'égard de Karl Pearson, disciple de Galton, que Boas reconnut sa dette. En effet, le mathématicien britannique avait développé les idées de Galton sur la corrélation (*correlation*), concept grâce auquel Boas put affiner son intérêt pour la

dissociation et la distinction. Prenant l'exemple de deux hommes appartenant au même type, Pearson avait montré que si le premier fait plus de dix centimètres que la taille moyenne et le second vingt centimètres de plus, alors le tour de poitrine du second sera deux fois plus grand que celui du premier. Les deux mesures, la taille et le tour de poitrine, sont corrélées. Par contre, si le tour de poitrine du second homme n'est pas deux fois plus grand que celui du premier, c'est la preuve que les deux hommes ne sont en réalité pas des représentants du même type. Plus fondamentalement, la corrélation permettait d'envisager le lien entre deux données ou éléments – ici deux mesures – au-delà du simple rapport de cause à effet. Ainsi, dans l'exemple qui vient d'être donné, on aurait tort de dire que le tour de poitrine dépend de la taille de l'individu. Pearson, grâce à sa découverte du coefficient de corrélation (*correlation coefficient*), balaya du revers de la main ce genre d'interprétation limitée aux catégories archaïques de cause et d'effet :

Le véritable problème qui se pose à l'homme est bien plus vaste que celui de la « causalité ». On peut le résumer de la façon suivante : si les « causes » présentent tel ou tel degré de ressemblance, dans quelle mesure les « effets » se ressembleront-ils ? (Pearson, 1900 : 157)

Comment être sûr qu'un phénomène est le seul à avoir un impact sur un autre ? En faisant varier la cause, suggérait Pearson, on constate en réalité très souvent que l'effet varie lui aussi mais de façon inégale : c'est le degré de corrélation, « catégorie plus large par laquelle il faut remplacer l'ancienne idée de causalité. » (*Idem.*) Plutôt que d'envisager seulement deux modes de relation possible entre deux phénomènes – l'« indépendance absolue » ou la « dépendance absolue » –, Pearson préférait donc la corrélation (ou contingence), terme plus englobant que celui de causalité, qui permet de prendre en compte tous les degrés de dépendance entre deux phénomènes.

Boas s'inspira de cette nouvelle façon de penser un cas particulier de causalité entre les phénomènes. Si ses articles consacrés aux questions d'anthropométrie reviennent en permanence sur cette question, il s'en est également servi dans l'étude de questions linguistiques et ethnologiques. À de nombreuses reprises, il mentionnait ainsi l'absence de corrélation entre langue, race et culture, proposant un modèle où, là encore, la non-coïncidence l'emportait sur des liens de causalité trop généraux et simplistes. Au début de sa carrière d'ethnologue, à partir des travaux de Tylor, il avait même tenté d'appliquer des coefficients de corrélation aux éléments mythologiques collectés dans les tribus de la Côte nord-ouest<sup>10</sup>. La

---

10. En 1936, Boas revient sur ces premiers essais et admet que les données ethnographiques ne sont pas l'équivalent des mesures métriques et, à ce titre, ne peuvent être traitées par le biais des méthodes statistiques et les lois de corrélation (Boas, 1936 : 140).

controverse célèbre sur l'organisation des collections du musée de Washington, fut une autre occasion pour Boas de dénoncer la classification typologique d'Otis Mason, fondée sur l'idée selon laquelle les cultures suivent des phases de développement identiques : si des causes similaires ont des effets similaires, comme le rappelait Boas dans une formule devenue célèbre, l'inverse n'est pas vrai. Sur le terrain anthropométrique, l'idée de corrélation revêtait un caractère fortement critique, comme dans ce texte de 1932 sur « Race et caractère » où il écrivait :

On peut dire, en reprenant un terme très à la mode dans les publications modernes, qu'il existe une corrélation entre les caractéristiques physiques et les caractéristiques mentales d'individus regroupés géographiquement ou socialement. Cependant, corrélation ne veut pas toujours dire relation causale. (Boas, 1940c [1932] : 191)

Substituer la corrélation à la cause, c'était s'engager sur la voie d'un relativisme au sens strict du terme. Comme le rappelle justement Céline Trautmann-Waller, le relativisme boasien peut se résumer à la formule : « x est relatif à y », à savoir l'expression même du principe de corrélation (Trautmann-Waller, 2013 : 74). Nous l'avons dit, toute approche descriptive et classificatoire n'a pas disparu de l'anthropologie physique de Boas. Celui-ci réclamait des instruments de mesures plus fiables contre les descriptions verbales trop vagues, un usage plus systématique et plus avancé des statistiques, un contrôle précis des chiffres, etc. Mais la pratique de la comparaison à l'appui du principe de corrélation ne se résume pas à un relativisme absolu ni à une stricte égalité de valeurs grâce à laquelle, par exemple, les cultures primitives tireraient leur épingle du jeu par une sorte de regard bienveillant. Dans de nombreux textes, Boas « réhabilitait » par exemple les cultures dites primitives en y repérant des éléments de développement philosophique ou technique qui n'avaient rien à envier au « progrès » occidental. Ainsi, le « relativisme » souvent associé au nom de Boas n'est pas une forme postmoderne du pluriel, qui tend paradoxalement à se refondre dans un essentialisme mal déguisé<sup>11</sup>.

---

11. C'est ce que perçoit François Laplantine dans le retour, via les États-Unis, d'une vision « étanche » des cultures : « Aujourd'hui encore aux États-Unis, les '*cultural studies*' renforcent l'injonction à la disjonction, je veux dire la volonté de découper des unités homogènes, distinctives, avec des contours et des frontières. Même si les Amérindiens, rebaptisés '*Native Americans*' sont crédités d'une présence par rapport aux descendants des Européens, nous nous trouvons en présence d'un retournement à l'intérieur de la même épistémologie de la séparation qui continue à revendiquer de la pureté, de l'autochtonie, de l'authenticité (...). » (Laplantine, 2000 : x)

## Conclusion

En plaçant l'instabilité au cœur même des races humaines, Boas rompait avec une approche résolument essentialiste, l'unité des groupements humains établis par les anthropologues éclatant bien souvent devant la diversité extrêmement grande des individus qui les composent. Cette diversité, qu'il ne s'agit plus seulement de décrire, c'est-à-dire de classer et de ramener à une série d'individualités typiques, doit être analysée comme un ensemble soumis à des processus dynamiques : la variété s'imisce dans un concept aux contours *a priori* bien délimités – le type –, mettant en tension les ambitions taxinomiques de l'anthropométrie et révélant les jeux d'emprunts et de mélanges qui se manifestent dans les limites de la plasticité humaine. C'est précisément en imposant d'aller regarder les variations là où les savants de son temps préféraient chercher l'homogénéité que Boas pouvait rappeler la grande continuité des races humaines. Cette étroite proximité avec certains concepts fondamentaux hérités de la théorie de l'évolution, en particulier celui de corrélation, permet de mieux saisir comment l'anthropologie physique a pu servir de base pour critiquer un certain évolutionnisme culturel. Dans un passage de *The Mind of Primitive Man* consacré à la réfutation des schémas évolutionnistes appliqués aux phénomènes artistiques et culturels, Boas reproche à l'ethnologie d'avoir oublié les leçons de la variabilité mise en lumière dans le domaine biologique :

On s'est pour l'essentiel intéressé à la similitude entre les phénomènes ethniques, tout en négligeant les variations individuelles. Or, dès que nous portons l'attention sur ces dernières, on remarque que les phénomènes ethniques se ressemblent de manière superficielle plus que profonde, seulement en apparence et non en réalité. Notre attention a été attirée par des similitudes inattendues, à tel point que nous en avons oublié les différences ; à l'inverse, dans l'étude des traits physiques de groupes sociaux distincts, c'est l'approche inverse qui prévaut. Puisque la ressemblance entre les principales caractéristiques de la morphologie humaine apparaît de manière évidente, on s'est concentré sur les infimes différences de structure. (Boas, 1911b : 188-189)

Il ne s'agit pas de conclure à une stricte analogie dans la façon dont Boas a pensé les types et les cultures (ou encore les langues). Il n'en reste pas moins que son travail anthropométrique contribua à bouleverser les connaissances de son époque sur l'héritage biologique ou encore sur l'influence du milieu et rendit possible l'émergence d'une pensée de la relation qui ne présuppose aucune ligne de

développement spécifique et rompt avec l'idée d'une causalité unidirectionnelle. Paradoxalement, c'est en se refusant à évacuer les questions biologiques de l'anthropologie américaine naissante que Boas put ensuite faire circuler les connaissances et les méthodes anthropométriques jusqu'à l'étude des langues et des phénomènes culturels. L'anthropologie telle que Boas contribua à l'établir de façon autonome au tournant du XX<sup>e</sup> siècle s'est construite donc non pas contre la biologie ou les sciences naturelles, mais plutôt dans un dialogue permanent avec ces disciplines. En ce sens, on s'accorde avec Céline Trautmann-Waller pour y voir la trace d'une critique « de l'intérieur » de la pensée biologique, fondée sur un intérêt réel pour les résultats potentiels des études anthropométriques. L'originalité, voire la modernité, de l'anthropologue ne réside pas dans la mise au rebut de l'anthropologie physique, dont l'idéologie aurait été uniformément raciste et évolutionniste. Son intérêt tient au contraire à son engagement de plain-pied dans le travail empirique de collecte de données et dans le calcul complexe de statistiques viables. Si Boas appelait de ses vœux une anthropologie où les problèmes biologiques de l'anthropologie seraient finalement confiés à la biologie<sup>12</sup>, il fut très conscient du caractère prématuré d'une telle étape et n'abandonna jamais le terrain à ses adversaires tant scientifiques que politiques.

---

12. « Le temps est presque venu quand la branche biologique de l'anthropologie se séparera enfin du reste et deviendra un champ de la biologie. » (Boas, 1904 : 523)

## Bibliographie

BOAS, Franz, 1893, "Remarks on the theory of anthropometry", *Journal of the American Statistical Association*, vol. 3, pp. 569-575.

BOAS, Franz, 1897, "Review of Paul Ehrenreich, 'Anthropologische Studien ueber die Ureinwohner Brasiliens', 1897", *Science*, vol. 6, pp. 880-883.

BOAS, Franz, 1899, "Some recent criticisms of physical anthropology", *American Anthropologist*, vol. 1, no 1, pp. 98-106.

BOAS, Franz, 1904, "The history of anthropology", *Science*, vol. 20, pp. 513-524.

BOAS, Franz, 1911a, "Changes in the bodily form of descendants of immigrants", *Final Report of the Immigration Commission*, Washington D.C.: Government Printing Office.

BOAS, Franz, 1911b, *The Mind of Primitive Man*, New York: Macmillan.

BOAS, Franz, 1911c, "Instability of human types", in G. SPILLER (ed.), *Papers on Interracial Problems Communicated to the First Universal Races Congress held at the University of London*, Londres/Boston, King & Son/The World's Peace Foundation, pp. 99-103.

BOAS, Franz, 1912, "Changes in the bodily form of descendants of immigrants", *American Anthropologist*, vol. 14, pp. 530-562.

BOAS, Franz, 1922, "The measurement of differences between variable quantities", *Journal of the American Statistical Association*, vol. 18, pp. 425-445.

BOAS, Franz, 1928, *Materials for the Study of Inheritance in Man*, New York: Columbia University Press.

BOAS, Franz, 1936, "History and science in anthropology : a reply", *American Anthropologist*, vol. 38, no 1, pp. 137-141.

BOAS, Franz, 1940a [1936], "The relations between physical and social anthropology", in BOAS, Franz, *Race, Language and Culture*, New York : Macmillan, pp. 172-175.

BOAS, Franz, 1940b [1913], "The analysis of anthropometrical series", in BOAS, Franz, *Race, Language and Culture*, New York: Macmillan, pp. 176-180.

BOAS, Franz, 1940c [1932], "Race and character", in BOAS, Franz, *Race, Language and Culture*, New York: Macmillan, pp. 191-195.

BOAS, Franz, 1943, "Recent anthropology", *Science*, vol. 98, pp. 311-314, 344-347.

BOWLER, Peter J., 1989, *Evolution. The History of an Idea*, Berkeley & Los Angeles: University of California Press.

COLE, Douglas, 1983, "'The value of a person lies in his Herzensbildung': Franz Boas' Baffin Island Letter-Diary, 1883-1884", in G. J. STOCKING (éd.), *Observers Observed: Essays on Ethnographic Fieldwork*, Madison: University of Wisconsin Press.

COLE, Douglas, 1999, *Franz Boas: The Early Years, 1858-1906*, Seattle: University of Washington Press.

DU BOIS, W.E.B., 2007 [1939], *Black Folk Then and Now*, New York: Oxford University Press.

GALTON, Francis, 1878, "Composite Portraits", *Journal of the Anthropological Institute*, vol. 8, pp. 132-144.

GRAVLEE, Clarence & al., 2003, "Heredity, Environment, and Cranial Form: a Reanalysis of Boas' Immigrant Data", *American Anthropologist*, vol. 105, pp. 125-138.

HALBWACHS, Maurice, 2010 [1912], *la Théorie de l'homme moyen. Essai sur Quetelet et la statistique morale*, Paris : Sens.

HOWELL, William W., 1959, "Boas as Statistician", in GOLDSCHMIDT, Walter (ed.), *The Anthropology of Franz Boas. Essays on the Centennial of His Birth*, *American Anthropological Association Memoir*, vol. 89, pp. 112-116.

R.L. JANTZ & al., 1992, "Variation among North Amerindians: Analysis of Boas's Anthropometric Data", *Human Biology*, vol. 64, no 3, pp. 435-461.

- JOSEPH, Camille, à paraître, “‘Ideas of Beauty’. Franz Boas and anthropometric portraiture”, in POLLOCK, Griselda (ed.), *Science and Portraiture*, Londres : IB Tauris.
- KALINOWSKI, Isabelle, 2013, « Franz Boas et l'exubérance des formes », in ESPAGNE, Michel & KALINOWSKI, Isabelle, *Franz Boas, le Travail du regard*, Paris : Armand Colin, p. 241-270.
- LAPLANTINE, François, 2000, « Préface », in BASTIDE, Roger, *le Prochain et le Lointain*, Paris : L'Harmattan : i-xix.
- LEWIS, Herbert S., 2001, “Boas, Darwin, Science and Anthropology”, *Current Anthropology*, vol. 42, no 3, pp. 381-406.
- LOWIE, Robert, 1911, “Dr. Radosavljevich's ‘Critique’ of Professor Boas”, *Science*, vol. 35, no 901, p. 537-540.
- PEARSON, Karl, 1900, *The Grammar of Science*, London: Adam and Charles Black.
- SALMON, Gildas, 2013, « Forme et variante, Franz Boas dans l'histoire du comparatisme », in ESPAGNE, Michel & KALINOWSKI, Isabelle (ed.), *Franz Boas, le Travail du regard*, Paris : Albin Michel, p. 191-220.
- RADOSAVLJEVICH, Paul, 1911, “Professor Boas’ new theory of the form of the head. A critical contribution to school anthropology”, *American Anthropologist*, vol. 13, pp. 394-436.
- C.S. SPARKS & R.L. JANTZ, 2002, “A Reassessment of Human Cranial Plasticity : Boas Revisited”, *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 99, no 23, pp. 14636-14639.
- STOCKING, George W., 1966, “Franz Boas and the culture concept in historical perspective”, *American Anthropologist*, vol. 68, pp. 867-882.
- TESLOW, Tracy, 2014, *Constructing Race. The Science of Bodies and Cultures in American Anthropology*, New York: Cambridge University Press.

TIBOR, Frank, 2009, "The Dillingham Report, Franz Boas, and the Measurement of U.S. 'New' Immigrants, 1907-1911", in STEIDL, Annemarie & al. (ed.). *European Mobility : Internal, International, and Transatlantic Moves in 19th and early 20th Centuries*. Göttingen: V&R Univpress, pp. 101-122.

TOPINARD, Paul, 1990 [1891], *l'Homme dans la nature*, Paris : Jean-Michel Place.

TRAUTMANN-WALLER, Céline, 2013, « Unité de l'humanité, unité de la science ? Boas et l'anthropologie physique », in ESPAGNE, Michel & KALINOWSKI, Isabelle (ed.), *Franz Boas. Le Travail du regard*, Paris : Armand Colin, p. 53-76.

WILLIAMS, Vernon J., 1996, *Rethinking Race: Franz Boas and His Contemporaries*, Lexington: University Press of Kentucky.

XIE, Yu, 1988, "Franz Boas and Statistics", *Annals of Scholarship*, vol. 5, pp. 269-296.

Résumé : Cet article se propose d'examiner le concept de « type » dans le travail de Franz Boas (1858-1942). À partir d'une lecture des principaux textes de l'anthropologue consacrés à l'anthropométrie, cet article expose la manière dont il s'est servi des méthodes statistiques pour détourner l'anthropologie physique de ses objectifs taxinomiques et mettre en avant une pensée de la relation fondée sur la variation et les phénomènes de corrélation. Boas préfère penser les « types » au pluriel pour mieux observer les jeux d'emprunts et de mélanges qui se manifestent dans les limites de la plasticité humaine.

Mots-clés : Franz Boas, anthropométrie, États-Unis, XX<sup>e</sup> siècle, types physiques, évolutionnisme

### *Thinking Relatively : Franz Boas and the Concept of « Type »*

*Abstract: This article focuses on the concept of « type » in Franz Boas' work. Based on a close examination of his main anthropometrical texts, it sheds light on the way Boas used statistical methods in order to criticize the taxonomic approach of*

*physical anthropology. Instead, he developed a perspective where relations between types are put forward and emphasized the importance of variability and correlation phenomena. By using the plural "types", Boas was able to consider human plasticity as a scene for borrowing and intermixture.*

*Keywords: Franz Boas, anthropometry, United States, 20th century, physical types, evolution theory*

### *Denken der Relation : Franz Boas und der « Typus »-Begriff*

*Abstrakt: Der « Typus »-Begriff wird hier in dem wissenschaftlichen Werk des deutsch-amerikanischen Anthropologen Franz Boas (1858-1942) untersucht. Anhand einer Analyse seiner wichtigsten Texte über Anthropometrie wird gezeigt, wie bei Boas die Statistik dazu dient, die physische Anthropologie von seinem taxinomischen Hintergrund zu befreien und einen neuen Zugang zu einem Denken der Relation zu eröffnen, das auf Variationen und Korrelationen den Fokus legt. Boas denkt die « Typen » im Plural und legt den Nachdruck auf die Anleihen und Mischungen, auf die Plastizität der Menschen und auf ihre Grenzen.*

*Schlüsselwörter: Franz Boas, Anthropometrie, USA, 20. Jahrhundert, Typus, physische Typen, Evolutionismus.*

**Paradigmes subversifs du sujet dans la photographie et  
les écrits de Nan Goldin : Pluralité humaine et révisions  
épistémologiques**

Mélanie Grué

► **To cite this version:**

Mélanie Grué. Paradigmes subversifs du sujet dans la photographie et les écrits de Nan Goldin : Pluralité humaine et révisions épistémologiques. Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2018, Épistémologies du pluriel, 2. hal-01695312

**HAL Id: hal-01695312**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01695312>**

Submitted on 29 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**PARADIGMES SUBVERSIFS DU SUJET  
DANS LA PHOTOGRAPHIE ET LES ÉCRITS DE  
NAN GOLDIN : PLURALITÉ HUMAINE ET RÉVISIONS  
ÉPISTÉMOLOGIQUES**

Mélanie Grué, Professeure agrégée  
Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, TransCrit (EA1569)

---

***Sociétés Plurielles* n° 2  
Epistémologies du pluriel**

---

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

**EXIGENCE DE QUALITÉ** avec des évaluations en double aveugle ;

**OPEN ACCESS** : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

**LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS** pour protéger les auteurs et leurs droits ;

**PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS** sémantiques et audio-visuels ;

**MÉTADONNÉES MULTILINGUES** : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango - Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

# Paradigmes subversifs du sujet dans la photographie et les écrits de Nan Goldin : Pluralité humaine et révisions épistémologiques

Mélanie Grué, Professeure agrégée  
Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, TransCrit (EA1569)

La photographe américaine Nan Goldin est née en 1953 et s'est tournée vers la photographie vers l'âge de quinze ans, après le suicide de sa sœur. Alors élève à la Satya Community School de Boston, elle commence à prendre des photographies de ses camarades, puis des *drag queens* avec qui elle s'est liée d'amitié. Dans les années 1970, Goldin fréquente l'École du Musée des Beaux-Arts de Boston, où elle apprend les techniques de la photographie. À la fin des années 1970, elle s'installe à New York, où elle documentera la culture punk et continuera de photographier ses ami.e.s tout en se photographiant elle-même. Les thématiques de l'œuvre de Goldin sont diverses, ainsi que les modèles qu'elle photographie<sup>1</sup>. Les relations amoureuses hétérosexuelles et homosexuelles, la violence et la drogue, le sida, le milieu *drag queen*, la fête et la solitude, parcourent une œuvre qui s'attache à célébrer les individus et à montrer tant les difficultés que les joies de la vie, ainsi que la communion et la désunion qui caractérisent tour à tour les relations. Dans les années 1970-1990, Goldin a photographié ses amis dans l'intimité ou en public : des couples, des *drag queens* et des transsexuels en représentation dans les bars gays ou en coulisses. Nombre de ces clichés ont été présentés pour la première fois dans *The Ballad of Sexual Dependency*, un diaporama musical diffusé au cinéma *Arsenal* de Berlin en 1984, modifié et augmenté au fil des festivals et des expositions (il

---

1. Voir les photographies de l'article sur ce site : <http://www.artnet.fr/artistes/nan-goldin/>

comptera jusqu'à environ 700 diapositives), et édité sous forme de recueil en 1986 à partir d'une sélection de 126 photographies, ce qui explique le décalage entre la date de prise et la date de publication des instantanés. Autre recueil phare, *The Other Side* regroupe des photographies des *drag queens* que Goldin a prises du début des années 1970 au début des années 1990, où elle célèbre « l'euphorie de genre » de ces modèles dont l'apparence remet en question les catégories de genre traditionnelles. Les photographies de Goldin documentent tant la vie de couples hétérosexuels que celle des minorités et des sous-cultures sexuelles, et participent de la critique sociale sur les normes de genre. Elles présentent d'une part le délitement de relations hétérosexuelles normatives mais dysfonctionnelles, en donnant à voir des couples qui ne s'épanouissent pas, ou ne s'épanouissent plus, dans les relations amoureuses. D'autre part, elles présentent des individus de genres dits « déviants », homosexuels et transgenres, ainsi que les *drag queens* qu'elle a côtoyées notamment à Boston et à New York. Ils/Elles acquièrent le statut de sujets viables dans des clichés à l'esthétique personnelle les prouvant dignes d'être représentés dans une histoire collective. La sphère intime devient chez Goldin un espace politique où les identités minoritaires s'épanouissent, où la définition de « l'humain » est repensée et où de nouvelles lignes de genre sont dessinées, à rebours des discours hégémoniques sur le sujet. En ce sens, la photographie de Goldin, ainsi que les propos qui les accompagnent, est *queer* : elle donne à voir la diversité des identités marginales et des expressions transgressives de genre, et célèbre des individus que les codes culturels dominants ne valorisent pas.

Marvin Heiferman explique que la photographie a donné à Goldin une « voix qui refuse la censure, le silence et l'effacement, une voix qui refuse de disparaître »<sup>2</sup> (1996 : 278). Dans cette perspective, la photographie est un témoignage et un instrument d'information, voire de revendication identitaire. Site de révisions épistémologiques, elle peut dès lors être placée en regard des discours sociaux normatifs et des conceptions dominantes, qu'elle corrige et enrichit. En effet, Judith Butler remarque que dans les sociétés occidentales contemporaines, l'identité se forge en fonction de normes sociales contraignantes, de régulations, de prohibitions et de tabous. Les corps perdurent dans le cadre de « schémas régulateurs » régis notamment par le genre, que Butler définit comme « la stylisation répétée des corps [...] à l'intérieur d'un cadre régulateur des plus rigides » (2009 : 13 ; 2006 : 109-110). Les normes de genre qui sous-

---

2. "Photography gave Goldin a voice that would not be censored, silenced, or lost, that would not disappear".

tendent l'ordre social permettent de distinguer les sujets intelligibles, viables et « humains » des corps « impensables, abjects, invivables », qui ne se plient pas aux règles et sont illisibles au prisme des grilles de lecture normatives (Butler, 2009 : 13). Les photographies de Goldin promeuvent la validité des expressions non-normatives de genre des homosexuels, des transgenres et des *drag queens* qu'elles prennent pour objets. Exposées mondialement, elles transmettent un savoir minoritaire sur la pluralité sexuelle et de genre, et proposent une reconsidération des individus subalternes. En révélant la prolifération des identités de genre qui ne se conforment pas aux « normes d'intelligibilité culturelle », Goldin rend possibles « des matrices concurrentes et subversives qui viennent troubler l'ordre du genre » (Butler, 2006 : 85).

Le corpus utilisé ici est composé de plusieurs instantanés publiés notamment dans *The Ballad of Sexual Dependency* ([1986] 2012) et *The Other Side* (1993), des textes de Goldin reproduits dans les recueils, et d'interviews de la photographe. Les photographies abordent plusieurs thématiques, en particulier le couple hétérosexuel, l'homosexualité, la relation amoureuse, le sida, le travestissement, et l'autoportrait. Afin de mettre en lumière la manière dont la photographie de Goldin interroge les normes sociales et se fait instrument de savoir sur la pluralité de genre, nous définissons tout d'abord les mécanismes sociaux de catégorisation, de hiérarchisation et de dévalorisation mis en lumière par les études sociales et la théorie *queer*. Nous établissons ensuite les liens entre photographie, politique et esthétique chez Goldin, et étudions la manière dont Goldin documente les relations hétérosexuelles dans des clichés qui semblent illustrer leur hégémonie, mais révèlent la fragilité de l'hétérosexualité normative et les méfaits du binarisme de genre à l'œuvre dans les relations intimes. Enfin, nous analysons le réinvestissement *queer* des normes de genres à partir des clichés des ami(e)s homosexuel(le)s, transgenres et *drag queens* de la photographe ; nous envisagerons alors la photographie comme un révélateur des subjectivités minoritaires et comme un site d'épanouissement des identités de genre subversives.

### **Catégorisation et hiérarchisation : modalités de la discipline sociale**

Judith Butler s'intéresse à la manière dont les normes régissent la structure sociale et conditionnent l'émergence des sujets, et souligne que le corps revêt toujours une dimension publique car il est constamment exposé au regard des autres, cible de la violence du monde et façonné par un certain nombre d'idéaux physiques (Butler, 2012 : 35-36 ; 43). Les corps des sujets considérés viables s'insèrent dans le dispositif du genre, « par lequel le masculin et le féminin sont produits et normalisés », tandis que ceux des sujets abjects en dévient (*ibid.* : 59 ; 2009 : 13).

Les sociétés occidentales reposent par ailleurs sur une morale sexuelle en vertu de laquelle certains comportements sont naturalisés au détriment de pratiques jugées inacceptables. Le « système « sexe/genre » » consiste alors en un alignement du sexe biologique avec des comportements sociaux conventionnels, en la répression des traits « féminins » chez les hommes et des traits « masculins » chez les femmes, et en l'endossement de rôles de sexe spécifiques, mis au service de l'hétérosexualité monogame procréative (Rubin, 2010 : 33 ; 49 ; 75-76). Les normes de genre assurent donc la perpétuation du binarisme et la complémentarité des corps mâles masculins et des corps femelles féminins dans le cadre de l'hétérosexualité hégémonique. Les discours sociaux, politiques et moraux dominants contribuent à la définition des corps « genrés » acceptables et des identités aberrantes. Dès la naissance, les individus se voient attribuer un genre en fonction de leur sexe, et les interpellations de genre répétées contribuent à la conservation du champ de l'« humain », qui regroupe les individus « correctement genrés » (Butler, 2009 : 21). Par ailleurs, la « loi du sexe » et l'impératif hétérosexuel imposent une certaine direction aux identifications sexuelles ; les identifications déviantes sont rejetées dans « le domaine des corps impensables, abjects, invivables » (*ibid.* : 13 ; 29). Les homosexuels et les personnes transgenres et transsexuelles sont victimes de harcèlement ou de violences meurtrières infligées en conséquence de leur caractère pathologique perçu, mais qui contribuent également à leur déshumanisation (Butler, 2012 : 18-19 ; 32 ; 38).

Aux États-Unis, les périodes de tolérance et d'oppression se succédèrent au gré des crises, et le statut des homosexuels connut une évolution tumultueuse, depuis la construction de la figure pathologique et dangereuse de l'homosexuel par les discours médicaux et légaux au XIX<sup>ème</sup> siècle, jusqu'à « l'affirmation volontairement provocatrice d'une homosexualité libérée des contraintes morales » à partir de la fin des années 1960 (Tamagne, 2010 : 175). Dans les années 1970, le mouvement de libération homosexuel s'aligna avec la culture hétérosexuelle dominante et se détourna de sa critique radicale de la répression sexuelle, mettant un terme à sa promotion des désirs polymorphes au profit d'une lutte pour l'obtention de droits civiques reposant sur une identité homosexuelle acceptable et figée (D'Emilio & Freedman, 1997 : 323). Depuis cette période, certaines pratiques sexuelles transgressives et certaines expressions de genre ont été vues d'un mauvais œil par certains homosexuels : les branches dominantes du mouvement gay se sont progressivement figées autour d'une certaine définition de l'homosexualité et ont défendu des valeurs devenues hégémoniques auxquelles se sont opposés de nouveaux groupes marginalisés. La lutte pour la libération sexuelle s'est muée en un mouvement de revendication pour les droits de la famille nucléaire homosexuelle et la monogamie, si bien qu'une hiérarchie a été

instaurée par et contre les homosexuels : certains sont devenus représentatifs de la normalité, tandis que d'autres ont été marginalisés car ils véhiculaient une menace de déviance (Seidman, 1997 : 149-150). Les sadomasochistes, les folles, les travestis et les transgenres ont notamment été visés par de nouvelles stratégies de stigmatisation émanant de la communauté homosexuelle dominante (Tamagne, 2001 : 213). À ce titre, Marjorie Garber rappelle qu'à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, le travestissement des hommes en femmes a provoqué une panique chez certains homosexuels craignant d'être également considérés comme efféminés puis marginalisés ; Garber remarque que cette « travestophobie » émanait de l'intérieur même de la culture gay, elle-même marquée par des divisions de genre qui rendent difficile pour certains l'acceptation de l'altérité au sein de l'identité gay (Garber, 2012 : 137).

Le terme « transgenre » s'applique à celles et ceux qui vivent en dehors des relations normatives de sexe et de genre, c'est-à-dire aux individus dont l'apparence de genre (comme l'habillement et les manières) ne correspond pas aux comportements traditionnellement associés aux membres d'un sexe biologique : les personnes qui se travestissent plus ou moins durablement, les *drag queens* et les transsexuels en font partie (Namaste, 2000 : 1). Or, dans la mesure où le genre est un critère de reconnaissance de l'humanité des individus, les personnes transgenres génèrent une peur de la monstruosité et des sentiments négatifs entraînant à leur tour la violence physique ou émotionnelle (Stryker, 2008 : 5). Au sein du groupe transgenre, les *drag queens* sont des hommes souvent homosexuels qui se travestissent en femmes et exagèrent les attributs féminins dans le cadre de spectacles dans les bars gays. Namaste souligne que les *drag queens* sont souvent tolérées uniquement dans l'espace clairement délimité de la scène, strictement réservé à la performance et aux défilés (Namaste, 2000 : 10). Ainsi associées à la représentation théâtralisée et au divertissement, les *drag queens* sont des curiosités, considérées comme des individus qui « jouent » leur identité, à distinguer des homosexuels non *drag* d'un genre « authentique » (*ibid.* : 11). La transgression *drag* est tolérée mais contrôlée, et le statut des *drag queens* est un exemple de la reproduction, au sein de la communauté homosexuelle, de la hiérarchisation des genres et des catégorisations qui en découlent.

Comme le souligne Tamagne, ces minorités en marge de la culture gay dominante « ont développé leurs propres représentations, entre provocation et second degré », de manière à revendiquer la diversité identitaire ( Tamagne, 2001 : 247). Nan Goldin fait partie des artistes qui ont favorisé la visibilité des minorités et interrogé les modèles dominants du genre.

## Photographie, politique et esthétique chez Goldin

Dès son invention, la photographie a été utilisée comme un outil d'exploration de la société et s'est orientée tant vers l'art que vers l'enquête sociale. Elle a exposé les maux de la société aux côtés des sociologues et s'est trouvée au cœur de projets à visée sociologique avec des prétentions à la vérité et à la représentativité (Becker, 1974 : 3 ; 5). Par ailleurs, la photographie permet d'observer librement des corps bannis de la bonne société et des associations de corps taboues et interdites en son sein (Halberstam, 2013 : 96). Elle rend visibles les expériences individuelles non-normatives qui ne sont pas forcément incluses dans le champ de la connaissance car elles interrogent les structures du pouvoir et les politiques sociales (Hannem, 2012 : 21). Dans cette perspective, la représentation est un acte de pouvoir, qui fait entrer dans le champ de la connaissance les individus et les groupes qui en sont traditionnellement exclus. La pratique photographique prend position contre les discours dominants et participe à la reconfiguration des positions sociales et des savoirs. De plus, à la faveur des mouvements de libération des années 1960, le corps s'est progressivement libéré des carcans normatifs, a plus librement exprimé ses désirs et est devenu le sujet de la création artistique (Pultz & Mondenard, 1995 : 147). À partir de cette époque, les photographes ont plus régulièrement photographié le corps libéré « dans son intimité, sa souffrance, sa sexualité, au moyen d'images parfois dérangeantes » (*ibid.* : 147), s'immiscant dans la sphère privée dont ils franchissaient plus librement les barrières. Par ailleurs, ils ont photographié la vie quotidienne sans artifice, dans ce que Pultz et Mondenard appellent des « documents bruts » (*ibid.* : 115). À cette période de libération succédèrent des temps plus sombres de crise puis l'ère du sida ; les photographes se sont alors évertués à représenter les angoisses d'une société incertaine et le corps malade ou mourant dans une création « éprouvante et parfois rebutante » (*ibid.* : 147). Certains ont témoigné de leur propre quotidien, s'éloignant ainsi de la tradition documentaire qui consiste à observer un groupe depuis une position de spectateur privilégié (*ibid.* : 155). Comme Goldin, ils appartiennent au groupe qu'ils photographient et entretiennent avec lui des « liens émotifs et psychologiques » (*ibid.* : 155).

Arrivée dans le monde de l'art alors qu'elle prenait des photographies à des fins personnelles, Goldin est devenue le témoin bienveillant d'une communauté alternative et a documenté l'intimité de ses amis hétérosexuels, homosexuels, transsexuels et transgenres à partir des années 1970. Contre les représentations officielles du sujet « genre », elle a créé un « savoir historique » relatif aux altérités et aux marginalités (Ruddy, 2009 : 358) en usant d'un mode opératoire également subversif : elle réinvestit l'esthétique de l'instantané, ce cliché pris spontanément

et relevant de la photographie familiale, qui entretient le souvenir des gens, des lieux et des moments partagés (*ibid.* : 358). Cette pratique non artistique confère aux clichés un caractère très personnel et crée une proximité avec le spectateur, qui est invité à mesurer l'humanité de sujets vus et perçus dans leur individualité au prisme de l'objectif de Goldin, et non plus présentés de manière abstraite au prisme des grilles de lecture sociologiques et morales collectives.

D'une part, Goldin pervertit les scénarios traditionnels des portraits de famille, en donnant à voir « l'envers émotionnel » des scènes célébrées et des « non événements » : « tristesse, disputes, toxicomanie ou encore maladie [...] l'ennui ou encore l'absence de communication » (Cotton, 2005 : 138), qui s'opposent à la gaieté et à la naïveté typiques de l'album de famille (Kozloff, 1987 : 39). Les photographies familiales sont traditionnellement prises « pour témoigner de nos liens affectifs ou de nos réussites sociales », à des « moments de communion et de partage » et permettent de « visualiser le bon fonctionnement des rôles de chacun et de les célébrer » (Cotton, 2005 : 137). Goldin, en revanche, documente les scènes banales et les identités taboues. D'autre part, ses clichés s'opposent aux « conventions esthétisantes du *look clean* » et de la « bonne » photographie (Bottin, 2005 : 8). Les scènes ordinaires et anodines s'accumulent dans des clichés imparfaits qui documentent une intimité authentique et présentent les caractéristiques de la photographie de famille qu'elle pervertit : « cadrage aléatoire, image floue, lumière du flash non homogène, couleurs criardes des tirages machine, etc », des « défauts » techniques qui permettent de mieux transmettre l'expérience privée car ils révèlent les liens étroits de l'artiste avec son sujet (Cotton, 2005 : 137). Il s'agit alors de capturer l'instant passé avec des proches, sans se soucier des détails techniques qui rendraient la relation artificielle et ne permettraient pas de voir les individus se comporter de manière entièrement naturelle. L'aspect non-esthétique des clichés résulte de la spontanéité de Goldin, qui ne calcule pas les effets, ne prépare pas de mise en scène et ne transforme pas les situations qu'elle immortalise. Goldin a vécu dans les milieux *underground* de New York, Boston ou Chicago, et insiste sur la nécessité de photographier ses proches pour produire « un témoignage authentique » (Cotton, 2005 : 141). Elle explique : « Dans [*The Ballad*] il a toujours été question de la réalité, de l'entière vérité, et il n'y a jamais eu aucun artifice »<sup>3</sup> (Goldin, 2012 : 145). Les titres mêmes des clichés les ancrent dans la réalité physique : ils fournissent le nom ou le statut des sujets, une indication géographique et une date, des données factuelles qui rendent ses sujets presque palpables.

---

3. "The work was always about reality, the hard truth, and there was never any artifice".

### La romancé hétérosexuelle, entre affirmation et délitement

En réinvestissant les codes de l'instantané, Goldin s'inscrit dans le cercle intime de ses sujets, et met l'imperfection esthétique au service de l'interrogation des relations, des affinités, des positions sociales et culturelles de chacun. Sa photographie nie notamment la légitimité de la conception binaire du genre et promeut « l'euphorie de genre » [*gender euphoria*] de personnes qui sortent des cadres réducteurs normatifs (Goldin, 1993 : 8). « Nous sommes programmés par les limites de la distinction de genre »<sup>4</sup>, affirme Goldin avant d'exposer tout en les subvertissant les codes d'existence et de représentation (Goldin, 2012 : 8). Elle oscille entre représentation quasi-stéréotypée de la romance hétérosexuelle et illustration de son délitement, invitant à réfléchir à la légitimité d'un modèle sexuel et de genre qui ne garantit pas forcément l'épanouissement des sujets masculins et féminins correctement « genrés ».

#### *Parfaits clichés hétérosexuels*

Goldin a parfois douté de l'existence de liens amoureux dans le couple hétérosexuel, mais a aussi voulu montrer « l'amour extatique » qui peut régner au sein d'un couple. Pour ce faire, elle a « demandé à des amis de pouvoir les photographier chez eux en train de faire l'amour, sans mise en scène » (Guerrin, 2001 : web). Les clichés illustrant les comportements et les relations amoureuses hétérosexuelles suggèrent parfois effectivement que Goldin embrasse les images dominantes du couple, de la sexualité et du genre.

*Suzanne and Philippe on the bench, Tompkins Square Park, New York City 1983* (Goldin, 2012 : 17) est un cliché légèrement flou où l'homme et la femme sont enlacés, la femme bientôt assise à califourchon sur les genoux de l'homme. Malgré le fait que le banc sur lequel ils sont assis est très long, les corps se mélangent dans l'embrassade et le vaste espace laissé vide symbolise en creux la fusion passionnelle. L'extrême proximité des corps crée une impression d'androgynie, renforcée par le fait qu'on ne voit pas les visages des deux protagonistes portant des vêtements très similaires : jean bleu, t-shirt blanc et bottes en cuir, des vêtements neutres, non « genrés », qui renforcent le sentiment que les deux êtres ne font qu'un. C'est grâce aux prénoms indiqués dans le titre que l'on acquiert la certitude qu'il s'agit là d'un homme et d'une femme. Le flou traduit le désir insatiable qui s'empare du couple, dont l'intimité s'installe dans la sphère publique. La photographie est prise en extérieur, et pourtant le couple et la photographe sont seuls, à l'exception

---

4. "We are programmed into the limitations of gender distinction".

d'un homme assis sur un autre banc, au loin. Goldin et le spectateur occupent une position privilégiée de proximité délibérée et tolérée, et l'excitation qui se dégage de l'amas des corps suggère que sa présence discrète est à peine remarquée, en tout cas pas intrusive. On se trouve ici à la frontière du public et du privé, de l'extérieur et de l'intime. Passion et tension se dégagent de la photographie, qui rend compte de l'incapacité à repousser le moment de l'enlacement et illustre l'ardeur du couple sans gêne<sup>5</sup>.

Dans *Nan on Brian's lap, Nan's birthday, New York City 1981* (Goldin, 2012 : 11), le cliché romantique qui ouvre le recueil *The Ballad of Sexual Dependency*, le couple apparemment heureux et épanoui est assis dans la cuisine, lieu emblématique de la domesticité. Nan et Brian ne sont pas au centre de l'image mais n'en occupent qu'une moitié, l'autre laissant clairement apparaître le mobilier et les appareils électroménagers à l'arrière-plan flouté. Le couple net et vivement éclairé au premier plan attire immédiatement le regard, les formes arrondies des corps et les couleurs vives contrastent fortement avec la linéarité froide du mobilier blanc de la cuisine. En ce jour de fête, Nan est vêtue, coiffée, parée et maquillée avec soin : notre attention est immédiatement attirée par son rouge à lèvres fuchsia, son collier de perles blanches et sa robe vert-pomme, qui marquent la coquetterie des grandes occasions. Pâle et hagard, Brian porte une simple chemise blanche et fixe l'objectif de ses yeux bleus perçants mais légèrement injectés de sang, peut-être sous l'effet de l'alcool. C'est donc Nan qui, par le contraste des couleurs, ressort de ce cliché, en bonne reine de la fête. Assise sur les genoux de son amant, elle l'enlace de ses deux bras et offre à l'objectif un large sourire de satisfaction. Ce cliché semble être celui d'une fin de soirée joyeuse, où se concentrent tous les codes de domesticité et le mythe d'une hétérosexualité heureuse et désirable véhiculé par la tradition occidentale : dans les sociétés occidentales à la culture hétérosexuelle, « l'attirance pour l'autre sexe est partout figurée, cultivée, célébrée » (Tin, 2003 : 123).

Si Goldin documente les moments de communion et de complicité, elle repousse les frontières de l'intime lorsqu'elle photographie des couples lors de leurs relations sexuelles. Par exemple, *Me on top of my lover, Boston 1978* et *Roommates in bed, New York City 1980* (Goldin, 2012 : 132 ; 134) se déroulent dans l'intimité des chambres et mettent en scène le paroxysme des relations

---

5. Autre instantané parfait de la romance hétérosexuelle, *Rise and Monty kissing, New York City, USA, 1988* rend également compte de la tension qui se dégage de la fusion amoureuse et de l'érotisme. Cette fois-ci, la femme est bien assise à califourchon sur l'homme. Ils s'embrassent fougueusement alors que les mains se plaquent dans le cou, le bas du dos, sur la tempe et les cheveux, accentuant l'idée de communion des corps et d'empressement amoureux.

hétérosexuelles en représentant des hommes et des femmes à quelques instants de relations sexuelles. *Me on top of my lover* représente un homme torse-nu allongé sur le dos sur un lit, tandis qu'une femme en sous-vêtements noirs transparents et bottines est assise à califourchon sur son ventre. Les corps sont tronqués, le cliché est centré sur l'entrejambe de l'homme et le postérieur de la femme, le couple étant de toute évidence engagé dans les préliminaires à l'acte sexuel. Le pantalon de velours noir contraste avec les bottines mauves brillantes, masculinité et féminité sont clairement marquées par les vêtements et s'associent dans la superposition des corps. L'anonymat qu'implique la tronque des corps et des visages (bien qu'il soit partiellement annulé par le pronom *me* présent dans le titre) permet d'attirer l'attention non pas sur les individus, mais sur les relations qu'ils entretiennent et dont ils deviennent de parfaits exemples ; ici, l'accent est mis sur la manière dont les corps interagissent au moment de l'acte sexuel. *Roommates in bed, New York City 1980* fait partie des nombreuses photographies de couples hétérosexuels en train de faire l'amour que Goldin a prises pour montrer « l'amour extatique ». L'homme et la femme s'embrassent fougueusement, nus sur un lit. La photographe a pénétré l'intimité sordide du couple : les murs de la chambre sont sales et recouverts de dessins, photos, affiches et cartes postales en pagaille ; le lit entièrement défait révèle un matelas taché ; les protagonistes eux-mêmes ont la plante des pieds noircie. Les teintes sont particulièrement ternes, mis à part le rouge du t-shirt que la femme aura bientôt enlevé. Cependant, les corps dénudés s'exposent sans gêne et la photographie invite le spectateur à se concentrer sur l'action qui se déroule dans ce décor peu attrayant dont on finit par faire abstraction. Le couple s'affirme, les corps masculin et féminin se rencontrent et fusionnent sans violence, et la romance hétérosexuelle semble à son comble dans ce moment d'intimité.

Cependant, d'autres clichés complètent ce tableau et mettent en lumière les failles qui se creusent sous le vernis des relations. Comme nous allons le voir, en miroir de la relation sociale et sexuelle fonctionnelle, ils exposent le délitement des liens amoureux et la rupture de l'harmonie hétérosexuelle, qui laisse place au silence, à l'éloignement et à la violence.

### ***Délitement des relations et mise à mal de la romance hétérosexuelle***

Dans l'introduction qui ouvre son recueil de photographies *The Ballad of Sexual Dependency*, Goldin formule sa crainte que les hommes et les femmes soient irrévocablement étrangers les uns aux autres, mais souligne que « [m]ême si les

relations sont destructrices, les gens restent ensemble »<sup>6</sup> (Goldin, 2012 : 7). Elle définit son diaporama comme « un travail sur la guerre entre les hommes et les femmes, la violence masculine, les dépendances à l'égard du sexe, des drogues, de l'amour aussi » (Guerrin, 2001), des thèmes récurrents dans ses clichés qui documentent le délitement des relations et la séparation qui suit la fusion amoureuse.

*Nan and Brian in bed, New York City 1983* (Goldin, 2012 : 137) représente le couple dans l'intimité de leur chambre, tout en suggérant que les liens qui semblaient les unir dans le cliché d'anniversaire sont en train de se rompre. Nan est allongée sur le lit, les yeux levés vers Brian qui fume assis au bord du matelas, ne lui fait pas face et l'ignore. La pièce est baignée d'une lumière orangée, mais malgré ce ton chaud qui devrait faire de la chambre un cocon réconfortant, une ligne visible sur le mur sépare les deux protagonistes, qui sont en réalité baignés dans deux lumières différentes, ce qui renforce l'idée d'une désunion des corps. Nan est allongée dans la partie la plus éclairée de la pièce, qui pourrait symboliser l'espoir d'entretenir la relation et s'accorde tant avec son attitude d'attente qu'avec son regard à la fois inquiet et implorant. Elle est cependant habillée en noir et devient une figure du deuil de la relation interrompue. Assis au premier plan le dos légèrement tourné vers l'objectif, Brian occupe une partie conséquente du cliché et nous apparaît comme une masse imposante. Il est assis dans l'espace le moins éclairé de la chambre, celui où la désunion est déjà consommée, comme le suggère ironiquement le cliché détourné de la cigarette fumée après l'amour. L'absence de connexion entre l'homme massif et sombre et la femme recroquevillée et inquiète brise le mythe de la fougue amoureuse tout en illustrant la violence sourde de rôles de genre que les protagonistes semblent avoir intériorisés et qui transparaissent immédiatement dans l'instantané<sup>7</sup>.

La mise en regard des deux clichés de Nan et Brian offre une illustration des propos introducteurs de Goldin : « J'ai vu comment la mythologie amoureuse

---

6. "Even if relationships are destructive, people cling together".

7. Le même sentiment d'éloignement et d'incompréhension du couple se dégage de *Couple in bed, Chicago 1977*, qui suit immédiatement *Nan and Brian in bed* (Goldin, 2012 : 138). La crise semble avoir atteint un nouveau stade dans le second cliché, car la femme n'essaie même pas, comme Nan, d'établir un contact visuel avec son compagnon. Alors que l'homme est assis au bord du lit et, comme Brian, regarde dans le vide d'un air pensif, la femme entièrement nue est allongée sur le lit et lui tourne le dos. Son visage est fermé et elle regarde elle aussi dans le vide. Les expressions de leurs deux visages semblent signaler l'absence totale et irrémédiable de communion dans le couple, dont on ne sait s'il vient de faire l'amour ou si le malaise était tel qu'ils se sont interrompus.

contredit la réalité du couple et perpétue une définition de l'amour qui crée des attentes dangereuses. [...] L'opposition entre les fantasmes et les réalités des relations peut conduire à l'aliénation et à la violence »<sup>8</sup> (Goldin, 2012 : 7). L'expression « mythologie amoureuse » semble traduire l'idée que l'imaginaire collectif est nourri d'idées mensongères sur le couple hétérosexuel, qui contribuent à des constructions culturelles erronées du rapport amoureux. *Nan and Brian in bed* est teinté d'ironie, puisqu'une photographie accrochée au mur représente Brian fumant une cigarette et fixant délibérément l'objectif, si bien que la seule connexion établie avec le spectateur se fait par le biais d'un cliché dans le cliché, alors que les protagonistes de chair et d'os perdent toute capacité à communiquer entre eux ou avec l'objectif. La connexion espérée par Nan échoue par deux fois, réellement et virtuellement : leurs regards ne se croisent pas dans la chambre, et le regard venant du mur n'est pas orienté vers elle, mais lui passe au dessus. « Je ne l'ai pas mis en scène, je n'ai pas fait de croquis, je ne l'ai pas prémédité. J'ai seulement photographié ce qui se passait vraiment »<sup>9</sup>, explique Goldin, qui souligne la spontanéité d'un cliché révélant une vérité douloureuse sur la relation hétérosexuelle prétendument normative et représente des personnages « séparés, silencieux et un peu tristes »<sup>10</sup>, dont la relation amoureuse se solde par la distance et l'aliénation (Krief, 1999).

Brian battra Goldin un an plus tard, au point de lui faire presque perdre la vue d'un œil, une violence dont témoigne *Nan after being battered, 1984* (Goldin, 2012 : 83), un autoportrait d'une netteté et d'un contraste saisissants qui immortalise la défiguration de Goldin et que Sussman qualifie « d'apogée émotionnel » (*emotional climax*) du recueil (1996 : 36). Le masque du bien-être est tombé et la conception romantique du couple est définitivement mise à mal, Nan fait face au spectateur et regarde droit dans l'objectif pour révéler son visage tuméfié. Victime d'une violence que les hématomes dénoncent en même temps qu'ils l'exhibent, Goldin apparaît avant tout ici comme une survivante déterminée. Le marron bleuâtre de l'ecchymose, qui symbolise tant l'intensité de la violence masculine que la vulnérabilité féminine, contraste fortement avec le rouge vif impeccablement appliqué sur les lèvres de la victime et la blancheur des perles autour de son cou, qui insistent sur sa féminité et sa coquetterie malgré

---

8. "I've seen how the mythology of romance contradicts the reality of coupling and perpetuates a definition of love that creates dangerous expectations. [...] The friction between the fantasies and the realities of relationships can lead to alienation or violence".

9. "I didn't prearrange it, I didn't draw it, I didn't envision it. I just photographed what actually happened".

10. "We're both estranged, quiet and sort of sad".

la défiguration. Sont ici exposées et dénoncées les conséquences dramatiques des relations de genre, entendues comme « rapport de domination qui donne sens au processus de différenciation des pratiques sociales » assignées aux hommes et aux femmes (Le Feuvre, 2003 : 45-46). Plus qu'un autoportrait, le cliché est un instantané de l'ordre hiérarchique au sein duquel la masculinité est définie par la domination et la féminité par la subordination. Masculin et féminin entrent en collision grâce au contraste des couleurs dans ce cliché où la femme est seule représentée, mais où l'amant est un spectre dérangeant, présent au travers des blessures. Le rouge recouvre les lèvres féminines mais remplit aussi l'œil gauche injecté de sang, homme et femme se retrouvent tout à la fois dans le rouge du maquillage coquet et de la violence sanglante. Brian est ainsi circonscrit dans les cadres du genre, défini en creux par la figure de la femme meurtrie. Finalement, l'homme et la femme se séparent difficilement dans ce cliché qui dénonce la violence de genre.

Si la relation amoureuse explose dans l'autoportrait le plus violent de Goldin, la relation amoureuse semble être purement absente de plusieurs clichés. Dans *Shelley on her sofa, New York City 1979* (Goldin, 2012 : 31), Shelley semble apprêtée pour sortir, vêtue d'un pantalon doré et d'un haut recouvert de sequins brillants. Ainsi habillée et bien maquillée, elle est pourtant seule, allongée et endormie sur un imposant sofa au revêtement soyeux également brillant. Le regard est attiré par cette masse lumineuse, et l'on remarque rapidement que la scène repose sur des contrastes forts : la femme coquette en tenue de fête aguicheuse est endormie, elle a pour compagnie un magazine *Playboy* fermé, une télévision en marche derrière elle, et deux rangs de disques vinyles rangés derrière le sofa. Shelley est donc entourée de sources de divertissement : feuilleton télévisé, musique, articles de mode ou photos érotiques s'offrent à elle, mais elle est aveugle et sourde à ce qui l'entoure. Le cliché est empreint d'un sentiment de solitude et de déception : recroquevillée sur le sofa dans une position fœtale enfantine qui suggère également la vulnérabilité, Shelley semble ne plus attendre que la soirée commence. On suppose qu'elle a d'abord fait passer le temps avec le feuilleton et le magazine, puis qu'elle s'est résignée à l'idée que la soirée était avortée. Les interactions et les animations n'auront été qu'artificielles, les connexions sociales n'auront pas lieu ce soir, et le cliché suggère une préparation inutile, un désœuvrement soudain, et l'absence de connexions sociales et amoureuses pour la protagoniste qui devient une figure de l'abandon<sup>11</sup>.

---

11. On pourra également consulter *Cookie et Tin Pan Alley, New York City, 1983* ; *Suzanne in yellow hotel room, Hotel Seville, Merida, Mexico 1981* ; *Brian in hotel room with three beds, Merida, Mexico 1982*, qui abordent également le thème de la solitude, de l'ennui et de l'abandon (Goldin, 2012: 29 ; 42 ; 56)

Alors que la relation hétérosexuelle se défait, Goldin replace sur le devant de la scène diverses figures de l'abjection définies par les discours dominants. Les homosexuels, les transgenres et les *drag queens* occupent délibérément l'espace ; la viabilité, l'humanité et la fragilité des « figures de l'enfer » sont fièrement revendiquées (Butler, 2009 : 112). Dans une perspective *queer*, les structures du genre explosent au profit de la prolifération et de la célébration de ses expressions multiples.

### ***Queerisation* du genre : homosexualité et travestissement**

Les mouvements de revendication gays et lesbiens américains ont été marqués par des conflits internes au sujet des stratégies de revendication à adopter. Les assimilationnistes ont adopté une stratégie de défense des droits homosexuels au sein des cadres sociaux préexistants et cherché à s'intégrer dans le système politique et social établi, tout en étant conscients que le progrès social se ferait par étapes (Rimmerman, 2015 : 5). L'approche libérationniste met en avant des transformations plus radicales du champ social, politique et culturel, qui émanent de l'extérieur des structures politiques établies (*ibid.* : 5-6). Les libérationnistes ont cherché à subvertir les hiérarchies qui sous-tendent l'ordre social et politique hégémonique en mettant en lumière les contradictions qui le traversent (Phelan, 2001 : 32). Rimmerman souligne que la stratégie assimilationniste a prévalu dans les mouvements gays et lesbiens dominants jusqu'aux émeutes de Stonewall en 1969 (*ibid.* : 8). Par la suite, les activistes ont développé une approche libérationniste plus agressive, reposant sur un militantisme associé à d'autres mouvements, tels que le mouvement de libération des femmes ou le mouvement pour les droits civiques. Il n'était plus question de réformer la société, mais de la réinventer complètement (*ibid.* : 8). Alors que jusqu'en 1980 environ, les groupes exclus réclamaient l'inclusion dans le système social et politique américain, et soulignaient leurs points communs avec la majorité masculine blanche, à partir de 1980 les théoricien.n.e.s féministes puis *queer* ont mis en question le bien-fondé de la revendication d'une identité universelle comme point de départ à la revendication politique des groupes marginalisés (Turner, 2000 : 11).

Le mouvement *queer* s'inscrit donc dans la continuité de la perspective libérationniste, et le terme « queer » indique l'échec ou le refus du sujet à entrer dans les catégories imposées de l'identité sexuelle et de l'identité de genre. À la fin des années 1980 aux États-Unis, les contre-discours sur la sexualité et le genre s'orientaient ainsi vers le *queer* en affirmant la valeur des identités non-normatives et en appelant la société à se libérer des carcans des structures institutionnelles du sexe et du genre. La critique *queer* s'est attaquée aux « présupposés sur les

limites et les bons usages du genre » qui « limitent les significations du genre à des idées reçues sur la masculinité et la féminité » (Butler, 2006 : 26). Elle entend par ailleurs « contester ces régimes de vérité qui stipulaient que certaines formes d'expression genrées étaient simplement fausses ou de pâles imitations, et que d'autres avaient la vérité de l'original » (*ibid.* : 46). La dénaturalisation du genre doit ainsi désamorcer les normes violentes qui le gouvernent et mettre à mal la conception selon laquelle l'hétérosexualité serait naturelle (*ibid.* : 43). Les photographies de Goldin s'inscrivent dans cette perspective, puisqu'elles subvertissent les stéréotypes normatifs et donnent à voir les identités que la culture dominante n'enregistre et ne valorise pas. Marvin Heiferman explique que les communautés *underground* que Goldin photographie « sont souvent aussi vulnérables qu'elles sont craintes, [que] ce sont des gens qui doivent rester dans le placard et éviter de s'exposer en public s'ils veulent survivre. Ce que Goldin fait, aucun politicien ne peut le faire : elle donne le pouvoir aux gens en les photographiant »<sup>12</sup> (Heiferman, 1996 : 282). Goldin accorde une plus grande visibilité aux sujets « inintelligibles » aux corps « impensables », en les glorifiant dans des clichés anodins et pourtant subversifs, qui posent sans la résoudre la question de l'identité de genre. Les corps non-normatifs de Goldin invitent à penser la profusion du genre et mettent en scène l'abolition *queer* du « rapport mimétique » entre le genre et le sexe (Butler, 2006 : 68) au profit de stylisations alternatives du corps.

### *Couples homosexuels : normalité, fragilité, humanité*

Dans une série de photographies de ses amis Gilles et Gotscho, Goldin met l'accent sur la tendresse des relations homosexuelles souvent stéréotypées et mal perçues, tout en donnant à voir le versant sombre d'histoires qui prennent douloureusement fin après l'apparition du sida. En photographiant le couple sans artifice, dans l'intimité, elle procède à une revalorisation de l'identité homosexuelle particulièrement vilipendée par les conservateurs depuis l'apparition du sida, en donnant à voir la communion des corps tant dans des moments de tendresse heureuse que dans la détresse de la maladie qui les menace de désunion. Le temps passe et les corps sont toujours proches, et Goldin donne à voir la réalité de la relation amoureuse et douloureuse dans laquelle elle s'est discrètement immiscée,

---

12. "The communities Nan photographs are often as vulnerable as they are feared, people who must stay in the closet and shun public exposure in order to survive. What Goldin does is ultimately something no politician can: she empowers people by representing them".

jusqu'à la séparation des deux hommes par la maladie et la mort.

*Gilles and Gotscho embracing, Paris, France, 1992* (Costa, 2013 : 77) porte un regard candide sur la communion du couple dans un moment banal d'embrassade, peut-être à la fin d'un repas, comme en attestent la soucoupe et la tasse de café qui reposent dans la main de Gilles. Gilles fait face à l'objectif, mais son visage est dissimulé car il enfouit sa tête dans le cou de Gotscho qui, quant à lui, tourne le dos à l'objectif et enfouit son visage dans le cou de Gilles. La complémentarité des corps est frappante ici, les deux hommes adoptant la même position mais présentant chacun une face différente du corps à la photographe, dans un mouvement de symétrie qui suggère leur parfaite union. Gilles est d'une carrure athlétique mais assez fine et porte un t-shirt à la coupe masculine, tandis que Gotscho est particulièrement musclé et porte un débardeur bleu à très fines bretelles, dont la coupe féminine contraste fortement avec la masse de muscles de son dos. Les codes d'apparence du masculin et du féminin fusionnent ici, dans le couple et au sein d'un même protagoniste, mais le cliché semble appeler à la reconnaissance de la réalité et de la douce palpabilité de la relation homosexuelle, en laissant entrevoir à l'arrière plan ce qui semble être deux personnages masculins cartonnés en deux dimensions, deux figures sans vie et sans émotions posées côte à côte, fade image du couple de chair et d'os qui s'enlace au premier plan<sup>13</sup>.

Le cliché suivant représente le même couple seulement un an plus tard, mais dans un contexte douloureusement différent. Atteint du sida, Gilles est allongé dans un petit lit d'hôpital, calé sur deux oreillers. Alors que dans le cliché précédent, les deux hommes portaient des vêtements colorés, dans *Gotscho kissing Gilles, Paris, France, 1993* (Costa, 2013 : 79) ils sont vêtus de blanc, couleur du vide, de l'absence, de l'innocence aussi. Alors que les deux hommes sont unis par la couleur similaire de leurs vêtements, c'est cette fois leur état de santé qui permet de les distinguer : Gilles transpirant est consumé par la maladie, extrêmement

---

13. On pourra également consulter *Bruce on top of French Chris, Fire Island, N.Y. 1979* (Goldin, 2012: 127) pour constater la manière dont Goldin documente les relations homosexuelles de manière bienveillante. Dans le cliché pris à la plage, Bruce est allongé sur le dos de Chris, lui-même allongé sur une serviette sur le sable. Une douce insouciance et une grande sérénité se dégagent du cliché : canettes de bières, pelures d'orange, mégots de cigarette et livres jonchent la serviette saupoudrée de sable, suggérant un moment de détente prolongé. Un léger sourire se dessine sur les lèvres de Bruce apaisé, dont la tête est délicatement posée sur le dos de Chris qui, dissimulé par le corps de Bruce, n'offre aucune résistance. Rien dans le titre n'indique qu'il s'agit là d'un couple homosexuel, sinon l'écho que constitue, au loin, un couple d'hommes qui se tient des deux mains par la tête et par la taille, comme s'ils étaient sur le point de s'embrasser.

amaigri et enfoncé dans les oreillers. Ses traits sont particulièrement saillants et ses yeux cernés sont enfoncés dans leurs orbites. Gotscho, qui se penche au dessus du lit et embrasse son amant sur l'œil gauche, semble toujours aussi vaillant que sur le cliché précédent. L'écart se creuse entre les deux hommes, dont l'un s'affaiblit et disparaît petit à petit, tandis que l'autre endosse le rôle de protecteur, comme le suggère le titre même du cliché, qui fait de Gotscho le seul acteur de la scène, tandis que Gilles reçoit le baiser sans avoir la force de le rendre. L'intimité dans laquelle la photographe pénètre est bien différente de celle dans laquelle nous découvrons ses autres couples : le décor est impersonnel et froid, à l'image de la barre horizontale en acier qui brille cruellement au dessus du couple et de la lumière verdâtre sans âme émanant de l'éclairage hospitalier. Pourtant, malgré l'environnement sordide et inhumain, des deux protagonistes émane une humanité sans limite. La fusion des corps opère jusqu'au seuil de la mort, la tendresse qui se dégage du baiser délicat déposé les yeux fermés par Gotscho sur le visage du mourant rend à elle seule compte de l'amour que se portent les deux hommes. On s'éloigne résolument ici des discours conservateurs sur le sida, adressés à la communauté homosexuelle vilipendée par la classe politique et religieuse. La douce communion de *Gilles and Gotscho embracing* n'a finalement pas perdu de sa puissance dans *Gotscho kissing Gilles* ; la mise en regard des deux clichés semble crier à l'injustice qui frappe des couples dont l'objectif discret de Goldin révèle la douloureuse humanité.

### *Réinventer le(s) genre(s)*

Louis Kaplan analyse la photographie de Goldin comme une réponse à certains idéaux en vogue dans les années 1950 aux États-Unis et à la propagation d'une idéologie conservatrice reposant sur le couple hétérosexuel et la famille, promus au rang de normes par les discours sociaux et politiques : Goldin met en avant l'homosexualité et les genres déstabilisés contre lesquels se construisent les valeurs familiales et le puritanisme des années 1980 (Kaplan, 2001 : 14-15). La photographe installe son appareil en territoire connu, dans des endroits traditionnellement occupés par le couple et la famille, pour finalement mieux renverser les codes structurants et envisager le genre comme une « décision » et une donnée « malléable » (Goldin, 2012 : 7). Ses modèles renversent les positions traditionnellement assignées aux hommes et aux femmes en vertu des normes de masculinité et de féminité, illustrant ainsi le monde idéal de Goldin, caractérisé par ce qu'elle appelle une androgynie totale, en vertu de laquelle seule la nudité révélerait le sexe d'un individu (*ibid.* : 7). Goldin relit la réalité sociale au prisme de son objectif, donnant à voir une structure alternative où le binarisme de genre n'est plus valable. -

*Man and woman in slips, New York City 1980* (Goldin, 2012 : 133) permet d'envisager un premier stade ludique de réinvention du genre : un homme et une femme sont couchés l'un sur l'autre sur un lit, tous deux vêtus de nuisettes en dentelle fort similaires. On distingue clairement le visage et le corps de la femme, couchée sur le dos, mais l'homme étant couché à plat ventre, la tête dans son bras, il est difficile de distinguer clairement les attributs physiques qui permettraient de fixer plus fermement l'identité du modèle, au-delà des jambes franchement masculines. Impossible de savoir ici quel est le degré de subversion atteint par les protagonistes, puisque l'extrême similitude des tenues féminines portées simultanément par l'homme et la femme dans le cadre privé laissent entrevoir la possibilité que ce travestissement n'est qu'un jeu.

En revanche, *Picnic on the esplanade, Boston 1973* (Goldin, 2012 : 109), qui se déroule en extérieur et réinvestit les codes du rassemblement familial, perturbe plus profondément les normes : les membres de la famille traditionnelle sont remplacés par les amies *drag queens* de Goldin, certaines d'entre elles étant représentées dans d'autres clichés du recueil, dans leurs costumes de concours de beauté. On les retrouve ici vêtues sans fioritures et dans un contexte tout à fait banal, qu'elles perturbent par leurs expressions de genre. La marge sociale investit l'espace public de l'esplanade et s'approprie les normes hétéro-sexistes. En effet, les cinq protagonistes sont des hommes qui pervertissent à divers degrés les codes de l'apparence : celui qui est assis le plus à gauche est habillé en noir, de manière assez masculine, au détail près que le haut qu'il porte semble être particulièrement échancré, d'une coupe traditionnellement féminine ; son voisin est d'une carrure plus résolument masculine, qui contraste avec sa blouse à carreaux et à col blanc ouvert, assortie d'un collier serré au ras de son cou. Le protagoniste central est celui qui s'approprie le plus les codes de la féminité : il est non seulement vêtu d'une longue robe à fleurs dont le décolleté révèle son torse masculin, mais il est également lourdement maquillé. Le rouge à lèvres très rouge, l'ombre à paupières grise, le fard à joues rose et les fleurs fuchsias imprimées sur la robe contrastent fortement avec l'étendue neutre et morne d'eau bleue qui sert d'arrière plan, et attirent l'attention sur le renversement des rôles de genre et du rituel social, le groupe riant en mangeant de grosses parts de gâteau à la crème, symbole de la célébration extravagante à l'américaine. Les allers-retours entre centre et marge, norme et dissidence, sont constants dans cette photographie parodique, les rôles de genre sont performés en même temps qu'ils sont détournés, la scène tout entière révèle leur artificialité et la possibilité d'établir des identités à contre-courant des identités imposées. En mettant en avant la proximité des corps assis en demi-cercle, la communion signalée par les regards et les rires, le cliché souligne la joie partagée

de protagonistes très à l'aise dans le contexte traditionnel du pique-nique qu'ils s'approprient, et qui mettent en œuvre la puissance d'agir dont il est question chez Butler (2009 : 27 ; 30) : les codes sont utilisés, « cités » mais détournés et relus pour permettre l'expression de positions non-normatives<sup>14</sup>.

### *Rendre visible et légitime le troisième genre du drag*

Goldin explique qu'au début des années 1970, lorsqu'elle a commencé à vivre avec les *drag queens* à Boston, ces dernières ne pouvaient pas travailler ou sortir de jour. Ils vivaient donc tous une vie nocturne (Krief, 1999), demeuraient cachés et invisibles le reste du temps. Le lundi soir, les *queens* revêtaient leurs costumes pour se rendre à la *Beauty Parade* ayant lieu dans le bar The Other Side ; à l'issue d'un défilé, les participantes les plus glamour recevaient des trophées (Goldin, 1993 : 5). Mises à part ces performances, les *queens* ne pouvaient pas travailler et étaient même rejetées par la majorité de la communauté homosexuelle masculine (*ibid.* : 6). Goldin attire l'attention sur leur mode d'être et leur accorde une visibilité salvatrice : si les *queens* vivent cachées, elle leur offre un espace de vie dans ses photographies, qui glorifient le « troisième genre » de *drag queens* représentant « une autre option sexuelle, une option de genre » (Westfall, 1991). De même selon Garber, le travestissement remet en question la binarité et interroge les catégories « féminin » et « masculin » (Garber, 2012 : 10), mais le « troisième terme » résultant de la critique de la pensée binaire est en réalité un « mode d'articulation », permettant de décrire un espace de possibilité (*ibid.* : 11). Il est donc question, dans les notions « d'option » et de « possibilité », de subvertir l'ordre du genre et ses significations figées. Après avoir passé des années à photographier la lutte entre les deux genres dominants, Goldin dit s'être sentie libérée lorsqu'elle a rencontré des gens qui franchissaient les frontières du genre : certains de ses amis changeaient de genre quotidiennement, se comportant en

---

14. Le cliché trouve un écho deux pages plus loin dans *The Ballad : Monopoly game, New York City 1980* qui semble être, au contraire, un parfait cliché du binarisme de genre et de l'activité conventionnelle non subvertie. Dans cette scène d'intérieur, un groupe d'amis, vraisemblablement, joue au Monopoly. Ils sont assis en cercle sur un canapé ou sur des chaises et sont tous penché, pensifs, sur le tableau de jeu. Contrairement au léger arc de cercle formé par les travestis de *Picnic on the esplanade*, qui semble être une invitation à les rejoindre, le cercle formé dans *Monopoly game* est fermé. La photographe semble occuper la dernière place disponible, et aucun autre invité ne semble pouvoir le rejoindre. Les têtes penchées vers le bas et les expressions mornes sont également bien moins attractives que les visages ouverts et rieurs du groupe de travestis, qui apparait par comparaison bien plus amical et désirable que le groupe ici réuni de personnes correctement « genrées ».

homme puis en femme ; certains étaient transsexuels (pré- ou post-opérateurs), et parmi ces derniers certains s'identifiaient exclusivement comme femmes, tandis que d'autres se définissaient comme transsexuels ; d'autres encore se déguisaient en femmes uniquement pour des représentations sur scène mais vivaient le reste de leur vie en tant qu'hommes homosexuels ; enfin, d'autres n'essayaient d'entrer dans aucune case, préférant vivre dans une zone non-genrée (*gender-free zone*) et se considérant comme un troisième sexe (Goldin, 1993 : 6-7). Les photographies de ces sujets d'un genre indéfinissable rendent compte non pas d'une « dysphorie de genre »<sup>15</sup>, mais plutôt de « l'euphorie du genre » [*gender euphoria*], en vertu de laquelle les individus qui se trouvent hors du cercle du sexe et du genre ont réellement gagné la guerre des sexes (*ibid.* : 8).

Alors que, dans les sociétés occidentales, l'habillement régi par des codes est un marqueur fort du genre, le travestissement documenté dans ces photographies interroge le lien entre genre et vêtements. Hommes et femmes ne sont plus reconnaissables grâce à leurs vêtements, le genre suggéré ne se superpose plus au sexe biologique qui lui correspond traditionnellement, si bien que le travestissement s'érige en contre-pratique du genre, en symbole d'une contre-culture qui refuse les identifications hégémoniques réductrices. Dans la pratique *drag queen*, le renversement est extrême et les hommes s'emparent des codes de la féminité qu'ils exagèrent à outrance dans une pratique théâtrale qui met à mal les normes culturelles du genre. Dans les représentations *drag*, la coquetterie est accentuée au point d'être interrogée, exposée comme normative et non naturelle. On pourrait être tenté de lire l'excès *drag* comme une confirmation des stéréotypes de genre, dans la mesure où les attributs et accessoires féminins sont exacerbés. Cependant, sous les accessoires féminins, le corps des *drag queens* photographiées par Goldin demeure indéniablement masculin. Plusieurs modèles correspondent à la description que Richard F. Docter propose des *drag queens* « she-males », ces hommes qui portent des costumes, du maquillage et des coiffures extravagants, tout en révélant un corps manifestement masculin (Docter, 1988 : 9). Cependant, Docter définit les *drag queens* comme des prostituées, ce qui n'est pas nécessairement le cas de tous les modèles de Goldin. Les *drag queens* ne renforcent pas le stéréotype féminin, mais interrogent plutôt le binarisme strict de genre en associant corps masculin et attributs féminins dans un sujet difficilement lisible. Comme le souligne Garber, le

---

15. La dysphorie de genre (*gender dysphoria*) est le nouveau nom donné au « trouble de l'identité de genre » (*Gender Identity Disorder* ou *GID*) dans le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (DSM-5) de 2013. Il concerne les individus qui s'identifient avec un genre différent de celui qui leur a été assigné à la naissance.

travestissement consiste en une interaction complexe des marqueurs et catégories de genre, un glissement des uns aux autres (Garber, 2012 : 134). Il n'est donc pas question d'affirmer et renforcer l'identité de genre féminine dans la pratique *drag*, mais de proposer une « recontextualisation parodique » de ces marqueurs et catégories en déployant ce que Garber appelle une « rhétorique » de l'habillement, de la désignation et de la performance (*ibid.* : 134). Le travestissement propose une critique du modèle binaire du genre en dénaturalisant et en déstabilisant les signes du sexe et du genre (*ibid.* : 147) : comme le souligne Oscar Montero, c'est l'imperfection de l'imitation dans la pratique *drag* qui déstabilise car il y a toujours dans la représentation des signes éloquents qui trahissent la masculinité de l'interprète, que ce soit la forme du corps, les gestes ou la voix (Montero, 1988 : 41). L'exagération de la féminité ne peut donc jamais renforcer les stéréotypes du genre, puisque le genre masculin demeure visible et lisible dans la performance, interrogeant ainsi le caractère naturel des rôles de genre grâce à la contradiction entre l'habillement et le corps (Garber, 2012 : 151). La féminité mise en scène dans le *drag* est instable, puisqu'elle s'exprime à travers des accessoires amovibles (les robes, les perruques) et des caractéristiques travaillées (la voix) qui, une fois tous ces éléments enlevés et supprimés, laissent place au corps masculin qui révèle le caractère construit des genres (*ibid.* : 152).

Goldin a pris ses premières photographies de *drag queens* en noir et blanc au début des années 1970. *Ivy wearing a fall, Boston 1973* en est un exemple (Goldin, 1993 : 13). Dans son salon, Ivy se tient debout de profil et tourne la tête afin de regarder droit dans l'objectif. Il/elle ne porte qu'une large culotte synthétique brillante, que l'on suppose dorée ou argentée et une très longue perruque attachée en queue de cheval sur le haut de son crâne, et qui tombe à mi-hauteur de ses cuisses. Les codes de la masculinité et de la féminité sont efficacement mélangés dans ce cliché : la longue perruque blond platine et le lourd maquillage que porte Ivy poussent à l'extrême le cliché de la féminité, mais le visage et les mains du sujet sont d'un aspect résolument masculin ; sa mâchoire est forte et ses mains sont larges, ce qui nous mène à penser que sous ses bras croisés se trouve un torse d'homme, et non une poitrine féminine. La pose languoureuse, légèrement cambrée d'un corps rendu particulièrement élancé par la prise en légère contre-plongée attirent l'attention sur la stylisation du corps qui occupe verticalement l'espace comme si Ivy défait le spectateur et exigeait d'être considéré(e) comme un(e) représentant(e) majestueuse/x de l'ambiguïté de genre. Si la photographie d'Ivy a été prise dans l'intimité de la maison et en cours de transformation *drag*, la photo intitulée *Roommate on stage at The Other Side, Boston 1972* (Goldin, 1993 : 29), représente un autre modèle complètement transformé. Le modèle se trouve sur la scène de The Other Side et en pleine performance *drag*, certainement pendant

un des concours de beauté régulièrement organisés par l'établissement. La photographe a pris place parmi le public et le cliché se concentre sur la concurrente, baignée d'une lumière éblouissante, vêtue d'une longue robe blanche rappelant les *proms* américaines, d'une imposante perruque bouclée et d'un boa qui tombe le long de son corps. Contrairement au cliché précédent, qui semblait insister sur l'attitude de défi d'Ivy, on insiste ici sur la majesté de la concurrente qui se trouve au centre de l'attention. Entourée de silhouettes noires restées dans l'ombre, elle est d'un blanc éclatant sous le feu des projecteurs, pose triomphalement les deux bras en l'air comme pour attirer encore plus l'attention du public, et arbore un large sourire ravi. Si tous les attributs de la coquetterie féminine sont réunis ici à l'excès, la morphologie et les traits masculins de la participante ne trompent pas dans cette scène de travestissement joyeux qui ne cache pas son artificialité : derrière le sujet glamour qui joue impeccablement son rôle de reine de la soirée, quelques ballons de baudruche dissimulent mal l'aspect bien morne du décor, ses murs sans décorations et ses câbles qui pendent. Pourtant, l'expression de triomphe et d'extase qui se lit sur le visage central éclairé laissent à penser que l'artificialité et le jeu valent en eux-mêmes, et que les subversions exagérées du genre peuvent conditionner l'épanouissement du sujet.

Les clichés plus tardifs des années 1990 prennent encore pour sujets les *drag queens*, qu'ils représentent cette fois en couleur. *Jimmy Paulette and Taboo! in the bathroom, New York City, USA, 1991* (Costa, 2013 : 67) est l'un des clichés de *drag queens* les plus célèbres de Goldin. Brouillant à nouveau résolument les frontières de la masculinité et de la féminité, il met en scène deux hommes : Taboo! est de dos et porte un imposant collier de perles colorées ; Jimmy Paulette, presque de face, est lourdement maquillé et fixe délibérément l'objectif. Le maquillage outrancier du visage masculin au teint blanchi, aux lèvres rouges, aux paupières noircies et aux sourcils foncés pose sans détour la question des rôles de genre. De même, les surnoms choisis associent prénoms masculin (Jimmy Paulette) et féminin, ou signalent la perception du *drag* comme pratique scandaleuse (Taboo!). Le cliché, reproduit en couverture du recueil *The Other Side*, montre bien cette autre facette du monde et du genre, où les différences physiques et sociales entre hommes et femmes s'estompent. La position du protagoniste le plus proche de la photographe souligne par ailleurs sa complicité avec Goldin : il est presque face à l'objectif et le regarde avec confiance, comme s'il invitait le spectateur à entrer dans la salle de bain pour assister à la transformation avant le spectacle. *Misty and Jimmy Paulette in a taxi, New York City, USA, 1991* (Costa, 2013 : 69) met en scène deux *drag queens* habillées, maquillées et portant des perruques. On les voit cette fois dans un espace public, entièrement apprêtées pour sortir : leur maquillage est très marqué, les bijoux sont clinquants et les tenues particulièrement

outrancières. En effet, le vinyle noir brillant, la maille blanche transparente et trouée, le soutien-gorge doré bien visible et les perruques criardes contrastées ne sont pas sans rappeler les accessoires de la prostitution. Les accessoires féminins se multiplient de manière tapageuse afin d'exagérer à outrance les attributs du genre, et les deux protagonistes assis face au spectateur le défient du regard et le scrutent sans concession. Ils reproduisent ainsi le comportement indiscret du sujet normatif choqué par la perturbation des rôles. En plaçant le spectateur dans la position inconfortable d'individu dévisagé, ils interrogent la légitimité de ceux qui, habituellement, les dévisagent.

De la même manière, *Kim in Rhinestones, Paris 1991* (Goldin, 1993 : 85) représente une danseuse apprêtée, debout dans sa loge. Faisant face à l'objectif, Kim couvre sa poitrine de ses deux mains. Lourdemment maquillée, exposée dans la tenue minimale que requiert son activité et parée de strass, elle concentre tous les attributs de la femme hyper-féminisée. Cependant, ces codes de la féminité accentués à l'extrême (le maquillage est appliqué en grande quantité, la danseuse aux longs cheveux blonds se présente quasi-nue à la photographe) sont dans le même temps détournés : Kim est un transsexuel, que seul le visage aux traits encore indéniablement masculins trahit. Le cliché opère un équilibre délicat entre l'élégance féminine de Kim et l'arrière plan sordide. Alors que la protagoniste s'affirme comme femme en se couvrant la poitrine et en exhibant des babioles brillantes qui suggèrent une transition achevée, le désordre qui caractérise la loge exigüe et la lumière jaune non esthétique et étrangement lourde signalent la fragilité de l'expérience *drag*. Le décor dans lequel Kim se tient n'a rien de soigné et souligne seulement pour ceux qui regardent avec attention la précarité du sujet qui lutte pour se faire accepter tel qu'il se sent.

Les clichés de *The Other Side* ne représentent que rarement des *drag queens* pendant les représentations et les concours de beauté. La plupart est prise hors-scène, en coulisses ou dans les appartements, loin des paillettes et de la mise en scène. Ces photographies mettent toujours en avant le caractère construit du genre dans la mesure où les *drag queens* sont photographiées à diverses étapes de l'habillage ou du déshabillage, du maquillage ou du démaquillage. En les représentant à des moments de transition et de suspension du genre, Goldin interroge également avec force les représentations normatives : si les *drag queens* sur scène ont entièrement endossé « l'habit » féminin et ont exagérément soumis leur apparence aux codes du genre, les mêmes personnes hors-scène se défont progressivement des attributs réservés aux femmes pour laisser apparaître leurs cheveux courts, leur torse, leurs traits plus marqués, si bien que caractéristiques masculines et féminines se mêlent dans leur apparence indéfinissable, entre-deux-genres. Les clichés mettent également (et paradoxalement) l'accent sur

l'authenticité des individus, qui n'hésitent pas à se mettre à nu face à l'objectif ou à se montrer tels qu'ils sont naturellement sous les apprêts de la fonction *drag*. En faisant face à l'objectif de Goldin, ils deviennent également des figures de la vulnérabilité, car les décors trahissent leurs espoirs, leurs attentes et leur précarité.

## Conclusion

Les clichés de Goldin placent sur l'avant-scène artistique et sociale les membres des sous-cultures urbaines qui ne rentrent pas dans les cadres de définition du sujet « normal ». Cependant, l'artiste affirme qu'elle et ses amis n'ont jamais été marginalisés, puisqu'ils se souciaient peu des représentants du régime de l'hétérosexualité dominante (Reeves, 2013). Alors que le groupe hétérosexuel dominant et le discours de libération homosexuelle de l'Amérique des années 1970-1990 produisent des modèles de l'humain qui se retrouvent dans les programmes politiques et les comportements sociaux fondés sur une hiérarchie des individus, Goldin photographie son cercle d'amis, qui vivent des vies non-normatives et indépendantes en faisant peu de cas des normes de genre qui régissent la société dominante.

La photographie de Goldin interroge le classement moral des pratiques sexuelles et de genre, et met ainsi à mal la construction artificielle de sujets « abjects ». En réinvestissant l'esthétique de l'instantané familial, elle affirme la valeur des communautés « minoritaires », qui sont représentés au filtre d'une technique photographique à laquelle tout un chacun peut s'identifier. L'aspect inesthétique des clichés dédramatise la sexualité et les variations corporelles en matière de masculinité et de féminité, et humanise pleinement les sujets que la société rechigne à reconnaître. À mesure que les clichés informels se multiplient, les processus sociaux d'objectification, d'altérisation et de pathologisation sont mis à mal. En s'introduisant discrètement dans la sphère intime de ses sujets, Goldin a accès aux relations intimes d'amour et de violence, aux moments de détente et de transition des *drag queens*, aux scènes invisibles de la vie quotidienne qui font que l'individu est humain. La romance hétérosexuelle s'effondre, le couple homosexuel se montre tendrement et douloureusement, les transgenres et travestis affichent fièrement leurs stratégies de subversion du genre, dans des clichés pris dans l'intimité des loges et des appartements, lorsque les sujets se situent entre deux genres. Ainsi, ceux qui font habituellement l'objet de fantasmes sexuels et sociaux deviennent accessibles grâce aux clichés.

Goldin contribue finalement à la définition d'une « "réalité" différentielle pour différents types d'humains » (Butler, 2006 :43). Comme le souligne Butler, certaines figures homosexuelles, les *drags* et les *trans* entrent dans le champ

politique en interrogeant les normes qui permettent de conceptualiser la réalité, et ce grâce à une corporalisation (*embodiment*) qui fait du corps un processus pouvant occuper la norme de multiples manières (Butler, 2006 : 44 ; 246). Les normes sont donc interrogées lorsqu'elles sont mises en place « dans un contexte et sous une forme de corporalisation qui défient les attentes normatives » (Butler, 2006 : 248). Goldin propose elle aussi une réelle mutation des normes sociales, sexuelles et de genre ; sa photographie transmet un savoir sur la pluralité sociale et sexuelle, revêtant ainsi une dimension politique. Les clichés personnels contribuent à l'élaboration d'un savoir minoritaire et la photographie s'érige en pratique disciplinaire qui promeut une nouvelle définition de l'humain à partir d'une reconsidération du subalterne.

## Bibliographie

- BECKER, Howard S., 1974, "Photography and Sociology", *Studies in the Anthropology of Visual Communication*, vol. 1, no 1, pp. 3-26.
- BOTTIN, Marie, 2005, « la Critique en dépendance », *Études photographiques*, Mis en ligne le 27/08/ 2008, <http://etudesphotographiques.revues.org/753> [consulté le 24/09/2015].
- BUTLER, Judith, 2006 [*Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, 1990], *Trouble dans le genre: le Féminisme et la subversion de l'identité*, KRAUS, Cynthia (trad.), Paris : La Découverte.
- BUTLER, Judit, 2009 [*Bodies That Matter: On the Discursive Limits of "Sex"*, 1993], *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, NORDMANN, Charlotte (trad.), Paris : Éditions Amsterdam.
- BUTLER, Judit, 2012 [*Undoing Gender*, 2004] *Défaire le genre*, CERVULLE, Maxime (trad.), Paris : Éditions Amsterdam.
- COSTA, Guido, 2013 [2001], *Nan Goldin*, Londres : Phaidon.
- COTTON, Charlotte, 2005 [2004], *la Photographie dans l'art contemporain*, Pierre Saint-Jean (trad.), Londres: Thames & Hudson.
- D'EMILIO, John & FREEDMAN, Estelle B., 1997 [1988], *Intimate Matters: A History of Sexuality in America*, Chicago: University of Chicago Press.
- DOCTER, Richard F., 1988, *Transvestites and Transsexuals: Toward a Theory of Cross-Gender Behavior*, New York: Plenum Press.
- GARBER, Marjorie, 2012 [1992], *Vested Interests: Cross-dressing and Cultural Anxiety*, New York, Londres: Routledge.
- GOLDIN, Nan & ARMSTRONG, David, KELLER, Walter, (eds), 1993, *The Other Side*, Manchester: Cornehouse Publications.
- GOLDIN, Nan, 2012 [1986], *The Ballad of Sexual Dependency*, New York: Aperture.

- GUERRIN, Michel (13/10/2001), « Nan Goldin, chroniqueuse radicale des nouveaux désordres amoureux », *Le Monde*, [http://laspheredelintime.free.fr/divers/dossiers/nan%20goldin/Interview\\_le\\_monde.html](http://laspheredelintime.free.fr/divers/dossiers/nan%20goldin/Interview_le_monde.html) [consulté le 24/09/2015].
- HALBERSTAM, Jack, 2013, “Queer Faces: Photography and Subcultural Lives”, in MIRZOEFF, Nicholas (ed.), *The Visual Culture Reader*, London, Routledge : pp. 96-108.
- HANNEM, Stacey, 2012, “Theorizing Stigma and the Politics of Resistance”, in HANNEM, Stacey & BRUCKERT, Chris (ed), *Stigma Revisited, Implications of the Mark*, Ottawa: University of Ottawa Press, pp. 10-28.
- HEIFERMAN, Marvin, 1996, “Pictures of Life and Loss”, in GOLDIN, Nan, ARMSTRONG, David & HOLZWARH, Hans Werner, *I’ll be your Mirror*, New York: Whitney Museum of Art, pp. 277-282.
- JAGOSE, Annamarie, 2010 [1996], *Queer Theory: An Introduction*, New York: New York University Press.
- KAPLAN, Louis, 2001, “Photography and the Exposure of Community: Sharing Nan Goldin and Jean-Luc Nancy”, *Angelaki: Journal of the Theoretical Humanities*, vol. 6, no 3, pp. 7-30.
- KOZLOFF, Max, 1987 (November), “The Family of Nan”, *Art in America*, pp. 39-40.
- KRIEF, Jean-Pierre, 1999, “Contacts vol. 2 : Nan Goldin”, ARTE France, KS Vision (prods.) [https://www.youtube.com/watch?t=729&v=2cEd\\_ctEZQw](https://www.youtube.com/watch?t=729&v=2cEd_ctEZQw) [consulté le 20/10/2015].
- LE FEUVRE, Nicky, 2003, « Le “genre” comme outil d’analyse sociologique », in FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Dominique & al. (dir.), *le Genre comme catégorie d’analyse : Sociologie, histoire, littérature*, Paris, L’Harmattan, p. 39-52.
- MONTERO, Oscar, 1988, “Lipstick Vogue: The Politics of Drag”, *Radical America*, vol. 22, no 1, pp. 35-42.
- NAMASTE, Viviane K., 2000, *Invisible Lives: The Erasure of Transsexual and Transgendered People*, Chicago: University of Chicago Press.

- PHELAN, Shane, 2001, *Sexual Strangers: Gays, Lesbians, and Dilemmas of Citizenship*, Philadelphia: Temple University Press.
- PULTZ, John & MONDENARD, Anne de, 1995, *le Corps photographié*, Paris : Flammarion.
- REEVES, Emma, 2013, *Nan Goldin: The Ballad of Sexual Dependency (film)*, MOCA, MOCAtv, <https://www.youtube.com/watch?v=2B6nMlajUqU> [consulté le 20/10/2015].
- RIMMERMAN, Craig A., 2015, *The Lesbian and Gay Movements: Assimilation or Liberation ?* Boulder: Westview Press.
- RUBIN, Gayle, 2010, « le Marché aux femmes : “Economie politique” du sexe et systèmes de sexe/genre », *Surveiller et jouir : Anthropologie politique du sexe*, BOLTER, Flora *et al.* (trad.), Paris : EPEL, p. 23-82.
- RUDDY, Sarah, 2009, “A Radiant Eye Yearns from Me’ : Figuring Documentary in the Photography of Nan Goldin”, *Feminist Studies*, vol. 35, no 2, pp. 347-380.
- SEIDMAN, Steven, 1997, *Difference Troubles: Queering Social Theory and Sexual Politics*, Cambridge: Cambridge University Press.
- STRYKER, Susan, 2008, *Transgender History*, Berkeley: Seal Press.
- SUSSMAN, Elisabeth, 1996, “In/Of Her Time: Nan Goldin’s Photographs”, in GOLDIN, Nan, ARMSTRONG, David & HOLZWARTH, Hans Werner, *I’ll be your Mirror*, New York: Whitney Museum of Art, pp. 25-44.
- TAMAGNE, Florence, 2001, *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l’homosexualité*, Paris : Lamartinière.
- TIN, Louis-Georges, 2003, « l’Invention de la culture hétérosexuelle », *Les Temps Modernes*, vol. 3, n° 624, p. 119-136.
- TURNER, William B., 2000, *A Genealogy of Queer Theory*, Boulder: Temple University Press.
- WESTFALL, Stephen, 1991, “Nan Goldin”, *Bomb Magazine*, no 37. <http://bombmagazine.org/article/1476/nan-goldin> [consulté le 25/09/2015].

Résumé : Cet article croise les discours sur le sujet, la sociologie de la photographie et l'œuvre de Nan Goldin, et soutient que la photographe interroge les paradigmes de genre menant à la définition d'identités « abjectes ». En réinvestissant l'esthétique de l'instantané et de la photographie de famille, Goldin rend compte de la pluralité des identités de genre. Sa photographie documente le délitement du couple hétérosexuel et revendique la viabilité des identités homosexuelles, des transgenres et des *drag queens*, s'érigeant en savoir minoritaire et en contre discours sur l'humain.

Mots-clés : genres, identités, Nan Goldin, photographie américaine contemporaine, savoirs minoritaires

### *Subversive Paradigms of the Subject in Nan Goldin's queer Photography: Human Plurality and Epistemological Revisions*

*Abstract: This article associates discourses on the subject, the sociology of photography and Nan Goldin's work, and argues that the photographer questions gender paradigms leading to the definition of « abject » identities. As she reinvests the snapshot aesthetic and family photography, Goldin reveals the plurality of gender identities. Her photography documents the dismantling of the heterosexual couple and claims the social viability of homosexuals, transgender people and drag queens, thus rising to the status of subaltern knowledge and counter-discourse on humanity.*

*Keywords: contemporary American photography, genders, identity, Nan Goldin; subaltern knowledge*

### *Paradigmi sovversivi del soggetto nel fotografia queer di Nan Goldin: Pluralità umana e revisioni epistemologici*

*Riassunto: Questo articolo incrocia i discorsi sul soggetto, la sociologia della fotografia e sostiene che la fotografia da Nan Goldin interroga i paradigmi di genere che conduce alla definizione di identità "abiette". Reinvestendo l'estetica dell'istantanea e della fotografia di famiglia, Goldin rende conto della pluralità delle identità di genere. La sua fotografia documenta lo smontaggio della coppia eterosessuale e riven-*

*dichi la viabilità delle identità omosessuali, dei transgenres e dei drag queens, che si erigono scibile minoritario ed in contro discorso sull'umano.*

*Parole chiave: fotografia americana contemporanea, generi, identità; Nan Goldin; scibile minoritario*



## Pour une approche cosmopolite de la globalisation

Vincenzo Cicchelli, Sylvie Octobre

► **To cite this version:**

Vincenzo Cicchelli, Sylvie Octobre. Pour une approche cosmopolite de la globalisation . Sociétés Plurielles, Presses de l'INALCO, 2018, Épistémologies du pluriel. hal-01692718

**HAL Id: hal-01692718**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01692718>**

Submitted on 29 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**POUR UNE APPROCHE COSMOPOLITE DE LA  
GLOBALISATION**

Vincenzo Cicchelli, maître de conférences

Université Paris Descartes, Groupe d'Études des Méthodes de l'Analyse sociologique de la Sorbonne (GEMASS)

Sylvie Octobre, chargée d'études

Ministère de la Culture et de la Communication, Département des Études, de la Prospective et des Statistiques, (GEMASS)

---

***Sociétés Plurielles n° 2***  
**Epistémologies du pluriel**

---

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires. Elles diffusent les bonnes pratiques éditoriales définies par BSN.

**EXIGENCE DE QUALITÉ** avec des évaluations en double aveugle ;

**OPEN ACCESS** : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

**LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS** pour protéger les auteurs et leurs droits ;

**PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS** sémantiques et audio-visuels ;

**MÉTADONNÉES MULTILINGUES** : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Mandenkan*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

# Pour une approche cosmopolite de la globalisation <sup>1</sup>

Vincenzo Cicchelli, maître de conférences

Université Paris Descartes, Groupe d'Études des Méthodes de l'Analyse  
sociologique de la Sorbonne (GEMASS)

Sylvie Octobre, chargée d'études

Ministère de la Culture et de la Communication, Département des Études, de la  
Prospective et des Statistiques, (GEMASS)

Lorsque l'on se penche sur la littérature portant sur le cosmopolitisme, force est de constater que cette approche est à la fois descriptive et normative. Le cosmopolitisme désigne aussi bien un constat – portant sur un monde dont les structures seraient issues de la globalisation – et une aspiration – car il s'agirait de maîtriser les conséquences jugées néfastes de la globalisation et de promouvoir des institutions aptes à garantir une régulation transnationale (Roudometof, 2005 ; Holton, 2009). Pour sortir de cette ambiguïté, maintes fois soulignée et parfois même décriée, cet article part de l'idée que le cosmopolitisme gagnerait à être considéré comme une perspective spécifique pour comprendre les puissants pro-

---

1. Cet article est une version fortement remaniée de la contribution de V. CICHELLI & Sylvie OCTOBRE, "Debating Cosmopolitanism : A New Appraisal of Globalization", in M. CASELLI & G. GILARDONI, *Globalization, Supranational Dynamics and Local Experiences*, Londres: Palgrave, 2018, p. 43-63.

cessus transnationaux façonnant la société globale. Cette orientation essaie de répondre à la question suivante : comment les communautés humaines, les institutions et les individus font-ils face à la globalisation et à ses conséquences (Cotesta, Cicchelli & Nocenzi, 2013) ?

On a assisté au cours des vingt dernières années à un regain d'intérêt pour le cosmopolitisme. Pour autant, le risque est grand que cette perspective ne devienne un grand récit autopoïétique de la globalisation, ayant une faible assise empirique. L'usage du cosmopolitisme reste ainsi très controversé dans la littérature scientifique (Skrbis & Woodward, 2013) et, même pour ceux qui s'inscrivent dans cette perspective, il pose une série de paradoxes (Appiah, 2006).

Ce texte part de l'idée que « la définition économique de la globalisation ne peut expliquer pourquoi un électricien de New Haven se soucie de la forêt tropicale brésilienne, ni comment est née la conscience » de ce problème (Chanda, 2007: 9) et part de cette insuffisance pour proposer une perspective cosmopolite. Celle-ci dispose d'un certain nombre d'outils, dont certains ont été empruntés au courant des *global studies*, pour comprendre un processus central de notre époque : le fait que le sort de chaque individu est associé à celui des autres indépendamment de son pays d'origine, de son lieu de résidence ou de sa propre volonté. Cette approche s'attache donc à saisir : 1) la dynamique culturelle de la globalisation conduisant à l'essor d'une conscience socio-historique de vivre dans un monde pluriel et commun ; 2) la nécessité de la création d'institutions et d'organismes supranationaux cosmopolites pour la régulation des risques globaux ; 3) la socialisation cosmopolite des individus dans le monde global par le biais d'innombrables contacts au quotidien avec l'altérité sous la forme de flux culturels, d'imaginaires globaux, de mobilités et migrations.

### **Heurs et malheurs du cosmopolitisme**

Si le cosmopolitisme contemporain ne saurait être naïvement considéré comme un nouvel âge d'or d'un monde ouvert et sans frontières, nul ne peut cependant imaginer que de récentes tendances – essor des populismes et des partis d'extrême droite, retour des nationalismes, du protectionnisme et de l'isolationnisme dans nombre de démocraties occidentales – marquent son déclin, voire sa disparition de notre horizon d'attente. Son histoire cyclique depuis son invention dans la Grèce classique par les Stoïciens atteste bien qu'il est l'un de plus anciens rêves de l'humanité (Coulmas, 1995), au-delà ou malgré ses péripéties.

Le cosmopolitisme contemporain – que d'aucuns appellent néo-cosmopolitisme (Fine, 2007) – possède des traits propres : il est caractérisé par un style de vie fortement lié aux villes globales, aux jeunes et aux individus mobiles

et dotés de forts capitaux culturels (Beck, 2006 ; Cotesta, 2012). Les nouvelles technologies de communication et l'accès à Internet, les médias globaux, les mobilités, la circulation des produits culturels, l'émergence d'imaginaires partagés, les risques globaux tels le terrorisme et le réchauffement climatique sont de puissants moteurs favorisant l'émergence de la conscience cosmopolite d'habiter un monde commun. Pourtant, on ne saurait confondre cosmopolitisme et globalisation. En effet, une société peut être affectée par de puissants phénomènes globaux sans pour autant se considérer comme cosmopolite. La globalisation n'engendre pas nécessairement la diffusion d'attitudes, d'orientations et de comportements cosmopolites dans nos sociétés. Bien que notre réalité soit globale, notre monde n'est pas tout à fait cosmopolite.

Notre monde contemporain est consubstantiellement pluriel et commun (Cicchelli, 2016) : la diversité culturelle caractérise plus que jamais les modalités du vivre ensemble et en même temps l'humanité partage maintenant un nombre toujours plus croissant d'imaginaires et de références globales grâce à la circulation intense de produits et contenus culturels via les médias numériques et les industries culturelles globales (Cicchelli & Octobre, 2018). Au lieu de disparaître, comme certains auteurs l'ont fallacieusement prétendu (Friedman, 2005), les frontières culturelles et les identités (individuelles, communautaires et ethno-nationales) sont redéfinies par les processus globaux. Dans certains cas, ces frontières deviennent plus ouvertes et poreuses ; dans d'autres cas, cependant, elles sont de plus en plus fermées et rigides.

Les individus semblent plus ouverts et de plus en plus sensibles aux différences culturelles, cependant qu'ils peuvent en même temps se replier et devenir parfois même hostiles au fait de vivre dans des sociétés multiculturelles. Il existe chez les individus un décalage entre une forte consommation d'expériences culturelles globales – ce qui leur fournit des ressources grâce auxquelles enrichir et diversifier leurs styles de vie s'il le souhaite – et leur éventuelle résolution à endosser des responsabilités au fondement d'une solidarité internationale et d'une politique de l'accueil et de l'hospitalité (Kennedy, 2010). Alors que l'on constate chez les jeunes – notamment chez les étudiants et ceux appartenant aux classes moyennes supérieures (Cicchelli, 2012 ; Cicchelli & Octobre, 2018) – une forte ouverture esthétique et culturelle à l'altérité, nos sociétés voient un essor de tendances néo-populistes et xénophobes de repli sur soi qui ont trouvé un écho favorable parmi les représentants politiques de plusieurs démocraties occidentales (Martinelli, 2005). En Europe, de nombreux partis se situant à l'extrême droite de l'échiquier politique tirent profit des crises économiques et migratoires, des menaces terroristes en colportant une conception fortement ethno-identitaire de la culture nationale.

Ce n'est pas surprenant, dans la mesure où la globalisation est un mécanisme ambivalent qui produit des interdépendances entre les sociétés, en favorisant l'intégration aussi bien que la fragmentation, l'inclusion autant que l'exclusion. Si les processus transnationaux à grande échelle fournissent à certains individus (mobiles et éduqués) des ressources (économiques et culturelles) et d'importantes opportunités d'enrichissement professionnel et personnel, ils peuvent engendrer chez d'autres (moins dotés) de nouvelles inégalités, des frustrations et des formes de désillusion ou de déracinement (Castells, 2013). Ceux qui se perçoivent comme les « perdants » dans la compétition économique globale, ceux qui sont exclus de la répartition des richesses, sont souvent tentés par le repli identitaire.

Il est par conséquent impératif d'explorer les dynamiques d'ouverture et de fermeture des frontières. C'est la contribution principale de la sociologie cosmopolite qui ne se confond nullement avec une conception du monde idéaliste et utopique ou élitiste et idéologique.

### **Qui a peur du cosmopolitisme ?**

On peut identifier quatre usages majeurs du cosmopolitisme dans le discours public contemporain (Cicchelli, 2016).

Le premier est associé à certaines grandes marques de nourriture, mode et produits culturels, ce qu'on appelle les global brands. Il s'agit de promouvoir un style de vie, en particulier chez les classes moyennes et supérieures, pour encourager la consommation de produits circulant sur le marché global (Bookman, 2013).

Un second usage renvoie cette fois-ci au mode de vie de grands esprits, intellectuels, savants et polyglottes vivant dans des milieux ouverts, internationaux, des voyageurs ayant « roulé leur bosse » sur les routes du monde. Parfois, cela s'applique à des individus ayant fait l'expérience, éventuellement ressentie comme douloureuse, de l'exil, de l'expatriation (Lapierre, 2006).

Le troisième usage du cosmopolitisme s'observe dans des publications et blogs d'extrême droite. Dans ces pamphlets, le cosmopolitisme est accusé de menacer l'existence même de la civilisation européenne, car il est assimilé au principe d'indifférenciation universelle<sup>2</sup>.

Dans le quatrième usage – que l'on retrouve plutôt à l'extrême gauche – est adressée une forte critique à la domination des élites globalisées, domination

---

2. Voir par exemple :

<https://henrydelesquen.fr/2017/03/30/quest-ce-que-le-cosmopolitisme-par-henry-delesquen/>

d'autant plus efficace qu'elle échapperait aux contre-pouvoirs démocratiques nationaux<sup>3</sup>.

Plus généralement, ce qui est véritablement en jeu est l'idée que les individus se font de la globalisation entendue comme mise en contact avec la différence culturelle et machine à ouvrir, détruire, ou déplacer des frontières de natures diverses (économiques, sociales, culturelles, psychiques, etc.). Dans le premier cas, la globalisation est vue comme une très grande opportunité de création d'un marché global de milliards de consommateurs. Dans le deuxième cas de figure, la globalisation permet aux individus, surtout aux citoyens, de construire un rapport à l'altérité plus inclusif les prédisposant à vivre ensemble dans des espaces culturellement hétérogènes. Dans le troisième cas, la globalisation est vue comme un Léviathan, un monstre qui ingurgiterait toutes les cultures locales – à cause en particulier de l'immigration mais aussi de l'homogénéisation culturelle –, processus qu'il faut combattre pour défendre la souveraineté et l'identité nationales, la diversité fondée sur l'authenticité des cultures. L'altérité est ici considérée comme menaçante. Dans le quatrième cas, la disparition des frontières n'est pas vue comme négative en soi, mais elle semble associée plutôt à la dérégulation des marchés et à la production de nouvelles formes d'inégalité et de domination, qu'une excessive focalisation sur les questions relatives à la diversité culturelle (Walter Benn Michaels, 2009) finit par occulter.

Dans ces quatre cas de figure, se sentant à l'étroit dans les cercles sociaux les plus immédiats, les thuriféraires du cosmopolitisme accusent volontiers ceux qui les combattent d'avoir peur de voir coupées leurs racines identitaires et culturelles, de ressentir une forme de vertige dans un monde devenu trop grand. Les identitaires attribueraient volontiers aux cosmopolites un manque de loyauté aux dimensions les plus locales de leurs vies quotidiennes. Les premiers souffriraient de claustrophobie, les seconds d'agoraphobie.

Nous souhaitons ici aller plus loin que l'opposition binaire qui structure les débats publics. D'abord, parce que cette opposition se fonde sur une mécompréhension de ce qu'est le cosmopolitisme : on peut franchir des frontières, sans perdre ses racines, de même que l'on peut se professer cosmopolite tout en ayant un fort ancrage dans une culture particulière (Appiah, 2006). Idéal de

---

3. Jean-Luc Mélenchon, lors du troisième congrès de la formation politique qu'il présidait en 2013, le *Parti de gauche*, qualifiait Pierre Moscovici, alors ministre de l'économie, de « *petit intelligent qui a fait l'ENA* » et qui a « *un comportement de quelqu'un qui ne pense plus en français, qui pense dans la langue de la finance internationale* ». Source : [www.lemonde.fr/politique/article/2013/03/24/le-derapage-de-melenchon-sur-moscovici\\_1853400\\_823448.html#rIVQZWrpTFYgAcjY.99](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/03/24/le-derapage-de-melenchon-sur-moscovici_1853400_823448.html#rIVQZWrpTFYgAcjY.99), consulté le 15 novembre 2017.

transcendance des appartenances locales, l'horizon du cosmopolite se définit tout d'abord comme l'« universum terrestre » (Coulmas, 1995), mais cette tension vers le cercle ultime de socialité qu'est l'humanité (Simmel, 1999) ne conduit pas à la négation de mœurs, cultures, identités particulières. Pour le dire avec Pascal Bruckner (2000), entre ceux qui se barricadent dans un nationalisme identitaire et ceux qui n'aspirent qu'au grand large, le cosmopolitisme enjoint de penser ensemble l'enracinement et l'universel comme se fécondant l'un par l'autre.

### **Le tournant cosmopolite**

L'actuel regain d'intérêt pour le cosmopolitisme a fourni un nouveau cadre prometteur pour comprendre la globalisation dans les domaines culturels, politiques et sociaux. Ulrich Beck (2006) considère le cosmopolitisme comme étant la plus grande idée du XXI<sup>ème</sup> siècle, permettant une compréhension renouvelée des enjeux de la globalisation : d'une part, en raison du mélange de cultures et d'identités et, d'autre part, en raison de la nécessité d'une réponse aux risques globaux actuels par les organismes de régulation internationaux. Comme « l'autre global est au sein de nous-mêmes » (Beck & Grande, 2010, p. 417), il est par conséquent crucial que l'approche cosmopolite se penche sur la façon dont l'altérité et la pluralité sont appréhendées et gérées par les individus et les groupes humains (aux niveaux micro, méso et macro sociaux).

Cela signifie que nous devons utiliser des outils méthodologiques appropriés pour déterminer à partir de quel point la distance culturelle entre Ego et Autrui devient pertinente, et nous devons également comprendre les mécanismes qui produisent des frontières entre les groupes à la fois plus poreuses ou plus rigides. Plus précisément, l'étude du processus de construction d'une relation cosmopolite doit prendre en compte : 1) la place de l'Autre dans les identités contemporaines et la gestion de la pluralité et de la diversité culturelles ; 2) l'inscription de sa propre appartenance dans un horizon plus large et la reconnaissance de soi dans une commune humanité (Cicchelli, 2012).

Le projet d'une sociologie cosmopolite ne peut faire l'économie d'une confrontation avec les arguments, les présupposés et les limites de l'universalisme, qui est un héritage fort de la pensée cosmopolite (Chernilo, 2012). Plus précisément, la sociologie cosmopolite se construit autour de la tension entre deux postures : le respect et la reconnaissance de la pluralité, des particularités des faits humains d'une part, l'aspiration à les comprendre dans un cadre humain plus large de l'autre (Fine, 2007). « La théorie sociale cosmopolite comprend les relations sociales au travers d'une conception universaliste de l'humanité et au moyen d'outils analytiques et de procédures méthodologiques universalistes.

Son ambition, simple, mais nullement triviale est que, en dépit de toutes nos différences, l'humanité est dans les faits une et doit être comprise comme une » (Fine, 2007, p. XVII). S'il assume l'universalisme comme horizon suprême de compréhension des phénomènes sociaux, le cosmopolitisme essaie de lutter contre certains de ses aspects obscurs ; il se dresse contre de nouvelles forces d'exclusion, y compris celles qui réapparaissent subrepticement sous l'égide du respect des différences (Fine, 2003). L'universalisme cosmopolite ne se veut pas désincarné. Puisque le présupposé principal d'une orientation cosmopolite est que « l'espèce humaine peut être comprise seulement si elle est traitée comme un sujet, à l'intérieur duquel toutes les différences sont reconnues et respectées, mais conceptualisées comme internes à l'unité substantive de tous les êtres humains » (Fine, 2007, p. X), l'articulation de l'universel et du particulier est sans conteste la tâche principale de cette approche (Cotesta, 2012).

### **Pour une sociologie cosmopolite : trois plans d'analyse**

Une sociologie cosmopolite devrait envisager trois plans d'observations distincts. Considérant que les dynamiques culturelles sont premières dans la globalisation (Appadurai, 2005), le premier renvoie à l'analyse des dynamiques culturelles relatives à l'avènement d'un monde commun et d'une conscience de la globalité. Le deuxième plan s'interroge sur l'avènement de modes de gouvernance post-nationaux des risques globaux, avec les questions des droits humains, de la citoyenneté et des démocraties cosmopolites. L'analyse se centre ici sur le fonctionnement d'institutions supranationales (ONU, UE, FMI, Banque mondiale, Tribunal pénal international, Cour européenne des droits de l'homme etc.) et leurs conditions de possibilités historiques, sociologiques, juridiques, éthiques etc. Le troisième plan essaie de comprendre comment les individus vivent dans un monde global, comment ils en font l'expérience, comment ils y agissent. Il importe ici de suivre les contours que prend le rapport à autrui dans les sociétés contemporaines, caractérisées aussi bien par des contacts permanents avec des formes variées d'altérité que par la multiplicité des références culturelles et identitaires.

#### ***La dynamique de la culture cosmopolite***

En ce qui concerne le premier plan, la sociologie cosmopolite devrait se pencher sur l'analyse de la dynamique culturelle, en empruntant à l'axiome de Malcolm Waters (1995) : contrairement aux échanges matériels qui localisent ou aux échanges politiques qui internationalisent, les échanges symboliques et culturels sont les premiers à devenir globaux. Difficile à mettre en œuvre (Pieterse, 2009), cet axiome rappelle néanmoins la force des dimensions non économiques dans la

dynamique de la globalisation et ouvre la voie à une prise en compte du rôle que ces dimensions ont joué dans la conception d'un monde à la fois pluriel et commun. Il existe encore des versions plus radicales de cette approche, qui soutiennent que tous les éléments qui contribuent à unifier le monde, y compris au niveau de son infrastructure, ont un caractère profondément culturel (Lechner & Boli, 2005). Les études d'Arjun Appadurai (2005) décrivent la globalisation comme le résultat d'interactions entre différents flux (ou « scapes ») dans lesquels la culture joue un rôle primordial. Parmi les cinq scapes qu'il distingue, trois ont un caractère culturel : les médiascapes (flux d'informations à travers des médias tels que la télévision ou l'Internet), les éthnoscapes (flux d'individus par l'immigration, le tourisme et autres formes de mobilité) et les idéoscapes (flux d'idées diffusées par la consommation, le marché, la démocratie ou les droits de l'homme). En s'inspirant de cette approche, certains ont désigné par le terme de « cosmoscapes » les dimensions symboliques propres au cosmopolitisme contemporain (Kendall, Woodward & Skrbis, 2009). Les flux d'objets, d'images, de pratiques et d'idées circulent à travers les réseaux globaux et créent des « scapes » qui peuvent à leur tour contribuer à l'émergence d'une conscience historique et d'une posture individuelle cosmopolites.

La dynamique cosmopolite de la culture prend tout d'abord appui sur les flux globaux des contenus culturels. En effet, grâce à ces flux, un nombre toujours croissant d'individus sont exposés aux mêmes nouvelles diffusées par les médias globaux (CNN, Fox News, Euronews, Al Jazeera et BBC World) ; ils écoutent la même musique, regardent les mêmes films et séries télé. Les grands événements sportifs (par exemple, les Jeux Olympiques, la Coupe du Monde de football et la Coupe du Monde de rugby), les guerres et les catastrophes naturelles (la guerre du Golfe, le génocide rwandais, le 11 septembre, la guerre en Irak, les tsunamis et les tremblements de terre), ou les décès de politiciens ou de célébrités, parfois soudains ou prématurés (John Fitzgerald Kennedy, John Lennon, Diana Princesse de Galles, Michael Jackson ou Nelson Mandela), sont tous déclencheurs d'émotions intenses, peuvent rassembler (physiquement ou pas) des individus aux (et des) quatre coins de la planète et parfois même conduire à des manifestations internationales de solidarité. Les réseaux sociaux (par exemple, Facebook, Twitter et Renren) permettent aux individus d'entrer en contact « virtuellement » avec leurs homologues fort éloignés physiquement. En outre, Internet offre à chaque individu la possibilité d'afficher, de partager et/ou de modifier des contenus (nouvelles, commentaires, contenus culturels) à l'échelle mondiale.

Mais la dynamique cosmopolite de la culture repose aussi sur les imaginaires du monde. « Puisque personne ne peut *voir*<sup>4</sup> l'univers, le monde ou l'humanité,

---

4. C'est l'auteur qui souligne.

l'optique cosmopolite ne saurait être qu'une expérience de l'imagination et non pas une expérience perceptive » (Cheah, 2012 : 138). Dans cette optique, la littérature mondiale, les tubes musicaux, les blockbusters, les séries télévisées, les documentaires et les diffusions de nouvelles contribuent à façonner notre image du monde. Si les humains sont incapables d'embrasser davantage qu'une fine couche de la surface de la planète, ils peuvent par leur imagination saisir l'ensemble (Cosgrove, 2001). Or cette imagination se nourrit des flux culturels. Par exemple, à travers les images de la Terre vue de l'espace et les documentaires montrant l'impact des activités humaines sur la nature (concernant, par exemple, les espèces en voie de disparition, la déforestation ou la fonte des glaciers) (Szerszynski & Urry, 2006), nous nous familiarisons avec des risques globaux tels que le changement climatique, et construisons un sentiment d'appartenance commune qui englobe tous les habitants de la Terre.

L'imaginaire joue également un rôle important en diffusant une conception d'un monde pluriel, en particulier dans le cas des produits culturels. Le cinéma asiatique fournit un exemple pertinent, constituant un mode alternatif de représentation cinématographique de la géopolitique (Teo, 2010), car il utilise des techniques transculturelles d'expression cinématographique et cible des publics internationaux, en mettant en vedette de nouveaux récits sur les pays et les peuples – comme le montre le film chinois récent *La Grande Muraille* (2017). « Ces films requièrent une plus grande conscience de la part des publics globaux des contenus matériels, en particulier du décor local qui est bien moins familier pour eux. C'est bien grâce à l'échange entre le local et le global, entre Hollywood et Bollywood que ces films s'efforcent d'être universels » (Teo, 2010, p. 427).

Forte de ces interconnexions transnationales, la conception de la planète comme une place singulière se retrouve renforcée. Pourtant même ainsi, nous ne vivons pas dans un monde « plat » (Friedman, 2005). Le monde global est toujours composé d'une grande variété de langues, d'ethnies, d'identités nationales, de religions et de civilisations. Loin d'éradiquer la diversité culturelle – et aussi paradoxal que cela puisse paraître – les processus de globalisation l'ont même renforcée (Tomlinson, 2007). Quelles qu'en soient les raisons – la protection d'une identité culturelle établie, la promotion d'un nouveau produit culturel ou la réinvention des traditions –, nous observons une différenciation culturelle à la fois durable et croissante. Les espoirs aussi bien que les craintes suscitées par la convergence culturelle sont exagérés, « les sociétés continuent à afficher l'empreinte profondément enracinée des différences culturelles qui ont persisté depuis des siècles » (Norris & Inglehart, 2012: 167). D'autres chercheurs insistent sur le fait que, dans une société globale, les différences culturelles sont omniprésentes car elles prennent la forme d'hybridations, ce que Jan Nederveen Pieterse a

appelé « mélange global » ou « mélange translocal des cultures » (2009: 4). Par conséquent, et contrairement aux craintes de Régis Debray (2010), il est peu probable que la pluralité, cette caractéristique majeure du monde contemporain, disparaisse à l'avenir.

Les processus culturels transnationaux relient plus souvent que par le passé les peuples par-delà les frontières, en les confrontant aux différences ethno-culturelles. L'intensification de l'interconnexion globale signifie qu'il y a de plus grandes possibilités d'accéder à une gamme plus large de produits culturels de consommation, et plus de contacts (même si éphémères) avec des cultures autrefois distantes, exotiques et périphériques. L'omniprésence de l'altérité est une expérience constante dans notre vie quotidienne. C'est la raison pour laquelle, d'après Zygmunt Bauman, la question fondamentale à laquelle nous sommes confrontés est « comment vivre avec l'altérité, de façon quotidienne et permanente » (Bauman, 1997 : 30).

### *Les institutions du cosmopolitisme*

L'approche cosmopolite repose donc sur l'idée que la globalisation ne se réduit pas à un phénomène économique et à la domination sans partage d'un capitalisme de plus en plus financiarisé ; son analyse ne doit pas seulement conduire à une simple critique du néo-libéralisme. On l'a vu, la globalisation est aussi un phénomène culturel qui engage profondément notre rapport à l'Autre. Cet engagement est moral et éthique (Skrbis & Woodward, 2013), et peut être envisagé de deux manières : à travers la gouvernance mondiale et à travers la question des droits humains.

À travers les siècles, les philosophes politiques ont débattu de l'opportunité et de la possibilité d'organiser la vie sociale sur une échelle cosmopolite. Sur ce point, la pensée cosmopolite a connu un changement profond au XX<sup>ème</sup> siècle : en abandonnant l'éthos intellectuel détaché propre à l'élite des citoyens du monde de la République des lettres, le cosmopolitisme contemporain se caractérise plutôt par la conscience de devoir donner au monde global des institutions qui puissent le gouverner (Cheah, 2006).

Cette posture est indissociable d'une dimension normative, fortement présente dans les *cosmopolitan studies*, qu'il s'agisse de la mise en place d'organismes supranationaux de régulation économique, politique et juridique, ou des vœux formulés pour l'avènement d'une démocratie et d'une citoyenneté cosmopolites. Ainsi, les travaux relevant du cosmopolitisme institutionnel considèrent la société globale moins comme une fatalité que comme l'issue de processus qui peuvent et doivent être gouvernés (Caselli, 2012).

Cette posture suppose acquis un changement de registre : à l'épuisement relatif des modes d'action de l'État-nation – notamment dans les domaines

militaires, sanitaires, économiques – répondrait une obligation d'ouverture des référentiels du politique à une échelle qui n'aurait jamais pu être envisagée avant la globalisation. La globalisation soulève en effet la question de la gouvernance globale, définie comme un ensemble de normes s'appliquant à ce système singulier qu'est devenue la société globale (Martinelli, 2005). Il existe un décalage entre la croyance, au fondement de la modernité politique, que les États-nations sont en mesure de déterminer l'avenir des sociétés nationales, et les contraintes réelles et implacables de l'économie mondiale, du droit international et des alliances militaires qui réduisent fortement leurs marges de manœuvre (Held, 2005). En plus de l'accélération des liens d'interdépendance, une pensée des institutions globales s'est nourrie du durcissement des conflits ethno-religieux et de l'extension à l'échelle planétaire d'un capitalisme financier parfois débridé.

Alors que les relations géopolitiques entre les États-nations sont encore pensées en termes westphaliens, il est de la plus haute urgence que « la communauté internationale des États prolonge son développement et devienne *une communauté cosmopolite des États et des citoyens du monde*<sup>5</sup> » (Habermas, 2012, p. 17). Le transfert de souveraineté des États aux organismes internationaux deviendrait ainsi nécessaire en raison des contraintes systémiques de la société globale. Le pouvoir des organisations internationales s'accroîtrait au détriment du processus démocratique qui légitime les États nationaux. Par conséquent, la seule alternative crédible et viable à la confiscation de la démocratie nationale qui pourrait être opérée par certains organismes supranationaux consisterait « à élargir le processus démocratique au-delà des frontières de l'État-nation » (idem, p. 80).

On peut pourtant se demander si les interdépendances systémiques conduisent nécessairement à un sentiment d'obligation de solidarité internationale d'une part, et s'il existe des acteurs institutionnels en mesure de concrétiser cette aspiration à la régulation globale et d'édicter des normes juridiques universellement acceptées et partagées d'autre part. On peut également s'interroger sur le degré de maîtrise de la globalisation qu'ont les États et les acteurs institutionnels contemporains.

Seconde perspective éthique et morale du cosmopolitisme : la question des Droits humains et leur application à l'épreuve des civilisations. Les Droits humains constituent un ressort fondamental du cosmopolitisme, notamment en ce qui concerne l'avènement de la citoyenneté universelle (Fine, 2007). Comme l'atteste la déclaration universelle des Droits de l'homme, ces droits impliquent un horizon cosmopolite. Aussi sont-ils une ressource pour éprouver jusqu'où un monde traversé par des conflits de toutes sortes peut être habité et pensé autrement qu'en termes de séparations et cloisonnements. L'internationalisation

---

5. Ce sont les auteurs de cet article qui soulignent.

progressive des Droits de l'homme depuis la Déclaration de 1948 n'a pas été pour autant synonyme de leur universalisation au sens où la question de leur universalité ne ferait pas débat. Ces droits ont été dénoncés çà et là comme une figure de l'ethnocentrisme et de l'impérialisme occidental, imposant comme une vérité objective des valeurs étrangères à des cultures profondément différentes de la nôtre. Pourtant aussi, ils sont utilisés partout dans le monde, que ce soit sur la place Tiananmen, sur la place Tahrir ou sur l'avenue Bourguiba, comme un outil puissant contre toute forme d'oppression et de domination. Signe que si l'universalité des Droits humains peut être mise en question, il doit y avoir au moins de l'universalisable en eux, pour qu'ils soient, malgré les différents procès dont ils font l'objet, ainsi mobilisés. Il faudra à l'avenir mieux examiner comment l'internationalisation de ces droits suscite aussi bien leur rejet (par exemple au nom des « valeurs asiatiques ») que leur interprétation, ou réinterprétation, créatrice dans un monde culturellement diversifié.

On peut se demander à quoi servent les Droits Humains. D'après Jurgen Habermas, leur rôle ne se bornerait pas « à la critique morale des injustices au sein d'une société mondiale fortement stratifiée. Les droits de l'homme ont besoin d'une insertion institutionnelle dans une société mondiale politiquement constituée » (Habermas, 2012, p. 19-20). Si les Droits humains jouent un rôle fondamental dans l'établissement d'une démocratie cosmopolitique, ils requièrent à leur tour la mise en place d'institutions globales en mesure de les promouvoir

### *La socialisation de l'individu cosmopolite*

Le troisième plan d'analyse de la sociologie cosmopolite se concentre sur la compréhension de la manière dont les individus font face à la globalisation (Cicchelli & Octobre, 2018). L'impact de la globalisation sur les trajectoires biographiques, les modes de vie, les valeurs, les comportements au quotidien soulève plusieurs questions. Quels sont les liens entre les sentiments d'appartenance nationale et supranationale, locale et globale ? Comment expliquer cette nouvelle injonction à accepter les différences culturelles dans la construction de sa propre identité ? Surtout, qu'est-ce qui caractérise cette longue expérience d'apprentissage de la relation entre le soi et les autres dans un monde pluriel ?

Certains sociologues définissent le cosmopolite comme un individu ouvert d'esprit, désireux d'entrer en contact avec l'altérité, qui fait souvent l'expérience de franchir des frontières culturelles et/ou politiques, et qui entretient des relations sociales transnationales (Hannerz, 1990). En voulant s'investir dans une relation avec l'autre, il fait preuve d'une ouverture intellectuelle et esthétique à l'égard d'expériences culturelles insolites, il est tourné vers la recherche de la différence plutôt que de l'uniformité. Or, c'est très précisément par « la mobilité,

la réflexivité et une insatiable curiosité envers les autres cultures que le cosmopolite acquiert la compétence pour naviguer dans un contexte mondial de plus en plus diversifié et hybride » (Germann Molz, 2005, p. 519).

Pour d'autres auteurs, plus critiques, l'orientation cosmopolite est l'apanage des vainqueurs de la compétition globale (Calhoun, 2003). La figure du cosmopolite est volontiers identifiée, de façon négative, à l'élite mobile privilégiée, dont la curiosité culturelle reflète plutôt un manque d'obligations à l'égard de toute communauté socialement inscrite ainsi qu'une absence de véritable empathie pour l'humanité et pour son sort. Le cosmopolite est par conséquent considéré comme un « voyeur » mobile, un « touriste culturel », vivant dans une quête sans fin d'expériences exotiques et de sensations esthétiques renouvelées (Featherstone, 2002). Il est souvent vu comme « un type de parasite », qui dépend du labeur quotidien des autres pour satisfaire son besoin compulsif de consommation de produits toujours différents (Scruton, 1982, p. 100). Associé à la ville, à l'existence de formes variées et diffuses d'une altérité de proximité, le cosmopolitisme est alors compris comme la manifestation d'un capital culturel détenu par les nouvelles classes moyennes, urbaines et fortement scolarisées, qui se considèrent « globalement orientées, notamment à travers des activités artistiques et intellectuelles qui les font accéder aux circuits culturels internationaux » (Binnie, 2006, p. 15).

D'autres auteurs estiment en revanche que, dans un monde globalisé, la condition cosmopolite n'est plus réservée aux élites. En dépit du caractère toujours socialement différencié et classant de certaines pratiques, comme l'usage des langues étrangères et les voyages, il existerait des formes de cosmopolitisme ordinaire, banal, quotidien, repérables par exemple chez des sédentaires ou des individus peu diplômés. Il serait par conséquent erroné de considérer les élites de la globalisation comme les représentantes exclusives du cosmopolitisme ou de réduire ce dernier aux figures archétypales de l'expatrié, de l'exilé, du déraciné (Lapierre, 2006). Des discours universalistes ont pu être défendus au cours d'enquêtes par des interviewés appartenant aux classes populaires (Lamont & Aksartova, 2002). De tels travaux ont le mérite de mettre en garde contre la tentative de réduire l'analyse de la socialisation cosmopolite à celle de la mobilité internationale, aux migrations et diasporas, aux membres des classes aisées et aux intellectuels, en excluant d'emblée les sédentaires, les classes populaires et les individus moins bien dotés en capitaux scolaires (Woodward, Skrbis & Bean, 2008).

Pour saisir le processus de fabrication d'un esprit cosmopolite, on peut recourir à la notion de socialisation cosmopolite. Celle-ci est plutôt un processus long, sinueux, voire réversible – parfois même contradictoire et non cohérent – d'acquisition éventuelle d'un esprit par des contacts et/ou rencontres – imaginés,

virtuels ou réels – avec l’altérité, que le déploiement d’une disposition ou la mise en acte d’une propriété (Cicchelli, 2012). Le processus réflexif de construction d’un rapport à l’altérité se compose de quatre figures majeures, distinguées ici dans un but analytique. Nous les avons nommées : cosmo-esthétique, cosmo-culturaliste, cosmo-éthique et cosmo-politique. Construites à partir de la lecture de travaux portant sur le cosmopolitisme ordinaire, banal, quotidien, ces quatre figures voudraient comprendre les mécanismes par lesquels les individus produisent ou non des discours universalistes, mobilisent ou non des répertoires cosmopolites, participent ou non à l’élaboration de cultures et imaginaires transnationaux dans les différents domaines de l’esthétique, de la culture, de l’éthique et de la politique (Cicchelli, 2016).

## Conclusion

L’approche cosmopolite fournit à la sociologie une série d’outils permettant un renouvellement de l’analyse des dynamiques culturelles, des formes de régulations institutionnelles supranationales et de la socialisation en dehors de l’enceinte de l’État-nation. Néanmoins, il reste un nombre de points que les recherches à venir devront nécessairement débattre.

Concernant les dynamiques culturelles globales, il serait vain de rechercher l’existence d’une culture universelle (Castells, 2013). En effet, l’avènement de la société des réseaux ne saurait être réduit ni à la diffusion d’un esprit capitaliste globalisé ni aux vues idéalistes de philosophes rêvant d’un monde abstrait fait de citoyens cosmopolites. Ce qui crée un lien entre les cultures, nécessairement locales, à l’ère globale est l’adhésion à l’idée de pouvoir communiquer et s’exprimer via les réseaux, plus que le partage de certaines valeurs qui restent liées à des contextes civilisationnels (par exemple l’égalité femme/homme).

La question de la gouvernance globale démocratique doit être nécessairement pensée comme multipolaire et multiscalaire (Held, 2005 ; Martinelli, 2005). Les obstacles ne manquent pas à l’instauration d’une démocratie post-nationale : le cosmopolitisme comme conscience d’un destin commun à l’humanité entière ne saurait faire oublier les conséquences négatives de la globalisation et ses promesses non maintenues, qui génèrent des tensions nouvelles. D’une part, des chercheurs ont fait valoir que les préconisations d’une démocratie cosmopolite restent des vœux pieux si une lutte efficace contre la pauvreté et les inégalités n’est pas mise en place. « Pour que la démocratie puisse reprendre le contrôle du capitalisme financier globalisé de ce nouveau siècle, il faut (...) inventer des outils nouveaux, adaptés aux défis du jour. L’outil idéal serait un impôt mondial et progressif sur le capital, accompagné d’une très grande transparence financière internationale »

(Piketty, 2013, p. 835). D'autre part, l'explosion de conflits de toutes sortes, le terrorisme international et la globalisation des risques alimentent de nouvelles crispations – notamment en Europe – où prospèrent des partis populistes, xénophobes, souverainistes et anti-européens.

Quant à la socialisation cosmopolite, elle repose sur l'hypothèse que lorsque nous sommes ouverts aux autres, les échanges se déroulent de manière pacifique, réciproque et symétrique. En outre, les théories du cosmopolitisme avancent souvent l'idée que l'ouverture intentionnelle, avec les vertus associées de la bonne volonté, de l'empathie, de la solidarité et de l'hospitalité, découle des efforts d'Ego pour établir une relation positive avec Autrui. Comment donc imaginer une socialisation cosmopolite lorsqu'Autrui refuse l'échange ou instaure une relation conflictuelle ? Peut-on donc imaginer une relation cosmopolite sans l'effort symétrique de la part de l'autre ? Par ailleurs, on peut se demander dans quelle mesure la globalisation encourage une socialisation cosmopolite. Tous les « gagnants » de la globalisation sont-ils nécessairement cosmopolites ? Et les « perdants » ont-ils la possibilité de devenir cosmopolites ?

Toutes ces considérations suscitent une réflexion qu'il faudrait à l'avenir approfondir sur la façon dont on peut développer une éducation cosmopolite qui serait fondée sur une aspiration universaliste et qui fournirait aux individus des outils leur permettant de vivre en citoyens éclairés dans des sociétés façonnées par les enjeux globaux.

## Bibliographie

- APPADURAI, Arjun, 2005, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot.
- APPIAH, Anthony Kwame, 2006, *Pour un nouveau cosmopolitisme*, Paris : Odile Jacob.
- BAUMAN, Zygmunt, 1997, "The Making and Unmaking of Strangers", in BAUMAN, Zygmunt, *Postmodernity and its Discontents?* Cambridge: Polity Press.
- BECK, Ulrich, 2006, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris : Aubier.
- BECK, Ulrich & GRANDE, Edgar, 2010, "Varieties of Second Modernity: The Cosmopolitan Turn in Social and Political Theory and Research", *The British Journal of Sociology*, vol. 61, no 3, pp. 409-443.
- BINNIE, Jon, 2006, "Grounding Cosmopolitan Urbanism: Approaches, Practices and Policies", in BINNIE J. & al. (ed.), *Cosmopolitan Urbanism*, Londres: Routledge, pp. 1-34.
- BOOKMAN, Sonia, 2013, "Branded Cosmopolitanisms: 'Global' Coffee Brands and the Co-Creation of 'Cosmopolitan Cool'", *Cultural Sociology*, vol. 7, no 1, pp. 56-72.
- BRUCKNER, Pascal, 2000, *le Vertige de Babel*, Paris : Arléa.
- CALHOUN, Craig, 2003, "'Belonging' in the cosmopolitan imaginary", *Ethnicities*, vol. 3, no 4, pp. 531-568.
- CASELLI, Marco, 2012, *Trying to Measure Globalization. Experiences, Critical Issues and Perspectives*, Dordrecht : Springer.
- CASTELLS, Manuel, 2013, *Communication et pouvoir*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- CHANDA, Nayan, 2010, *Au commencement était la mondialisation*, Paris : Éditions du CNRS.

- CHEAH, Pheng, 2007, *Inhuman Conditions: On Cosmopolitanism and Human Rights*, Cambridge: Harvard University Press.
- CHEAH, Pheng, 2012, "What is a World? On World Literature as World-Making Activity", in DELANTY, Gerard (éd.), *Routledge Handbook of Cosmopolitan Studies*, London: Routledge, pp. 138-149.
- CHERNILO, Daniel, 2012, "Cosmopolitanism and the Question of Universalism", in DELANTY, Gerard (ed.), *Routledge Handbook of Cosmopolitanism Studies*, London: Routledge, pp. 38-46.
- CICCHELLI, Vincenzo, 2012, *l'Esprit cosmopolite. Voyages de formation des jeunes en Europe*, Paris : Presses de Sciences Po.
- CICCHELLI, Vincenzo, 2016, *Pluriel et commun. Sociologie d'un monde cosmopolite*, Paris : Presses de Sciences Po.
- CICCHELLI, Vincenzo & OCTOBRE, Sylvie, 2018, *Aesthetico-Cultural Cosmopolitanism and French Youth—The taste of the World*, London: Palgrave.
- COSGROVE, Denis, 2001, *Apollo's Eye*, Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- COTESTA, Vittorio, 2012, *Global Society and Human Rights*, Leiden: Brill.
- COTESTA, Vittorio & CICCHELLI, Vincenzo & NOCENZI, Mariella, 2013, *Global society, Cosmopolitanism and Human Rights*, Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing.
- COULMAS, Peter, 1995, *Citoyens du monde. Une histoire du cosmopolitisme*, Paris : Albin Michel.
- DEBRAY, Régis, 2010, *Éloge des frontières*, Paris : Gallimard.
- FEATHERSTONE, Mike, 2002 "Cosmopolis: an introduction", *Theory, Culture & Society*, vol. 19, no 2, pp. 1-16.
- FINE, Robert, 2003, "Taking the 'ism' out of cosmopolitanism: an essay in reconstruction", *European Journal of Social Theory*, vol. 6, no 4, pp. 451-470.

- FINE, Robert, 2007, *Cosmopolitanism*, London: Routledge.
- FRIEDMAN, Thomas, 2005, *The World is Flat: The Globalized World in the Twenty-first Century*, Penguin.
- GERMANN-MOLZ, Jennie, 2005, "Getting a 'Flexible Eye': Round-the-World Travel and Scales of Cosmopolitan Citizenship", *Citizenship Studies*, vol. 9, no 5, pp. 517-531.
- HABERMAS, Jürgen, 2012, *la Constitution de l'Europe*, Paris : Gallimard.
- HANNERZ, Ulf, 1990, "Cosmopolitans and locals in world culture", *Theory, Culture and Society*, vol. 7, no 2-3, pp. 237-251.
- HELD, David, 2005, "Principles of Cosmopolitan Order", in BROCK, Gillian & BRIDGHOUSE, Harry, *The Political Philosophy of Cosmopolitanism*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 10-27.
- HOLTON, Robert J., 2009, *Cosmopolitanisms. New Thinking and New Directions*, New York: Palgrave Macmillan.
- KENDALL, Gavin, WOODWARD, Ian, & SKRBIS, Zlatko, 2009, *The Sociology of Cosmopolitanism: Globalization, Identity, Culture and Government*, New York: Palgrave Macmillan.
- KENNEDY, Paul, 2010, *Local lives and global transformation. Towards World Society*, New York: Palgrave Macmillan.
- LAMONT, Michele & AKSARTOVA, Sada, 2002, "Ordinary Cosmopolitanisms. Strategies for Bridging Racial Boundaries among Working-Class Men", *Theory, Culture and Society*, vol. 19, no 1, pp. 1-25.
- LAPIERRE, Nicole, 2006, *Pensons ailleurs*, Paris : Gallimard.
- LECHNER, Frank J. & BOLI, John, 2005, *World Culture. Origins and Consequences*, Oxford: Blackwell.
- MARTINELLI, Alberto, 2005, *Global Modernization. Rethinking the project of modernity*, London: Sage.

- MICHAELS, Walter Benn, 2006, *The Trouble with Diversity: How We Learned to Love Identity and Ignore Inequality*, New York: Metropolitan.
- NORRIS, Pippa & INGLEHART, Roland, 2012, "The persistence of cultural diversity despite cosmopolitanism", in DELANTY, Gerard (ed.), *Routledge Handbook of Cosmopolitanism Studies*, Routledge: London, pp. 166-177.
- PIKETTY, Thomas, 2013, *le Capital au XXI<sup>ème</sup> siècle*, Paris : Seuil.
- PIETERSE, Jan Nederveen, 2009, *Globalization and Culture. Global mélange*, New York: Rowan & Littlefield Publisher.
- ROUDOMETOF, Victor, 2005, "Transnationalism, Cosmopolitanism and Glocalization", *Current Sociology*, vol. 53, no 1, pp. 113-135.
- SCRUTON, Roger, 1982, *The Palgrave Macmillan Dictionary of Political Thought*, London: Macmillan.
- SKRBIS, Zlatko & WOODWARD, Ian, 2013, *Cosmopolitanism. Uses of the Idea*, London: Sage.
- SIMMEL, Georg, 1999, Sociologie. *Études sur les formes de la socialisation*, Paris : Puf.
- SZERSZYNSKI, Bronislaw & URRY, John, 2006, "Visuality, Mobility, and the Cosmopolitan. Inhabiting the World from Afar", *British Journal of Sociology*, vol. 57, no 1, pp. 133-151.
- TEO, Stephen, 2010, "Film and globalization: from Hollywood to Bollywood", in TURNER, Bryan S., *The Routledge International Handbook of Globalization Studies*, London: Routledge, pp. 412-428,
- TOMLINSON, John, 2007, "Globalization and Cultural Analysis", in HELD D. & MCGREW A., *Globalization Theory. Approaches and Controversies*, Cambridge: Polity Press, pp. 148-168.
- WATERS, Malcom, 1995, *Globalization*, London: Routledge.

WOODWARD, Ian, SKRBIS, Zlatko & BEAN, Clive, 2008, "Attitudes Toward Globalization and Cosmopolitanism: Cultural Diversity, Personal Consumption and the National Economy", *The British Journal of Sociology*, vol. 59, no 1, pp. 207-226.

Résumé : Le cosmopolitisme a une histoire ancienne et cyclique. Souvent désigné sous le terme de néo-cosmopolitisme, son usage dans le contexte actuel soulève une série de difficultés tant conceptuelles que méthodologiques. Pourtant, en traduisant sociologiquement d'anciennes matrices philosophiques, cette perspective propose une grille d'analyse inédite des phénomènes propres à la globalisation qui permet de sortir d'une vision purement économique de cette dernière en considérant les transformations politiques, éthiques, culturelles, esthétiques du rapport à autrui dans le monde global. En nous inscrivant dans le « tournant cosmopolite » – qui suppose une refondation des concepts, outils et méthodes –, nous proposons un cadre théorique fondé sur l'analyse de trois plans d'observation : les dynamiques de la culture cosmopolite, les institutions de la gouvernance cosmopolite, les mécanismes de la socialisation cosmopolite.

Mos-clés : globalisation, cosmopolitisme, culture, imaginaires, socialisation, gouvernance, droits humains

### *For a Cosmopolitan Approach of Globalization*

*Abstract: Cosmopolitanism has a long and cyclic history. Often referred to as 'neo cosmopolitanism', its use in the current context raises a number of difficulties, both conceptual and methodological. However, by rephrasing ancient philosophical frames in sociological terms, this perspective offers a new evaluation grid for specific globalization processes, that avoids mere economistic views, providing insights regarding changes in the political, ethical, cultural and aesthetical dimensions of the link to otherness in a global world. Taking part in the «cosmopolitan turn» – which supposes new concepts and methodological tools – we propose a theoretical frame based on three scales of analysis: the dynamics of cosmopolitan culture, the institutions of cosmopolitan governance, the processes of cosmopolitan socialization.*

*Keywords: globalization, cosmopolitanism, culture, imaginaries, socialization, governance, human rights*

## *Por un enfoque cosmopolita de la globalización*

*Resumen: El cosmopolitismo tiene una historia larga y cíclica. En el contexto actual, el frecuentemente denominado neo-cosmopolitismo provoca una serie de dificultades tanto conceptuales como metodológicas. Por ello, esta perspectiva propone traducir sociológicamente las antiguas matrices filosóficas a través de una tabla de análisis de los fenómenos propios de la globalización para de este modo distanciarse de una visión puramente económica de la ésta y considerar las transformaciones políticas, éticas, culturales y estéticas de las relaciones con el otro en el mundo global. Al suscribir al “giro cosmopolita” – que supone una refundación de conceptos, herramientas y métodos –, proponemos un marco teórico fundado en el análisis de tres escalas de observación : las dinámicas de la cultura cosmopolita, las instituciones de la gobernanza cosmopolita y los mecanismos de la socialización cosmopolita.*

*Palabras clave: globalización, cosmopolitismo, cultura, imaginarios, socialización, gobernanza, derechos humanos.*